



Investir dans les populations rurales

## **République du Niger**

---

### **Programme de développement de l'agriculture familiale dans la région de Diffa (ProDAF Diffa)**

#### **Rapport de conception détaillée**

Rapport principal et appendices

Date du document: 07/08/2018

Division Afrique de l'Ouest et du Centre  
Département gestion des programmes



## Table des matières

Équivalents en monnaie	iii
Poids et mesures	iii
Sigles et acronymes	iv
Carte de la zone du ProDAF Diffa	vii
Résumé	viii
Cadre logique	xii
Synthèse des données de l'analyse économique et financière	xvi
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national et développement rural	1
B. Justification	2
II. Description du ProDAF - Diffa	3
A. Zone d'intervention et groupe cible du ProDAF - Diffa	3
B. Objectifs de développement et indicateurs d'impact	3
C. Effets et Composantes	4
D. Enseignements tirés et conformité aux politiques du FIDA	15
III. Exécution du ProDAF Diffa	17
A. Approche	17
B. Cadre organisationnel	19
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	21
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	22
E. Supervision	23
F. Identification et atténuation des risques	23
IV. Coûts, financement, avantages et durabilité du ProDAF Diffa	27
A. Coûts du ProDAF Diffa	27
B. Financement du ProDAF Diffa	28
C. Résumé des avantages et analyse économique	29
D. Durabilité	31
E. Catégorie environnementale et sociale	31
F. Catégorie de risques climatiques	31

## Appendices

Appendice 1: Note conceptuelle du ProDAF Diffa	33
Appendice 2: Concept note for the mobilization of the Norway grant under the Facility for Refugees, Migrants, Forced Displacement and Rural Stability (FARMS)	44
Appendice 3: Coût et financement du Programme	53
Appendice 4: Analyse économique et financière du ProDAF Diffa	69
Appendice 5: Respect des politiques du FIDA	75
Appendice 6: Note d'évaluation Environnementale et sociale	77
Appendice 7: Programme de travail et budget des 18 premiers mois	103

## Équivalents en monnaie

Unité monétaire	=	
1,0 USD	=	500 XOF (FCFA)

## Poids et mesures

1 kilogramme	=	1 000 g
1 000 kg	=	2,204 livres
1 kilomètre (km)	=	0,62 mille
1 mètre	=	1,09 yard
1 mètre carré	=	10.76 pieds carrés
1 acre	=	0,405 hectare
1 hectare	=	2,47 acres

## Sigles et acronymes

<b>AcSSA</b>	Action Sécurité et Souveraineté Alimentaire au Sahel
<b>AFE</b>	Analyse Financière et Economique
<b>AGR</b>	Activité Génératrice de Revenu
<b>AREN</b>	Association pour la Redynamisation de l'Élevage au Niger
<b>AS</b>	Activité Structurante
<b>AUE</b>	Associations d'Usagers de l'Eau
<b>AVA/EPR</b>	Animatrices Villageois d'Aviculture et d'Élevage de Petits Ruminants
<b>BAB</b>	Banque Aliment Bétail
<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement
<b>BCER</b>	Brigades Communales d'Entretien Routier
<b>BEOME</b>	Brigades d'Entretien des Ouvrages de Mobilisation des Eaux
<b>BI</b>	Banque d'Intrants
<b>BTP</b>	Bâtiments et Travaux Publics
<b>BV</b>	Bassin Versant
<b>CAF</b>	Cost Assurance Freight
<b>CARE</b>	Cooperative for Assistance and Relief Everywhere
<b>CCIAN</b>	Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat du Niger
<b>CCS</b>	Centre de Collecte Satellite
<b>CDAP</b>	Comité Départemental d'Analyse des Projets
<b>CEP</b>	Champ-Ecole Paysan
<b>CEP-AE</b>	Champ-Ecole Paysan- Agro-éleveur
<b>CEPM</b>	Champ-Ecole Paysan Maraîcher
<b>CES/ DRS</b>	Conservation des Eaux et des Sols/ Défense et Restauration des Sols
<b>CFS</b>	Service de contrôle financier
<b>CMNND</b>	Commission Mixte Nigéro-Nigériane de Coopération
<b>COFO</b>	Commission Foncière
<b>CNP</b>	Comité National de Pilotage
<b>COGES</b>	Comité de Gestion
<b>COSOP</b>	Programme d'Option Stratégique pour le Pays
<b>CPIS</b>	Country Programme Issues Sheet
<b>CRA</b>	Chambre Régionale d'Agriculture
<b>CRC</b>	Chambre Régionale du Commerce
<b>CSV</b>	Case de Santé Vétérinaire
<b>DAO</b>	Dossier d'Appel d'Offres
<b>DDC</b>	Direction du développement et de la coopération - Confédération suisse
<b>DIPE</b>	Dispositifs d'innovations en petit élevage
<b>DRA</b>	Direction Régionale de l'Agriculture
<b>DRE</b>	Direction Régionale de l'Environnement
<b>DRH</b>	Direction Régionale de l'Hydraulique
<b>DREL</b>	Direction Régionale de l'Élevage
<b>DTAC</b>	Direction de l'Assistance Technique aux Communautés
<b>ECOWAP</b>	Politique Agricole Commune de la CEDEAO
<b>EIES</b>	Etudes d'Impact Environnemental et Social

<b>EX-ACT</b>	Ex ante Carbon Balance Analysis Tool
<b>FEM</b>	Fonds pour l'Environnement Mondial
<b>FCFA</b>	Francs de la Communauté Financière en Afrique
<b>FOB</b>	Free on Board
<b>GACAP</b>	Groupement d'Appui-Conseil Agricole Paysan
<b>GAR</b>	Gestion Axée sur les Résultats
<b>GDT</b>	Gestion Durable des Terres
<b>GFS</b>	Greniers Féminins de Soudure
<b>GIE</b>	Groupement d'Intérêt Economique
<b>GIEC</b>	Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
<b>GPS</b>	Global Positioning System
<b>GSC</b>	Groupement Service Conseil
<b>HC3N</b>	Haut-Commissariat à l'initiative 3N (« Les Nigériens Nourrissent les Nigériens »)
<b>HG</b>	Hadin Gwiwa
<b>HIMO</b>	Haute Intensité de Main d'Œuvre
<b>IMF</b>	Institution de Microfinance
<b>IRDAR/RCI-PAC2</b>	Initiative de Réhabilitation et de Développement Agricole et Rural / Renforcement des Capacités Institutionnelles - Programme d'Actions. Communautaires Phase 2
<b>K2M</b>	Kano-Katsina-Maradi
<b>MCC</b>	Millenium Challenge Corporation
<b>MER</b>	Micro-Entreprises Rurales
<b>MMD</b>	Mata Masu Dubara (groupement féminin d'épargne crédit)
<b>MP</b>	Ministère du Plan
<b>NEPAD</b>	New Partnership for Africa's Development
<b>OFID</b>	OPEC Fund for International Development
<b>ONAHA</b>	Office National des Aménagements Hydro-Agricoles
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OP</b>	Organisation Paysanne
<b>ORMS</b>	Operational Results Management System (Système de gestion des résultats opérationnels)
<b>PAC</b>	Programme d'Appui Communautaire
<b>PAM</b>	Programme Alimentaire Mondiale
<b>PAMIRTA</b>	Projet d'Accès aux Marchés et d'Infrastructures Rurales dans la région de Tahoua
<b>PASADEM</b>	Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et au Développement dans la région de Maradi
<b>PASER</b>	Le Programme d'Appui au Secteur Rural
<b>PASP</b>	Projet Agro-Sylvo-Pastoral
<b>PAU</b>	Politique Agricole de l'UEMOA
<b>PBA</b>	Performance-based allocation
<b>PDDAA</b>	Plan de Développement Détaillé pour l'Agriculture en Afrique
<b>PDC</b>	Plan de Développement Communal
<b>PDE</b>	Pôle de Développement Economique
<b>PDES</b>	Programme de Développement Économique et Social
<b>PFPN</b>	Plateforme Paysanne du Niger
<b>PI</b>	Périmètre Irrigué

<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PME</b>	Petite et Moyenne Entreprise
<b>PMERSA</b>	Projet de mobilisation des eaux pour le renforcement de la sécurité alimentaire dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder
<b>PPI RUWANMU</b>	Projet de Petite Irrigation Ruwanmu
<b>PPILDA</b>	Projet de Promotion de l'Initiative Locale pour le Développement à Aguié
<b>PPP</b>	Partenariat Public-Privé
<b>PRACC</b>	Projet d'Appui à la Compétitivité et aux Sources de Croissance
<b>ProDAF</b>	Programme de Développement de l'Agriculture Familiale
<b>PRODEX</b>	Projet de Développement des Exportation des Produits Agro-sylvo-pastoraux au Niger
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>PUSADER</b>	Projet d'Urgence à la Sécurité Alimentaire et Développement Rural
<b>RBE</b>	Résultat Brut d'Exploitation
<b>RECA</b>	Réseau des Chambres d'Agriculture
<b>RGAC</b>	Recensement Général de l'Agriculture et du Cheptel
<b>RN1</b>	Route nationale numéro 1
<b>RNA</b>	Régénération Naturelle Assistée
<b>SA</b>	Société Anonyme
<b>SARL</b>	Société à Responsabilité Limitée
<b>SCOR</b>	Société Civile Organisée en milieu Rural
<b>SDEA/FJ</b>	Stratégie de Développement Equitable et Autonomisation des Femmes et des Jeunes
<b>SDDCI</b>	Stratégie de Développement Durable et Croissance Inclusive
<b>S &amp; E</b>	Suivi et Evaluation
<b>SFD</b>	Système Financier Décentralisé
<b>SIG</b>	Système d'Information Géographique
<b>SIM</b>	Système d'Information sur les Marchés
<b>SIMA</b>	Système d'Information des Marchés Agricoles
<b>SPIN</b>	Stratégie de pour la Petite Irrigation au Niger
<b>SSE</b>	Système de Suivi Evaluation
<b>STD</b>	Services Techniques Déconcentrés
<b>SVPP</b>	Services Vétérinaires Privés de Proximité
<b>SYGRI</b>	Système de gestion des résultats et de l'impact
<b>TRI</b>	Taux de Rentabilité Interne
<b>UNHCR</b>	Haut-Commissariat pour les Réfugiés des Nations Unies
<b>URGP</b>	Unité Régionale de Gestion du Programme
<b>USD</b>	Dollars des États-Unis
<b>VAN</b>	Valeur Actuelle Nette
<b>VSF</b>	Vétérinaire sans Frontières
<b>XOF</b>	Franc CFA

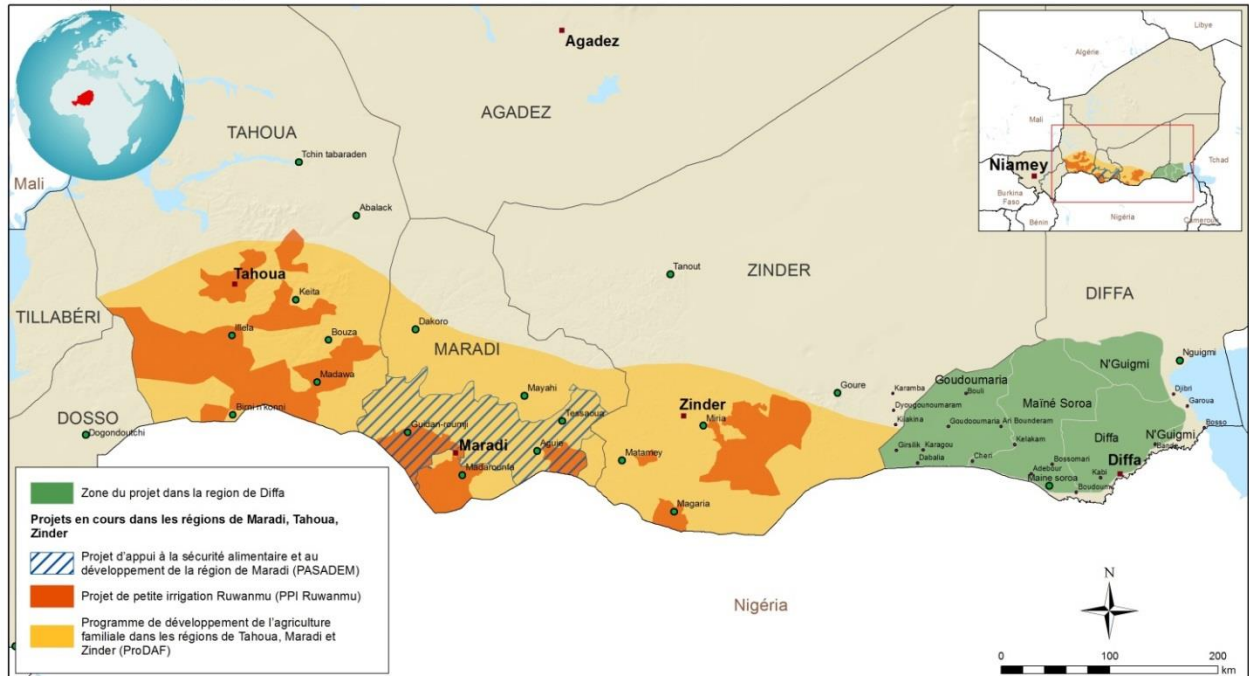


## Carte de la zone du ProDAF Diffa

### République du Niger

Programme de développement de l'agriculture familiale (ProDAF) dans la région de Diffa

Rapport de conception



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA | 12-12-2017

## Résumé<sup>1</sup>

1. Sur la base des conclusions et mesures convenues entre le Niger et le FIDA dans le rapport d'évaluation à mi-parcours des résultats du COSOP 2013 – 2018, le Gouvernement du Niger a sollicité le concours du FIDA pour le financement et l'extension du Programme de Développement de l'Agriculture Familiale (ProDAF) dans la région de Diffa, permettant la transposition des acquis des projets antérieurs et ceux en cours dans la région de Diffa qui est contiguë à la zone actuelle des actions du FIDA. Cette extension utilisera le reliquat de l'allocation budgétaire 2016-2018 du FIDA de 12,5 millions d'USD (50% en prêt et 50% en don).

2. Dans un contexte où la région de Diffa fait face depuis 2014 à des défis sécuritaires liés aux exactions du groupe terroriste Boko Haram qui sévit dans la zone du bassin du lac Tchad et provoque des déplacements massifs de populations à l'intérieur des terres, le FIDA, dans le cadre de la Facilité pour les réfugiés, les migrants, les déplacements forcés et la stabilité rurale (ci-après dénommée "FARMS"), a obtenu un don de l'Agence Norvégienne de Coopération au Développement d'un montant de 32 millions de Couronnes Norvégiennes (soit environ 3,8 millions d'USD incluant les frais de gestion), pour cofinancer les investissements de développement des communautés d'accueil et des personnes déplacées dans la région de Diffa. Ainsi, le financement extérieur total du ProDAF – Diffa se situera à environ 16,3 millions d'USD.

3. Le ProDAF Diffa sera mis en œuvre sur une période de six ans, de 2018 à 2023. Sa zone d'intervention s'étale sur la bande centre sud de la région de Diffa dans la continuation des régions de Maradi, Tahoua et Zinder dans lesquelles le ProDAF intervient déjà. L'expansion vise à mettre en place des investissements productifs permettant aux exploitations agricoles familiales de contribuer à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales autour de 5 pôles de développement économique (PDE). Les groupe-cibles principaux du ProDAF sont les exploitations agricoles familiales vulnérables et moyennement vulnérables dont l'accès à la sécurité alimentaire et aux marchés reste aléatoire et notamment les ménages issus des populations réfugiées, déplacées, retournées<sup>2</sup>. Les femmes et les jeunes constituent une grande partie de cette population cible. Le nombre de bénéficiaires directs des activités du ProDAF Diffa s'élève à 20 000 ménages (140 000 personnes) dont 30% de ménages réfugiés.

4. La mise en œuvre du ProDAF Diffa repose sur l'extension du dispositif ProDAF à la région de Diffa avec la création d'une quatrième unité régionale autonome de gestion de projet (URGP) qui sera basée à Diffa et qui bénéficiera d'appui notamment fiduciaire et en ingénierie de projet de la part des équipes opérationnelles du ProDAF (CENAT, URGF de Maradi, de Tahoua et de Zinder). Le ProDAF Diffa est une extension du ProDAF et intègre à cet effet les leçons tirées des projets du FIDA au Niger (PPILDA sur l'innovation paysanne et le développement local, PASADEM pour l'agriculture pluviale

---

<sup>1</sup> **Composition de la mission:** pour l'équipe FIDA: M. Achancho Valentine, CPM/WCA, Chef de mission FIDA; M. Kadre Kadei, CPO/WCA; Mme Audrey Nepveu de Villemarceau, LA/PTA/FIDA; Mme Martha Populin, consultante long terme en genre et ciblage, FIDA/WCA; M. Thierry Lassalle, consultant, coordinateur de l'équipe technique; M. Abdoulaye Bakayoko, consultant en gestion fiduciaire; M. Badamassi Djariri, consultant en ingénierie sociale, partenariats et organisations paysannes; M. Mika Manga, consultant en petite irrigation et infrastructures rurales; M. Benelesse Meleng, consultant en suivi/évaluation; M. Issalak Moussa, consultant en environnement et adaptation au changement climatique; M. Guy Raoul Sanon, consultant économiste; M. Diouldé Sow, consultant passation de marchés (à distance); M. Hervé Zoungrana, consultant en développement de l'élevage. La partie gouvernementale était composée de: M. Abdou Chaibou, Directeur des études et programmation, MAG/EL, Chef de mission Gouvernement; M. Lemane Ibrahim, HC3N; M. Yérima Moussa Gréma, DEP/MF; M. Amadou Mainassara, DSI/DGPD/MP; M. Mahaman Sani Tassiou, DGGR/MAG/EL; M. Adamou Mahaman Rabiou, DGP/IA, MAG/EL; M. Kaza Gao Mahamadou, DAC-POR/MAG/EL; M. Minkeïla Hamidou, DV/DGA/MAG/EL; Cdt Salifou Maman Bassirou, DEP-MEDD; M. Assadeck Mohamed, ATNS-DP/CENAT/ProDAF; M. Ousmane Traoré, AT-FR/CENAT/ProDAF. Le PAM était associé à la mission en la personne de M. Midou Bawa Youssifi (Programme associée) et UNHCR était représenté par M. Kelli Moustapha Abbagana, Field associate.

<sup>2</sup> Dans le cadre du ProDAF Diffa, on retiendra le terme générique de "réfugiés" qui recouvre expressément les trois catégories de personnes suivantes: (i) réfugiées (personnes provenant d'un pays tiers qu'ils fuient), (ii) retournées (personnes du pays s'étant précédemment réfugiés dans le pays tiers et qui reviennent dans leur pays d'origine) et (iii) déplacées (personnes ayant fui des zones de leur propre pays et ayant été regroupées dans d'autres zones de ce pays. Les termes inclusifs de "populations réfugiées, déplacées, retournées" s'appuient sur les désignations officielles adoptées par l'UNHCR et le Gouvernement du Niger et qui apparaissent dans les statistiques. Comme le souligne l'UNHCR, il est recommandé d'utiliser ces catégories, qui sont définies dans le droit international avec des droits précis attribués aux réfugiés plutôt que le terme de migrants qui n'a pas de définition juridique officielle et qui a tendance à estomper les droits spécifiques des réfugiés (<http://www.unhcr.org/fr/news/stories/2016/3/56f29941c/refugies-migrants-questions-frequentes.html>).

et les marchés de céréales, PUSADER et Ruwanmu pour les cultures irriguées, les Associations d'Usager de l'Eau (AUE) et les marchés de produits maraîchers ainsi que le dispositif de pistes rurales commun aux deux projets cités ci-haut et les initiatives de développement appuyées par d'autres Partenaires Techniques et Financiers (PRODEX, PMERSA) tout en intégrant des approche spécifique pour prendre en compte les spécificités de la région de Diffa notamment les populations réfugiées qui constituent une des cibles du Projet. Les synergies et complémentarités seront développées avec les autres programmes et projets, notamment l'UNHCR, la FAO et le PAM avec lesquels le ProDAF partage des activités, ainsi qu'avec les autres intervenants dans le domaine de l'adaptation au changement climatique, de la mobilisation des eaux, de la petite irrigation, du développement des marchés notamment les instances communales, les organisations de producteurs tant à la base qu'au niveau régional et les services techniques de l'Etat.

5. **L'objectif global** du ProDAF Diffa est de contribuer à assurer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les capacités de résilience aux crises de 20 000 ménages (140 000 personnes) de la région de Diffa. L'objectif de développement est d'augmenter durablement les revenus des exploitations agricoles familiales, leur adaptation au changement climatique, leur accès aux marchés et d'assurer l'insertion socio-économique des populations réfugiées dans les communautés d'accueil.

6. Les principaux effets attendus sont: i) l'émergence d'exploitations agricoles familiales durables permet aux producteurs ruraux, femmes et jeunes inclus, de diversifier leurs productions et d'augmenter les rendements ainsi que de renforcer leurs capacités d'adaptation aux chocs externes, notamment climatiques, et ii) les producteurs valorisent mieux leurs surplus de production agro-sylvo-pastorale en les commercialisant sur des marchés de demi-gros qui approvisionneront les centres de consommation nationaux et les marchés transfrontaliers.

7. Le ProDAF Diffa est organisé selon l'architecture du ProDAF en deux composantes techniques: i) Renforcement de l'agriculture familiale durable et ii) Accès aux marchés, et reprend les activités structurantes pour lesquelles le contenu a été adapté au contexte de la région de Diffa. Une troisième composante couvrira la gestion et la coordination du Programme, le dispositif de suivi-évaluation ainsi que la gestion des savoirs. Son fonctionnement sera régi par les arrangements définis dans le cadre du ProDAF actuellement mis en œuvre dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder, et se référera aux manuels et supports de mise en œuvre développés à cet effet.

8. **Les principaux produits** attendus sont: i) l'aménagement de 3 000 ha de sous bassins versants (400 ha en ouvrages de CES/DRS et 1 100 ha en fixation des dunes) et 1 500 ha (soit 200 km linéaire) en réhabilitation de couloirs pastoraux; ii) la réhabilitation et/ou construction de 17 points d'eau pastoraux; iii) l'aménagement de 360 ha de périmètres irrigués (50 ha en cuvettes oasiennes, 57 ha de réhabilitation de deux périmètres hydroagricoles existants, 5 blocs d'environ 50 ha en zone interdunaire); iv) l'amélioration des capacités techniques agricoles (semences améliorées, champs école paysan); v) l'amélioration de l'élevage pastoral et sédentaire; vi) l'appui à l'émergence de 5 associations d'usagers de l'eau (AUE) et aux commissions foncières en lien avec le Code Rural; vii) le leadership féminin et la sécurité nutritionnelle; viii) la réhabilitation / construction d'un marché de demi-gros et de 3 centres de collecte, associés aux Maisons du Paysan, pour l'amélioration de la commercialisation des produits agricoles dans chaque PDE; ix) l'appui aux dispositifs de gestion autonome de ces infrastructures économiques qui en assureront la durabilité; x) l'appui aux microentreprises rurales et à l'emploi des jeunes (dont 30% de jeunes femmes) en activités agricoles, connexes à l'agriculture ou non-agricoles; xi) l'intégration régionale des échanges qui facilitera les flux de commercialisation des produits agricoles (produits maraîchers, bétails) entre la région de Diffa et le Nigéria le long des corridors identifiés.

9. **Le coût du Projet** est de 16,1 millions d'Euros (18,721 millions d'USD) et couvre le coût de base estimé à 14,8 millions d'Euros (17,277 millions d'USD) et des provisions pour imprévus physiques et financiers d'un montant total de 1,3 millions d'Euros (1, 443 millions d'USD, soit 7%). Le coût estimatif global du Projet se répartit de la façon indicative suivante: (i) Composante 1: Renforcement de l'agriculture familiale durable pour 8,9 millions d'Euros (10,3 millions d'USD, soit

55,2%); (ii) Composante 2: Accès aux marchés pour 3,9 millions d'Euros (4,54 millions d'USD, soit 24,5%); (iii) Composante 3: Gestion et coordination du programme, suivi évaluation et gestion des savoirs pour 3,3 millions d'Euros (3,8 millions d'USD, soit 20,3%). Le coût des activités de coordination et de gestion correspond au coût de la sous composante 3.2 et s'élève à 1,31 millions d'Euros (1,53 millions d'USD), soit 8,17% du financement total. Pour l'ensemble des financements, les coûts récurrents s'établissent à 1,9 million d'Euros (2,238 millions d'USD), soit 11,9% du financement total.

10. **Financement du ProDAF Diffa:** le Projet sera financé à hauteur de 16,1 millions d'Euros (18,721 millions d'USD) par: i) Don FIDA à hauteur de 5,4 millions d'Euros (6,250 millions d'USD) soit 33,4%; (ii) Prêt FIDA pour 5,4 millions d'Euros (6,250 millions d'USD) soit 33,4%; (iii) don Norvégien pour un montant estimé à 3,1 millions d'Euros (3,604 millions d'USD) soit 19,3 %<sup>3</sup>; (iv) le Gouvernement du Niger, pour 2,1 millions d'Euros (2,474 millions d'USD) soit 13,2%; et (v) les bénéficiaires pour un montant de 0,1 million d'Euros (0,143 millions d'USD) soit 0,8%.

11. **Le taux de rentabilité interne Économique (TRIE) global du Programme** est de 21,6% et la VAN du flux de trésorerie nette économique générée par le ProDAF Diffa sera de 11,15 millions d'Euros (13 millions d'USD). Ce résultat préliminaire est satisfaisant.

12. **Identification des risques et mesures d'atténuation.** La mise en œuvre du ProDAF-Diffa sera confrontée à divers risques qui touchent à la situation de la région au sein du pays et à des aspects sensibles de mise en œuvre susceptibles d'influencer les résultats et impacts attendus du projet. Les dispositifs et interventions prévues permettront d'atténuer les implications négatives sur les activités. Le ProDAF Diffa étant une extension du ProDAF, de nombreux risques sont fortement atténués du fait même de l'intégration institutionnelle et de l'expérience reconnue du ProDAF. Les risques principaux et les mesures d'atténuation adoptés place le Projet au niveau **MODERE**.

13. **Durabilité.** Le ProDAF-Diffa s'inscrit dans une approche fondée sur l'amélioration de la résilience qui reprend les leçons apprises dans les régions voisines tout en intégrant les défis liés aux mouvements de population pour raisons sécuritaires. Dans ce sens, le but premier du Projet est d'améliorer la durabilité des pratiques proposées et des aménagements mis en place par le Projet. La durabilité des interventions est par ailleurs garantie par le choix de pratiques et activités ayant fait leur preuve depuis des décennies, et ayant de forts taux d'adoption par les populations rurales: (i) du point de vue technique, les activités des composantes 1 et 2, reposent sur une ingénierie sociale qui lie chaque intervention, de la parcelle en bas-fond au sous bassin versant, à ses usagers à travers des comités de gestion et des associations aux compétences reconnues au niveau des communes; (ii) sur le plan socio-économique, les interventions sont liées à des améliorations de revenus des productrices et producteurs, grâce à l'augmentation et la valorisation des productions agricoles en lien avec les meilleures opportunités de marché; et (iii) du point de vue de la gestion des savoirs sur l'environnement et la sécurité alimentaire, les interventions du projet sont intégrées au dispositif institutionnel national et alimentent de manière régulière les instances de prises de décision qui en sont demandeuses (HC3N, ministères, RECA, CCIAN).

14. **Catégorie environnementale et sociale.** Les activités qui seront réalisées (aménagements des cuvettes, des espaces pastoraux, fixation des dunes autour des cuvettes, appui en intrants agricoles) dans le cadre du ProDAF Diffa auront des impacts environnementaux et sociaux de faible ampleur, réversibles et faciles à atténuer. De surcroît, les activités porteront sur des surfaces réduites et seront des mises à l'échelle d'actions menées par le ProDAF dans les régions voisines, dont les conséquences socio-environnementales négatives ont été évaluées minimales, très localisées et attaquables. Ainsi, la **catégorie environnementale et sociale B** est proposée pour le ProDAF Diffa.

15. **Catégorie de risques climatiques.** Les éléments clés pris en compte pour le classement climatique sont: (i) les projections climatiques locales prévoient une augmentation de la pluviométrie lors de la saison des pluies, matérialisées notamment par un renforcement des événements extrêmes, tels que inondations; (ii) le Projet prévoit de mener des activités d'aménagement de sous-bassins

---

<sup>3</sup> Frais de gestion du FIDA non compris.

versants permettant la réhabilitation des sols, la lutte contre la dégradation des ressources naturelles, une diminution de l'érosion des sols et des phénomènes d'ensablements, et une meilleure gestion de leur utilisation en réduisant les risques liés à la perturbation des régimes pluviométriques. Bien que les actions permettent de manière globale d'atténuer les risques climatiques, une catégorisation du risque climatique **ELEVE est proposée** compte tenu du fait que le projet opère en zone sahélienne.

16. **Respect des politiques du FIDA.** Le ProDAF Diffa est aligné au cadre stratégique du FIDA 2016-2025 axé sur la transformation inclusive et durable du monde rural. Le ProDAF Diffa contribuera à la réalisation des 3 objectifs stratégiques du FIDA: (i) renforcer les capacités productives des populations rurales; (ii) accroître les avantages que les populations rurales tirent de leur intégration au marché; et (iii) renforcer la viabilité environnementale et accroître la résilience au changement climatique des populations rurales.

17. **Alignement et harmonisation.** La stratégie de ciblage du projet se conforme à la politique de ciblage du FIDA. Le ProDAF Diffa s'aligne sur les recommandations du Gouvernement du Niger d'interventions dans le cas du contexte de Diffa pour la prise en compte des populations réfugiées, déplacées et retournées souhaitant s'investir dans l'agriculture familiale. Le projet veillera également à ce que cet aspect soit bien pris en compte lors du suivi de l'atteinte des résultats et l'évaluation des impacts du projet (avec des données désagrégées par genre, âge et origine). Le ProDAF-Diffa est aligné sur la SPIN (Stratégie pour le Petite Irrigation au Niger).

18. **Innovation et reproduction à plus grande échelle.** Le ProDAF Diffa est le fruit d'une mise à l'échelle des acquis et de l'approche du ProDAF dans les régions voisines.

## Cadre logique

Résumé descriptif	Indicateurs objectivement vérifiables					Moyens de vérification			Suppositions
	Intitulé	Reference 2017	Année 1	Parcours	Cible finale	Source	Fréquence	Responsabilité	
<b>Cible:</b> 16% de la population de la Région de Diffa	1. Nombre de personnes (homme, femmes, jeunes, réfugiés) et ménages bénéficiant des services du projet	0	28 000	80 000	140 000 personnes  (20 000 ménages; 40% réfugiés/déplacés/ retournés; 30% femmes et 30% jeunes)	Rapports du projet	Annuelle	URGP	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stabilité politique</li> <li>Situation sécuritaire de la Région de Diffa est maîtrisée</li> <li>La stratégie d'accélération I3N est opérationnelle et harmonisée avec PNIA</li> </ul>
<b>Objectif global:</b> contribuer à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la résilience face aux crises des ménages ruraux de la région de Diffa (hors zone militarisée)	2. La prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de cinq ans passe de 49,5% à 40%	49.5%	-	45%	40%	Rapports UNICEF et PAM	Année 1 et fin	URGP	
	3. La sécurité alimentaire et nutritionnelle d'au moins 70% des ménages ciblés est améliorée (réduction de la durée de la période de soudure d'au moins un mois et diversité alimentaire)	0	2 000	7 000 ménages	14 000 ménages	Enquêtes RIMS	Année 1 et fin	URGP	
<b>Objectif de développement:</b> restaurer et renforcer les capacités de 20 000 ménages à développer les productions agro-pastorales et halieutiques ou de micro-entreprises rurales dans la bande sud de la région de Diffa (hors zone militarisée)	4. Nombre de ménages engagés dans au moins une des activités de protection, de valorisation des bassins de production et création des microentreprises	A définir	4 000		20 000	Rapports INS et i3N et rapports du Projet	Annuelle	URGP	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les risques potentiels identifiés (diminution du rendement en raison de la variabilité climatique, des chocs phytosanitaires et / ou baisse des prix de vente des produits agricoles) restent dans la marge de l'analyse économique et financière</li> </ul>
	5. Pourcentage de personnes/ménages faisant état d'une augmentation d'au moins 30% du volume de leur production parmi lesquels 40% des ménages de réfugiés	A définir	10%	50%	75%	Rapport de projet et études	Annuelle	URGP	
	6. Pourcentage de personnes / ménages dont le nombre de réfugiés et de rapatriés qui ont augmenté leurs revenus d'au moins 20%	A définir	10%	50%	100%	Rapport de projet et études	Annuelle	URGP	

Résumé descriptif	Indicateurs objectivement vérifiables					Moyens de vérification			Suppositions
	Intitulé	Reference 2017	Année 1	Parcours	Cible finale	Source	Fréquence	Responsabilité	
<b>Composante 1. Agriculture familiale durable</b>									
<b>Effet escompté I.</b> L'émergence d'exploitations agricoles familiales durables permet aux producteurs ruraux (femmes, jeunes, réfugiés) de diversifier leurs productions, d'augmenter leurs rendements et leurs capacités d'adaptation aux chocs externes	7. Nombre de personnes / ménages déclarant adopter des technologies et des pratiques écologiquement viables et résilientes au climat (ventilées par type – ménages hôte, réfugiés)	0	21 000	70 000	112 000	Rapport de projet et études	Annuelle	URGP	• Conditions climatiques favorable
	8. Nombre de personnes / ménages déclarant une production excédentaire (cultures et bétail) dont les réfugiés	0	21 000	70 000	112 000	Rapports du Project	Annuelle	URGP	• Conditions phytosanitaires favorable
	9. Nombre / pourcentage de migrants déclarant une intégration positive avec les communautés d'accueil	0	20%	70%	90%	Project reports	Annuelle	URGP	• Les autorités locales ont facilité le soutien aux activités du projet
<b>Produit 1.1.</b> Les superficies des terres agricoles et pastorales sont restaurées à travers les fixations de dunes et les actions de CES/DRS sont augmentées	10. Superficie traitée en bassins versants (fixations de dunes, CES/DRS, couloirs pastoraux, terres traitées contre les plantes envahissantes)	A définir	600	1 400	3 000	Rapports d'activités du projet	Semestrielle	URGP	• Accès à la terre sécurisée avant le développement du terrain
	11. Nombre de cadres de consultation mis en place et fonctionnels pour la gestion communautaire des ressources comprenant (i) les familles d'accueil, les populations réfugiées, (ii) les femmes et (iii) les jeunes	0	5	10	10	Project reports	Annuelle	URGP	• Les autorités locales ont facilité le soutien aux activités du projet
<b>Produits 1.2.</b> L'accès aux points d'eau dans les zones pastorales est facilité	12. Nombre de points d'eau aménagés dans le cadre de l'hydraulique pastorale	0	5	15	30		Semestrielle	URGP	• Capacité de mettre en œuvre les recommandations découlant de l'observation du niveau des eaux souterraines
<b>Produits 1.3.</b> Les surfaces irriguées ont augmenté	13. Superficies de terres exploitées en petite irrigation	A définir	60	210	360		Semestrielle	URGP	

Résumé descriptif	Indicateurs objectivement vérifiables					Moyens de vérification			Suppositions
	Intitulé	Reference 2017	Année 1	Parcours	Cible finale	Source	Fréquence	Responsabilité	
<b>Produit 1.4.</b> Les usagers de l'eau agricole et pastorale utilisent et gèrent de manière concertée la ressource disponible	14. Nombre de personnes / HH signalant un meilleur accès à l'eau à des fins de production		2 000	80 000	120 000	Rapport du projet et d'évaluation	Annuelle	URGP	• Bonne réactivité des prestataires de service
<b>Produit 1.5.</b> Les productions agro-pastorales sont accrues	15. Nombre de producteurs formés aux pratiques et technologies de production durables et performantes (ventilé par productions végétales et animales)	0	2 000	15 000	20 000	Rapport du projet	Annuelle	URGP	• Prix des intrants de qualité abordables (semences, engrais, produits de santé animale)
	16. Nombre de producteurs ayant accès à des intrants de production améliorés et / ou à des ensembles technologiques (ventilés par productions végétales et animales)	0	2 000	15 000	20 000	Rapport du projet	Annuelle	URGP	

#### Composante 2. Accès aux marchés

<b>Effet escompté II.</b> Les producteurs valorisent mieux leurs surplus de production agro-sylvo-pastorale en les commercialisant sur des marchés qui approvisionnent les centres de consommation nationaux et marchés transfrontaliers	17. Nombre / pourcentage de personnes / ménages déclarant une amélioration de l'accès physique aux marchés, aux installations de traitement et de stockage	5%	5%	15%	30%	Rapport d'évaluation d'effets du projet	Annuelle	UGP	
<b>Produit 2.1.</b> Les centres de collectes et maison de paysans sont construits et sont viables	18. Nombre et types d'infrastructures intégrant les maisons de paysans construites et fonctionnelles	0		3	4	Rapport d'activité du projet	Semestrielle	URGP	
<b>Produit 2.2.</b> Les microentreprises sont financées	19. Nombre de MER financées	0	40	200	400	Rapport d'activité du projet	Semestrielle	URGP	
<b>Produit 2.3.</b> Un dispositif de réduction des entraves commerciales est fonctionnel le long du corridor Diffa-	20. Nombre de cadres de concertation locales mises en place et soutenues par les autorités gouvernementales le long du corridor	0	0	1	1	Rapport d'activité du projet	mi-parcours et fin	UGP	



Résumé descriptif	Indicateurs objectivement vérifiables					Moyens de vérification			Suppositions
	Intitulé	Reference 2017	Année 1	Parcours	Cible finale	Source	Fréquence	Responsabilité	
Zinder-Kano									

## Synthèse des données de l'analyse économique et financière

COUTS DU PROJET ET INDICATEURS DU CADRE LOGIQUE						
<b>COUTS TOTAUX DU PROJET</b> (en million Dollars EU)		<b>18.721</b>	Base costs	17.277	URGP	1
<b>Beneficiaires</b>	<b>140 000</b> personnes	<b>20 000</b> Menages	<b>800</b> groupes			850 entreprises
<b>Cout par beneficiaire</b>	<b>134</b> Dollar EU/personne		936 Dollar EU/menage	<b>Taux Adoption</b>	<b>75%</b>	
Composantes et couts (million \$ EU)			Effets et Indicateurs			
Renforcement de l'agriculture familiale Durable	10,326 M	Nbre personnes augmentant revenus	100% menages beneficiant augmentation revenus/biens 4 834			
Accès au marché	4,585M	Augmentation quantite et qualite des produits	Rendements & production entre <b>5 % and 30 %</b> augmentation			
Coordination, suivi-evaluation et gestion des savoirs	3,8 M	Creation environnement des affaires	Creation de 850 rural micro entreprises			

Rendements moyens en situation sans et avec projet.			
Cultures	Rendements moyens sans projet (Kg/ha)	Taux augmentation (Kg/ha)	Rendements moyens avec projet (Kg/ha)
Oignon	1800	30%	23400
Mil	385	25%	481.25
Sorgo	305	30%	396.50
Niébé	450	20%	562.50

INDICATEURS CLES DE RENTABILITE DES PRINCIPALES ACTIVITES			
Activité	TRI	VAN	Bénéfice /cout
Mil	21.20%	15 135	1.7
Sorgho	16.30%	7 206	1.3
Niébé	23.40%	37772	1.2
Oignon	62.80%	11 087 859	2.11
Caprin /groupement	43.70%	642 219	1.3

Résultats des tests de Sensibilité		
	TRIE	VAN en USD
Scénario de base	21.60 %	13 millions
Augmentation des bénéfices de 10%	23.60 %	16 millions
Diminution des bénéfices de 10%	19.50 %	10 millions
Augmentation des couts de 10%	19.60 %	12 millions
Diminution des couts de 10%	24.00 %	15 millions

## I. Contexte stratégique et justification

### A. Contexte national et développement rural

1. Dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions et mesures convenues entre le Niger et le FIDA dans le rapport d'évaluation à mi-parcours des résultats du COSOP 2013 – 2018, qui a été étendue jusqu'en 2021, le Gouvernement du Niger a sollicité le concours du FIDA pour le financement et l'extension du Programme de Développement de l'Agriculture Familiale (ProDAF) dans la région de Diffa. Le financement de cette extension est basé sur l'utilisation du reliquat de l'allocation budgétaire 2016-2018 du FIDA de 12,5 millions d'USD et d'une contribution de l'Agence Norvégienne de Coopération au Développement d'un montant de 32 millions de Couronnes Norvégiennes (soit environ 3,8 millions d'USD) au titre de la Facilité pour les réfugiés, les migrants, les déplacements forcés et la stabilité rurale (ci-après dénommée "FARMS"), destiné à soutenir les activités de développement des communautés d'accueil et des personnes déplacées dans la région de Diffa. Les autorités Nigériennes envisagent ainsi une transposition des acquis des projets antérieurs et ceux en cours dans la région de Diffa qui est contiguë à la zone actuelle de concentration des actions du FIDA.

2. **Situation sécuritaire.** La perception de l'insécurité est forte à Diffa du fait des actions du groupe terroriste BOKO HARAM dans la zone du bassin du Lac Tchad où se déroulent des opérations militaires. Cette situation exacerbe la pauvreté des populations affectées. Selon les statistiques gouvernementales, en octobre 2017, on note 252 305 personnes réfugiées et déplacées dans la région de Diffa dont 108 470 réfugiés nigériens, 129 015 personnes déplacées et 14 820 personnes retournées.

3. **Potentiel agricole.** La région de Diffa dispose d'importantes potentialités en matière de cultures irriguées et de décrue avec une superficie exploitable de 265 000 ha dont 69% dans le lit du lac Tchad, 28% le long de la Komadougou Yobé et 3% dans les cuvettes oasiennes de Maine Soroa et Goudoumaria. Le développement du sous-secteur de l'agriculture est limité au niveau des cultures sous pluie par la faiblesse de la pluviométrie couplée à la pauvreté des sols dunaires et la pression parasitaire. Au niveau des cultures irriguées les principales contraintes sont la faible capacité financière des exploitants pour développer les aménagements hydroagricoles, l'absence de crédit adapté, de système efficace d'approvisionnement en intrants et de commercialisation des produits agricoles.

4. **En matière de production animale, la région de Diffa** disposait en 2016 d'un cheptel estimé à plus de 3.750.000 têtes toutes espèces confondues correspondant à 1.637.000 UBT soit 9,90% du cheptel national. Les productions animales sont pratiquées par 95% de la population et contribuent pour près de 55% du Produit annuel Brut de la région, les plaçant au premier rang des recettes totales d'exportation des produits agro-sylvo-pastoraux. Cependant, le sous-secteur de l'élevage fait face à des contraintes liées au déficit fourrager chronique dans la région de Diffa (10 années sur 12 sont déficitaires), le mauvais maillage des points d'eau qui ne permet pas une exploitation rationnelle des pâturages qui sont de plus en plus colonisés par des espèces envahissantes non appréciées et la faible organisation des producteurs dans le domaine de la commercialisation des animaux et de leurs produits.

5. **Accès aux marchés.** Dans la région de Diffa, les transactions dans les marchés sont dominées par la commercialisation du bétail et du poivron et contrôlées par les Nigériens qui se positionnent en aval de ces filières comme principaux acheteurs mais également en amont, pour le cas du poivron comme principaux fournisseurs d'intrants en offrant des crédits de campagne. Cette situation a cependant été fortement perturbée par la situation sécuritaire née des attaques de "Boko Haram" avec pour conséquence la fermeture de la plupart des marchés ruraux et le développement de circuits commerciaux informels. En conséquence, la grande proportion des marges commerciales est encaissée par les commerçants et leurs intermédiaires tandis que les producteurs bradent environ 70% de la production au moment de la récolte quand les prix sont les plus bas. De manière générale, la

commercialisation des produits agro-pastoraux est aussi influencée par la fluctuation du cours de la Naira (devise du Nigéria) par rapport au Franc CFA et l'insuffisance ou la mauvaise qualité des pistes de désenclavement des bassins de production vers les marchés.

6. **Situation des femmes et des jeunes.** Au Niger en général et dans la région de Diffa en particulier, les difficultés d'accès aux facteurs de production dont le foncier, le financement et l'appui conseil technico-économique poussent les femmes à moins s'investir dans la production et à se positionner dans les segments de la transformation artisanale des produits agricoles notamment à travers la petite restauration, la presse d'huiles, les produits laitiers et la production de farines et de produits divers. Dans la phase de production, la participation des femmes est observée en période de récolte, notamment du niébé en culture pluviale et du poivron en culture irriguée. Ces dernières années, on constate un fort engouement des femmes pour les cultures maraichères irriguées dans les cuvettes oasiennes. L'interdiction de la circulation en moto du fait de l'insécurité, a fortement affecté l'emploi des jeunes hommes qui exerçaient auparavant cette activité pour le transport motorisé des personnes et des biens. L'agriculture, notamment le maraichage pourrait constituer actuellement une opportunité pour leur réinsertion.

## B. Justification

7. La région de Diffa renferme d'importantes ressources en eau souterraine qui sont valorisables à travers plusieurs activités de production agro-sylvo-pastorales et halieutiques à condition d'agir de manière optimale sur les autres facteurs limitant la production et la commercialisation des produits agricoles. Le Plan de Développement Régional de Diffa (2016-2020) insiste sur i) la préservation, l'augmentation et la diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques et ii) le renforcement de la résilience des communautés face aux changements climatiques, aux crises et aux catastrophes naturelles.

8. Les orientations des politiques nationales à l'horizon 2020<sup>4</sup> mentionnent une ambition de multiplier par trois la contribution des cultures irriguées au bilan céréaliier national. Cette orientation stratégique concerne également la Région de Diffa en améliorant l'offre en facteurs de production (ouvrages de captage d'eau, moyens d'exhaure), en services de conseils agricoles technico-économiques, et en création des conditions de stockage, de transformation et d'accès au marché pour les produits issus des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques.

9. La volonté d'appuyer les jeunes et les femmes à travers le développement de l'agriculture comme première source d'emploi rural, l'amélioration des conditions de résilience des populations à travers un appui à toutes les filières en amont et en aval de la production, ainsi que l'appui aux ménages fragilisés par la crise sécuritaire pour un relèvement rapide, sont les motivations de formulation du présent projet. Il traduit la volonté et l'engagement des autorités à résoudre les différents facteurs de pauvreté qui prédisposent les populations rurales aux affres de l'insécurité alimentaire.

10. Concernant les populations réfugiées, suite à la crise sécuritaire, le Gouvernement est soucieux de mettre en place des mécanismes visant à soutenir les communautés locales à accueillir les personnes déplacées grâce au développement d'activités agropastorales effectives et durables, à assurer l'intégration sociale et économique des personnes déplacées dans les zones d'accueil et à préparer leur retour dans leur pays et villages, une fois les menaces sécuritaires maîtrisées. Cette vision est soutenue par les constats des partenaires intervenant sur le terrain qui indiquent qu'après des années d'assistance humanitaire, les besoins actuels des groupes cibles vont davantage vers des demandes d'appui pour des projets économiques permettant leur prise en charge et assurant leur intégration dans la dignité. Cette demande s'inscrit dans le champ d'intervention du FIDA basé sur la promotion de l'agriculture familiale pour éradiquer la pauvreté et la faim des zones rurales.

---

<sup>4</sup> i) La Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI-Niger 2035); ii) le Plan de Développement Économique et Social 2017-2021; iii) le Plan d'action 2016-2020 de l'i3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens » et iv) la stratégie de petite irrigation au Niger (SPIN).

## II. Description du ProDAF - Diffa

### A. Zone d'intervention et groupe cible du ProDAF - Diffa

11. Quatre critères ont été considérés pour sélectionner les sites d'intervention: (i) les conditions sécuritaires (sujet à variation); (ii) la géo-concentration des activités dans une logique de pôle de développement économique<sup>5</sup> (PDE); (iii) les partenariats et synergies potentiels avec les autres intervenants; (iv) la présence des différentes catégories de cibles prises en compte par une approche holistique. La porte d'entrée administrative est la commune.

12. Le ProDAF Diffa envisage de porter ses interventions dans la zone des cuvettes oasiennes, les parties ouest et centre de la vallée de la Komadougou, la zone agropastorale centre et la partie pastorale nord-ouest de la région. Cette zone correspond aux communes de Goudoumaria, Mainé Soroa, Chétimari, Diffa, Gueskérou, Foulatari et N'Guel Beyli dans leur intégralité et la partie sud de la commune de N'gourti joignant les communes de Gueskérou et de N'guel Beyli.

13. Les réalisations se concentreront autour des cinq pôles de développement économique (PDE) de Goudoumaria (incluant Boudti), Mainé Soroa, N'Guel Beyli/Foulatari, Chétimari, et Diffa (incluant Gueskérou). Le PDE de N'Guel Beyli sera concentré sur les activités et produits pastoraux, tandis que les autres PDE seront concentrés sur les activités et produits issus de l'agriculture irriguée et pluviale et de l'élevage sédentaire<sup>6</sup>.

14. Au plan thématique, le programme ciblera les activités de production agropastorales et les métiers connexes en aval et en amont des filières retenues.

15. **Ciblage des bénéficiaires.** Dans les PDE d'intervention, le ciblage des bénéficiaires se fera sur deux niveaux: (i) un ciblage socioéconomique des ménages vulnérables, qu'ils soient locaux ou réfugiés; et (ii) un ciblage démographique des femmes et des jeunes. Plus particulièrement, le ProDAF Diffa ciblera 20 000 ménages, donc environ 140 000 personnes, représentant environ 16% de la population de la région de Diffa dont 30% de réfugiés. En outre, au moins 30% des bénéficiaires seront des femmes et 30% des jeunes, comme défini par la Stratégie de Développement Équitable et d'Autonomisation des Femmes et des Jeunes (SDEA/FJ) du ProDAF. Les ménages ciblés pourront avoir bénéficié ou non de programme d'urgence ou de redressement au préalable.

### B. Objectifs de développement et indicateurs d'impact

16. L'objectif global du Programme est adapté de celui du ProDAF des régions de Tahoua, Maradi et Zinder, dont il constitue une extension. Il vise à contribuer à assurer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les capacités de résilience des ménages ruraux de la Région de Diffa.

17. L'objectif de développement est d'augmenter durablement les revenus des exploitations agricoles familiales, leur adaptation au changement climatique, leur accès aux marchés et d'assurer l'insertion socio-économique des populations réfugiées, déplacées dans les communautés d'accueil.

18. Le ProDAF Diffa interviendra autour des actions clés suivantes dans les 5 PDE retenus:

(i) *le développement d'un marché de demi-gros* (produits maraîchers-poivrons, bétail, céréales) *et des centres de collectes associés aux maisons des paysans*, visant à réduire les coûts de transactions à l'intérieur de corridors commerciaux Niger-Nigéria contournant les Etats de Borno et de Yobe (via Zinder), ainsi qu'une valorisation de marchés réhabilités par d'autres PTF dans ces PDE;

(ii) *l'aménagement en petite irrigation des zones intermédiaires proches de la Route Nationale N°1* ayant des potentialités d'irrigation (zone relais avec les zones irriguées sud) et les cuvettes oasiennes à grosse capacité de production ayant des débouchés rémunérateurs, par le biais de

---

<sup>5</sup> Se référer au document de capitalisation de l'approche PDE préparée par le ProDAF.

<sup>6</sup> L'extension sur d'autres PDE (N'guigmi, Bosso) pourra être considérée dans une autre phase selon l'évolution des conditions sécuritaires.

négociations sur l'utilisation du foncier entre les chefs traditionnels (dépositaires du foncier communautaire), les Associations d'Usagers de l'Eau (AUE) émergentes qui établiront des chartes d'utilisation des investissements en petite irrigation et les communes;

(iii) *l'augmentation de la productivité des cultures pluviales et irriguées* dans les zones approvisionnant les marchés de demi-gros avec introduction de cultures fourragères dans les assolements pour répondre aux forts besoins fourragers;

(iv) *la protection des cuvettes d'intervention par la fixation des dunes alentours*, et des infrastructures économiques réalisés;

(v) *l'amélioration des parcours et des points d'eau pastoraux* des zones nord du PDE pastoral, tout en assurant que subsiste une zone tampon entre zones pastorales et agricoles afin de retarder la transhumance des troupeaux vers le sud / sud-est de la région;

(vi) *l'intégration socio-économique des groupes de réfugiés* à travers leur ciblage et leur participation à toutes les activités du Programme aux côtés des autres bénéficiaires, évitant des effets de stigmatisation liée à la perception d'une différence de traitement.

19. Les principaux indicateurs d'impact du ProDAF-Diffa sont:

- La prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de cinq ans passe de 49,5% à 40%;
- La sécurité alimentaire et nutritionnelle d'au moins 50% des ménages ciblés est améliorée (réduction de la durée de la période de soudure d'au moins un mois, diversité alimentaire);
- Les moyens de subsistance des ménages de réfugiés ont été améliorés d'au moins 50%.

### **C. Effets et Composantes**

20. Le ProDAF-Diffa est organisé selon l'architecture du ProDAF en deux composantes et reprend certaines activités structurantes (AS) concernées pour lesquelles le contenu a été adapté au contexte de la région de Diffa. Les activités structurantes qui n'ont pas été reprises pour le ProDAF Diffa pour des raisons de manque de pertinence ou de possibilité de mise en œuvre sont: AS2: ouvrage de mobilisation des eaux et AS10: réhabilitation de pistes rurales. En outre, dans une logique de simplification, les activités d'ingénierie sociale ont été regroupées avec les investissements structurants auxquels cette ingénierie sociale se rapporte (AS7 pour l'accompagnement des AUE et de l'accès au foncier avec le développement de la petite irrigation AS3, AS 11 pour la gestion durable des infrastructures commerciales AS9).

#### **Effets escomptés**

21. Les effets du projet sont liés à la diversification des sources de revenus des ménages, notamment: a) la diversification des productions (vivrier et élevage) suite aux actions de protection et d'aménagement des bassins de production rendant disponibles des moyens de production et renforçant les capacités des producteurs à augmenter leurs rendements (entre 5% et 30%) et leurs capacités d'adaptation aux chocs externes, en particulier climatiques; b) des opportunités offertes par la création de 850 microentreprises rurales et, c) la valorisation des surplus de production agro-sylvo-pastorale grâce à une meilleure commercialisation sur des marchés qui approvisionnent les centres de consommation nationaux et les marchés transfrontaliers.

22. En résumé, deux principaux effets sont attendus du Programme:

i) L'émergence d'exploitations agricoles familiales durables permet à 20 000 ménages ruraux, dont 30% de réfugiés, et 30% de femmes et 30% de jeunes inclus, de diversifier leurs productions (cultures et élevage), d'augmenter leurs rendements (30%) et leurs capacités d'adaptation aux chocs externes, notamment climatiques.

ii) 30% des 20 000 producteurs ruraux, dont 30% de réfugiés, et 30% de femmes et 30% de jeunes inclus valorisent mieux leurs surplus de production agro-sylvo-pastorale grâce à une

meilleure commercialisation sur des marchés qui approvisionnent les centres de consommation nationaux et les marchés transfrontaliers.

23. Sur la base des expériences antérieures du ProDAF et de celles des partenaires principaux sur le terrain, à l'instar du PAM, les mécanismes suivant permettent d'atteindre les résultats escomptés:

- **Le partenariat avec le PAM** dans la sécurisation et la protection des espaces de production qui combine et valorise un savoir-faire et les avantages comparatifs de chaque structure tout en permettant de toucher un nombre plus élevé des populations bénéficiaires.
- **Le ciblage spécifique des populations** des réfugiés, déplacés, retournés et populations d'accueil impliquant les acteurs communaux et l'expertise de UNHCR dans la région.
- **L'approche Champ-Ecole Paysan** développée par la FAO est utilisée dans les AS 4 et AS 5 du ProDAF et du ProDAF-Diffa comme support à l'apprentissage et à la diffusion des innovations techniques.
- Au niveau technique, **la mise en œuvre du projet combine l'approche d'ingénierie sociale** (soft) qui soutient les réalisations physiques (hard) permettant une appropriation par les bénéficiaires et garantissant la durabilité des investissements.
- **La planification intégrée des actions** permettant la combinaison logique et progressive des investissements sur les infrastructures d'accès à l'eau, la mise en valeur des surfaces agricoles et les appuis techniques à la production.
- **L'approche pôle de développement économique** permettant une planification des investissements dans le but de concentrer les intervention autour d'un pôle économique qui lie un bassin de production agricole au marché tout en évitant le saupoudrage pour plus d'impact.

## Composantes

### Composante 1: Renforcement de l'agriculture familiale durable

#### Sous-Composante 1.1. - Aménagements structurants et productifs résilient aux risques climatiques

##### Aménagement de sous-bassins versants<sup>7</sup> (3 000 ha) et Promotion du sous-secteur de l'hydraulique pastorale (AS 1 et AS 2 du ProDAF)

24. **Ouvrages de CES / DRS et fixation des dunes.** Ces activités consisteront à (i) fixer 1 100 ha de dunes autour des périmètres de cuvettes devant être mises en valeur pour la petite irrigation comprenant le faucardage de 550 ha et (ii) renforcer 400 ha de conservation des eaux et des sols (CES) et de défense et restauration des sols (DRS). Le programme devra également assurer la protection des exploitations aménagées par la mise en place de haies vives par des espèces à haute valeur économique ou nutritionnelle (arbres fruitiers, *Acacia senegalis*, Henné, Moringa, etc.). Des bandes pare-feu seront aménagées pour limiter les pertes de pâturage occasionnées par les feux de brousses. Ces activités seront mises en œuvre avec les partenaires du ProDAF sur la base d'un inventaire cartographié des sites dès le démarrage.

25. **Réhabilitation de couloirs pastoraux.** Les zones ciblées par le programme sont des lieux de transhumance du bétail, avec des « couloirs de passage pastoraux » correspondant aux itinéraires de transhumance qui ne sont cependant pas bien délimités. Le Programme interviendra par la délimitation et le balisage de 1 500 ha (soit 200 km linéaire) de couloirs de passage. Le Programme appuiera l'opérationnalisation du Schéma Directeur Régional et des Commissions foncières aux

---

<sup>7</sup> Le bassin versant, dans le contexte du ProDAF, englobe les bassins de production et les zones impactant sur la gestion des ressources naturelles dont l'eau et l'érosion éolienne.

niveaux départemental, communal et local pour l'application du Code Rural afin de faciliter le choix et la délimitation des lieux de passage concernés.

26. **Points d'eau pastoraux.** Le diagnostic a révélé une insuffisance et une mauvaise répartition des points d'eau à usage pastoral. Le programme réalisera un inventaire de ces points d'eau dans la zone d'intervention afin d'actualiser la base de données existante auprès de la DRH<sup>8</sup>. À partir de la superposition des points d'eau existants dans la région et de la zone de pâturage non exploitée pour manque de points d'eau, le Programme proposera de réhabiliter dix points d'eau pastoraux et d'en développer sept dans des zones critiques du PDE pastoral. Le programme tiendra compte de la complémentarité avec d'autres partenaires techniques et financiers intervenant dans l'hydraulique pastorale dans la zone.

### **Aménagement des bassins de production en cultures irriguées (360 ha) (AS 3 du ProDAF)**

27. **Petite irrigation des cuvettes oasiennes.** Les activités de petite irrigation se concentreront dans les quatre PDE concernés avec la constitution de blocs irrigables sur lesquels les bénéficiaires, organisés en AUE, seront appuyés pour investir en petite irrigation avec des kits appropriés. Deux volets d'activités seront menés à savoir: (i) Ciblage et organisation des producteurs intégrant tous les groupes sociaux et facilitant l'accès à la terre (ingénierie sociale des AUE - voir paragraphes suivants) et (ii) Diffusion de kits d'irrigation par grappe de producteurs (ouvrage de captage, moyens d'exhaure, réseau de distribution y compris la clôture) en adaptant les technologies aux sites retenus (ingénierie civile). Un diagnostic déterminera la géolocalisation des cuvettes oasiennes et des zones interdunaires potentiellement aménageables. L'aménagement des cuvettes oasiennes consistera à fixer les dunes qui entourent la cuvette (AS1), à clôturer la partie réservée aux activités agricoles, à foncer des points d'eau pour la mise en valeur de parcelles de 0,5 ha par exploitant. Par une ingénierie sociale adaptée, les modalités d'exploitation et de règlement des conflits seront définies au sein d'une association des usagers de l'eau dont le programme appuiera la mise en place au niveau de chaque cuvette aménagée. Le programme fournira des kits d'irrigation pour la mise en valeur d'un total de 300 ha dont 50 ha dans les cuvettes et cinq périmètres estimés à 50 ha chacun dans les zones interdunaires, en se limitant aux sites où la profondeur de la nappe est inférieure à 7 mètres.

28. Au niveau des aménagements hydro-agricoles existants, le programme procédera à la réhabilitation de deux périmètres développés par l'ONAHA<sup>9</sup> le long de la Komadougou et qui sont actuellement dans un état avancé de vétusté et de dégradation. Ces deux périmètres totalisent 57 ha exploités par environ 200 irrigants. La réhabilitation portera sur les canaux d'irrigation, drains, station de pompage et appareillages hydromécaniques.

29. **Réinstallation.** Les bénéficiaires de l'AS3 seront constitués à 30% par des agriculteurs déplacés. Ces producteurs seront appuyés en kits de réinstallation, du même type que ceux proposés aux producteurs locaux. Ce volet réinstallation sera mis en œuvre par une ONG intervenant dans les camps / sites de réfugiés et dans les bassins de productions. Ce positionnement permettra de faciliter l'identification de plusieurs producteurs issus d'une même zone géographique, qui pourront aller se réinstaller ensemble, favorisant ainsi leur sécurité mutuelle et une dynamique économique.

30. **La gestion de l'eau agricole** s'appuiera sur l'expérience du ProDAF de mise en place et d'accompagnement des AUE autour des ouvrages financés dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder. Le support technique et l'intervention par étape sont détaillés dans le manuel de Mise en œuvre comme suit: (i) caractérisation spécifique à chaque site, (ii) sensibilisation des usagers sur les résultats de la caractérisation, (iii) concertation entre usagers, (iv) animation et accompagnement des usagers à s'organiser en association.

31. Le processus d'ingénierie sociale vise la mise en place et l'accompagnement de 5 AUE (une par sous-bassin versant qui inclut le bassin de production alimentant un PDE), qui assureront: (i) le suivi des ressources hydriques; (ii) la gestion de la problématique-clé liée à l'eau à l'échelle du sous-bassin

---

<sup>8</sup> Direction Régionale de l'Hydraulique.

<sup>9</sup> Office National des Aménagements Hydroagricoles.



versant. Chaque AUE chapeaute trois types de structures: (i) les comités de gestion (COGES) de plusieurs sites de concentration des usagers de l'eau aux problématiques communes; (ii) les COGES de petits et moyens ouvrages de mobilisation des eaux (seuils) qui influent sur les ressources hydriques des sites de concentration; et (iii) les COGES des terres récupérées qui se trouvent dans un rayon maximal de 5 km et dont la récupération a eu un impact sur les ressources hydriques des sites de concentration.

32. Sur la base de l'expérience positive de collaboration avec les Chambres Régionales d'Agriculture (CRA) bénéficiant d'un appui du Réseau des Chambres d'agriculture (RECA), le ProDAF Diffa établira une convention de collaboration trisannuelle avec la CRA Diffa qui comportera une section de base arrière et d'appui méthodologique du RECA.

33. **Accès au foncier.** Concernant le foncier, bien que le Niger ait adopté un cadre ambitieux concernant le droit foncier à travers un réseau de commissions foncières (COFO), qui en cascade du niveau national au niveau local facilitent l'obtention et la garantie de droits fonciers pour les utilisateurs, le manque de moyens humains et logistique limitent l'existence même du dispositif à tous les niveaux. En général, les conditions traditionnelles d'accès aux ressources foncières rurales dans la région de Diffa (comme dans le reste du pays) sont complexes en raison de la coexistence de règles juridiques ayant plusieurs sources, notamment le droit coutumier, le droit islamique, les lois et les règlements de l'État depuis l'indépendance. Pour harmoniser les règles et les rendre plus transparentes, le Gouvernement s'est engagé depuis 1993 dans la création des instances chargées de la gestion du foncier rural. Dans la Région de Diffa, les instances mise en place sont: i) le Secrétariat Permanent Régional (SP/R), ii) les Commissions foncières départementales (COFODEP), iii) les Commission foncières communales (COFOCOM) et, iv) les Commissions foncières de base (COFOB) au niveau des villages. Le processus de structuration de ces instances reste inachevé car tous les villages ne disposent pas de COFOB. Par ailleurs, le départ de plusieurs chefs de services techniques, principaux animateurs des instances départementales et communales a porté un coup sérieux à ce dispositif pourtant essentiel pour la prévention et la gestion des conflits liés au foncier rural, à un moment où l'accès aux ressources partagées constitue un enjeu majeur. Les structures du code rurales seront donc sollicitées pour la clarification préalable du statut foncier des espaces (sites maraichers, parcours pastoraux, points d'eau pastoraux, fixation de dune, etc) qui seront aménagés à travers le financement du ProDAF Diffa.

34. Les activités vont consister à assurer le fonctionnement des COFO dans les zones d'intervention du ProDAF Diffa afin qu'elles puissent jouer leur rôle et garantir la sécurité foncière aux bénéficiaires des investissements du ProDAF Diffa. Trois activités ont été identifiées:

- Vulgarisation des textes du Code rural;
- Appui à la définition du statut foncier des zones d'intervention, leur sécurisation et la sensibilisation sur la valeur légale des actes fonciers et des titres fonciers; Cet appui est apporté sur une longue durée à travers la facilitation d'échanges à l'échelle locale entre les représentants de réfugiés, des femmes, des jeunes et les chefs locaux et l'administration locale; il se matérialise en fin du processus d'échange et de co-construction de l'accord par l'enregistrement d'accords fonciers;
- Appui en matériel des COFOB (niveau de base), COFOCOM (niveau communal), COFODEP niveau départemental), Service régional Code rural.

35. **Mise en œuvre.** A l'instar des autres régions du ProDAF, une convention trisannuelle évaluée annuellement sur les résultats sera passée avec le Code Rural qui sera responsable de la mise en œuvre des activités. Toutefois l'expérience du ProDAF montre l'importance de la présence du délégué régional du Code Rural dans la mise en œuvre des activités au niveau des communautés. Avant de signer la convention de collaboration, un délégué régional devra avoir pris fonction à Diffa.

## **Sous-Composante 1.2. – Renforcement des capacités technico-économiques des exploitations familiales**

### **Amélioration des capacités techniques agricoles (AS4 et AS5 du ProDAF, allégés)**

36. Cette activité structurante vise à ce que les exploitations agricoles familiales puissent diversifier leurs productions et augmenter les rendements de leurs productions de 30%. Cette amélioration table sur une croissance annuelle de 5% qui se veut prudente tout en étant alignée sur l'initiative du HC3N (+50% en 10 ans) et la croissance tendancielle projetée par la FAO sur les huit prochaines années (de +17% soit 2% l'an)<sup>10</sup>.

37. Cette activité se décline en six sous-volets: (i) Ciblage et organisation des producteurs intégrant tous les groupes sociaux et facilitation de l'accès au foncier par une ingénierie sociale adaptée; (ii) Diffusion de kits d'intrants (semences, engrais) et d'équipement agricoles (charrettes, matériels aratoires); (iii) Mise-en-place d'un dispositif de multiplication des semences en milieu paysan pour assurer une disponibilité durable en semences améliorées; (iv) Mise-en-place et animation d'un dispositif d'appui-conseil pour la diffusion de technologies adaptées au changement climatique (agriculture de conservation, régénération naturelle assistée (RNA), cultures à double usage, semences adaptées, fertilisation au compost, gestion des parasites, transformation des produits agricoles) et l'approche Champ Ecole Paysan (CEP) sera retenue; (v) Mise-en-place et animation d'un dispositif d'appui-conseil pour diffuser diverses technologies (gestion rationnelle de l'eau, semences adaptées, fertilisation au compost, gestion des parasites, transformation des produits agricoles) et l'approche Champ Ecole Paysan Maraicher (CEPM) sera retenue; (vi) Mise-en-place de sites pilotes de production de cultures fourragères en cultures irriguées.

38. Les principaux acteurs intervenant dans le domaine de l'appui conseil au secteur rural sont ci-dessous présentés:

39. **Les Services Techniques du Secteur Rural.** Les services de l'Etat sont chargés de mettre en œuvre les politiques et stratégies nationales en matière de développement Rural. Ces services ont cependant besoin de soutien pour disposer des ressources humaines et logistiques nécessaires. Dans le cadre du ProDAF Diffa, les services techniques assureront la supervision et l'assurance qualité des activités conduites en partenariat avec les ONG, la CRA et les autres partenaires.

40. **L'Institut National de la Recherche Agronomique (INRAN).** L'INRAN est un Etablissement Public à caractère Administratif (EPA) qui dispose d'une station de recherche à Maradi et de trois Centres Régionaux de Recherche Agronomique (CERRA) à Kollo, Tahoua et Diffa. Concernant les ressources humaines, le CERRA de Diffa est certainement le moins bien loti, certaines activités étant pilotées à partir de Maradi. L'INRAN sera sollicité par le ProDAF Diffa dans la fourniture des semences améliorées de base ainsi que l'animation des formations spécifiques à certaines technologies développées par la recherche.

41. **L'Université de Diffa.** Créée en 2014, l'université de diffa a démarré avec un Institut Supérieur en Environnement et Écologie (IS2E) et une Faculté des Sciences Agronomiques (FSA). Elle dispose d'un laboratoire dédié à l'agro-écologie et à l'élevage. Elle est déjà active sur le terrain aux cotés de certains partenaires de développement. L'Université sera associée à certaines études d'impacts ou de caractérisations des dynamiques agro-écologiques ou socio-économiques à travers les stages d'étudiants.

42. **La Chambre Régionale d'Agriculture (CRA).** La CRA de Diffa a publié plusieurs notes techniques, notamment sur la filière du poivron, la riziculture, la culture du bourgou (*Echinochloa stagnina*). La CRA est un partenaire potentiel dans la mise en place et l'animation des associations des usagers de l'eau et le conseil en gestion des producteurs maraichers.

43. **Les Organisations Non Gouvernementales et Associations de Développement (ONG/AD).** Les ONG et AD présentes à Diffa sont actives du fait de la sollicitation des ONG et organismes humanitaires internationaux. Les plus actives sont KARKARA et AREN qui sont des partenaires potentiels dans la conduite des actions d'ingénierie sociale d'une part dans la protection et l'aménagement des cuvettes et d'autre part dans la gestion des points d'eau et parcours pastoraux.

## **Amélioration de l'élevage pastoral et sédentaire (AS 6 du ProDAF)**

---

<sup>10</sup> voir DCP ProDAF.

44. Cette activité permettra d'améliorer la productivité du cheptel dans la région tout en réduisant les conflits sur l'utilisation des ressources naturelles afin d'améliorer le revenu des éleveurs en particulier des femmes et des jeunes.

45. La mise en œuvre des activités d'élevage du ProDAF-Diffa, tiendra compte d'une problématique différenciée selon l'orientation pastorale ou agropastorale du PDE. Ceci passera par les actions suivantes: (i) aménagements pastoraux au niveau de l'hydraulique pastorale dans le nord pour améliorer l'accessibilité des points d'eau aux pasteurs et réduire les descentes précoces des troupeaux vers le sud (Aménagement de sous bassins versants et Promotion du sous-secteur de l'hydraulique pastorale); (ii) promotion du petit élevage dans la zone agropastorale par des actions de recapitalisation en animaux (caprins et ânesses pour les femmes) des ménages vulnérables (autochtones, réfugiés et déplacés); (iii) amélioration du disponible fourrager à l'intérieur des cuvettes restaurées par l'ensemencement d'espèces fourragères adaptées au milieu et la valorisation du pâturage grossier et des sous-produits agricoles; (iv) renforcement du dispositif d'encadrement et de couverture sanitaire du cheptel par la promotion des Services Vétérinaires Privés de Proximité (SVPP) et des dispositifs d'innovations en petit élevage (DIPE) à l'image des autres régions du ProDAF. En cas d'absence de service de base en santé animale en zone pastorale, des cases de santé vétérinaires (CSV) seront installées.

46. Ces CSV seront réalisées au niveau du PDE pastoral dans les zones non pourvues de dispositif de santé animale que ce soit par des services vétérinaires privés de proximité, ou par des cellules d'intervention de base du Ministère en charge de l'élevage. Les CSV auront contribué à étoffer le dispositif de santé animale en apportant des services de santé animale aux éleveurs. Pour rendre l'action durable, des jeunes (enfants de pasteurs issus de l'école d'auxiliaires d'élevage de Maradi) seront prioritairement appuyés pour gérer les cases de santé vétérinaire sous la supervision et l'encadrement des services communaux ou départementaux de l'élevage. Le dispositif d'approvisionnement prendra en compte la disponibilité des produits pour les éleveurs et la rentabilité pour les jeunes gérant les cases de santé vétérinaires. Puisque ce dispositif existe déjà dans d'autres communes du Pays, les leçons tirées de la mise en œuvre de l'opération dans la région de Diffa et dans d'autres régions du Niger seront capitalisées.

47. L'appui conseil sera organisé autour de 40 DIPE sur des thématiques suivantes: (i) valorisation de produits laitiers (fromage), (ii) amélioration de l'alimentation des animaux (en tenant compte de l'exploitation raisonnée des plantations de plantes fourragères effectuées dans l'AS1 aménagement de sous-bassins versant), (iii) amélioration de la santé animale.

48. **Kits petit élevage.** Les groupes vulnérables seront appuyés en kits élevage, différenciés sur la base des caractéristiques du ménage. Seront notamment prévus: (i) des kits petit élevage pour les femmes très vulnérables (différenciées sur la base du mode de vie du ménage – pastoral ou sédentaire); (ii) des kits de reconstitution du cheptel pour les hommes pasteurs réfugiés / déplacés / retournés très vulnérables, ayant perdu la totalité ou une partie essentielle de leur cheptel; (iii) un kit ânesse pour alléger les tâches de collecte de bois et d'eau des femmes. Cette activité sera mise en œuvre par des opérateurs spécialisés tels des organisations de producteurs et des ONG locales ancrées dans la région. Les bénéficiaires contribueront en nature (étable, fourrages, soins) dans une proportion équivalente au montant du kit distribué.

### **Sous-Composante 1.3. - Résilience des populations vulnérables (AS8 du ProDAF)**

49. Cette sous-composante comprend deux aspects: (i) les activités préparatoires aux actions impliquant les réfugiés; et (ii) le leadership féminin et la sécurité nutritionnelle.

50. **Activités préparatoires aux actions impliquant les réfugiés.** Dès la première année, le programme conduira: a) des études spécifiques qui porteront notamment sur le fonctionnement de l'agriculture familiale avec l'arrivée des réfugiés / déplacés / retournés tenant compte de la pression sur les facteurs de production (eau, foncier); b) des campagnes d'information-sensibilisation; et c) la préparation et la mise en œuvre des plans de développement communaux impliquant les réfugiés. Ces activités de préparation permettront d'affiner la stratégie afin de s'assurer que 30% des bénéficiaires

des activités structurantes du ProDAF-Diffa, soit issu des populations réfugiées. Des activités complémentaires d'appui à la citoyenneté sont incluses pour garantir que les nouveaux arrivants aient une bonne compréhension des règles et fonctionnements locaux, contribuant ainsi à une insertion sociale plus harmonieuse.

51. **Leadership féminin et sécurité nutritionnelle.** Le paquet d'activités « Leadership féminin et sécurité nutritionnelle » - partie intégrante de la collaboration active entre la FAO, le PAM et le FIDA - sera mis en œuvre au bénéfice des femmes, jeunes et adultes, locales (60%) et réfugiées/déplacées/retournées (40%). La participation aux activités se fera sur une base volontaire; les participantes très vulnérables pourront bénéficier également de l'octroi de kits d'élevage (AS6). Le paquet de cette activité structurante, inspiré de celui qui est actuellement mis en œuvre dans le cadre du ProDAF dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder, comprendra les activités suivantes: (i) création/redynamisation d'environ 300 groupements d'épargne-crédit « Mata Masu Dubara » (MMD); (ii) formation des femmes en transformation des produits agropastoraux et promotion d'AGR individuelles ou collectives; (iii) alphabétisation d'environ 1 500 femmes, membres des bureaux des groupements MMD; (iv) sensibilisation sur la nutrition et les pratiques familiales nutritionnelles essentielles par environ 300 relais communautaires. Cette activité sera mise en œuvre par un opérateur spécialisé, de préférence local, spécialisé dans les questions de leadership féminin et d'autonomisation économique des femmes.

52. Ces activités seront mises en œuvre par un opérateur spécialisé dans les questions de nutrition, de préférence local pour assurer un appui continu et un suivi adéquat.

## **Composante 2: Accès aux marchés**

### **Sous-composante 2.1. - Aménagement structurants d'accès durable aux marchés**

53. Cette sous-composante est composée de deux aspects dont la complémentarité est l'une des caractéristiques de l'approche ProDAF: la construction d'infrastructures économiques (ingénierie civile) et l'émergence de dispositifs durables de gestion de ces infrastructures (ingénierie sociale). Ces deux aspects seront mis en œuvre selon un phasage précis permettant de tirer mutuellement profit de leurs activités respectives et des synergies recherchées. Un schéma décrivant ces interactions est détaillé dans le manuel d'Opérations.

### **Construction d'infrastructures économiques (AS 9 du ProDAF)**

54. Le Programme procédera à la réhabilitation des infrastructures économiques – un marché de demi-gros ou 4 centre de collecte associées aux maisons du paysan afin d'améliorer les flux commerciaux autour des marchés existants au sein des cinq PDE et répartis comme suit:

(i) PDE de Diffa (commune de Diffa) le marché de Diffa pour les produits céréaliers, les produits maraichers (dont le poivron) et les produits d'élevage;

(ii) PDE de Chétimari (commune de Chétimari), le marché de Gagamari pour les produits céréaliers, les produits maraichers (dont le poivron), les produits d'élevage et le marché de N'Guelkolo pour les produits céréaliers et le bétail;

(iii) PDE de Maïné-Soroa (commune de Maïné-Soroa), le marché de Chéri pour les produits céréaliers, les produits maraichers et les produits d'élevage et le marché de Malamboulamary pour les produits céréaliers, les produits maraichers et les produits d'élevage;

(iv) PDE de Goudoumaria (commune de Goudoumaria), le marché de Boudti pour les produits d'élevage, le marché de Goudoumaria et le marché de Karagou pour les produits céréaliers, les produits maraichers et les produits d'élevage;

(v) Nguel Beyli (commune de Nguel Beyli et Foulatari), le marché de Gouderam, le marché de Zormodol et le marché de Foulatari pour les produits d'élevage.

**Tableau 1:** Déploiement des infrastructures économiques envisagées (à valider lors de la phase d'identification/programmation au sein de chaque PDE)

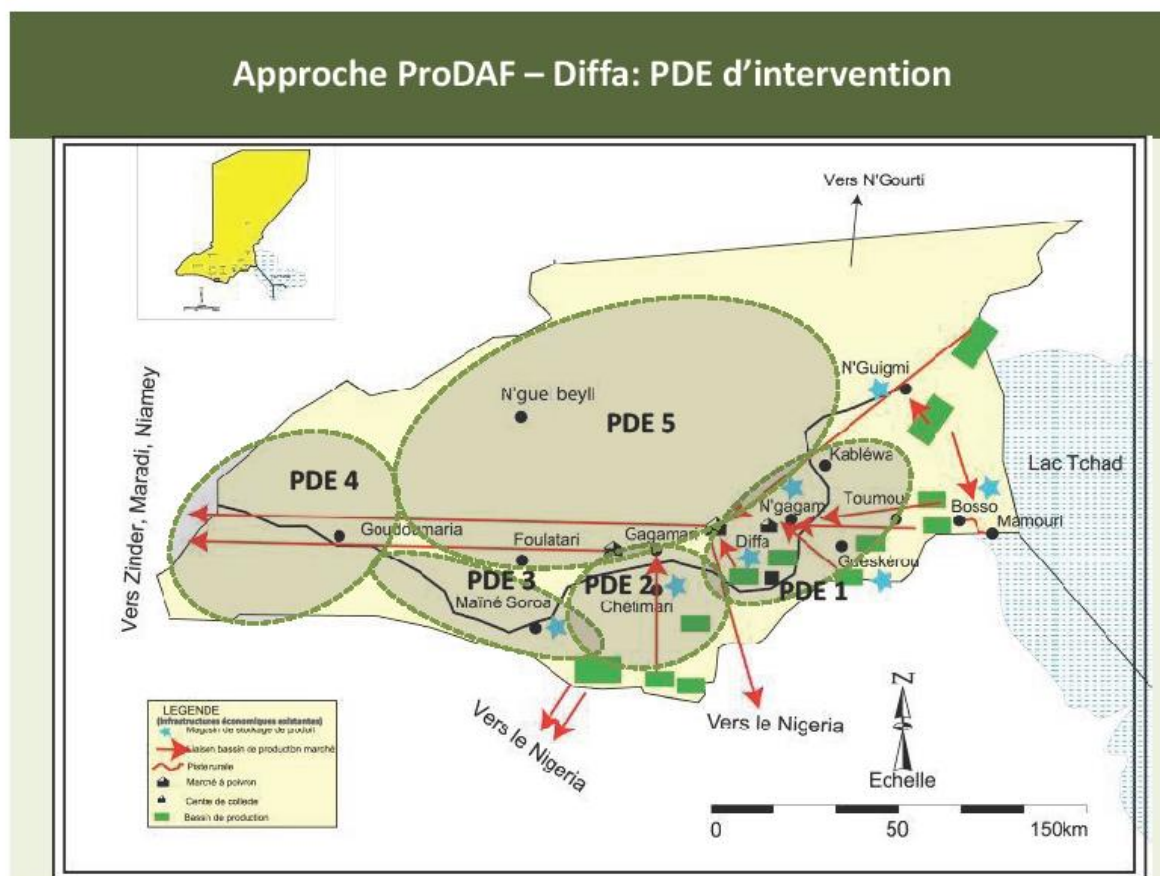
<b>Pôles de développement économique</b>	<b>Marchés de demi-gros (principaux produits commercialisés)</b>	<b>Centres de collecte (principaux produits commercialisés)</b>	<b>Autres marchés associés (principaux produits commercialisés)</b>
Diffa (agro-pastoral)	Diffa (poivrons, produits céréaliers, produits d'élevage)		Gueskérou (poivrons) N'gagam (poivrons)
Chétimari (agro-pastoral)		Gagamari (produits céréaliers, poivrons)	N'guelkolo (produits céréaliers, bétail)*
Mainé-Soroa (agro-pastoral)		Chéri (produits céréaliers, maraîchers et d'élevage)	Malambolamary (produits céréaliers, maraîchers et d'élevage)
Goudoumaria (agro-pastoral)		Goudoumaria (produits céréaliers, maraîchers et d'élevage)	Boudti (produits d'élevage) Karagou (produits céréaliers, maraîchers et d'élevage)
Nguel Beyli ** (pastoral)			Gouderam (produits d'élevage) Zormodol (produits d'élevage) Foulatari (produits d'élevage)

\* marché réhabilité par le PASR avec une ingénierie sociale de la CRA Diffa (Hadin Gwiwa, contrat de gestion avec la commune de Chétimari) inspirée du ProDAF.

\*\* en complément des marchés réhabilités par le PRODEX (financement BM).

55. Les PDE couvrant les communes à accès restreint pour raison d'insécurité seront considérés ultérieurement, au vu de l'évolution du contexte sécuritaire. De manière globale, la répartition des PDE sur le terrain peut-être visualisée comme suit:

Schéma 1: Visualisation des PDE considérés



### Gestion durable des infrastructures économiques (AS 11 du ProDAF)

56. Comme dans la mise en œuvre du ProDAF sur les autres régions, et afin d'assurer la gestion des infrastructures économiques, une ingénierie sociale spécifique veillera à ce que les parties prenantes soient impliquées au sein de plateforme de concertation locale dénommées "*Hadin Gwiwa*" dès lors qu'une infrastructure économique est construite. De cette plateforme sera issu un dispositif pérenne et autonome de gestion de l'infrastructure (union ou GIE). Un partenariat local public privé associant la mairie à ce dispositif de gestion permettra d'en assurer la durabilité.

57. Cinq plateformes de concertation locale des acteurs du marché "*Hadin Gwiwa*" seront créées autour des infrastructures commerciales réhabilitées / construites. Par une ingénierie sociale stratégique, ces plateformes permettront à toutes les parties prenantes de développer **une vision commune de "leur" marché à réhabiliter**. De concert avec les autorités locales (mairies, chefferies) ces plateformes faciliteront le choix de sites à réhabiliter en s'assurant que l'investissement, par son **accessibilité** tant des bassins de production que des axes routiers le reliant aux centres urbains de consommation permettra une amélioration des transactions commerciales de produits agricoles. La plateforme posera les jalons d'un dispositif de gestion autonome du marché.

58. L'ingénierie sociale opérationnelle aura la charge de transformer le dispositif proposé en un **acteur juridiquement responsable**. Il pourra prendre la forme d'un GIE intégrant les opérateurs économiques organisés, comme c'est le cas dans les régions voisines pour les marchés de demi-gros, ou bien être confié à une coopérative ou à une union existante pour des centres de collecte qui gèrent de plus petits volumes de transactions.

59. Dans les deux cas, un **partenariat public-privé local** est signé entre la mairie et l'opérateur de gestion, par lequel la mairie délègue à l'opérateur la gestion du marché qui doit en garantir un accès

public avec des services accessibles à tous les usagers moyennant le paiement d'une taxe de marché en partie reversée à la commune et en partie couvrant les frais de gestion du marché. Le but ultime étant que le marché perdure et attire producteurs et commerçants grâce à la qualité de ses services qui peuvent se résumer à rendre les transactions commerciales plus aisées et plus rapides.

60. Un système d'information des marchés (SIM) sera développé pour tous les opérateurs économiques sur les prix et les quantités disponibles sur les différents marchés dans et hors la région.

## **Sous composante 2.2. - Micro-entreprises rurales et emploi des jeunes (AS 12 du ProDAF)**

61. Les principales institutions financières de la région (Bagri, ASUSU SA et N'GADA) ont un portefeuille de crédit agricole très réduit dû à la forte insécurité, qui contribue à créer un état de méfiance et d'incapacités de remboursement<sup>11</sup>. De plus, les compétences disponibles en interne et le manque de capital disponible ne sont pas adéquats pour développer le financement de l'agriculture, même lorsque la structure est bien étoffée comme pour N'Gada<sup>12</sup>.

62. L'intervention des organisations humanitaires dans la région de Diffa, rend l'activité de crédit très difficile. C'est fort de tous ces éléments que le ProDAF Diffa financera des activités de l'AS3 et l'AS12 en **subvention quasi-totale** mais avec des conditions de maîtrise des activités via un plan d'affaire ou une expression de besoin réaliste et économiquement viable.

63. La promotion de microentreprises rurales (MER) au profit des adultes et des jeunes et d'activités génératrices de revenus (AGR), ayant vocation à devenir des MER, au profit des jeunes forment la base de cette activité:

(i) **Microentreprises rurales (MER)**. Des MER connexes à l'agriculture (exemple: fonçage de puits/forages, réparation de motopompes) ou non-agricoles (restauration, couture, mécanique, etc.) seront financées au profit des populations locales et des réfugiés. La moitié des promoteurs sera constituée par des jeunes; 30% des jeunes promoteurs seront des femmes. Les modalités de financement de l'activité reposeront sur une subvention à hauteur de 90% et un apport personnel du promoteur à hauteur de 10%. L'apport personnel peut être fourni en espèces ou en valorisation d'équipements existants. Ce niveau de subvention tient compte de la situation particulière des bénéficiaires du projet dont la plupart a tout perdu suite aux exactions terroristes.

(ii) **Emploi des jeunes**. Le Projet financera la formation professionnelle et l'équipement des jeunes (dont 30% de jeunes femmes) en activités agricoles, connexes à l'agriculture ou non-agricoles. Le mode de financement consiste en une subvention à 100%. Il s'agit plus particulièrement des activités suivantes: (i) petite irrigation en tant qu'activité génératrice de revenus (AGR); et (ii) mini-incubation d'autres AGR connexes à l'agriculture et non-agricoles qui seront identifiés en concertation avec les *Hadin Gwiwa* qui seront créés sur les centres de collecte et marchés (cf. AS11), les services techniques, la CRA Diffa et les communes concernées.

64. Cette sous-composante sera mise en œuvre par une ONG, de préférence locale ou d'origine locale, qui dispose d'expertise dans le domaine de la promotion des microentreprises rurales et d'activités génératrices de revenus.

---

<sup>11</sup> Par exemple ASUSU SA enregistre plus de 400 millions FCFA d'impayés et le siège a bloqué tout financement de l'agriculture jusqu'à nouvel ordre.

<sup>12</sup> N'gada est mutuelle créée par les producteurs mais qui fait face à des difficultés financières.

**Tableau 2:** Récapitulatif des interventions visant à faciliter l'accès aux marchés (composante 2)

Types de marchés	Marchés de demi-gros (principaux produits commercialisés)	Centres de collecte	Autres marchés associés
Infrastructures	Clôture sécurisée, hall de transactions (1000 m <sup>2</sup> ), magasins buffer (200 t, stockage courte durée), pont-bascule, parking sécurisé, locaux admin et sanitaires	Hall de transactions (100 m <sup>2</sup> ), magasins buffer (60 t, stockage courte durée), boutiques d'intrants et aliment bétail, blocs sanitaires	
Ingénierie sociale	Emergence et animation de plateformes multi acteurs de développement des marchés "Hadin Gwiwa"		
	Emergence et appui au GIE de gestion du marché de demi-gros	Appui à l'union des coopératives pour la gestion du centre ou du marché existant	
	Mise en place d'un Système d'information des marchés reliant les différents marchés de la région Etablissement d'un Partenariat Public Privé local entre les communes concernées et les structures de gestion des marchés (GIE ou union de coop)		
Appui économique aux acteurs des filières	Coopérative et union de producteurs appuyés pour développer leurs services marchands dans le cadre des marchés (achats groupés, bourses céréalières...) Micro-entreprises rurales appuyées autour des marchés porteurs d'initiatives entrepreneuriales		

### Sous-composante 2.3. - Accès aux Marchés et Intégration Régionale des Echanges (AS 13 du ProDAF)

65. La région de Diffa partage une frontière de plus de 350 km avec le Nigéria. Dans cette zone transfrontalière nigéro-nigériane, les circuits de commercialisation des produits agropastoraux sont perturbés sous les effets de l'amplification de la dégradation de la situation sécuritaire. Les flux habituels d'importations des céréales à partir du Nord-est du Nigéria (marché de Damassak Maiduguri et Gaïdam dans l'Etat de Bornou), vers la région de Diffa ont diminué et l'approvisionnement de la région se fait à partir de Dawanau (Kano) en passant par le corridor Kano-Jigawa-Zinder. Cette situation se traduit actuellement par le renforcement des flux dans ce corridor.

66. Des actions de renforcement de dialogue politique autour de l'amélioration de la connectivité des pôles de développement économique par les marchés de demi-gros et les plateformes de commercialisation au sein des corridors de transport sou-régionaux dans les espaces nigéro-nigériens seront aussi mis en œuvre.

67. Le Programme se propose de travailler et d'intégrer la dynamique d'amélioration de la fluidité des échanges entre le Niger et le Nigéria déjà engagée en collaboration avec différents partenaires opérationnels et stratégiques (CILSS, CMNNC et CCIN). Les actions déjà engagées contribuent à: i) une meilleure connaissance du fonctionnement des échanges transfrontaliers des produits agropastoraux, ii) une réduction des entraves commerciales et la libre circulation des produits agropastoraux, iii) un renforcement des capacités des acteurs et des relations commerciales, et iv) un renforcement du dialogue politique et institutionnel.

68. Une étude spécifique portera notamment sur les flux de commercialisation des produits agricoles (produits maraichers, bétails) actuels et induits par l'action du Programme entre la région de Diffa et le Nigéria le long des corridors identifiés.



**Tableau 3:** Présentation synoptique des interventions du ProDAF Diffa

Composante 1: Renforcement de l'agriculture familiale durable	Composante 2: Accès aux marchés
<b>Sous-composante 1.1: Aménagements structurants et productifs résilient aux risques climatiques</b> - Ouvrages de CES/DRS et aménagement espaces pastoraux dont cartographie SIG (AS1) - Hydraulique pastorale (AS2)	<b>Sous-composante 2.1 Aménagements structurants d'accès durable aux marchés</b> - Construction d'infrastructures de commercialisation (AS9) - Construction d'un marché de demi-gros - Construction de 3 centres de collecte satellite (liés aux Maisons du Paysan)
- Infrastructures et équipement d'irrigation (AS3) - Petite irrigation (kit captage, exhaure et distribution) sur 360 ha - réhabilitation de périmètres d'aménagement hydro-agricole (60 ha) - Emergence et appui aux AUE et COGES (développement institutionnel et organisationnel); - Prise en compte du foncier: COFO, DGR	- Renforcement des structures de gestion des infrastructures économiques (AS11) - Hadin Gwiwa (plateforme d'opérateurs économiques locaux), ingénierie sociale pour toutes les infrastructures (dispositif d'animation par les CRA) - GIE (partenariat public privé regroupant opérateurs économiques et autorités locales) sur marchés de demi-gros (dispositif d'animation par AcSAA) - système d'information sur les marchés agricoles - Fédérations régionales/unions sur les centres de collecte satellite
<b>Sous-composante 1.2: Renforcement des capacités technico-économiques des exploitations familiales</b>	<b>Sous-composante 2.2: Appui au micro-entrepreneuriat rural (AS12 du ProDAF)</b>
- Adaptation Agriculture pluviale et irriguée au changement climatique (AS4-5): - (i) dispositif d'A/C, CEP/M; - (ii) modules: RNA, semences améliorées, culture attelée, fertilité) - Amélioration de l'élevage pastoral et sédentaire (AS6): - (i) dispositif d'A/C, auxiliaires vétérinaires, DIPE; - (ii) petits ruminants, aviculture, vaccination, animaux de trait, compost...	- Micro entrepreneuriat rural - Renforcement des capacités techniques et financières des MER/PME (secteurs: transformation, stockage, transport, outillage et équipement agricole, intrants agricoles et vétérinaires, commercialisation, communication...) - Emploi des jeunes
<b>Sous composante 1.3: Résilience des populations vulnérables (AS8)</b>	<b>Sous-composante 2.3: Intégration régionale des échanges (AS13)</b>
- Activités préparatoires aux actions impliquant les réfugiés - Leadership féminin et sécurité nutritionnelle Appui au mouvement MMD pour le renforcement de la résilience des ménages vulnérables, Sensibilisation à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, valorisation nutritionnelle de produits locaux, alphabétisation.	- Appui aux couloirs régionaux de transport et aux échanges transfrontaliers (logistique, connectivité, planification) et politique de commerce des produits agricoles (Réseau Ouest Africain des Céréales) - Dialogue politique et intégration régionale (I3N, commission mixte nigéro-nigériane, CILSS, UEMOA)

## D. Enseignements tirés et conformité aux politiques du FIDA

69. **Le Programme Pays du FIDA.** Depuis une trentaine d'années, le Niger bénéficie des appuis techniques et financiers du FIDA et de ses partenaires à travers plusieurs projets qui se sont succédé et sont concentrés ces dernières années dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder. Les opérations en cours sont: le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et au Développement dans la région de Maradi (PASADEM), le Projet de Petite Irrigation (PPI Ruwanmu) et le Programme de développement de l'Agriculture Familiale (ProDAF). Ce dernier fédère depuis 2015, toutes les interventions du FIDA et de ses partenaires au Niger avec une enveloppe d'environ 221,8 millions d'USD comprenant: (i) les allocations 2013-2018 du FIDA de 97 millions d'USD (50% don et 50% prêt), (ii) un don ASAP de 13 millions d'USD, (iii) un don FEM de 7,6 millions d'USD, (iv) un prêt du Fond fiduciaire de la coopération Italienne de 20 millions d'Euros (28,2 millions de \$ EU), (v) deux dons OFID de 21 millions d'USD, (vi) les reliquats des projets précédents (PASADEM et Ruwanmu) de 10,5 millions d'USD, (vii) une contribution prévue du Gouvernement à hauteur de 33,4 millions d'USD, dont 14,8 millions en espèces et, (viii) la contributions des bénéficiaires estimées à 11,1 millions d'USD.

70. Le COSOP-AR 2013-2018 pour le Niger a été revu en 2016 et prolongé jusqu'en 2021. Son objectif global est de "contribuer à assurer durablement la sécurité alimentaire des ménages ruraux et à renforcer leurs capacités de résilience". Plus précisément, le COSOP poursuit trois objectifs stratégiques: (i) les productions des petits producteurs agropastoraux sont accrues durablement; (ii) les activités de post-production et la commercialisation des productions des petits producteurs agropastoraux organisés sont améliorées; et (iii) le capital social est renforcé, pour améliorer la durabilité des institutions locales et des activités productives et commerciales.

71. Ce cadre stratégique s'aligne sur les principales politiques publiques de développement adoptées par le Gouvernement du Niger depuis 2012 (SDDCI Niger 2035, PDES 2012-2015, i3N)<sup>13</sup> et ses objectifs stratégiques sont parfaitement alignés avec les axes 1 - "Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques", 2 - "Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agroalimentaires" et 3 - "Amélioration de la résilience des populations face aux crises alimentaires et catastrophes" de l'Initiative 3N "les Nigériens Nourrissent les Nigériens". Cette cohérence est primordiale pour assurer et contribuer de manière durable à l'atteinte des objectifs de développement du pays.

72. L'approche du FIDA d'intervenir par PDE a été jugée pertinente et est en voie d'être reprise au Niger par d'autres partenaires économiques et financiers (AFD, Banque Mondiale, coopération danoise)<sup>14</sup>.

73. Les leçons apprises et les expériences en cours au Niger ont incité le Gouvernement du Niger à s'appuyer sur l'approche et la capacité de mise en œuvre du ProDAF pour que les activités de ce programme soient étendues à la région de Diffa pour laquelle le Gouvernement veut, aux côtés des actions d'urgence humanitaire nécessitées par l'état d'insécurité créé par la mouvance terroriste Boko Haram, investir dans des activités structurantes relançant le développement économique rural. Le Gouvernement a récemment décidé d'autoriser de nouveau la culture et la commercialisation du poivron qui avaient été suspendues pour des raisons sécuritaires mais qui a aussi contribué à vulnérabiliser de nombreux ménages dont l'économie reposait sur cette spéculation.

74. L'approche PDE mise en œuvre à travers le ProDAF a confirmé la pertinence d'investir en intégrant tous les opérateurs économiques du marché de demi-gros et de ses centres de collectes satellites, des bassins de production et des sous bassins versants y attenants. Cette approche permet d'agir dans la durée et de façon simultanée sur le développement économique que ce soit au niveau du ménage pratiquant l'agriculture familiale, des centres de collectes satellites que des marchés de demi-gros qui au niveau méso créent un contexte favorisant la demande en productions agricoles.

75. Toutefois, les dispositifs de financement à coûts partagés sur lesquels s'appuie le ProDAF sont conditionnés par l'implication du secteur financier qui fournit les crédits complémentaires à la part de subvention du ProDAF. La situation catastrophique des impayés dans la région de Diffa, due au contexte sécuritaire, a obligé toutes les institutions financières à se retirer du financement agricole.

76. Afin de tirer profit de ces enseignements, les interventions du ProDAF Diffa prendront en compte: (i) le besoin de financement direct d'agriculteurs familiaux dont les systèmes de production ont été bouleversés par l'insécurité, les flux de réfugiés, déplacés et retournés dans de grandes proportions (entre 30 et 40% la population totale de la région), (ii) la réhabilitation et l'aménagement de périmètres irrigués dans les zones sécurisées dont les capacités sont encore sous-exploitées; (iii) la coordination et la complémentarité avec les autres intervenants dans la région, notamment dans le secteur humanitaire (UNHCR, PAM, FAO ?, ONG internationales...) afin de contribuer à ce que les populations sortent d'une problématique d'assistance pour se réinsérer dans un développement économique pérenne.

---

<sup>13</sup> Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI-Niger 2035) ; Plan de Développement Economique et Social 2017-2021 ; Plan d'action 2016-2020 de l'i3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens » Stratégie de petite irrigation au Niger (SPIN).

<sup>14</sup> Voir "L'approche Pôle de Développement Economique : pratiques et leçons tirées" ProDAF, 2016.

77. Le FIDA fera valoir son avantage comparatif avec l'approche par PDE au sein de corridors commerciaux internationaux entre le Niger et le Nigéria. L'ouverture de nouveaux corridors via la région de Zinder, contournant les états fermés pour cause de présence de Boko Haram, est essentielle pour le redémarrage d'activités économiques à Diffa dont les principaux débouchés se situent au Nigéria.

78. En ce qui concerne la collaboration entre les Agences des Nations Unies de Rome:

- L'approche Champ-Ecole Paysan développée par la FAO est utilisée dans les AS 4 et AS 5 du ProDAF et du ProDAF-Diffa.
- L'outil Ex-ACT développé par la FAO est utilisé par ProDAF et ProDAF-Diffa pour estimer les impacts carbone.
- Le programme conjoint FIDA-PAM-FAO pour l'autonomisation des femmes est pleinement mobilisé par ProDAF et le ProDAF-Diffa capitalisera sur les acquis en termes de démarche, d'activités clés et d'approche.

### III. Exécution du ProDAF Diffa

#### A. Approche

79. La mise en œuvre du ProDAF-Diffa reposera sur les principes du ProDAF dans les trois autres régions de Maradi, Tahoua et Zinder tout en tenant compte du contexte spécifique lié à présence des populations réfugiées, parmi les bénéficiaires. Ainsi, le ProDAF Diffa interviendra: (i) au sein de quatre PDE définis par une continuité territoriale entre des marchés de demi-gros inclus dans des corridors commerciaux régionaux et leurs centres de collectes satellites commercialisant les spéculations de bassins de productions, eux-mêmes intégrés dans des sous-bassins versants; (ii) dans un PDE pastoral afin de retarder la transhumance avec l'amélioration des parcours et des points d'eau pastoraux des zones non contiguës aux zones pastorales pour s'assurer que subsiste une zone tampon entre zones pastorales et agricoles; (iii) en prenant en considération, par une ingénierie sociale adaptée et différenciée, les groupes de réfugiés / déplacés / retournés afin qu'ils soient ciblés par toutes les activités du Programme et impliqués dans les activités économiques locales aux côtés des autres bénéficiaires.

80. L'approche du ProDAF est basée sur les trois principes d'intervention suivants: i) l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en tenant compte des dimensions de disponibilité, d'accès, et d'utilisation des aliments par des dispositifs stables; ii) la continuité territoriale des interventions à partir du PDE qui inclut le marché de demi-gros relié par des pistes rurales à des centres de collecte satellites situés dans des bassins de productions, eux-mêmes inclus dans des sous-bassins versants (voir schéma); iii) le changement d'échelle (scaling-up) des activités du ProDAF au bénéfice de la région de Diffa, ainsi que de celles de ses partenaires (STD, CRA, CCIAN, OP, GSC) sur la base des expériences passées du FIDA et des autres PTF (capitalisation des acquis et leçons apprises des projets ayant des activités similaires: PASADEM, PPI-RUWANMU, IRDAR/RCI-PAC2, PPILDA, PUSADER, PRODEX, PMERSA, PASP...).

81. L'approche de changement d'échelle du ProDAF s'entend comme allant au-delà d'une expansion du programme existant sur une quatrième région à de nouveaux bénéficiaires à travers des ressources financières additionnelles. Le ProDAF-Diffa s'appuie sur: i) la mise à l'échelle d'une vision, celle d'une agriculture familiale sahéenne résiliente inscrite dans des flux économiques locaux, régionaux et transnationaux; ii) qui trouve une résonance auprès des acteurs du changement, qu'ils soient opérateurs économiques, société civile rurale organisée (RECA/CRA, OP/faïtières), institutions publiques (HC3N) ou organismes transnationaux, (Commission mixte Nigéro-Nigériane), chacun porteur de ses programmes politiques et économiques au niveau local, national, transrégional, et diffusant cette vision partagée en dehors du cadre d'un projet; et iii) qui repose sur l'essor des échanges économiques transrégionaux amplifiés par l'amélioration de la connectivité entre des pôles

de développement économique, partant des bassins de production, et des pôles de consommation urbains en croissance en Afrique de l'Ouest (Kano, Niamey).

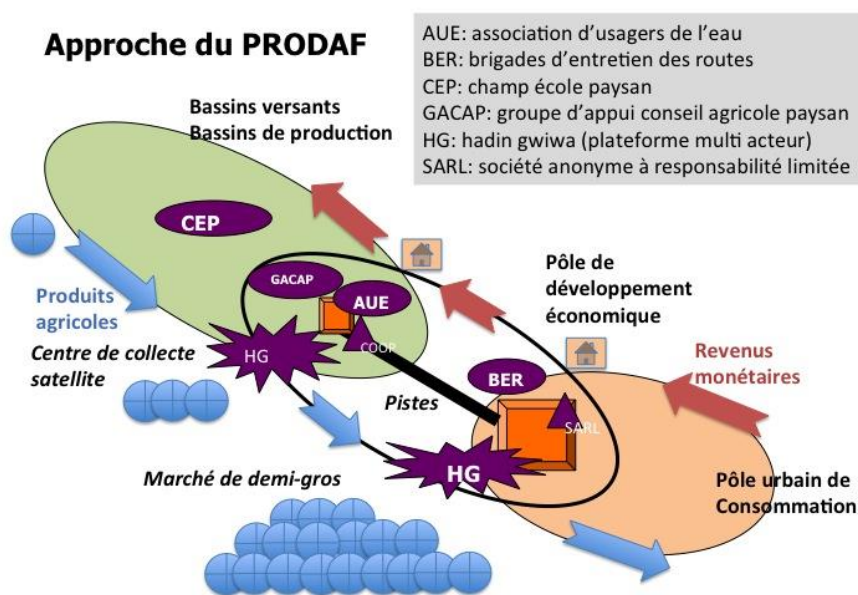
82. Dans le contexte de Diffa, cette mise à l'échelle s'étouffe d'une perspective supplémentaire liée au contexte sécuritaire déclenché par la mouvance terroriste Boko Haram et à ses conséquences: (i) en terme social avec l'arrivée de groupes vulnérables de réfugiés, déplacés et retournés et (ii) en terme économique avec la fermeture des corridors traditionnels de commerce reliant Diffa à Maïduguri au bénéfice de nouveaux corridors reliant Diffa à Kano via la région voisine de Zinder. La mise à l'échelle des résultats du programme comprend ainsi tous les secteurs clés, économique, politique et institutionnel, ainsi que celui des partenariats (autres bailleurs, secteur privé) et de l'apprentissage (capitalisation/partage des connaissances).

83. Le dispositif de mise en œuvre des activités d'accroissement de la résilience climatique des bassins versants s'articulera autour des mécanismes définis par le ProDAF pour les mêmes types d'activités et qui ont fait leurs preuves tant en termes de résultats techniques qu'en termes de cadence d'exécution annuelle. Les interventions de fixation des dunes doivent impérativement être coordonnées avec l'aménagement des cuvettes ou des périmètres inter-dunaires ou encore des infrastructures économiques menacées.

84. La stratégie d'intervention du ProDAF dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder est basée sur le faire-faire et la forte implication des acteurs de la société civile organisée en milieu rural (SCOR) dans l'accompagnement des producteurs de sorte à garantir un contexte de travail d'échanges et de consensus. Cette stratégie, conforme aux politiques et aux stratégies du gouvernement en matière d'appui-conseil, sera capitalisée et renforcée dans la région de Diffa.

85. Le ProDAF Diffa promeut une stratégie d'apprentissage et de capitalisation des leçons apprises et de communication qui est valorisée dans la mise en œuvre. Enfin, la complémentarité entre les secteurs public et privé dans les différents domaines d'intervention est garantie. La mise en œuvre du ProDAF Diffa se fait en collaboration et partenariats stratégiques et opérationnels avec les autres PTF intervenant dans le secteur agricole dans la région de Diffa: HCR, PAM, FAO, Banque Mondiale, Coopération danoise, Coopération suisse, USAID, MCC.

**Schéma 2:** Approche par pôle de développement économique du ProDAF



86. **Démarrage rapide et phasage.** Le ProDAF Diffa est préparé pour que sa mise en œuvre intervienne le plus rapidement possible étant donné les besoins des populations réfugiées, déplacées et retournées. Approche et activités ont été testées au sein du ProDAF et l'extension à la région de Diffa peut être immédiate. Les premières activités sont mises en œuvre sur financement norvégien dès avril 2018. Le phasage, selon l'expérience du ProDAF permettra sur chaque PDE d'assurer une bonne succession des quatre phases d'intervention déterminant une stratégie de retrait claire: études, ingénierie sociale et technico-économique, ingénierie civile, renforcement des dispositifs pérennes. L'équipe du ProDAF-Diffa mettra à profit des compétences présentes au sein du ProDAF (CENAT, 3 autres URGP) qui leur apporteront en temps opportun des appuis techniques ciblées. Les dispositifs de financements et de mise en œuvre s'alignent sur ceux du ProDAF.

**Tableau 4:** Phasage des interventions par PDE et par an

Matrice de phasage des types d'intervention par PDE et par année							
P1 - Rec& EB		reconnaissance et études de base					1
P2- IS, EtGC		ingénierie sociale stratégique et études génie civile, appui-conseil technico-économique					2
P3- IC, IS, A/CTE		ingénierie civile, ingénierie sociale opérationnelle, appui-conseil technico-économique					3
P4- GI, A/CTE		gestion des infrastructures, appui-conseil technico-économique					4
P5- Sortie		stratégie de sortie					5
Diffa							
#	PDE / ANNÉE	2018	2019	2020	2021	2022	2023
1	Diffa	1	2	3	3	4	5
2	Chédiméri	1	2	3	4	4	5
3	Mainé-Soroa	1	2	3	4	4	5
4	Goudoumaria	2	3	3	4	5	5
5	Nguelbeli	2	3	3	4	5	5
5	PDE ProDAF-ex diffa						
	P1 - Rec& EB	3	0	0	0	0	0
	P2- IS, EtGC	2	3	0	0	0	0
	P3- IC, IS, A/CTE	0	2	5	1	0	0
	P4- GI, A/CTE	0	0	0	4	3	0
	P5- Sortie	0	0	0	0	2	5

87. **Complémentarité des composantes.** Due à la continuité territoriale des interventions du ProDAF Diffa au sein de PDE, les activités structurantes des deux composantes s'articulent systématiquement. Les investissements structurants de la composante 1 - réhabilitation de périmètres irrigués avec l'ONAHA, aménagement de cuvettes oasiennes et de périmètres inter-dunaires déterminent les zones d'intervention des activités de CES/DRS et de fixation de dunes pour protéger ces bassins de production. Les réhabilitations de marchés de demi-gros et de centres de collectes doivent directement faciliter les transactions commerciales et créer une demande profitant aux bassins de production en position d'y répondre. Le ProDAF Diffa innovera en permettant l'accès à de nouveaux périmètres inter-dunaires sécurisés.

## B. Cadre organisationnel

88. Tout comme le ProDAF dans les régions de Tahoua, Maradi et Zinder, le ProDAF Diffa sera placé sous la tutelle du Ministère en charge de l'agriculture. Cela permettra une meilleure coordination et facilitera la mise en œuvre.

89. Le Comité National de Pilotage créé par arrêté du Ministère de tutelle dans le cadre du ProDAF dans les régions de Tahoua, Maradi et Zinder sera aussi responsable du pilotage du ProDAF Diffa en

assurant l'orientation stratégique du Projet, le respect des accords de financement et la cohérence du projet avec les stratégies nationales. Ce Comité National de Pilotage est chargé aussi de l'approbation des PTBA et se réunit deux fois par an. Présidé par le Secrétaire Général du Ministère en charge de l'agriculture, il est composé des représentants du/de la /des (i) Haut-Commissariat à l'initiative 3N, (ii) Ministère du Plan, (iii) Ministère des Finances, (iv) Ministère en charge de l'Environnement et de la Salubrité Urbaine, (v) Ministère de l'Élevage, (vi) Secrétariat exécutif du CNEDD, (vii) Code Rural, (viii) RECA, (ix) CCIAN, (x) Gouvernorats et Conseils Régionaux de Diffa, Maradi, Tahoua et Zinder, et (x) Programme.

90. Le ministère déléguera la mise en œuvre du ProDAF Diffa à une unité régionale de gestion du Programme (URGP) placée sous sa supervision et qui sera implantée à Diffa. Dotée d'une autonomie de gestion technique, administrative et financière, l'URGP sera dirigée par un Coordonnateur assisté des principaux responsables. Elle aura la charge de coordonner la mise en œuvre du Programme dans son ensemble, d'exécuter le Plan de Travail et de Budget Annuel (PTBA) et de contractualiser avec les différents opérateurs et services techniques de l'Etat. La mise en place de l'URGP se fera en deux étapes: (i) une équipe légère constituée du Coordonnateur(trice), du Responsable administratif et Financier et du Responsable de la composante 1, d'un secrétaire et d'un personnel d'appui, sera mis en place début 2018 une fois le Financement Norvégien mobilisé, et (ii) le reste de l'équipe de l'URGP sera complété quand le financement FIDA entrera en vigueur. Le Gouvernement du Niger mettra des locaux à la disposition du Projet, qui entreprendra les réhabilitations nécessaires dans la limite des enveloppes budgétaires disponibles.

91. L'unité régionale de gestion du programme (URGP) se compose comme suit: (i) Un coordonnateur de l'URGP; (ii) Un responsable administratif et financier (RAF); (iii) Un responsable de la composante 1; (iv) Un responsable de la composante 2; (v) Un responsable de suivi / évaluation; (vi) Un assistant chargé du suivi des contrats et conventions; (vi) Un comptable. Le personnel d'appui se compose de: (i) Un secrétaire; (ii) Un coursier / agent d'entretien; (iii) Un gardien et (iv) 4 chauffeurs. Les aspects de genre seront pris en compte dans le recrutement et les candidatures féminines seront fortement encouragées.

92. La cellule Nationale d'Assistance technique (CENAT) du ProDAF basée à Niamey et à Maradi apportera une assistance technique ponctuelle en fonction des besoins pour la mise en œuvre du Projet notamment en matière de gestion fiduciaire, administrative et technique.

93. En vue d'assurer la cohérence entre les interventions appuyées par le FIDA dans les différentes régions et permettre au ProDAF Diffa de bénéficier des expériences en cours et de favoriser sa parfaite insertion au dispositif actuel de gestion, l'équipe de management composée des assistants techniques nationaux senior de la CENAT et des trois coordinateurs régionaux sera élargie au coordonnateur de l'URGP du ProDAF Diffa. Les réunions de cette équipe de management portent sur des questions d'orientations stratégiques, d'harmonisation opérationnelle, d'organisation des missions conjointes de supervision et d'évaluation par le FIDA et le gouvernement du Niger, et de toute question touchant à la mise en œuvre du ProDAF dans son ensemble. Le secrétariat de cette équipe est assuré par le Chargé de suivi-évaluation de la CENAT qui rédige le compte-rendu à diffuser en interne.

94. L'exécution des activités sur le terrain sera assurée par les partenaires et opérateurs composés des organisations des producteurs (OP), les associations, les ONG de développement et autres groupements de services conseils. Les cabinets et bureaux d'études, les consultants individuels et autres entreprises de BTP réaliseront les travaux d'ingénierie civile. Les services techniques décentralisés de l'Etat (STD) sont responsables de la supervision et du contrôle qualité des opérations. La CENAT, sur demande spécifique de l'URGP, peut apporter une expertise technique dans ses domaines de compétences (SIG, agronomie, élevage, environnement, suivi-évaluation, ingénierie de projet).

95. Au total, on dénombre environ une demi-douzaine de structures de type ONG de développement, organisations faitières, groupements d'appui-conseil bien implantées et très actives dans la région. Elles interviennent dans la protection et la mise en valeur des cuvettes oasiennes,

l'organisation des marchés agro-pastoraux, la santé animale, l'hydraulique pastorale, l'appui conseil aux producteurs des aménagements hydroagricoles situés sur les berges de la Komadougou. Certaines sont déjà partenaires du ProDAF dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder. D'autres comme l'ONAHA sont des organismes publics ayant le monopole de l'appui aux producteurs exploitant les aménagements hydroagricoles.

96. Lors de la mission de préparation du ProDAF Diffa, une grille d'évaluation des partenaires a été élaborée et des informations sur les principaux partenaires engagés dans l'appui aux activités économiques des populations ont été collectées, permettant d'identifier à ce stade les partenaires clés du projet par types d'activités et zones géographiques. Cette grille d'évaluation est proposée dans le manuel de mise en œuvre du projet. Ainsi, au démarrage du projet, les informations disponibles seront actualisées, permettant la contractualisation avec ces partenaires pour un démarrage rapide des activités du Programme. Pour les années suivantes, le projet procèdera à une évaluation annuelle des résultats obtenus des partenariats précédents et, capitalise sur la base des expériences acquises dans les autres régions, continuera à renforcer les capacités des partenaires de mise en œuvre, gagner en efficacité et améliorer les critères de sélection tout en permettant à de nouveaux opérateurs d'être recrutés à travers une procédure de consultation restreinte.

### **C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs**

97. Le ProDAF Diffa intégrera le système de suivi-évaluation (S&E) du ProDAF tout en assurant sa conformité avec l'évolution des exigences du Gouvernement (S&E HC3N) et du FIDA (nouveau ORMS et SIGRY) qui reposera sur une approche de gestion axée sur les résultats (GAR). Le système mettra en place les mécanismes d'une bonne planification et d'un bon suivi des résultats, et constituera l'un des outils principaux de gestion et d'aide à la prise de décisions aux différents niveaux d'exécution du Projet.

#### **Planification**

98. Initialement, l'URGP assurera la consolidation des Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) préparés, selon les normes et dans les délais, par les partenaires techniques sur la base de discussions ciblées tenues localement. Elle sera co-responsable de l'organisation et du secrétariat des sessions du Comité National de pilotage avec les autres URGPs. Le PTBA sera validé par le CNP et soumis à l'approbation préalable du FIDA.

#### **Suivi-évaluation**

99. Le système de suivi-évaluation (S&E) du ProDAF Diffa aura pour objectif de fournir des données fiables et actualisées sur la mise en œuvre du programme et de faciliter la prise de décisions permettant d'adapter davantage le programme aux besoins des principaux acteurs du Programme. Ces données permettront de renseigner des indicateurs précis arrêtés lors de la conception.

100. Le système sera bâti autour du cadre logique (CL) et des programmes de travail et budgets annuels (PTBA). Il sera rattaché au système de suivi-évaluation global du ProDAF. Les données collectées seront saisies au niveau de l'URGP à Diffa à partir des fiches dynamiques remplies sur le terrain sous la facilitation des opérateurs/partenaires d'exécution et alimenteront la base de données harmonisée et unifiée qui permet déjà entre autres de: i) planifier et suivre l'exécution du PTBA; ii) renseigner automatiquement le système de gestion des résultats et impact (ORMS et SYGRI) ainsi que la base de données de l'initiative les Nigériens nourrissent les Nigériens (HC3N); iii) visualiser les résultats sur des cartes exportées d'un système de gestion d'information géographique (SIG), et iv) suivre la performance économique et financière des principaux investissements du Programme (suivi de la marge nette des exploitations agricoles et suivi des volumes de production échangés sur les marchés de demi-gros). Le système de suivi-évaluation inclura des outils permettant de récolter aussi des informations qualitatives des changements induits par ProDAF-Diffa sur les modes d'existence des bénéficiaires.

101. Au démarrage et après des modifications importantes du cadre logique (lors de la revue mi-parcours), des ateliers animés par le responsable du suivi-évaluation de la CENAT, et regroupant les responsables de l'URGP Diffa, les opérateurs/partenaires d'exécution et les représentants des communes seront organisés pour que toutes les parties prenantes s'approprient le cadre logique du programme et leurs responsabilités dans le dispositif de suivi-évaluation. Chaque année, le ProDAF Diffa organisera des ateliers de programmation pour l'année suivante. Ce processus s'achèvera par la validation du PTBA par le Comité National de pilotage et la non-objection du FIDA.

### **Apprentissage et gestion des savoirs**

102. Tout au long de sa mise en œuvre, le ProDAF-Diffa capitalisera<sup>15</sup> les faits et informations établis à partir d'expériences des Programmes antérieurs (ProDAF et autres), capables d'inspirer des actions plus efficaces dans un contexte élargi et d'alimenter un nouvel apprentissage et de nouvelles connaissances. Les succès et les échecs seront ainsi porteurs de connaissances, c'est-à-dire que des enseignements pourront être tirés de ces situations et mis à profit.

103. La gestion des savoirs au sein du ProDAF-Diffa visera tout particulièrement à: i) encourager le personnel impliqué dans l'exécution des activités du programme à caractériser et documenter de manière systématique et régulière les connaissances accumulées au cours de la mise en œuvre (capitalisation); et ii) archiver (physiquement ou électroniquement) de manière systématique les productions documentaires (divers rapports, études, termes de référence, notes, etc.) des différents acteurs du programme et en faciliter la recherche et l'exploitation par les experts au sein des équipes d'exécution du programme ou en dehors (dans le cadre du partage des connaissances).

104. En liant avec le cadre logique du Projet, les principaux produits de la gestion des savoirs porteront sur:

- **Les mécanismes et techniques de Conservation des Eaux et des Sols** (tels que le zaï, les demi-lunes) et les structures sociales de gestion et leur impact sur les rendements;
- **Le partenariat ProDAF - PAM** dans le cadre de la gestion mécanique des terres incultes et leur mise en valeur;
- **Les approches novatrices de restauration, protection et valorisation du couvert végétal** grâce à l'adoption de la Régénération Naturelle Assistée -RNA- et les dynamiques organisationnelle pour une exploitation durable;
- **Les outils de renforcement des capacités des communautés agro éleveurs** tels que les Champs écoles paysans (CEP); les dispositifs d'innovations en petit élevage (DIPE) et les Groupement d'Appui Conseil Agricole Paysan (GACAP) comme stratégie innovante pour offrir aux populations rurales des services d'assistance agricole pertinentes et de proximité;
- **L'approche pôle de développement économique** et ses résultats dans le contexte de Diffa.

105. La gestion des connaissances permettra d'alimenter la capitalisation et le suivi-évaluation à travers les productions sous forme de documentaires, témoignages, affiches et dépliant, outils didactiques et documents scientifique. Un plan de capitalisation sera élaboré au démarrage du projet.

## **D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance**

106. La gestion administrative et financière du Programme ainsi que ses aspects fiduciaires reposeront sur les dispositifs performants en cours au ProDAF. Cette performance a été confirmée par une analyse des données disponibles suivantes: (i) la capacités de mobilisation et de gestion de plusieurs ressources notamment OFID, FEM, Etat, Bénéficiaires pour renforcer et accompagner les ressources FIDA; (ii) la capacités d'élaboration des DAO, des dossiers techniques à travers la capitalisation des expériences des équipes techniques chargés des infrastructures (marchés de demis gros, centres de collecte, pistes) qui se traduisent notamment par des réductions de délais qui passent

---

<sup>15</sup> <https://sites.google.com/a/p-n-f.org/programme-fida-au-niger/>



de 5 à 3 mois; et (iii) le recrutement d'un cabinet d'audit interne dont le rôle est de veiller à la bonne application des procédures mises en place tant du point de vue financier, administratif que technique soldé par un rapport trimestriel avec une lettre de recommandations.

107. Les fonds du Programme seront gérés selon les procédures en vigueur au Niger, ainsi que celles du FIDA en matière de gestion financière des projets. Elles seront détaillées dans la Lettre à l'Emprunteur et dans le manuel de procédures administratives, financière et de gestion du Projet. Ce manuel fera l'objet d'une actualisation sur la base des recommandations des missions de supervisions, des audits (internes et externes) antérieurs en vue de l'intégration du ProDAF Diffa.

108. Il sera ouvert un compte désigné en Francs CFA, au nom du ProDAF Diffa, à Niamey, dans une banque commerciale agréée par le Ministère des Finances et acceptable par le FIDA. Sur requête de la CENAT chargée entre autres, du contrôle qualité, de la cohérence et de la consolidation financière, le compte sera mouvementé et géré selon le mécanisme des fonds renouvelables. Les signataires de ce compte désigné sont: i) l'Assistant Technique National en Consolidation Financière (ATNCF) du ProDAF et ii) l'assistant technique national senior en dialogue politique (ATNSDP).

109. Au niveau de l'unité régionale de gestion de ProDAF Diffa, il sera ouvert un compte d'opérations en FCFA. Ce compte recevra les fonds du compte désigné ouvert à Niamey sur la base d'appel de fonds par l'URGP de Diffa en fonction des besoins de trésorerie trimestriels sur la base du PTBA de l'année en cours. Mensuellement, il sera procédé à une justification des dépenses à la CENAT. Les signataires du compte d'opération sont: i) le/la responsable administratif et financier de l'URGP et ii) le coordinateur régional ou, en son absence et par intérim, le responsable suivi-évaluation régional.

110. Le ProDAF Diffa préparera pour chaque année fiscale les états financiers des opérations du projet, des ressources et des dépenses relatives au projet. L'audit des comptes du ProDAF Diffa tout comme le ProDAF se fera annuellement par un cabinet qualifié.

111. Le dispositif de passation de marchés est porté par: i) la loi n°2011/037 du 28 octobre 2011 portant principes généraux, contrôles et régulations des marchés publics et des délégations de services publics, ii) le décret n°2014-070/PRN/MF du 12 février 2014 portant contrôle à priori des procédures de passation de marchés qui est exercé par la direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers et iii) le décret n°2016-641/PRN/PM du 1er décembre 2016 portant code de marché public et des délégations de service public.

112. Ces nouveaux textes donnent plusieurs avantages en termes d'allègement des délais réglementaires et des seuils pour toutes les procédures d'acquisition ou de travaux inférieurs à 50 millions de FCFA ce qui facilitera la mise en œuvre des plans de passation de marchés. Toutefois, il est fait obligation de procéder à l'enregistrement des contrats supérieurs à 10 millions de FCFA auprès de la direction générale des impôts.

## **E. Supervision**

113. La supervision du ProDAF Diffa sera réalisée directement par le FIDA, conjointement avec le Gouvernement du Niger et autant que possible en même temps que le ProDAF dans son ensemble. Les autres partenaires contribuant au financement du projet seront associés aux missions de supervision. Les missions de supervision porteront une attention particulière sur le suivi de la mise en œuvre de manière qualitative et quantitative, l'atteinte des résultats, des effets et de l'impact, et l'efficacité des acquis institutionnels et techniques qui seront consolidés et répliqués à grande échelle.

## **F. Identification et atténuation des risques**

114. Le tableau ci-dessous résume la matrice des principaux risques et leurs mesures d'atténuation. Pour la première composante, ces risques sont d'ordre: (i) politique (instabilité sécuritaire), (ii) environnementaux (aléas climatiques et baisse de niveau nappe phréatique), (iii) économique (rentabilité des investissements), (iv) social (intégration des populations déplacées / réfugiées /

retournées), (v) technique (confinement des innovations techniques au sein d'un petit nombre de bénéficiaires). Pour la seconde composante, les risques sont aussi d'ordre: (vi) politique (implication des autorités locales), (vii) économique (non couverture des frais de maintenance par les redevances et fluctuation des cours de la Naira), (viii) social (conflits sociaux et exclusion de certains groupes sociaux), (ix) environnemental (dégradation des infrastructures économiques). Enfin les risques transversaux liés à la mise en œuvre sont d'ordre: (x) sécuritaires pour le personnel, (xi) sociologique (respect des droits de l'homme, respect des équités de genre et d'égalité des sexes, (xii) fiduciaire (pratiques de corruption).

115. Compte tenu du risque sécuritaire élevé qui reste imprévisible, et peut affecter la mise en œuvre du projet notamment par l'arrêt momentané des interventions de terrain si des attaques persistantes surviennent, le projet adoptera une approche progressive de déploiement en démarrant l'intervention dans les zones situées plus au Nord et plus éloignées du Lac Tchad. Si la situation persiste, une évaluation conjointe FIDA - Gouvernement devra décider de la révision du plan de déploiement géographique des investissements du projet et de sa durée. S'agissant du risque lié à la non mobilisation des prestataires de service et des opérateurs de mise en œuvre, les critères de sélection privilégieront l'expérience et la connaissance de la région. Les mécanismes de passation de marché prendront en compte les dispositions offertes par l'Etat dans le cadre particulier de la région de Diffa. Les investissements du projet seront très circonscrits et organisés en lots indépendant de manière à faciliter les intervention et assurer la rapidité et la flexibilité. Le Projet valorisera les expériences du HCR, du PAM et des autres acteurs du développement qui ont déjà acquis de l'expérience dans la région,

116. De manière globale, la probabilité des risques est jugée **MODEREE**. Les mesures d'atténuation de ces risques sont intégrées dans la conception du Projet et sont détaillées dans le tableau suivant.

**Tableau 5: Matrice des principaux risques et leurs mesures d'atténuation**

Risques	Atténuation	Niveau		
		F	M	f
<b>Effet 1: L'émergence d'entreprises agricoles familiales durables permettra aux producteurs ruraux, femmes et jeunes inclus, de diversifier leurs productions, d'augmenter leurs rendements et leurs capacités d'adaptation aux chocs externes, notamment climatiques</b>				
<i>Politique:</i> les conditions politiques et sécuritaires de la région de Diffa se dégradent	Le ProDAF Diffa base sa stratégie d'intervention sur les acteurs économiques locaux (producteurs/trices, commerçants, etc.) et organisés (PME, OP, COGES, etc.) et des communautés locales capables d'assurer la durabilité et continuité des investissements, notamment en situation/période de crises politiques/institutionnelle. Les synergies avec les autres intervenants (UNHCR, PAM, FAO, BM) ainsi que le dispositif opérationnel se basent sur les capacités techniques et opérationnelles nationales et locales.		X	
<i>Environnemental:</i> aléas climatiques défavorables	Le ProDAF Diffa contribuera à mieux prévoir les évolutions climatiques à travers la production et diffusion des informations météorologiques pour prévenir/anticiper les crises (SIG/télédetection) et à fournir les technologies adaptées permettant aux producteurs/trices de pratiquer une agriculture résiliente aux chocs liés aux effets du changement climatique. Les ménages seront encouragés à diversifier leurs sources de revenus en s'engageant dans l'agriculture, pluviale et/ou irriguée.		X	
<i>Environnemental:</i> baisse de niveau de la nappe phréatique	Le PRODAF Diffa contribuera à une meilleure connaissance du rabattement du niveau de la nappe et de son évolution. Ces informations seront partagées et diffusées en impliquant les STD et les AUE pour une meilleure utilisation et gestion des eaux disponibles. Le PRODAF-Diffa contribuera aussi au rechargement de la nappe par une meilleure mobilisation des eaux de pluies à travers les activités sur les bassins versants autour des cuvettes.		X	
<i>Economique:</i> La couverture des charges de renouvellement des infrastructures et équipements d'irrigation est déterminante pour la durabilité des investissements en petite irrigation	La responsabilisation des promoteurs en gestion (plan d'affaire et suivi technico-économique) et la bancarisation (éducation financière) contribueront à la durabilité des investissements d'entreprises agricoles familiales.			X
<i>Social:</i> les bénéficiaires vulnérables peuvent subir des crises lors d'aléas climatiques sévères qui entraînent leur décapitalisation	Le programme contribuera à anticiper, absorber et répondre aux chocs par le renforcement de la résilience des ménages vulnérables aux crises et la contribution au programme de filets sociaux (capital contre travail, éducation nutritionnelle, reconstitution de capital petit ruminant, microprojets).		X	
<i>Technique:</i> les améliorations techniques des systèmes de production agro-pastorales et pastorales restent confinées aux premiers bénéficiaires	Le ProDAF-Diffa impliquera directement dans sa mise en œuvre le dispositif national de vulgarisation agricole/élevage/environnemental au niveau de chaque commune. Le ProDAF-Diffa continuera à faciliter les échanges entre pairs avec la promotion de GACAP/CEP/CEPM/DIPE reconnu par la CRA.			X
<b>Effet 2: Les producteurs valoriseront mieux leurs surplus de production agro-sylvo-pastorale en les commercialisant sur des marchés de demi-gros qui approvisionneront les centres de consommation nationaux et marchés transfrontaliers</b>				
<i>Politique:</i> manque d'appui des autorités territoriales (mairies et conseils régionaux) dans la maîtrise d'ouvrage des biens communs	Les autorités régionales et le Gouvernement ont été impliqués dans la conception du ProDAF-Diffa (rencontres, atelier) et le ProDAF-Diffa conserve la commune comme porte d'entrée administrative de toute intervention dans les communes tout en les impliquant dans des partenariats publics privés locaux.			X
<i>Economique:</i> le niveau de contribution des opérateurs du marché par le biais des redevances est trop faible pour assurer la durabilité des marchés. Mauvais accès aux marchés du Nigeria en raison des routes et des fluctuations entre le Naira et le franc CFA	L'analyse économique et financière sera utilisée par les partenaires de mise en œuvre pour négocier le niveau de contributions/redevances entre les opérateurs économiques (Hadin Gwiwa) et les mairies. Le projet encouragera la diversification des points de vente permettant de saisir les opportunités au Nigeria et dans les grandes villes du Niger.			X

<i>Social</i> : fractures et conflits sociaux au sein des communautés / communes retardent / empêchent la construction d'infrastructures économiques consensuelles	L'ingénierie sociale développée par le ProDAF Diffa avant toute intervention de génie civil permet la recherche d'un consensus local reposant sur les autorités (communes, chefferies) et les opérateurs économiques organisés en Hadin Gwiwa, impliquant les populations réfugiées/ déplacées/ retournées. Ce processus débouchera à long terme sur l'établissement d'un partenariat public privé local. Une approche de mise en œuvre progressive et une planification participative pluriannuelle des plans de développement et des pôles économiques avec les institutions locales		X	
<i>Social</i> : Les marchés peuvent exclure les groupes non locaux (déplacés/réfugiés/retournés) et les catégories socio-professionnelles traditionnellement moins reconnus (porteurs, cantonniers, restauratrices).	Les plateformes de concertation (Hadin Gwiwa) développées par l'ingénierie sociale du programme incluent ces groupes qui sont appuyés pour tirer des revenus des services qu'ils rendent dans et autour des infrastructures économiques (marchés, centre de collecte).			X
<i>Environnemental</i> : les infrastructures économiques (centres de collecte) se détériorent rapidement suite à des aléas climatiques défavorables	Le ProDAF-Diffa prendra en compte les risques climatiques dans la localisation et la conception des infrastructures. Les groupes de gestion/maintenance des infrastructures économiques utiliseront une partie des redevances issues des activités économiques (transactions commerciales) pour assurer la viabilité des dispositifs de protection et d'entretien permanent des ouvrages. Ainsi, le programme mettra en place des plateformes consultatives pour la gestion communautaire des ressources naturelles. L'information, la sensibilisation et la médiation sur l'accès aux ressources sera une des activités clés.		x	
<b>Mise en œuvre du ProDAF Diffa</b>				
Les difficultés liées à la sécurité contraignent le taux de réalisation du ProDAF Diffa qui pourrait être inférieur à celui des autres URGP du ProDAF.	- L'URGP reposera sur l'expérience d'une équipe fiduciaire professionnelle reconnue pour sa bonne performance en gestion; - La cellule nationale d'appui technique (CENAT), constituée de cadres expérimentés, donnera un appui en ingénierie de projet et consolidera les activités de l'URGP en suivi-évaluation et en gestion financière et fiduciaire; - Forte détermination des pouvoirs publics à éradiquer l'insécurité et à développer des actions spécifiques pour promouvoir l'emploi des jeunes.			X
Non-respect des droits de l'Homme dû à la situation d'insécurité	La collaboration avec UNHCR et d'autres organisations internationales telles que le CICR est essentielle car elles incluent fortement le respect des droits de l'homme dans leur programme. De plus, le gouvernement du Niger est très attaché au respect des droits de l'homme car il s'agit d'un sujet très sensible pour le développement dans ce domaine.		X	
Défaut de respect adéquat des droits des femmes et de l'égalité des genres	La stratégie de ciblage du Projet se concentrera sur les femmes et la sensibilité au genre. La spécificité des femmes et l'égalité des sexes ont été pris en compte lors de la conception et seront rationalisés pendant la phase de mise en œuvre. La direction régionale des femmes et de la population est pleinement impliquée dans le suivi du plan d'action national sur les femmes et l'égalité des sexes. Les indicateurs sont désagrégés selon le sexe, le cas échéant.		X	
Mauvaise gestion et pratiques de corruption dans la mise en œuvre du Projet	Le FIDA suivra de près la mise en œuvre des activités du Projet et le respect des procédures de passation des marchés afin de garantir la transparence et la concurrence dans les achats. L'équipe de gestion du projet recevra un soutien et une expertise technique de la CENAT et un processus de contrôle solide sera mis en place par le gouvernement.		X	
Sécurité du personnel du projet et de l'équipe de supervision du FIDA	La sécurité des missions de supervision du FIDA sera organisée conformément aux recommandations de l'UNDSS et aux mesures prises par le système des Nations Unies pour tous les personnels des Nations Unies impliqués dans les opérations dans la région de Diffa. Le ProDAF-Diffa étant mis en œuvre par le gouvernement du Niger, le personnel national du Projet suivra les mesures de sécurité mises en place par le gouvernement pour l'ensemble du personnel étatique y travaillant.		X	

## IV. Coûts, financement, avantages et durabilité du ProDAF Diffa

### A. Coûts du ProDAF Diffa

117. Le coût global du programme, sur une période de 6 ans, y compris les provisions pour imprévus physiques et pour hausse des prix, est évalué à 16,1 millions d'Euros, équivalent à 18,7 millions d'USD. Ce coût couvre le coût de base estimé à 14,8 millions d'Euros (17,3 millions d'USD) et des provisions pour imprévus physiques et financiers d'un montant total de 1,3 millions d'Euros (1,4 millions d'USD), soit 7%.

118. Le coût estimatif global du Projet se répartit de la façon indicative suivante: (i) Composante 1: Renforcement de l'agriculture familiale durable pour 8,9 millions d'Euros (10,3 millions d'USD, soit 55,2%); (ii) Composante 2: Accès aux marchés pour 3,9 millions d'Euros (4,54 millions d'USD, soit 24,5%); (iii) Composante 3: Gestion et coordination du programme, suivi évaluation et gestion des savoirs pour 3,3 millions d'Euros (3,8 millions d'USD, soit 20,3%). Le coût des activités de coordination et de gestion correspond au coût de la sous composante 3.2 et s'élève à 1,31 million d'Euros (1,53 millions d'USD), soit 8,17% du financement total. Pour l'ensemble des financements, les coûts récurrents s'établissent à 1,9 million d'Euros (2,238 millions d'USD), soit 11,9% du financement total.

**Tableau 6:** Répartition des coûts par composante du ProDAF Diffa ('000)

	Total Cost Including Contengencies	
	Total (USD)	Total (EUROS)
<b>A. RENFORCEMENT DE L'AGRICULTURE FAMILIALE DURABLE</b>		
1. Aménagement structurants et productifs résilients aux risques climatiques	6 580.2	5 644.3
2. Renforcement des capacités technico-économiques des exploitations familiales	3 005.1	2 577.7
3. Résilience des Populations vulnérables	740.7	635.4
<b>Subtotal RENFORCEMENT DE L'AGRICULTURE FAMILIALE DURABLE</b>	<b>10 325.9</b>	<b>8 857.4</b>
<b>B. ACCES AUX MARCHES</b>		-
1. Aménagements structurants d'accès aux marché	2 689.9	2 307.3
2. Appuis aux microentreprises rurales	1 320.8	1 133.0
3. Intégration régionale des échanges	574.7	493.0
<b>Subtotal ACCES AUX MARCHES</b>	<b>4 585.4</b>	<b>3 933.2</b>
<b>C. COORDINATION, SUIVI EVALUATION ET GESTION DES SAVOIR</b>		-
1. Suivi_Evaluation et Gestion des Savoirs	1 219.2	1 045.8
2. Coordination et Gestion	2 590.5	2 222.1
<b>Subtotal COORDINATION, SUIVI EVALUATION ET GESTION DES SAVOIR</b>	<b>3 809.7</b>	<b>3 267.9</b>
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>18 721.0</b>	<b>16 058.5</b>

119. La répartition par catégorie de dépenses se présente comme suit:

**Tableau 7: Répartition des coûts par catégorie de dépenses.**

	Detailed Cost Estimate by Expenditure Category						% Foreign Exchange	% Total Base Costs
	(Euro '000)			(USD '000)				
	Foreign	Local	Total	Foreign	Local	Total		
<b>A. Investment Costs</b>								
1. TRAVAUX	1 362.0	1 362.0	2 847.5	1 587.8	1 731.9	3 319.7	48	19
2. VEHICLES	98.1	98.1	183.2	114.4	99.2	213.6	54	1
3. EQUIPEMENTS & MATERIELS	103.5	103.5	188.2	120.6	98.8	219.4	55	1
4. FORMATIONS	722.2	722.2	1 331.8	842.0	710.7	1 552.6	54	9
5. CONSULTATIONS	25.0	25.0	1 602.0	29.2	1 838.4	1 867.6	2	11
6. BIENS & SERVICES & INTRANTS	1 844.2	1 844.2	4 227.1	2 150.0	2 777.9	4 927.9	44	29
7. DONS & SUBVENTIONS	276.9	276.9	793.6	322.8	602.4	925.2	35	5
8. NON ALLOUE	-	-	214.4	-	250.0	250.0	-	1
9. Duties & Taxes	-	-	1 669.4	-	1 946.2	1 946.2	-	11
<b>Total Investment Costs</b>	<b>4 431.9</b>	<b>4 431.9</b>	<b>13 057.3</b>	<b>5 166.8</b>	<b>10 055.5</b>	<b>15 222.2</b>	<b>34</b>	<b>88</b>
<b>B. Recurrent Costs</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
1. SALAIRES & INDEMNITES	-	-	1 182.4	-	1 378.4	1 378.4	-	8
2. COUTS DE FONCTIONNEMENT	97.2	97.2	295.2	113.3	230.8	344.1	33	2
3. Duties & Taxes	-	-	285.2	-	332.5	332.5	-	2
<b>Total Recurrent Costs</b>	<b>97.2</b>	<b>97.2</b>	<b>1 762.8</b>	<b>113.3</b>	<b>1 941.7</b>	<b>2 055.1</b>	<b>6</b>	<b>12</b>
<b>Total BASELINE COSTS</b>	<b>4 529.2</b>	<b>4 529.2</b>	<b>14 820.1</b>	<b>5 280.1</b>	<b>11 997.2</b>	<b>17 277.3</b>	<b>31</b>	<b>100</b>
Physical Contingencies	167.2	167.2	419.7	194.9	294.4	489.2	40	3
Price Contingencies	185.8	185.8	818.7	216.6	737.9	954.4	23	6
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>4 882.1</b>	<b>4 882.1</b>	<b>16 058.5</b>	<b>5 691.5</b>	<b>13 029.4</b>	<b>18 721.0</b>	<b>30</b>	<b>108</b>

## B. Financement du ProDAF Diffa

120. **Financement du ProDAF Diffa:** Le Projet sera financé à hauteur de 16,1 millions d'Euros (18,721 millions d'USD) par: i) Don FIDA à hauteur de 5,4 millions d'Euros (6,250 millions d'USD) soit 33,4%; (ii) Prêt FIDA pour 5,4 millions d'Euros (6,250 millions d'USD) soit 33,4%; (iii) don Norvégien pour un montant estimé à 3,1 millions d'Euros (3,604 millions d'USD) soit 19,3 %<sup>16</sup>; (iv) le Gouvernement du Niger, pour 2,1 millions d'Euros (2,474 millions d'USD) soit 13,2%; et (v) les bénéficiaires pour un montant de 0,1 million d'Euros (0,143 millions d'USD) soit 0,8%<sup>17</sup>.

<sup>16</sup> Frais de gestion du FIDA non compris.

<sup>17</sup> La situation actuelle dans la région de Diffa se caractérise par la présence massive des réfugiés et retournés ainsi que des déplacés internes qui sont accueillis par des familles dans les différents villages en plus des camps des réfugiés. Cette situation a créé un déséquilibre socioéconomique en raison de la forte pression sur les populations d'accueil et sur les ressources disponibles. La situation sécuritaire a par conséquent beaucoup restreint l'accès aux zones de production et ralentit les échanges commerciaux et les accès aux marchés entraînant des baisses drastiques de revenus, voire l'absence de revenus. Dans un premier temps, les interventions d'urgence des organisations humanitaires ont permis d'éviter le pire et le gouvernement, notamment à travers le ProDAF Diffa, souhaite désormais que les interventions évoluent vers des appuis plus soutenables et soient tournés vers un développement économique porté par les producteurs/trices. Leur contribution sera modeste compte tenu de la précarité de leur situation. Le niveau de cette contribution, essentiellement en nature sera décidée au niveau des plateformes de concertations en se basant sur ce qu'il est possible de faire sans que ce soit une exclusion de certaines catégories de bénéficiaires visés, notamment les populations réfugiées et déplacées. Le DCP donne toute fois une évaluation du niveau minimal de contribution. Il est envisagé qu'elle corresponde à la valorisation des contributions en nature ou en travail (autour de 10%) des bénéficiaires ce qui ne devrait pas représenter plus de 1% du cout total du projet. Il faut noter que le retrait des IMF dans le financement des activités rurales empêche le ProDAF Diffa de recourir au mode de financement à couts partagés telle que pratiqué dans les autres régions et qui repose sur un partenariat stratégique et opérationnel avec les IMF.

**Tableau 8: Contribution des différents partenaires au financement du ProDAF Diffa**

	(USD '000)				(Euro '000)			
	Foreign	Local	Total	Percent	Foreign	Local	Total	Percent
IFAD_DON	2 270.4	3 979.6	6 250.0	33.4	1 947.5	3 413.7	5 361.1	33.4
IFAD PRET	2 270.4	3 979.6	6 250.0	33.4	1 947.5	3 413.7	5 361.1	33.4
Fonds Norvegien	1 102.1	2 501.9	3 604.0	19.3	945.4	2 146.1	3 091.5	19.3
BENEF	48.7	94.3	143.0	0.8	41.8	80.9	122.6	0.8
GOVT	-0.0	2 474.0	2 474.0	13.2	-0.0	2 122.1	2 122.1	13.2
<b>Total</b>	<b>5 691.5</b>	<b>13 029.4</b>	<b>18 721.0</b>	<b>100.0</b>	<b>4 882.1</b>	<b>11 176.4</b>	<b>16 058.5</b>	<b>100.0</b>

**Tableau 9: Répartition des coûts par composante du ProDAF Diffa et par financier**

	(Euros '000)												Local (Excl. Taxes)	Duties & Taxes	
	IFAD_DON		IFAD_PRET		Fonds Norvegien		BENEF		GOVT		Total				
	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%			
<b>A. RENFORCEMENT DE L'AGRICULTURE FAMILIALE DURABLE</b>															
1. Aménagement structurants et productifs résilients aux risques climatiques	1 542.8	27.3	1 542.8	27.3	1 676.5	29.7	89.6	1.6	792.7	14.0	5 644.3	35.1	1 985.0	2 866.7	792.7
2. Renforcement des capacités technico-économiques des exploitations familiales	751.3	29.1	751.3	29.1	761.2	29.5	-	-	313.8	12.2	2 577.7	16.1	793.8	1 470.1	313.8
3. Résilience des Populations vulnérables	149.1	23.5	149.1	23.5	257.2	40.5	-	-	80.0	12.6	635.4	4.0	166.6	388.7	80.0
<b>Subtotal RENFORCEMENT DE L'AGRICULTURE FAMILIALE DURABLE</b>	<b>2 443.2</b>	<b>27.6</b>	<b>2 443.2</b>	<b>27.6</b>	<b>2 694.9</b>	<b>30.4</b>	<b>89.6</b>	<b>1.0</b>	<b>1 186.4</b>	<b>13.4</b>	<b>8 857.4</b>	<b>55.2</b>	<b>2 945.4</b>	<b>4 725.5</b>	<b>1 186.4</b>
<b>B. ACCES AUX MARCHES</b>															
1. Aménagements structurants d'accès aux marchés	1 008.1	43.7	1 008.1	43.7	-	-	-	-	291.0	12.6	2 307.3	14.4	864.9	1 151.3	291.0
2. Appuis aux microentreprises rurales	508.5	44.9	508.5	44.9	-	-	33.1	2.9	82.9	7.3	1 133.0	7.1	391.3	668.7	82.9
3. Intégration régionale des échanges	225.1	45.7	225.1	45.7	-	-	-	-	42.7	8.7	493.0	3.1	203.8	246.5	42.7
<b>Subtotal ACCES AUX MARCHES</b>	<b>1 741.8</b>	<b>44.3</b>	<b>1 741.8</b>	<b>44.3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>33.1</b>	<b>0.8</b>	<b>416.6</b>	<b>10.6</b>	<b>3 933.2</b>	<b>24.5</b>	<b>1 460.1</b>	<b>2 056.5</b>	<b>416.6</b>
<b>C. COORDINATION, SUIVI EVALUATION ET GESTION DES SAVOIR</b>															
1. Suivi, Evaluation et Gestion des Savoirs	445.8	42.6	445.8	42.6	-	-	-	-	154.2	14.7	1 045.8	6.5	190.4	701.3	154.2
2. Coordination et Gestion	730.3	32.9	730.3	32.9	396.6	17.8	-	-	384.9	16.4	2 222.1	13.8	286.3	1 570.9	364.9
<b>Subtotal COORDINATION, SUIVI EVALUATION ET GESTION DES SAVOIR</b>	<b>1 176.1</b>	<b>36.0</b>	<b>1 176.1</b>	<b>36.0</b>	<b>396.6</b>	<b>12.1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>519.1</b>	<b>15.9</b>	<b>3 267.9</b>	<b>20.3</b>	<b>476.6</b>	<b>2 272.2</b>	<b>519.1</b>
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>5 361.1</b>	<b>33.4</b>	<b>5 361.1</b>	<b>33.4</b>	<b>3 091.5</b>	<b>19.3</b>	<b>122.6</b>	<b>0.8</b>	<b>2 122.1</b>	<b>13.2</b>	<b>16 058.5</b>	<b>100.0</b>	<b>4 882.1</b>	<b>9 054.3</b>	<b>2 122.1</b>

## C. Résumé des avantages et analyse économique<sup>18</sup>

121. **Bénéficiaires.** Un total de 20 000 ménages ruraux bénéficiera des activités du programme dans la zone de Diffa, soit 140 000 petits producteurs ruraux.

122. **Analyse financière.** La rentabilité financière des activités agricoles a été évaluée sur la base: (i) des budgets de cultures pluviales (mil, sorgho, niébé), (ii) des budgets de cultures irriguées (oignons, poivron et riz), et (iii) du système de production (systèmes pluviaux et irrigués). Dans le cas des cultures pluviales, les TRI, les VAN et le ratio bénéfice-coûts se situent respectivement autour de (i) TRI de 21,20% VAN estimée à 15 135 FCFA et un ratio bénéfice-coût de 1,7 pour le mil; (ii) TRI de 16,3%, une VAN estimée à 7 206 FCFA et un ratio bénéfice-coût de 1,3 pour le sorgho et; (iii) TRI de 23,40%, une VAN estimée à 37 772 FCFA et un ratio bénéfice-coût de 1,2 pour le niébé.

123. Pour les autres cultures irriguées, les marges additionnelles sont respectivement de 661 697 FCFA et 739 000 FCFA le poivron et le riz. Le TRI est 62,8% pour l'oignon avec une VAN de 11 millions de FCFA et un ratio bénéfice cout de 2,2. Ces résultats montrent que le producteur pourra faire face aux charges supplémentaires requises pour la mise en œuvre des itinéraires techniques améliorés et dégager un revenu additionnel, et ainsi subvenir à d'autres dépenses courantes.

124. L'élevage caprin au sein des groupements, affiche également de résultats intéressants. En effet, le TRI se situe autour de 43,7% pour une VAN de 642 219 FCFA et un ratio bénéfice cout de 1,3.

<sup>18</sup> Voir l'analyse détaillée en Appendice 4.

125. L'analyse financière des principaux marchés de demi-gros et comptoirs maraîchers a également été réalisée lors de la mission de conception. Les comptes d'exploitation financiers des différentes parties prenantes des marchés (producteurs, collecteurs, manutentionnaires, commerçants/ demi-grossistes, collectivités/ mairies, GIE de gestion de marché) ont été élaborés. Les premiers résultats présentent une rentabilité satisfaisante pour les différents « types » d'investissements, avec des TRI compris entre 14,2% et 48% selon les données de l'AEF de cette mission.

126. **L'analyse économique** du ProDAF Diffa a été conduite du point de vue de l'intérêt national et porte sur le programme entier afin de calculer la rentabilité globale des investissements à réaliser. L'analyse économique est basée sur les hypothèses suivantes: (i) l'analyse porte sur une période de 20 ans; (ii) un taux d'opportunité de 10% a été utilisé afin de refléter le coût d'opportunité du capital au Niger; (iii) l'analyse a été faite en prix constants en utilisant le taux de change de 500 FCFA pour 1 dollar des Etats-Unis; (iv) les bénéfices économiques ont été exprimés en valeurs constantes de juin 2017 et valorisent les productions additionnelles agricoles des exploitants qui cultivent le mil, le sorgho, le niébé, l'oignon, le poivrons et le riz. Les budgets de culture tels que calculés dans l'analyse financière ont été transformés en budgets économiques en tenant compte des prix économiques (obtenus par la méthode des prix de référence) des productions et des intrants, et en éliminant les frais financiers.

127. Les externalités positives du programme sur la collectivité, telles que les services environnementaux issus des activités de gestion durable des terres, comme la Régénération Naturelle Assistée (RNA), la récupération des terres dégradées, ou encore la production agro-écologique durable, ont été valorisées dans l'analyse économique. Le logiciel « Ex-Ante Carbon-Balance Analysis Tool» (EX-ACT, développé par la FAO) a permis l'élaboration de bilans carbone<sup>19</sup>. La mission a estimé à 0,7 tonnes de carbone séquestré par ha pour leur prise en compte dans l'analyse économique. Valorisée à un coût social de 17,16 Euros (20 \$ EU) la tonne, la quantité additionnelle de carbone séquestrée par ha et par an a pu être comptabilisée dans le cash-flow économique du ProDAF Diffa.

128. Compte tenu des hypothèses précédentes, le TRIE global du Programme est de 21,6% et la VAN du flux de trésorerie nette économique générée par le ProDAF Diffa sera 13 millions d'USD. Ce résultat préliminaire est satisfaisant. Une analyse de sensibilité a ensuite été réalisée afin de tester la variation du TRIE dans l'hypothèse d'une réduction des bénéfices (diminution des rendements et des prix agricoles, augmentation du prix des intrants, réduction des volumes de transaction des produits agricoles sur les marchés réhabilités). Il en ressort que le TRIE est sensible à une augmentation des bénéfices des bénéfices et des coûts de production. Pour une augmentation de prix de vente de 10%, le TRIE se situe autour de 23,6%. Une baisse des rendements de 15, 20 et 30% pour les cultures pluviale mène respectivement à des TRIE de 18,9%, 17,3% et 14,0%, tandis qu'une augmentation des coûts de 10% donne un TRIE de 19,6%.

129. **Intégration des outils d'analyse financière et économique dans le système de suivi évaluation.** L'intégration des outils (budgets de culture et comptes d'exploitation) et des indicateurs (marges nettes dégagées par les producteurs et les opérateurs de marché) d'analyse économiques et financière (AEF) dans le système de S&E, envisagée dans le cadre du présent programme sera faite dans le cadre d'une étude spécifique faite par le FIDA. Ceci permettra: (i) d'affiner l'évaluation de l'impact du ProDAF Diffa lors des supervisions et des revues à tiers-parcours et d'achèvement, (ii) de mieux attribuer l'augmentation des revenus des bénéficiaires aux activités du projet (indicateur de suivi de l'objectif de développement) et, (iii) d'enrichir la capital de données disponibles pour l'AEF ex-post du programme.

---

<sup>19</sup> Sur la base des travaux de Sutter et Tinlot. Voir Sutter, P., Tinlot, M., Evaluation carbone du « Programme d'Action Communautaire-Résilience au Changement Climatique – PAC-RCC» au Niger. Application de l'outil EX-ACT, version 3. Ressources pour l'Élaboration des Politiques (EASYPol n. 124). Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.



## D. Durabilité

130. Le ProDAF Diffa s'inscrit dans une approche fondée sur l'amélioration de la résilience qui reprend les leçons apprises dans les régions voisines tout en intégrant les défis liés aux mouvements de population dû au contexte sécuritaire. Dans ce sens, le but premier du Projet est d'améliorer la durabilité des pratiques proposées et des aménagements mis en place par le Projet. La durabilité des interventions est par ailleurs garantie par le choix de pratiques et activités ayant fait leur preuve depuis des décennies, et dont les taux d'adoption par les populations rurales ne sont plus à discuter.

131. D'un point de vue technique, les activités des composantes 1 et 2 reposent sur une ingénierie sociale qui lie chaque intervention, de la parcelle en bas-fond au sous-bassin versant, à ses usagers à travers des comités de gestion et des associations aux compétences reconnues au niveau des communes.

132. Du point de vue social, la démarche du projet sera inclusive et les appuis seront apportés à l'ensemble des groupes cibles sans discrimination. A cet effet le projet encouragera la participation des populations réfugiées / retournées / déplacées dans les associations villageoises existantes ou créées plutôt que la création des organisations spécifiques de populations réfugiées. Cette démarche permettra une meilleure intégration des communautés pour la mise en œuvre des activités et la valorisation des opportunités offertes.

133. Sur le plan socio-économique, les interventions sont liées à des améliorations de revenus des productrices et producteurs, grâce à l'augmentation et la valorisation des productions agricoles en lien avec les opportunités de marché.

134. Concernant la gestion des savoirs sur l'environnement et la sécurité alimentaire, les interventions du Projet sont intégrées au dispositif institutionnel national et alimentent régulièrement les instances de prises de décision qui en sont demandeuses (HC3N, ministère, RECA, CCIAN).

## E. Catégorie environnementale et sociale

135. Les activités qui seront réalisées (aménagement des cuvettes, des espaces pastoraux, fixation des dunes autour des cuvettes, appui en intrants agricoles, ...) dans le cadre du ProDAF Diffa auront des impacts environnementaux et sociaux de faible ampleur, réversibles et faciles à atténuer. De surcroît, les sous-projets et les activités porteront sur des surfaces réduites et sont des mises à l'échelle d'actions menées par le ProDAF dans les régions voisines, dont les conséquences socio-environnementales négatives ont été évaluées minimales, très localisées et atténuables. Ainsi, **une catégorie environnementale et sociale B** est proposée pour le ProDAF-Diffa.

## F. Catégorie de risques climatiques

136. ProDAF Diffa est mis en œuvre dans la zone sahéenne, une région très sensible au changement climatique faisant ainsi classer le Projet à « **haut risque climatique** ». Les éléments clés pris en compte pour le classement climatique sont les projections climatiques locales qui prévoient une augmentation de la pluviométrie lors de la saison des pluies, matérialisées notamment par un renforcement des événements extrêmes, tels qu'inondations. Comme mesures d'atténuation, le Projet prévoit de mener des activités d'aménagement de sous-bassins versants permettant la réhabilitation des sols, la lutte contre la dégradation des ressources naturelles, une diminution de l'érosion des sols et des phénomènes d'ensablements, et une meilleure gestion de leur utilisation en réduisant les risques liés à la perturbation des régimes pluviométriques. L'évaluation de ce risque a été prise en compte dans le Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES). Ainsi, toutes les mesures qui découleront du PGES et de l'évaluation du risque climatique seront intégrées dans les activités correspondantes des composantes du projet, et seront pris en charge par le Projet.



## Appendice 1: Note conceptuelle du ProDAF Diffa

### Contexte stratégique, logique d'engagement et Partenariat avec le FIDA

1. Introduction. Le Niger est un pays sahélien, enclavé avec une superficie de 1 267 000 km<sup>2</sup> et une population estimée à environ 19,9 millions d'habitants en 2015 dont 84% vivent en milieu rural avec une densité relativement forte dans le centre sud du Pays le long de la frontière avec le Nigéria. La population qui est majoritairement jeune (51% de la population a moins de 15 ans) est caractérisée par un taux de croissance démographique de 3,9% par an, ce qui constitue un défi important pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'accès aux services sociaux de base. L'économie est dominée par l'agriculture et l'élevage qui emploient plus de 85% de la population active.

2. Sur la base des conclusions et mesures convenues entre le Niger et le FIDA dans le rapport d'évaluation à mi-parcours des résultats du COSOP 2013 – 2018, le Gouvernement du Niger a sollicité le concours du FIDA pour la conception et le financement du Programme de Développement de l'Agriculture Familiale (ProDAF) – Extension Diffa basé sur l'utilisation du reliquat de l'allocation budgétaire PBA 2016-2018 du FIDA de 12,5 millions d'USD. Ainsi, les autorités Nigériennes envisagent une transposition des acquis des projets antérieurs et ceux en cours dans la région de Diffa qui est contiguë à la zone actuelle de concentration des actions du FIDA.

3. Pauvreté et sécurité alimentaire. Avec un taux de pauvreté de 48,9%, un Revenu National Brut de 430 USD par habitant et un Indice de développement humain (IDH) très bas, évalué à 0,348 en 2015 et 2016<sup>20</sup>, le Niger est l'un des pays les plus pauvres du monde et est classé au 187ème rang sur 188 pays par rapport à l'IDH. L'agriculture occupe encore une place prépondérante dans l'économie du Niger puisqu'elle contribue à 42% au PIB national en 2015 et constitue la principale source de revenus des populations rurales. Entre 2011 et 2016, le Niger a enregistré des progrès importants en matière d'accroissement des productions agro-pastorales<sup>21</sup> notamment 29,25% pour les cultures irriguées, 4,20% pour les cultures céréalières, 1,66% pour les cultures de rente, 5,50% pour le lait, 3,75% pour la viande et 12% pour les cuirs et peaux.

4. Nonobstant l'augmentation de la production indiquée ci-haut, la prévalence de la malnutrition aiguë reste au-dessus du seuil d'alerte de 10% et le taux de malnutrition chronique chez les enfants est également au-dessus du seuil "critique" de 40%. Selon l'ENISED 2015<sup>22</sup>, les taux de malnutrition aiguë globale et sévère sont respectivement de 15% et 4,5% tandis que ceux de la malnutrition chronique globale et sévère sont de 46,4% et 22,1%. Dans la région de Diffa, la même étude ENISED 2015 indique que les taux de malnutrition aiguë globale et sévère sont respectivement de 17,1% et 3% tandis que ceux de la malnutrition chronique globale et sévère sont de 49,5% et 26,5%. La perception de l'insécurité est plus forte à Diffa que dans les autres régions du pays du fait des actions du groupe terroriste BOKO HARAM, qui exacerbe la pauvreté des populations affectées notamment dans la zone du bassin du Lac Tchad où se déroulent les opérations militaires. Selon les statistiques gouvernementales, en février 2017, on note 242 541 personnes réfugiés et déplacés dans la région de Diffa parmi lesquelles 106 162 réfugiés nigériens, 120 956 personnes déplacés et 15 423 personnes retournés.

5. Agriculture. Le secteur rural dispose des ressources importantes en termes de terres de cultures (19 millions ha), de terres pastorales (62 millions ha), de cheptel (36 millions de têtes), de ressources forestières (16 millions ha avec 1 600 espèces végétales), les ressources hydriques facilement mobilisables (400 000 ha de plans d'eau). A titre illustratif, les bassins du fleuve Niger qui est localisé à l'ouest du pays et celui du Lac Tchad situé à l'est dans la région de Diffa drainent annuellement entre 24 à 30 milliards de m<sup>3</sup> d'eau dont seulement 1% est exploité. Les écoulements souterrains renouvelables sont estimés à 2,5 milliards de m<sup>3</sup> (20% exploité actuellement) constituent la principale

---

<sup>20</sup> Rapport PNUD sur le développement Humain en Afrique en 2016 (publié en Mars 2017).

<sup>21</sup> En réponse à la situation de famine qui avait durement frappé le Pays en 2008 - 2010, les autorités ont mis en œuvre des programmes d'urgence de relèvement de l'agriculture, avec des actions spécifiques de promotion des cultures irriguées.

<sup>22</sup> Étude Nationale d'Évaluation des Indicateurs Socioéconomiques et Démographiques (ENISED).

source d'approvisionnement en eau potable. Le faible niveau d'exploitation des ressources disponibles fait que le secteur rural est toujours tributaire des aléas climatiques, ce qui se traduit par une faible performance en terme de productivité et entraîne par conséquent des situations d'insécurité alimentaire plus ou moins sévère même dans les années de production équilibrée ou excédentaire.

6. La région de Diffa dispose d'importantes potentialités en matière de cultures irriguées et de décrue avec une superficie exploitable de 265 000 ha dont 69% dans le lit du lac Tchad, 28% le long de la Komadougou Yobé et 3% dans les cuvettes oasiennes de Maine Soroa et Goudoumaria. Le développement du sous-secteur de l'agriculture est limité au niveau des cultures sous pluie par la faiblesse de la pluviométrie couplée à la pauvreté des sols dunaires et la pression parasitaire. Au niveau des cultures irriguées les principales contraintes sont la faible capacité financière des exploitants pour développer les aménagements hydroagricoles, l'absence de crédit adapté, de système efficace d'approvisionnement en intrants et de commercialisation des produits agricoles.

7. En matière de production animale, la région de Diffa disposait en 2016 d'un cheptel estimé à plus de 3 750 686 têtes toutes espèces confondues correspondant UBT soit 9,90% du cheptel national. Les productions animales sont pratiquées par 95% de la population et contribuent pour près de 55% à la constitution du Produit annuel Brut de la région, les plaçant au premier rang des recettes totales d'exportation des produits agro-sylvo-pastoraux. Cependant, le sous-secteur de l'élevage fait face à des contraintes liées au déficit fourrager chronique dans la région de Diffa (10 années sur 12 sont déficitaires), le mauvais maillage des points d'eau qui ne permet pas une exploitation rationnelle des pâturages qui sont de plus en plus colonisés par les espèces envahissantes non apprêtées et la faible organisation des producteurs dans le domaine de la commercialisation des animaux et de leurs produits.

8. La région de Diffa dispose de ressources forestières notamment une superficie d'environ 71 014 ha et des plantations en gommier sur près de 11 000 ha. Cependant la région de Diffa est soumise à des fortes érosions éoliennes qui sont à la base de l'ensablement des terres utiles à la production, en particulier les cuvettes, les bas-fonds et les vallées.

9. Accès aux marchés. Dans la région de Diffa, les transactions dans les marchés sont dominées par la commercialisation du bétail et du poivron et contrôlées par les Nigériens qui se positionnent en amont de ces filières comme principaux acheteurs mais également en aval, pour le cas du poivron comme principaux fournisseurs d'intrants à travers des crédits de campagne. Cette situation a cependant été fortement perturbée par la situation sécuritaire née des attaques de "Boko Haram" avec pour conséquences la fermeture de la plupart des marchés ruraux et le développement de plusieurs circuits commerciaux informels. En conséquence, la grande proportion des marges commerciales sont encaissées par les commerçants et leurs intermédiaires tandis que les producteurs bradent environ 70% de la production au moment de la récolte quand les prix sont les plus bas. De manière générale, la commercialisation des produits agro-pastoraux est influencée par la fluctuation du cours de la Naira par rapport au Franc CFA et l'insuffisance ou la mauvaise qualité des pistes de désenclavement des bassins de production vers les marchés.

10. Situation des femmes et des jeunes. Au Niger en général et dans la région de Diffa en particulier, les difficultés d'accès aux facteurs de production dont la terre, le financement et l'appui conseil technico-économique poussent les femmes à s'investir moins dans la production et à se positionner dans les segments de la transformation artisanale des produits agricoles notamment à travers la restauration, l'huilerie, les activités de laitages et la production des farines et produits divers. Dans la phase production, la participation active des femmes est observée en période de récolte notamment du niébé en culture sous pluie et du poivron en culture irriguée. Ces dernières années, on constate un fort engouement des femmes aux cultures maraichères irriguées dans les zones des cuvettes oasiennes.

11. L'interdiction de la circulation en motos du fait de l'insécurité, a fortement affecté l'emploi des jeunes hommes qui exerçaient auparavant dans le transport des personnes et des biens en motos. L'agriculture, notamment le maraichage pourrait constituer actuellement une opportunité pour leur réinsertion.

12. Le Programme Pays du FIDA. Depuis une trentaine d'années, le Niger bénéficie des appuis techniques et financiers du FIDA et de ses partenaires à travers plusieurs projets qui se sont succédé et sont concentrés ces dernières années dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder. Les opérations en cours sont: le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire et au Développement dans la région de Maradi (PASADEM), le Projet de Petite Irrigation (PPI Ruwanmu) et le Programme de développement de l'Agriculture Familiale (ProDAF). Ce dernier fédère depuis 2015, toutes les interventions du FIDA au Niger avec une enveloppe d'environ 231 millions d'USD comprenant: (i) l'allocation 2013-2018 du FIDA de 97 millions d'USD (50% don et 50% prêt), (ii) un don ASAP de 13 millions d'USD, (iii) un don FEM de 7.6 millions d'USD, (iv) un prêt du Fond fiduciaire de la coopération Italienne de 20 millions d'Euros, (v) deux dons OFID de 21 millions d'USD et (vi) les reliquats des projets précédents encore en cours.

13. Le COSOP-AR 2013-2018 pour le Niger a été revu en 2016 et prolongé jusqu'en 2021. Son objectif global est de «Contribuer à assurer durablement la sécurité alimentaire des ménages ruraux et à renforcer leurs capacités de résilience». Plus précisément, le COSOP poursuit trois objectifs stratégiques: (i) les productions des petits producteurs agropastoraux sont accrues durablement; (ii) les activités de post-production et la commercialisation des productions des petits producteurs agropastoraux organisés sont améliorées et (iii) le capital social est renforcé, pour améliorer la durabilité des institutions locales et des activités productives et commerciales.

14. Ce cadre stratégique s'aligne sur les principales politiques publiques de développement adoptées par le Gouvernement du Niger depuis 2012 (SDDCI Niger 2035, PDES 2012-2015, i3N)<sup>23</sup> et ses objectifs stratégiques sont parfaitement alignés avec les axes 1 - "Accroissement et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques", 2 - "Approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agroalimentaires" et 3 - "Amélioration de la résilience des populations face aux crises alimentaires et catastrophes" de l'Initiative 3N "les Nigériens Nourrissent les Nigériens". Cette cohérence est primordiale pour assurer et contribuer de manière durable à l'atteinte des objectifs de développement du pays.

### **Zones géographiques d'intervention et Groupes Cibles**

15. Zone géographique. A l'exclusion de la zone immédiate du bassin du lac Tchad où se déroulent les opérations militaires, la présente opération sera concentrée dans (i) les zones maraichères (vallée de la Komadougou Yobé), (ii) la zone agropastorales et les cuvettes oasiennes des départements de Goudoumaria, Mainé Soroa et Diffa et, (iii) la zone pastorale constituée pour l'essentiel de l'extrême nord des départements de Goudoumaria, Mainé Soroa et Diffa et la bande Sud du département de N'Gourti. Les villages et communes concernés seront déterminés lors de la mission de formulation.

16. Cette zone se caractérise par une steppe parsemée de cuvettes où les nappes phréatiques sont peu profondes et dont les sols sont riches en matière organique, offrant d'importantes potentialités agricoles. Dans la bande longeant la Komadougou Yobé les sols sont riches, la couverture arborée est assez dense et la nappe phréatique peu profonde.

17. Du point de vue sécuritaire, cette zone est éloignée de l'épicentre des attaques terroristes situé directement dans la bande du Lac Tchad. Elle est cependant caractérisée par l'afflux des populations déplacées et réfugiées.

18. Groupes cibles. Les interventions du projet sont éligibles aux groupes cibles suivant:

- les ménages locaux exposés aux effets des changements climatiques constitués des maraichers et agro-pasteurs sollicitant des appuis techniques et financiers pour consolider et diversifier leurs activités de productions agro-pastorales,
- les ménages vulnérables affectés par les menaces liées à la sécurité (BOKO HARAM) comprenant les personnes déplacées internes au Niger et les réfugiés Nigérien (y compris les

---

<sup>23</sup> Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI-Niger 2035); Plan de Développement Economique et Social 2017-2021; Plan d'action 2016-2020 de l'i3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens » Stratégie de petite irrigation au Niger (SPIN).

Nigériens établies depuis plus de quatre décennies au Nigeria et retournés dans leurs villages d'origine suite à l'insécurité),

- les jeunes et les femmes (incluant les populations réfugiées et en particulier les femmes chefs de ménage) qui sollicitent un accompagnement technique et financier pour lancer des microentreprises rurales positionnées dans les segments amont et aval des filières de production agropastorales.

## Justification et logique

19. Le Niger en général et la Région de Diffa en particulier sont soumis à plusieurs défis qui entravent le développement agricole. En effet, les effets combinés de la forte croissance démographique et du changement climatique génèrent une forte pression sur les ressources naturelles, qui débouchent sur des phénomènes tels que la dégradation et le morcellement des terres de culture avec pour conséquence l'avancement du front des cultures vers les zones marginales et pastorales, la dégradation des pâturages et la baisse de la nappe phréatique. De plus, les conflits armés dans la zone du bassin du Lac Tchad ont provoqué des déplacements massifs des populations à l'intérieur des terres et l'arrêt des transhumances, ce qui augmente la pression sur l'utilisation des ressources productives et augmente les risques d'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

20. C'est pourquoi, le plan 2016 – 2020 de l'initiative 3N («les Nigériens nourrissent les Nigériens») insiste sur la maîtrise de l'eau comme levier essentiel pour booster les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques. A cet effet, malgré les efforts de plusieurs décennies d'investissements en faveur du secteur agricole dans la Région de Diffa, le potentiel hydrique exploité aux fins agricoles et pastorales est faible. Toutes les analyses faites lors de l'élaboration des stratégies du secteur rural reconnaissent qu'une exploitation optimale des ressources en eau et des terres irrigables et pastorales est à même d'assurer une disponibilité durable et stable en produits alimentaires de base.

21. La région de Diffa renferme d'importantes ressources en eau souterraine qui sont valorisables à travers plusieurs activités de production agro-sylvo-pastorales et halieutiques à condition d'agir de manière optimale sur les autres facteurs limitant la production et la commercialisation des produits agricoles. Le Plan de Développement Régional de Diffa (2016-2020) insiste sur: i) la préservation, augmentation et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutique et ii) le renforcement de la résilience des communautés face aux changements climatiques, aux crises et aux catastrophes naturelles. Les orientations des politiques nationales à l'horizon 2020<sup>24</sup> mentionnent une ambition de multiplier par trois la contribution des cultures irriguées au bilan céréalier national. Cette orientation stratégique concerne également la Région de Diffa en améliorant l'offre en facteurs de production (ouvrage de captage d'eau, moyen d'exhaure), en services de conseils agricoles technico-économiques, en service de financement et en création des conditions de stockage, de transformation et d'accès au marché pour les produits issus des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques.

22. Le souci d'un appui aux jeunes et aux femmes à travers le développement de l'Agriculture comme première source d'emploi rurale, l'amélioration des conditions de meilleure résilience aux populations à travers un appui à toutes les chaînes amont et aval de la production ainsi que l'appui des ménages fragilisés par la crise sécuritaire pour un relèvement rapide sont les motivations de formulation du présent projet. Il traduit la volonté et l'engagement des autorités à résoudre les différents facteurs de pauvreté et qui prédisposent aux affres de l'insécurité.

23. S'agissant particulièrement des populations réfugiées et déplacées de suite de la crise sécuritaire, le gouvernement est soucieux de mettre en place des mécanismes visant d'une part à soutenir les communautés locales pour faire face à l'afflux de personnes déplacées grâce au développement de activités agropastorales productives et durables et, d'autres part à assurer l'intégration sociaux économiques des personnes déplacées dans les zones d'accueil et à préparer leur

---

<sup>24</sup> i) La Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI-Niger 2035); ii) le Plan de Développement Economique et Social 2017-2021; iii) le Plan d'action 2016-2020 de l'i3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens » et iv) la stratégie de petite irrigation au Niger (SPIN).

retour dans leur pays et villages une fois que les menaces sécuritaires seront maîtrisées. Cette vision du gouvernement est soutenue par les constats faits par les partenaires intervenant sur le terrain qui indiquent qu'après des années d'assistance humanitaires, les besoins actuels des groupes cibles vont davantage vers des demande d'appui aux projets économiques pour permettre leur auto-prise en charge et assurer leur intégration dans la dignité. Cette demande s'inscrit dans le champ d'intervention du FIDA basé sur la promotion de l'agriculture familiale pour éradiquer la pauvreté et la faim dans les zones rurales des pays en développement.

### **Objectifs du projet**

24. L'objectif global du ProDAF – Extension Diffa reste identique à celui du Programme de Développement de l'Agriculture Familiale ProDAF dans les régions de Tahoua, Maradi et Zinder pour lequel il constitue une extension. Il s'agit de contribuer à assurer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les capacités de résilience des ménages ruraux dans la Région de Diffa.

25. L'objectif de développement est d'augmenter durablement les revenus des exploitations agricoles familiales, leur adaptation au changement climatique, leur accès aux marchés et assurer l'insertion socio-économique des populations réfugiées et déplacées dans leurs communautés d'accueil.

26. Trois effets contribuent à l'atteinte de l'objectif de développement: i) le renforcement de l'agriculture familiale durable; et ii) l'amélioration de l'accès aux marchés des exploitations agricoles familiales et iii) la facilitation de l'insertion socio-économique des populations réfugiées et déplacées dans leur zones d'accueil et la création des conditions de facilitation de leur retour.

27. De façon spécifique, le ProDAF – Extension Diffa touchera 20 000 ménages correspondant à 140 000 personnes à travers un triple ciblage notamment un ciblage géographique des Pôles de Développement Économique (PDE) qui constitueront des zones de concentration des interventions, un ciblage social pour orienter les interventions au profit des ménages ayant bénéficié ou non d'un programme d'urgence ou de redressement et qui doivent passer à la phase développement des activités productives et un ciblage thématique par le renforcement des capacités des bénéficiaires sur les activités de production agropastorales et métiers connexes en aval et en amont des filières retenues. Parmi les 20 000 ménages, le ProDAF – Extension Diffa appuiera 30 % des femmes, 30% de jeunes et 40% de réfugiés et déplacés qui bénéficieront des interventions spécifiques adaptées à leur conditions socio-économiques.

28. Les objectifs de ce projet sont donc en cohérence avec les axes stratégiques de l'intervention du FIDA au Niger tels que définis dans COSOP en cours (2013-2021) dont l'objectif global est de « Contribuer à assurer durablement la sécurité alimentaire des ménages ruraux et à renforcer leurs capacités de résilience ».

### **Mise à l'échelle (Scaling up)**

29. Pôles de développement économique. La démarche de "Pôle de Développement Économique (PDE)" qui consiste à concentrer un ensemble cohérent et complémentaire d'appuis sur un bassin de production afin d'amplifier les impacts avait été introduite avec succès en 2012 – 2013 dans les projets PASADEM et PPI Ruwanmu. Elle a été reprise dans le cadre du ProDAF actuel dans les régions de Tahoua, Maradi et Zinder et est désormais retenue comme modèle dans les stratégies de d'intervention de l'État et de certains partenaires. Cette démarche sera reprise dans le cadre de ce projet.

30. Champs écoles paysans et Associations des Usagers de l'Eau (AUE ). Ces outils sera promu par le projet sur la base des expériences en cours du ProDAF.

31. Régénération Naturelle Assistée (RNA) des arbres. Cette innovation technique simple et peu coûteuse pour gérer la régénération naturelle des arbres a connu des effets très positifs dans le cadre des projets passés promus par le FIDA depuis les années 80. Elle fera l'objet de promotion pour la lutte contre la désertification et le renforcement des capacités des populations en matière de gestion

environnementale et des ressources naturelles afin d'augmenter la production végétale, les revenus et assurer la sécurité alimentaire.

### **Appropriation, harmonisation et alignement**

32. Les interventions envisagées dans le cadre du ProDAF – Extension Diffa sont parfaitement alignées aux axes d'intervention du plan d'action 2016-2020 de l'initiative 3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens » notamment les axes i) la maîtrise de l'eau pour les productions agro sylvo pastorales et halieutiques; ii) la promotion des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques et les chaînes de valeur et iii) la gestion intégrée et durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement.

33. Au-delà de l'alignement aux stratégies nationales, le Projet est en phase avec les priorités identifiées et prises en compte dans le COSOP 2013 – 2021 à travers les objectifs: i) les productions des petits producteurs agropastoraux sont accrues durablement et ii) les activités de post-production et la commercialisation des produits des petits producteurs agropastoraux organisés sont améliorées. Le projet s'inscrit également dans les objectifs du Mécanisme pour les réfugiés, les migrants, les déplacements forcés et la stabilité rurale (FARMS) développé par le FIDA et ses partenaires pour aider les personnes déplacées à devenir plus autonomes et renforcer la résilience des communautés d'accueil.

### **Composantes et activités**

34. Le ProDAF – Extension Diffa interviendra à travers 4 composantes notamment: i) la composante 1 « Renforcement de l'agriculture familiale durable», ii) la composante 2 « Accès aux marchés », iii) la composante 3 « Actions transversales d'accompagnement des réfugiées et déplacées » et, iv) la composante 4 « Gestion du projet».

35. **Composante 1 « Renforcement de l'agriculture familiale durable».** Elle vise l'augmentation durable de la productivité des exploitations agricoles familiales à travers la mise en œuvre de quatre activités structurantes (AS) notamment: (i) Lutte contre l'ensablement (AS1 ProDAF); (ii) Développement des ouvrages de mobilisation des eaux (AS2 – ProDAF); (iii) Aménagement des bassins de production (AS3 ProDAF); (iv) Amélioration des capacités techniques des exploitations familiales (AS4 ProDAF) et, (v) Amélioration du petit élevage et de l'aviculture (AS 6 ProDAF).

36. *Lutte contre l'ensablement. (AS1 – ProDAF).* Cette activité vise à restaurer et protéger la productivité des espaces de cultures sous pluie et irriguées et des espaces sylvicoles et pastoraux par la mise en œuvre des actions de fixation des dunes et la lutte contre les plantes envahissantes dans le cadre de l'approche Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO). La réalisation de l'activité AS1 permettra la réduction ou l'atténuation de l'ensablement des bassins de production (cuvettes et vallées) et des espaces pastorales sous l'effet principalement du vent qui entraîne la formation de dunes. L'activité AS1 intègre également l'aménagement et la protection des espaces pastoraux qui sont de plus en plus colonisés par des dunes de sable.

37. *Développement des ouvrages de mobilisation des eaux. (AS2 – ProDAF).* Cette activité vise à permettre l'accès à l'eau à la fois pour les activités pastorales et agricoles mais également pour la consommation humaine. Le projet financera à cet effet la construction des ouvrages d'approvisionnement en eau et accompagnera la mise en place des comités de gestion. Le projet explorera autant que possible les technologies de captage d'eau respectueuses de l'environnement, économiques et réduisant la pénibilité du travail. La gestion de l'eau prendra en compte les aspects d'assainissement.

38. *Aménagement des bassins de production en cultures irriguées (AS3 – ProDAF).* Cette activité vise à accompagner les exploitations familiales à remettre en marche leurs systèmes de production à travers l'acquisition des kits d'irrigation adaptés aux bassins de production. Les ouvrages et les équipements qui seront éligibles doivent être adaptés aux conditions sociales, économiques, géomorphologiques et édaphiques de la zone pour permettre une meilleure efficacité et efficience de l'irrigation. Le mécanisme d'accès aux ouvrages et équipements s'inspirera de celui appliqué



actuellement par le ProDAF en faisant les adaptations nécessaires. En effet, compte tenu des spécificités de la zone d'intervention le niveau de la subvention sera analysé lors des missions de formulation.

39. *Amélioration des capacités techniques des exploitations familiales (AS4 – ProDAF)*. Tout comme au niveau des régions de Maradi, Tahoua et Zinder, dans la Région de Diffa, l'approche de renforcement des capacités des producteurs sera faite à travers les Champs Ecoles Paysans en cultures pluviales et en cultures irriguées. Plusieurs technologies en lien avec la fertilité des sols, la régénération naturelle assistée, la gestion intégrée des pestes et pesticides, la gestion durable des ressources en eau, la conservation et le stockage des produits agricoles seront vulgarisées en tenant compte des spéculations dominantes notamment le poivron, l'oignon, les dates et le niébé.

40. *Amélioration du petit élevage et de l'aviculture (AS 6 – ProDAF)*. Le petit élevage constituant un remarquable facteur de résilience ancrée dans les cultures et pratiques des populations de la zone d'intervention du Projet, des actions seront développées pour le renforcement des ménages fragilisés par l'insécurité. Il s'agira de faire une mise à l'échelle des expériences du PASADEM et du ProDAF en cours sur la distribution des kits de bétails et la vulgarisation des nouvelles technologies en production animale.

41. **Composante 2 « Accès aux marchés »**. Elle vise à créer les conditions d'accès aux marchés et de commercialisation des produits agro-pastoraux à travers trois activités structurantes notamment i) Développement de la commercialisation (AS9), ii) Aménagement des pistes rurales (AS10) et iii) Financement des microentreprises rurales (AS12).

42. *Développement de la commercialisation (AS9 – ProDAF)*. Conformément à l'approche PDE appliquée dans le cadre du ProDAF, l'accès aux marchés est le second pilier d'intervention. Les centres de collecte couplés aux maisons de paysans seront envisagés avec comme objectifs d'installer des infrastructures comprenant une boutique d'intrants et une boutique d'aliments du bétail, un magasin de stockage et une aire de transaction sécurisée. La composition exacte des éléments constitutifs de ses infrastructures marchandes ainsi que leur dimensionnement (capacité) seront traités lors des missions de formulation en tenant compte des spécificités de la zone d'intervention, notamment les aspects sécuritaires et les coûts des matériaux de construction réputés très élevé.

43. *Aménagement des pistes rurales (AS10 – ProDAF)*. L'activité AS10 vise à désenclaver les bassins de production en reliant ces derniers aux marchés intérieurs ou frontaliers selon les orientations de filières à développer. La réalisation des pistes prioritaires, points critiques et ouvrages de franchissement sera précédée d'études d'impact environnemental et social (EIES), y compris sur les carrières qui sont rares dans la zone. Les communes concernées et les comités villageois seront impliqués dans le suivi-contrôle des travaux afin d'amorcer la gestion et l'entretien des infrastructures dès le début afin de sécuriser leur durabilité. Les missions de formulation identifieront les tronçons pertinents qui seront validés après les études techniques.

44. *Financement de microentreprises rurales (AS11 – ProDAF)*. Cette activité vise à accompagner les jeunes et les femmes dans le processus de création des microentreprises rurales (MER) en mettant à leur disposition une offre de financement et de conseil technico-économique. Le financement sera apporté à travers un partenariat avec les Institutions Financières installées dans la Région sur la base d'une subvention adossée au crédit tandis que le conseil technico-économique sera fourni en renforçant les capacités d'actions des services techniques compétents.

45. Les MER éligibles au financement du Projet permettront de développer les capacités locales de conservation, de transformation et de mise en marchés des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques promus dans le cadre de la composante 2. Les effets recherchés à travers le financement des MER est de renforcer les opportunités locales de création d'emplois et d'occupation des jeunes, ce qui contribue à sécuriser ces derniers contre la migration et l'extrémisme violent.

46. **Composante 3 - Activités d'accompagnement spécifiques pour les populations réfugiées et déplacées**. Elle a pour but de faciliter l'insertion socio-économique des populations réfugiées et déplacées au sein de leurs communautés d'accueil et de leur préparer au retour dans leur localités

d'origine. À cet effet le projet financera deux groupes d'activités: (i) les actions préparatoires au démarrage du projet et (ii) les appuis spécifiques aux réfugiés et déplacés.

47. *Activités préparatoires.* Le projet financera:

- Les actions de concertation initiale et de sensibilisation des populations pour leur informer des objectifs de l'initiative en cours de préparation et prendre leur point de vue sur les modalités d'intervention proposées. Ces échanges incluront également les populations déplacées et réfugiées pour la prise en compte de leurs besoins spécifiques notamment en ce qui concerne les modalités d'accès à la terre, la participation aux organisations paysannes et à la gestion des communautaires des ressources etc.
- L'élaboration de la cartographie géographique et la caractérisation précise des groupes cibles (Qui?).
- La préparation des plans de développement communautaires participatifs intégrant l'identification des activités spécifiques d'appui aux groupes cibles (Quoi?) et le chronogramme de mise en œuvre.
- L'identification des partenaires clés et fournisseurs de services potentiels pour la mise en œuvre des appuis (avec qui?) et la préparation des modèles de conventions de partenariat.
- La réalisation des études spécifiques (études de marché/filières poivron et autres produits maraichers, des produits de pêche et de la datte, études techniques sur les modèles d'irrigation à promouvoir).
- la préparation de l'approche d'intervention, des outils de mise en œuvre (comment?) et du budget.

48. Ces activités préparatoires serviront également à clarifier les risques potentiels de l'intervention proposée, notamment en ce qui concerne (i) les conflits possibles entre les communautés locales existantes et les nouveaux arrivants, (ii) l'insécurité croissante dans la région, (iii) le niveau actuel des ressources rares, notamment l'eau, (iv) la disponibilité des prestataires de services environnementaux et sociaux qualifiés et disposés à travailler dans la région et (v) les mesures d'atténuation nécessaires à mettre en place.

49. Les appuis spécifiques aux réfugiés et aux déplacés. Le projet financera entre autres: (i) La facilitation pour l'accès à la terre; (ii) les appuis spécifiques pour faciliter le retour des réfugiés et déplacés; (iii) L'éducation citoyenne et communautaire.

50. Comme indiqué plus haut, les spécifiques à promouvoir seront identifiées et développées au cours de la phase préparatoire et de la mission de formulation détaillée.

51. **Composante 4. Coordination, gestion et suivi-évaluation du Projet.** Le projet sera mis en œuvre par une Unité Régionale et de Gestion du Projet (URGP) installée dans la région de Diffa. Le rattachement de cette URGF au dispositif actuel du ProDAF sera défini lors de la mission de formulation détaillée. À l'instar des URGF du ProDAF, la Cellule Nationale d'assistance Technique (CeNAT) du ProDAF apportera une assistance technique régulière à l'URGP de DIFFA notamment en matière de gestion administrative et financière, en ingénierie de Projet et dialogue politique.

52. La mission de formulation travaillera en étroite collaboration avec les organismes des nations unies établis dans la région (PAM, UNHCR, OIM et FAO) et les services déconcentrés des administrations publiques pour définir les contenus technique du projet et les partenariats nécessaires à la mise en œuvre du projet.

### **Catégorie Environnementale et Sociale Préliminaire**

53. La zone d'intervention du ProDAF – Extension Diffa subit les effets liés i) à l'augmentation de l'intensité de l'érosion éolienne (ensablement des bassins de production, des zones de pâturage, des cours d'eau et même des infrastructures socio-économiques) et ii) à l'envahissement progressif des enclaves pastorales par les plantes non appréciées notamment le sida coordifolia. Ces deux phénomènes réduisent les superficies et la fertilité des terres valorisables en termes de cultures pluviales, cultures irriguées et espaces pastoraux.

54. Les interventions du projet permettront de réduire la vulnérabilité des exploitations à l'érosion et aux inondations de renforcer l'accès aux facteurs de production et de mise en marchés des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques. De manière générale, **le projet aura un impact social et environnemental majoritairement modéré** sur les différentes dimensions du milieu biophysique et humain.

55. Les sites spécifiques des sous-projets et des activités ne sont pas encore identifiés de manière précise, mais concernent des surfaces réduites. Les types d'activités sont à l'échelle d'actions menées par les projets PASADEM et le PPI Ruwanmu et ProDAF mis en œuvre sur financement FIDA au Niger et dans les régions voisines et dont les conséquences socio-environnementales négatives ont été évaluées minimales et très localisées. Les potentiels conflits sociaux dans les départements retenus en raison du contexte complexe actuel devront être évalués par la mission de formulation. Le ProDAF Diffa peut donc être provisoirement **classé en catégorie environnementale B**.

### **Classification préliminaire du Risque Climatique**

56. A l'instar des autres régions du Niger, les risques liés à la variabilité et au changement climatique sont perceptibles dans la Région de Diffa et se matérialisent par l'imprévisibilité des saisons de pluie, ce qui se traduit par l'avènement de période plus ou moins longue de sécheresse, des fluctuations importantes du niveau d'écoulement de la komadougou yobé et du niveau de la nappe phréatique dans les cuvettes entraînant des inondations ou des sécheresses des bassins de production certaines années. Les éléments clés suivants sont pris en compte pour le classement climatique.

57. Les projections climatiques locales prévoient une augmentation de la pluviométrie lors de la saison des pluies, matérialisée notamment par un renforcement des événements extrêmes, tels qu'inondations.

58. Le Projet prévoit de mener des activités d'aménagement de sous-bassins versants permettant la réhabilitation des sols, de lutter contre la dégradation des ressources naturelles, de diminuer l'érosion des sols et les phénomènes d'ensablements et de mieux gérer leur utilisation en réduisant les risques liés à la perturbation des régimes pluviométriques.

59. Les points ci-dessus montrent que les objectifs et composantes du Projet prennent en compte le traitement des effets des changements climatiques. Le renforcement des événements extrêmes pouvant impacter les activités du Projet amène à proposer **un classement de risque climatique MODERE**.

60. Au cours des missions de formulation, l'analyse approfondie des risques liés au changement et à la variabilité climatique sera menée afin de proposer les pratiques et technologies qui permettront aux acteurs ruraux de gérer et de s'adapter à ces changements et renforcer leurs capacités et leur résilience.

### **Coûts et financement**

61. Le ProDAF – Extension Diffa sera financé par le FIDA en mobilisant le reliquat de l'allocation du PBA 2016-2018 pour un montant de 12,5 millions d'USD (50% prêt et 50% don) sur une période de 6 ans (2019 à 2024). Ce financement sera complété par la contribution des bénéficiaires qui sera sollicitée dans le cadre du financement des Microentreprises rurales (MER) mais aussi la contrepartie de l'Etat uniquement sur les impôts et taxes dans le cadre de l'acquisition des biens et services du projet. Les montants de la contribution des bénéficiaires et de la Contrepartie de l'Etat seront déterminés au cours de la mission de formulation.

62. Un don de la Norvège d'environ 3,6 millions d'USD sera mobilisé pour la mise en œuvre des activités préparatoire nécessaires à la formulation détaillée du projet, particulièrement en ce qui concerne l'identification et la préparation des appuis aux populations déplacées et réfugiées tels que précisés dans la composante 3. Un autre don de 5 à 10 millions d'USD sera éventuellement mobilisé pour densifier les appuis spécifiques aux populations réfugiées ou déplacées et leurs hôtes.

## Organisation et gestion

63. Dans les mêmes conditions que le ProDAF dans les régions de Tahoua, Maradi et Zinder, le ProDAF – Extension Diffa sera placé sous la tutelle technique du Ministère en charge de l'Agriculture qui assurera la maîtrise d'ouvrage. Le Comité de Pilotage du ProDAF est chargé de donner les orientations stratégiques et le Projet sera mis en place au niveau régional avec la participation des représentants des structures nationales.

64. Le Ministère en charge de l'Agriculture déléguera la maîtrise d'ouvrage à l'URGP de DIFFA constituée d'un personnel qui sera recruté sur une base compétitive pour sa gestion. L'URGP sera chargée de la gestion technique et financière du projet et élaborera les PTBA et les rapports annuels d'activités à soumettre à l'approbation du Comité de Pilotage. Elle assurera la programmation, le suivi et l'évaluation des activités ainsi que la communication et la gestion des savoirs

## Indicateurs de suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

65. L'URGP DIFFA du ProDAF mettra en place un système de suivi-évaluation qui permettra de renseigner de manière périodique les principaux indicateurs selon trois niveaux du SYGRI à savoir le niveau 1 pour les indicateurs de produits (Superficies aménagées, techniques adoptées, producteurs dont les capacités sont améliorées, nombre de MER financées), le niveau 2 pour les indicateurs d'effets (rendements des cultures, volumes de production, volumes des produits transformés, commercialisés, revenus gagnés, emplois créés) et le niveau 3 pour les indicateurs d'impact (indice d'accumulation des biens, niveau de sécurité alimentaire et nutritionnelle, niveau de réduction de la pauvreté). Les indicateurs spécifiques aux groupes réfugiés ou déplacés seront précisés lors de la mission de formulation.

66. Pour les indicateurs d'impact, il s'agit de: i) la réduction de l'indice de pauvreté régionale, ii) la réduction du taux de malnutrition infantile (% filles/garçons souffrant d'insuffisance pondérale, de malnutrition chroniquement ou aigüe), iii) l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ciblés (réduction du nombre de mois de la période de soudure, diversité du régime alimentaire), iv) l'amélioration de la résilience climatique<sup>25</sup> des ménages de la zone cible.

67. Pour les indicateurs d'effets, il s'agit de: i) nombre de ménages qui vont bénéficier des services du programme, ii) nombre de bénéficiaires qui ont augmenté la marge nette de leurs activités agricoles, iii) l'indice d'accumulation des actifs/biens des ménages ciblés a augmenté, iv) les volumes de transaction des produits agricoles au niveau des marchés aménagés, et v) nombre de bénéficiaires qui ont amélioré leur résilience climatique.

68. Le système de suivi évaluation comptabilisera le nombre de bénéficiaires touchés ainsi que la désagrégation des indicateurs selon le genre afin de rendre compte des effets et de l'impact du projet sur les femmes et les jeunes. Lors de la formulation du projet, un manuel de suivi-évaluation sera élaboré afin de préciser les différents éléments constitutifs du système de suivi-évaluation notamment: i) les informations à collecter, ii) les acteurs qui sont chargés de la collecte, du traitement, et diffusion des informations, iii) les outils méthodologiques à utiliser et iv) les procédures qui régiront le processus de collecte, traitement et diffusion des informations.

## Risques et mesures d'atténuation

- |   |   |
|---|---|
| - Persistance de l'insécurité liée à la menace des groupes terroristes dans la région               | - Forte détermination des pouvoirs publics à éradiquer le phénomène d'insécurité ambiant, actions de promotion d'emplois en faveur de la jeunesse           |
| - Exacerbation des phénomènes de sécheresse et inondations en lien avec les changements climatiques | - Encourager les ménages de la zone d'intervention à diversifier les sources de revenu en s'adonnant aux activités agricoles sous pluie et sous irrigation, |
- 

<sup>25</sup> Un ménage est considéré comme ayant amélioré sa résilience au changement climatique s'il a accès à au moins une des composantes ProDAF suivantes: i) mise en œuvre de pratiques agricoles permettant de réduire l'impact des aléas climatiques sur le système productif (stress hydrique; inondation), ii) aménagements (petite irrigation, etc.) permettant de sécuriser l'accès du ménage à l'eau agricole, iii) infrastructures (marchés, pistes, stockage, etc.) conçues ou localisées en prenant en compte les risques climatiques.

- |  |  |
|--|--|
| - Faible accès aux marchés du Nigéria en lien avec la qualité des voies de communication et la fluctuation du taux d'échange entre le Naira et F CFA | Développement des actions de résiliences   |
| - conflits entre groupes de refuges, déplacés et retournes et les populations locales  | - Encourager la diversification des débouchés en valorisant les opportunités vers le Nigéria mais aussi vers les grandes villes du Niger                                   |
|  | - Mise en place du cadre de concertations pour la gestion communautaire des ressources naturelles, information et sensibilisation et médiation pour l'accès aux ressources |
- 

### **Calendrier de préparation**

1ere mission de formulation	11 au 21 octobre 2017
Quality Enhancement	Janvier 2017
Quality Assurance	Mai – Juin 2018
Négociations	Juillet 2018
Présentation au Conseil d'Administration	Septembre 2018
Signature de l'Accord de Don	Octobre 2018
Entrée en vigueur	Décembre 2018

## **Appendice 2: Concept note for the mobilization of the Norway grant under the Facility for Refugees, Migrants, Forced Displacement and Rural Stability (FARMS)**

<b>Country:</b>	<b>Republic of Niger</b>
<b>Project:</b>	<b>Programme de développement de l'agriculture familiale dans la région de Diffa (ProDAF Diffa)</b>
<b>Concept note:</b>	<i>FARMS grant, supporting implementation readiness and start-up activities of ProDAF - Diffa</i>
<b>Implementation period:</b>	<b>12 Months</b>
<b>Budget (USD):</b>	<b>USD 3,793,755 (NOK 32,000,000)</b>

### **A. Background**

1. Niger is a landlocked Sahel country with an area of 1,267,000 km<sup>2</sup> and an estimated population of approximately 19.9 million people in 2015. Eighty four per cent (84%) of the population live in rural areas with a relatively high density in the south-central part of the country and along the border with Nigeria. The population, which is predominantly young (51% is under 15 years of age), is characterized by a population growth rate of 3.9% per year, which represents an important challenge for food and nutrition security and access to basic social services. The country's economy is dominated by crop and livestock production, which employ over 85% of the working population and contribute to about 42% of the national GDP.
2. Since 2009, armed conflict caused by the Islamist terrorist group known as “Boko Haram” has affected more than 30 million people living in in the lake chad basin, which is a common area shared by Cameroon, Chad, Niger and Nigeria. In Niger, the administrative region of Diffa, an area of 156,906 km<sup>2</sup> located in the extreme East of the country representing about 12.4% of the total surface area of the country, is particularly affected by this conflict. The population of Diffa region was estimated at 593,821 in 2012, of which 83% live in rural areas (RGPH<sup>26</sup>, 2012) and mainly rely on crop production (rain fed and irrigated systems), animal husbandry and fishery activities to sustain their livelihood.
3. In the past decade, the region has faced at least one cereal production crisis each three years due to droughts and floods caused by the variability and change of climate patterns, the invasion of farms by grain-eating birds, locusts and other enemies of crops. Livestock, which is the main wealth of the rural population in Niger is also affected by serious forage deficit in the pastoral zone. These natural conditions already weakens the resilience of the population and exposes them to regular food insecurity. With the security threats from Boko Haram, the situation is aggravated as all economic and production activities carried out around the lake Chad have been reduced or simply stopped (transportation, marketing of food products, fisheries activities and transhumance of cattle). The situation of the youth is particularly critical as they were mainly involved in transportation of people and goods with bikes before the security crisis and this activity is now banned.
4. The livelihood of the local population is further seriously affected as a large number of the displaced, the returnees and refugees is not in humanitarian camps. Local populations in Niger have developed in the past friendly relationships with other groups of populations living around the lake

---

<sup>26</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

chad as in many cases they belong to the same cultural or ethnic groups. The local population in Diffa is therefore under pressure as they have to receive their "brothers and/or friends" from the region and the neighbouring countries seeking assistance. Statistics from the Government of Niger authorities indicate that as of 31 March 2017, more than 242,000 people were displaced in the Diffa administrative region. This include about 120,956 Internally Displaced People, 106,162 Refugees and over 15,423 Returnee who are coming to their home communities after having left 3 to 5 decades ago. About 80 percent of Internally Displaced Refugees and Returnees are living in host families (193,600 people).

5. Although there is an ongoing military operations by the Multinational Joint Task Force (MNJTF) and the defence forces from the 4 countries affected, the security situation remains a challenge as sporadic attacks and suicide bombers are still acting in the areas surrounding with the Lake Chad and along the river Komadougou.

6. Both the Government authorities of Niger and development partners are in agreement that after several years of humanitarian assistance and protection, the population are now in need of other types of supports, mainly in the form of development investment to enable them carry out their production activities for improved food security and living conditions.

7. Recognizing the rural dimensions of forced displacement, IFAD has been revisiting its role as a development and financial institution to respond to the refugee crises and, as a result, IFAD has launched in 2016 a Facility for Refugees, Migrants, Forced Displacement and Rural Stability (FARMS). While immediate, often life-saving, humanitarian support is urgently needed in affected countries, the long-term solution to reducing the frequency of such crises is indispensable. FARMS aims to help host communities cope with the pressures of the crisis and provide refugees and internally displaced peoples with remunerative livelihoods – building skills and capacities that will serve them well on an eventual return to their homes. FARMS is crucial to IFAD's remaining relevant in the region and fulfilling its mandate to serve the most vulnerable, ensuring we leave no one behind.

8. In this context, during the mid-term evaluation of IFAD country Strategy Opportunity Programme 2013-2018 the government of Niger asked IFAD to consider the expansion of the ongoing Family Farming Development project (ProDAF) to the Diffa region, using the balance of IFAD PBAS 2016-2018 budget allocation of USD 12.5 million. This request received a positive response from IFAD and preliminary consultations with the actors in the field (communities, local authorities, government technical services, UNHCR, WFP and local NGOs) were initiated to analyse the situation and define the specific needs to be addressed, taking into consideration the security context of Diffa.

9. As a reminder, *the overall objective of ProDAF in Niger is to contribute to sustainable food and nutrition security and resilience to crises of rural households in its target region.* Its development objective is to sustainably increase the incomes of family farms, their resilience to external shocks, including climate change, as well as their access to local, urban and regional markets.

10. ProDAF is structured around two technical components: *(i) component 1 "sustainable family farming"* aims to support the emergence of family farms that enable rural producers, including women and young people, to diversify their productions, increase their yields and adapt to external shocks, in particular climate change; and *(ii) component 2 "market access"* aims to improve the marketing of family farms surpluses through the development of semi-wholesale markets to supply domestic consumption centers and cross-border markets.

11. A concept note for this adaptation of ProDAF project to Diffa region was therefore prepared and received IFAD clearance> The design process is already engaged. The project will have specific needs to address simultaneously: (i) the conditions of the refugees, displaced and returnees, (ii) the condition of the local population living in the region and facing challenges to manage their productive resources, and (iii) the need to mitigate the increased pressure on productive resources caused by the massive arrival of other groups of people. As a consequence, it was important to carry out a detail assessment of the situation and agree on the project development modalities with the full participation of all the stakeholders, beneficiaries and partners involved.

12. The above mentioned detailed situation and needs assessment was conducted by IFAD in September 2017 and, a draft report is available since October 2017. The full design mission for the preparation of the expansion of ProDAF in the Diffa region was conducted from 09 to 20 October 2017 in collaboration with WFP, UNHCR and Government authorities.

13. In this context, as a complementary support to activities already developed in Components 1 and 2 of ProDAF indicated above, specific activities will be developed to: (i) facilitate the socio-economic integration of returnee, refugee and displaced populations with their hosting communities and prepare them for return to their places of origin when conditions will be favourable, (ii) improve the livelihoods of all target groups through increase access to productive facilities and sustainable management of natural resources, and (iii) create conditions for the development of income generating activities and business opportunities for agricultural and livestock production. The activities will include: (i) preparation of inclusive community development plans based on preliminary indications provided by the detail assessment of the target groups by IFAD; (ii) mapping of available technical skills and support services; (iii) identification of income generating activities and support to the preparation of business plans; and (iv) technical support for the development of agricultural and livestock production in the context of the Diffa region.

14. In order to ensure quality of final design, implementation readiness and early start of ProDAF-Diffa development activities, IFAD requests a grant of NOK 32,000,000 (about US\$ 3.8 million) from the government of Norway as a co-financing to IFAD planned investment of USD 12.5 million. This grant proposal will allow IFAD to prepare immediate response with immediate results in the field. The grant will therefore support a "pilot initiative" for development investments targeting the refugees, displaced, returnees and their host populations and to address regional development responses in the lake Chad area and similar initiatives in the Sahel region. It will further provide significant recognition and visibility among IFAD and its partners in the region and enhance IFAD's collaboration and coordination with Government, humanitarian and development partners in accordance with the New Way of Working framework<sup>27</sup>.

## **B. Grant project objectives and activities**

15. **Grant project objective.** The objectives of the grant are to:

- (i) Ensure the implementation readiness of ProDAF-Diffa by setting up the necessary modalities for the targeting and the full participation of beneficiaries, as well as assessing their needs and skills, and laying down the preconditions for the socio-economic integration of the refugees, displaced and returnees in their hosting communities to carry out productive activities until they are able to return to their places of origin;
- (ii) Carry out pilot and early start up development investments through the creation of productive assets and support to agricultural/livestock production.

16. **Duration and description of the Grant activities.** The activities will be carried out between January and December 2018 (12 months). It should however be noted that preparatory activities are on-going under IFAD funding since September 2017. Activities will include the following:

---

<sup>27</sup> The **New Way of Working (NWOW)** is an initiative promoted by former UN Secretary-General Ban Ki-Moon, adopted by FAO, OCHA, UNHCR, UNDP, UNFPA, UNICEF, WFP, WHO, and endorsed by World Bank President Jim Yong Kim and IOM. It aims to address obstacles to collaboration between humanitarian and development actors and ensure their combined efforts achieve collective outcomes that reduce needs, risk, and vulnerability, increase resilience, and make effective use of ODA in contributing to the SDGs.



## **a/ Support to ProDAF - Diffa design and implementation readiness**

### **On-going activities under IFAD support in Diffa**

- (I) ***Characterization and mapping of the target populations (USD 25 000).*** This activity has already been engaged by IFAD and a report is available since October 2017. A team of three consultants (Rural development specialist, gender and targeting specialist and environment and watershed management specialist ) were contracted by IFAD to carry out the socio-economic study which provided the necessary information required to develop a relevant targeting strategy for ProDAF-Diffa. The study also defined the priority challenges faced by the various target groups. Through this mapping, IFAD was able to identify the available local skills and had a clear characteristic of the villages concerned, the areas suitable for crop production, opportunities for off-farm income generating activities and orientations to guide the project deployment in the field during its future implementation phase.
- (II) ***Identification of key partners and potential service providers (USD 5 000).*** Same as for the characterization and mapping of the target groups, IFAD will contract a consultant to assess the available technical support skills in the field (service providers) and other development partners initiatives in the region. This activity will be carried out in collaboration with WFP and UNHCR staffs in the field and will contribute to the definition of areas of collaboration and the necessary partnership to be developed for the project implementation. Draft models of partnership agreements will be prepared and discussed with the potential partners.

### **Specific activities to be funded under Norway Grant**

- (III) **Information and sensitization campaign on ProDAF-Diffa (USD 30 000).** The project will organize information, consultation and sensitization campaign to inform the populations, including the target groups, local authorities and other development actors on the objectives of ProDAF-Diffa under preparation. The sensitization will be done through contract with local radio stations to provide radio messages, production of information materials (Posters, pamphlets) and the organization of group discussions in the villages. Through these discussions, the project team will be able to collect more information on the specific needs of the target group and consider their point of view on the proposed intervention modalities.
- (IV) **Preparation of participatory community development plans (USD 200 000).** The project will contract specialized NGO to identify and characterize economic development poles and prepare eight initial community development plans with the beneficiaries. The development plans will define priority activities and investments required to support the production projects of the target groups, including productive infrastructure investments (irrigation, post-harvest facilities...). The plans will include the implementation timeline and define the modalities of beneficiaries participations both at individual and collective levels. The development of these initial development plans will allow the optimization of the specific approach required, which will be capitalized in the draft Project Implementation Manual for ProDAF-Diffa (see below). Thematic discussion will include topics such as: access to land, participation in farmers' organizations, community management of natural resources and infrastructures, income-generating activities for youth and for women, peace and living together, etc.
- (V) **Specific technical studies (USD 100 000).** Consultants will be contracted to carry out specific studies including: a) value chain studies for vegetable crops (green pepper and others), date palm production and fishery products; b) technical studies on proposed irrigation models to be promoted; c) technical studies on alternative energy sources for water pumping and home use, etc.; d) transnational and national livestock routes mapping; and e) diversification grants to support non-livestock and non-crop production related income-generating activities targeting women, women groups and youths.

- (VI) **Preparation of the project implementation tools and risk mitigation measures (USD 20 000).** A consultant will be mobilized to support the project team to clarify the intervention approach and develop a project implementation manual developed. This will be done in a participatory manner which will involve representative of partners, the regional government representatives and beneficiaries. Specific tools related to the project implementation will also be developed for community planning, management of community investment, farmers organization, monitoring and evaluation system with disaggregated indicators for each group and category of beneficiaries (women, youth, refugees, internal displaced people, returnees, and host community members), coordination with ongoing early recovery interventions, etc.. A detailed assessment of potential risks will be done and specific mitigation measures proposed The following areas will be considered: a) possible conflicts between the existing local communities and the newcomers; b) high pressure for existing resources, including water; c) the availability of qualified economic, technical and social service providers willing to work in the region, etc.

**b/ Support to ProDAF - Diffa start-up: Development support to strengthen sustainable family agriculture**

*These activities fall under Component 1 "sustainable family farming" of ProDAF – Diffa which aims to support the emergence of family farms that enable rural producers (local population, refugees, returnees, displaced), including women and young people, to diversify their productions, increase their yields and adapt to external shocks, in particular climate change.*

- (VII) **Creation of productive assets (USD 360 000).** The creation of productive assets will essentially aim at stopping the process of land degradation and silting of oasis basins by a sustainable and rational soil management system based on water and soil conservation, defence and Restoration of soils. The project will promote and scale-up the Assisted Natural Regeneration of Trees (ANR) approach which has been promoted by IFAD-funded projects in Niger and is recognized nationally and internationally as a major innovation in combatting desertification and building local capacities in environmental and natural resources management as well as increasing crops yields.. The approach will be used to prevent erosion and loss of soil fertility while maintaining biodiversity through the implementation of an integrated multipurpose use of lands and vegetation. Overall the approach will be based on food / cash for asset strategies which aims at stimulating the mobilization of the beneficiary communities to carry out the targeted activities by providing support in the form of food rations or cash money. As part of its implementation, partnerships will be developed with the beneficiaries, the technical services of the Government and all other actors who have the capacities to contribute to the success of these actions.

The project will cover the cost of labour provided by farmers through the above described approach and the cost of implementation by local partners as well as technical Assistance by World food Programme.

- (VIII) **Support to agricultural / livestock production (USD 2 661 800).** It includes the: supply of agricultural seeds, small ruminant, and poultry to selected households for production; investment on water infrastructures and water management; support to land access and management; support to preparation and management of production sites development plans; equipment and development of production sites including small irrigation systems for vegetable crops; technical support to production (farmers field schools, training/capacity building) and cross-cutting issues such as nutrition training and sensitization, training and awareness on security measures, support to community and farmers organization, support for the development of women empowerment / leadership and support for the preparation of business plan for income generating activities.

17. The approach to these activities would ensure alignment and engagement with efforts to implement the New Way of Working framework in Niger based on ongoing collaboration between IFAD, WFP, FAO and UN Women and envisaged partnership with UNHCR, prioritising strong coordination with relevant humanitarian and development partners interventions.

#### **c/ Project management. (USD 241 300)**

18. The grant will support cost of the initial project management team as well as the initial office equipment and functioning.

### **C. Project Area**

19. Excluding the immediate area of the Lake Chad basin and the eastern area of the Komadougou Yobe river where military operations are taking place, ProDAF-Diffa activities will be concentrated in: (i) the vegetable gardens zone located in the western side of Komadougou Yobe valley; (ii) the agropastoral zone and the oasis basins which includes the Goudoumaria and Mainé Soroa divisions, and (iii) the pastoral zone consisting essentially of the extreme north of the Goudoumaria, Mainé Soroa and Diffa Divisions and the southern strip of the N'Gourti Division.

20. Specifically, the initial development supports will be engaged in two local territories/ Municipalities (Goudoumaria and Mainesoroa), based on practices that have been demonstrated on similar sites by ProDAF and WFP and the potential of having support structures (mainly NGO on the ground and other government services). A total of 8 sites have been identified in these municipalities (An intervention site consists of a cluster of 3 to 5 villages having the same constraints and sharing the same interests in terms of potential and land).

### **D. Implementation Mechanism**

21. IFAD will be responsible for the overall supervision of the grant activities in the field. Based on a competitive selection process, the Government of Niger, through the Ministry in Charge of Agriculture will set up a Project management unit (PMU) as it is the case for the on-going ProDAF in the regions of Tahoua, Maradi and Zinders. The PMU will be responsible for the implementation of the grant project activities on the field. IFAD will sign an agreement with the government for that purpose. The PMU will be based in Diffa and its initial team which will be funded under the Grant will comprise a Regional Coordinator, a financial management specialist and a monitoring and evaluation specialist. Once IFAD funds for ProDAF-Diffa will be available by the last quarter of 2018, additional staffs will be recruited under IFAD funds and posted in Diffa region to densify the overall programme activities beyond 2018.

22. The grant will therefore cover the initial staff cost for 2018, the office running cost and the purchase of a vehicle for the project operations. The Government of Niger will provide the project offices but the furnishing will be done by the grant project to accommodate this initial team.

23. The ProDAF National Technical support unit ("Cellule Nationale d'Assistance Technique" - CeNAT), headed by two Seniors National Technical Officers in Charge of Policy Dialogue and Project engineering and also comprising others competent human resources in various domains (Monitoring and evaluation, Financial Management, Environmental and natural resource management, Livestock, Agronomy and rural infrastructures ) will be mobilized to provide technical support to the PMU as required. In this case the project will only cover the staffs cost for duty travel.

24. IFAD will work in partnership with specialized UN agencies (WFP, UNHCR, FAO, etc.) operating in the region to provide specific technical support and execute the grant project activities. Other private service providers and institutional partners such as the Ministry in charge of Agriculture, Initiative 3N, the Diffa regional governor services and relevant government technical departments in the target areas will also be involved to support implementation of the grant project activities through the development of dedicated contracts based on competitive selection criteria and their comparative advantage in their area of specialization.

25. IFAD will be responsible for the project supervision and monitoring of the activities in the field and will ensure efficiency of utilization of the funding and transparency of procurement services following IFAD corporate guidelines. Upon project approval, IFAD will work with CeNAT and partners to develop a detailed work plan for the project implementation period.

### E. Risks and mitigation measures

<b>Risks</b>	<b>Mitigation measures</b>
Persistence of insecurity linked to the threat of terrorist groups in the region	Strong determination by public authorities to eradicate insecurity; actions to promote youth employment
Investments done could attract insecurity	Phased implementation approach and participatory multi-year planning of economic hubs development plans with local institutions
Exacerbation of drought and flooding as a result of climate change	Encourage households in the project area to diversify their income sources by engaging in rain-fed and irrigated agriculture; implement resilience measures
Poor access to markets in Nigeria because of road quality and fluctuations in the naira-CFA franc exchange rate	Encourage diversification of sales outlets by taking advantage of opportunities in Nigeria and large cities in Niger
Conflicts between refugees, displaced persons and returnees and local populations	Set up consultative platforms for community management of natural resources, information and awareness-raising and mediation on access to resources
Failure of non-respect of Human rights, due to insecurity situations	Collaboration with UNHCR and other international organizations such as CICR is essential since they strongly include the respect of human rights in their programme. Moreover, the government of Niger is highly committed to the respect of human rights as this is a very sensitive topic for development in this area
Failure of adequate respect of Women's rights and gender equality	The targeting strategy of the Project will focus on women and gender sensitivity. Women's specificity and gender equality have been considered during design and will be streamlined during the implementation phase. The regional directorate for women and population is fully involved for monitoring the national women and gender action plan. All indicators are desegregated into gender where appropriate
Poor consideration of Climate change and environment impacting the Project results	IFAD has develop a SECAP review for ProDAF – Diffa in December 2017 and the draft report is available. An environmental management Plan has also been developed following IFAD guidelines and in accordance with the Niger government laws
Mismanagement and corruption in project implementation	IFAD will closely follow the implementation of project activities and the respect of procurement procedure to guarantee transparency and competition in procurement. This is done

	<p>through: (i) the direct project supervision of project activities including fiduciary aspects with at least two missions planned in 2018 and (ii) the provision of no-objection to engage activities and contracts (including procurement processes).</p> <p>The project management team will be receive technical support by the CENAT experts while a strong control process will be set up by the government as it is the case for the on-going ProDAF to insure a strict follow up of procurement process and respect of work plan</p>
--	---

## F. Reporting and Visibility

26. A semi-annual report will be prepared every six month to present the project progress, as part of ProDAF-Diffa, as well as part of FARMS facility. This project will also be included in the regular FARMS reporting, and as such the agreed FARMS indicators on social integration of refugee, displaced and returned populations in their hosting communities as well their effective access to productive resources for production and income generative activities will be used in the M&E system. These indicators include among others: (i) the percentage/number of people/Households changing their negative perception of refugees/ displaced/ migrants; (ii) the percentage/number of migrants reporting a positive integration with host communities; (iii) the number of consultative platforms set up for community resource management and coexistence between populations; (iv) the number of community projects engaged by type of beneficiary and (v) the number of migrants having access to land, water and other productive resources.

27. Upon achievement of project outputs, a consolidated project completion report will be prepared together with a detailed statement of expenditures.

28. According to IFAD's corporate procedures, all supplementary fund accounts shall be subject to the annual external audit and IFAD will provide an annual statement of expenditure related to specific contribution to the donor country, expected at the end of June. The audited reports will be submitted at the end of June 2019 for the activities carried out in 2018.

29. In order to increase the visibility of the donor, the project will 1) arrange a media activity at the beginning of the project to acknowledge the contribution of the donor, 2) where feasible, place the donor logo on procured items, 3) invite the donor officials to visit the project site and, 4) invite the donor to participate in all FARMS related donor discussions. IFAD will also include a reference of the donor contribution through this grant project.

## G. Tentative Budget

30. The detailed grant budget presented below is NOK 32,000,000 (about US\$ 3 793 755)<sup>28</sup>.

Activities	Unit	Modality	Unit Cost (USD)	Quantity	Total Cost (USD)	Planning	Expenditure categories
<b>A - Support to ProDAF - Diffa design and implementation readiness</b>							
Characterization and mapping of the target populations (IFAD done : USD 25,000)	Study	Consultancy	25 000	1	PM	Sept - Dec 2017	
Identification of key partners and potential service providers (IFAD : USD 5000)	Study	Consultancy	5 000	1	PM	Dec - Jan 2017	
Information and sensitization campaign on ProDAF-Diffa	Campaign	Service contract	30 000	1	30 000	Jan-Feb 2018	Biens, services et Intrants
Preparation of participatory community development plans	Plans	Contrat NGO	25 000	8	200 000	Feb - March 2018	Consultation
Technical studies	Study	Consultancy	20 000	5	100 000	Feb June 2018	Consultation
Preparation of the project implementation tools and risk mitigation measures	Study	Consultancy	20 000	1	20 000	Feb - March 2018	Consultation
<b>S/Total A</b>					<b>350 000</b>		
<b>B - Support to ProDAF - Diffa start-up: Development support to strengthen sustainable family agriculture</b>							
Creation of productive assets (in Partnership with WFP, UNHCR and local NGO) - 8 sites in the cuvette areas with average 75 ha per site : 600 ha in total - (ProDAF - AS1)	ha	Goudoumaïa (5 sites)	600	375	225 000	March - November 2018	Biens, services et Intrants
		Maine Soroa (3 sites)	600	225	135 000		Biens, services et Intrants
Support to agricultural / livestock production							
* Water infrastructures and water management (ProDAF - AS2)	Infrastructures	Works contracts	192 000	5	960 000		Travaux
* Development of agricultural production basins/sites for irrigated crops (ProDAF - AS3)	ha	Services, works and supplies contracts	3 550	140	497 000	April - December 2018	Biens, services et Intrants
* Technical support to production	Farmers Fiels Schools	NGO contract , trainings and supplies	3 300	56	184 800		Consultation (Formations)
* Support to family farmers livestock production	DIPE/Kits	Supplies and trainings	2 600	150	390 000		Biens, services et Intrants
* Water resource and Land management/acces	Water /community association	Training and supplies	200 000	2	400 000		Consultations (Formations)
<b>S/Total B</b>					<b>2 791 800</b>		
<b>C - Project Management</b>							
Project management team (3 initial staffs for one year )	salaries and fees	contract	2 700	36	97 200	Jan - Dec 2018	Salaires et Indemnités
Support Staff (Secretary + driver + 2 Guard)	salaries and fees	contract	450	48	21 600	Jan - Dec 2018	Salaires et Indemnités
Office equipment	Equipment	FF	10 000	1	10 000	Feb-18	Equipements et Matériels
Office material and running	FF	Supplies	3 000	12	36 000	Jan - Dec 2018	Fonctionnement
Vehicule	Vehicle	Supply	47 500	1	47 500	Mar-18	Equipement et Matériel (Vehicules)
Non allocated	FF	FF	250 000	1	250 000		Divers
<b>S/Total C</b>					<b>462 300</b>		
<b>Total Project Direct Cost A+B+C)</b>					<b>3 604 100</b>		
<b>IFAD indirect cost (5%)</b>					<b>180 205</b>		
<b>TOTAL PROJECT COST</b>					<b>3 784 305</b>		

\*NOTE: IFAD will retain the interest generated from this contribution. As per IFAD's interest retention policy, Management Fee (indirect cost) will be kept at 5% of the supplementary fund contribution and the retained interest will be used to cover IFAD indirect costs associated to the management of supplementary fund. Activities Marked as AS1, AS2 and AS3 refer to same activities that will be expanded using IFAD Funds of USD 12,5 Million) for ProDAF- Diffa.

<sup>28</sup> Value date 20 December 2017.

## Appendice 3: Coût et financement du Programme

### Introduction

1. Cette annexe porte sur l'estimation des coûts de l'extension du Programme de Développement de l'Agriculture Familiale (ProDAF), dans la zone de Diffa. Cette estimation a été réalisée au moyen du logiciel Costab<sup>29</sup>. La première partie du document présente les principales hypothèses retenues concernant la date de démarrage et la durée prévisionnelle d'exécution, les provisions pour imprévus physiques et pour hausse des prix, l'évolution du taux de change, les coûts unitaires, les catégories de dépenses et la part des taxes et des devises dans les coûts totaux. La deuxième partie récapitule les résultats de l'estimation des coûts du programme par composante et par source de financement.

2. Les tableaux récapitulatifs des coûts ainsi que les tableaux des coûts détaillés par composante du programme sont présentés en appendice.

### I. HYPOTHESES DE CALCUL DES COUTS

#### A. Durée et démarrage du programme

3. **Date de démarrage du programme.** Le programme a démarré en janvier 2018 avec la réalisation des activités préliminaires sur fonds norvégiens. Les activités sur financement FIDA démarreront à partir d'octobre 2018 en tenant compte des délais pour signer les accords de financement.

4. **Durée d'exécution du programme.** La durée d'exécution du programme est estimée à six (6) ans.

#### B. Nature des coûts

5. **Présentation des coûts en TTC.** Les coûts estimés s'entendent toutes taxes comprises (TTC), c'est-à-dire qu'ils intègrent les droits et taxes à l'importation, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et les taxes directes, en particulier l'impôt sur les salaires.

#### C. Provisions pour imprévus physiques

6. Les provisions pour imprévus physiques sont destinées à corriger d'éventuelles erreurs d'estimation des quantités et/ou méthodes qui seront utilisées dans la mise en œuvre du programme. Elles ont été exprimées en termes de pourcentage du coût de base et appliquées aux coûts des travaux de génie civil (marchés de gros, centres de collecte) et aux coûts de fonctionnement. Sur la base de l'expérience des projets en cours d'exécution (PASADEM, PPI-RUWANMU et de la phase initiale du ProDAF), il a été retenu des provisions pour imprévus physiques de 10% pour les travaux de génie civil.

7. Malgré la flexibilité que requière la mise en œuvre de l'approche participative, les montants des contributions du FIDA et des autres co-financiers, tels que retenus dans les conventions de financement, ne sont pas révisables. Toutefois, en ce qui concerne le financement du FIDA, la répartition des enveloppes financières entre les différentes catégories de dépenses, telle que fixée dans les conventions de financement, pourrait éventuellement être modifiée, sous réserve d'un accord préalable du FIDA et faisant suite à une demande justifiée de l'Emprunteur.

#### D. Provisions pour hausse des prix

8. Les provisions pour hausse des prix, communément appelées "imprévus financiers", sont destinées à couvrir l'inflation et la dévaluation du taux de change entre le Franc CFA (FCFA) et le

---

<sup>29</sup> Le logiciel Costab a été développé par la Banque mondiale et est utilisé par la plupart des institutions financières internationales, dont le FIDA, pour le calcul du coût des projets.

dollar des États-Unis (USD). Elles sont prises en compte par le logiciel Costab dans les coûts totaux du programme. Leur estimation repose sur les prévisions de la Banque mondiale en ce qui concerne l'inflation au niveau international et sur les prévisions de la Commission de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) pour ce qui est de l'inflation au niveau national.

9. Les provisions pour hausse des prix au niveau international se basent sur l'indice de la valeur des exportations des produits manufacturés de quinze pays développés et émergents vers les pays en développement et à revenus intermédiaires (« Manufactures Unit Value Index »/ MUV). Le taux retenu dans le Costab pour l'inflation au niveau international est de 2,0% l'an sur la période 2018-2023.

10. Les provisions pour hausse des prix au niveau national devraient en principe être estimées sur la base des prévisions de l'inflation relative aux acquisitions prévues dans le cadre du programme. Mais, dans la pratique, cette estimation repose plutôt sur l'inflation calculée à partir de l'indice des prix à la consommation des ménages. L'indice des prix à la consommation, publié régulièrement par l'Institut National de la Statistique (INS), fournit une approximation raisonnable de la hausse des prix au niveau national, bien que les achats du programme soient différents du panier de consommation des ménages. Sur la base de l'historique de la hausse des prix au Niger et des prévisions de la Commission de l'UEMOA,<sup>30</sup> le taux retenu dans le Costab pour l'inflation au niveau national est de 3% l'an sur la période 2018-2023.

## **E. Évolution du taux de change**

11. Le Niger faisant partie de la Zone Franc, la parité du FCFA est fixe par rapport à l'Euro (1 Euro = 655,957 FCFA), tant qu'une dévaluation n'est pas décidée au niveau de l'ensemble de la zone (comme ce fut le cas en 1994). Aussi, l'évolution du taux de change FCFA/US\$ reflète exactement celle entre l'Euro et le dollar des États-Unis. Depuis le lancement de l'Euro en janvier 1999, on a observé de grandes variations du taux de change, notamment en fonction des politiques monétaires dans les deux zones monétaires et de l'évolution des économies américaine et européenne. Mais, il reste très difficile de faire des prévisions sur l'évolution du taux de change USD/Euro comme c'est le cas pour la plupart des taux de change. La mission a jugé préférable de retenir le taux de 500 FCFA/USD dans le Costab pour toute la durée du projet.

## **F. Catégories des dépenses et part des taxes et des devises**

12. La catégorisation des dépenses s'est basée sur la circulaire du FIDA relative à la standardisation des catégories de dépenses.

13. **Droits et taxes en vigueur.** La taxation prise en considération (droits de douanes, taxe sur la valeur ajoutée et autres taxes) se fonde sur les régimes fiscal et douanier de l'UEMOA. La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au taux de 18%, s'applique à la plupart des catégories de dépenses utilisées par le programme comme c'est le cas dans tous les pays membres de l'UEMOA.

14. Concernant les biens importés, ils supportent des taxes calculées sur la valeur CAF (coût, assurance et fret): droits et taxes à l'importation, redevance douanière et statistique, taxe sur la valeur ajoutée. Ces droits et taxes sont considérés pour calculer le pourcentage moyen de taxes et de devises dans le coût total pour les biens importés.

15. Le niveau de taxes dans les coûts unitaires a été évalué afin d'estimer la contrepartie financière du gouvernement correspondant aux droits et taxes devant faire l'objet d'exonération.

16. La part des coûts en devises a été estimée afin de calculer les provisions pour hausse des prix qui s'appliquent différemment à la partie du coût en devises et à celle en monnaie locale, en raison de la différence du taux d'inflation au niveau national par rapport au niveau international.

---

<sup>30</sup> Rapport de surveillance multilatérale de l'UEMOA, juin 2014.



## **G. Coûts unitaires**

17. Les coûts du programme ont été estimés à partir des prix en vigueur au Niger en octobre 2017. Les coûts ont été saisis dans le Costab en Francs CFA. Le détail des coûts unitaires d'investissement et de fonctionnement est présenté dans les différents tableaux détaillés du présent appendice. Il est à noter que les charges salariales de l'unité régionale de Diffa sont alignées sur les grilles pratiquées le ProDAF en cours d'exécution. Les frais de personnel comprennent le salaire de base, les charges sociales (part employeur) ainsi que le coût d'une assurance maladie. Les coûts des véhicules et équipements sont basés sur les prix obtenus auprès du ProDAF. Le coût de fonctionnement des moyens de transport couvre les frais de carburant, de lubrifiant, d'assurance et d'entretien et maintenance.

## **II. COÛTS DU PROGRAMME**

### **A. Coûts totaux**

18. Le coût global du ProDAF Diffa pour une période de 6 ans, y compris les provisions pour imprévus physiques et pour hausse des prix, est évalué à 16,1 millions d'Euros (18,721 millions de d'USD). Ce coût couvre le coût de base estimé à 14,8 millions d'Euros (17,277 millions d'USD) et les provisions pour imprévus physiques et financiers d'un montant total de 1,3 millions d'Euros (1, 443 millions d'USD, soit 7%).

### **B. Coût par composante**

19. Le coût estimatif global du Projet se répartit de la façon indicative suivante: (i) **Composante 1:** Renforcement de l'agriculture familiale durable pour 8,9 millions d'Euros (10,3 millions d'USD, soit 55,2%); (ii) **Composante 2:** Accès aux marchés pour 3,9 millions d'Euros (4,54 millions d'USD, soit 24,5%); (iii) **Composante 3:** Gestion et coordination du programme, suivi évaluation et gestion des savoirs pour 3,3 millions d'Euros (3,8 millions d'USD, soit 20,3%). Le coût des activités de coordination et de gestion correspond au coût de la sous composante 3.2 et s'élève à 1,31 millions d'Euros (1,53 millions d'USD), soit 8,17% du financement total. Pour l'ensemble des financements, les coûts récurrents s'établissent à 1,9 million d'Euros (2,238 millions d'USD), soit 11,9% du financement total.

**Tableau 1: Répartition des coûts par composante ('000)**

	Total Cost Including Contengencies	
	Total (USD)	Total (EUROS)
<b>A. RENFORCEMENT DE L'AGRICULTURE FAMILIALE DURABLE</b>		
1. Aménagement structurants et productifs résilients aux risques climatiques	6 580.2	5 644.3
2. Renforcement des capacités technico-économiques des exploitations familiales	3 005.1	2 577.7
3. Résilience des Populations vulnérables	740.7	635.4
<b>Subtotal RENFORCEMENT DE L'AGRICULTURE FAMILIALE DURABLE</b>	<b>10 325.9</b>	<b>8 857.4</b>
<b>B. ACCES AUX MARCHES</b>		
1. Aménagements structurants d'accès aux marché	2 689.9	2 307.3
2. Appuis aux microentreprises rurales	1 320.8	1 133.0
3. Intégration régionale des échanges	574.7	493.0
<b>Subtotal ACCES AUX MARCHES</b>	<b>4 585.4</b>	<b>3 933.2</b>
<b>C. COORDINATION, SUIVI EVALUATION ET GESTION DES SAVOIR</b>		
1. Suivi_Evaluation et Gestion des Savoirs	1 219.2	1 045.8
2. Coordinnation et Gestion	2 590.5	2 222.1
<b>Subtotal COORDINATION, SUIVI EVALUATION ET GESTION DES SAVOIR</b>	<b>3 809.7</b>	<b>3 267.9</b>
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>18 721.0</b>	<b>16 058.5</b>

**Tableau 2: Répartition des coûts par catégorie de dépenses**

Detailed Cost Estimate by Expenditure Category

	(Euro '000)			(USD '000)			%	% Total
	Foreign	Local	Total	Foreign	Local	Total	Foreign Exchange	Base Costs
<b>A. Investment Costs</b>								
1. TRAVAUX	1 362.0	1 362.0	2 847.5	1 587.8	1 731.9	3 319.7	48	19
2. VEHICLES	98.1	98.1	183.2	114.4	99.2	213.6	54	1
3. EQUIPEMENTS & MATERIELS	103.5	103.5	188.2	120.6	98.8	219.4	55	1
4. FORMATIONS	722.2	722.2	1 331.8	842.0	710.7	1 552.6	54	9
5. CONSULTATIONS	25.0	25.0	1 602.0	29.2	1 838.4	1 867.6	2	11
6. BIENS & SERVICES & INTRANTS	1 844.2	1 844.2	4 227.1	2 150.0	2 777.9	4 927.9	44	29
7. DONS & SUBVENTIONS	276.9	276.9	793.6	322.8	602.4	925.2	35	5
8. NON ALLOUE	-	-	214.4	-	250.0	250.0	-	1
9. Duties & Taxes	-	-	1 669.4	-	1 946.2	1 946.2	-	11
<b>Total Investment Costs</b>	<b>4 431.9</b>	<b>4 431.9</b>	<b>13 057.3</b>	<b>5 166.8</b>	<b>10 055.5</b>	<b>15 222.2</b>	<b>34</b>	<b>88</b>
<b>B. Recurrent Costs</b>								
1. SALAIRES & INDEMNITES	-	-	1 182.4	-	1 378.4	1 378.4	-	8
2. COUTS DE FONCTIONNEMENT	97.2	97.2	295.2	113.3	230.8	344.1	33	2
3. Duties & Taxes	-	-	285.2	-	332.5	332.5	-	2
<b>Total Recurrent Costs</b>	<b>97.2</b>	<b>97.2</b>	<b>1 762.8</b>	<b>113.3</b>	<b>1 941.7</b>	<b>2 055.1</b>	<b>6</b>	<b>12</b>
<b>Total BASELINE COSTS</b>	<b>4 529.2</b>	<b>4 529.2</b>	<b>14 820.1</b>	<b>5 280.1</b>	<b>11 997.2</b>	<b>17 277.3</b>	<b>31</b>	<b>100</b>
Physical Contingencies	167.2	167.2	419.7	194.9	294.4	489.2	40	3
Price Contingencies	185.8	185.8	818.7	216.6	737.9	954.4	23	6
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>4 882.1</b>	<b>4 882.1</b>	<b>16 058.5</b>	<b>5 691.5</b>	<b>13 029.4</b>	<b>18 721.0</b>	<b>30</b>	<b>108</b>

### III. FINANCEMENT DU PROGRAMME

20. L'extension du ProDAF dans la zone de Diffa, sera financé à hauteur de 16,1 millions d'Euros, équivalent à 18,7 millions d'USD selon les niveaux de contribution suivante.

**Tableau 3:** Plan de financement.

	(USD '000)				(Euro '000)			
	Foreign	Local	Total	Percent	Foreign	Local	Total	Percent
IFAD_DON	2 270.4	3 979.6	6 250.0	33.4	1 947.5	3 413.7	5 361.1	33.4
IFAD PRET	2 270.4	3 979.6	6 250.0	33.4	1 947.5	3 413.7	5 361.1	33.4
Fonds Norvegien	1 102.1	2 501.9	3 604.0	19.3	945.4	2 146.1	3 091.5	19.3
BENEF	48.7	94.3	143.0	0.8	41.8	80.9	122.6	0.8
GOVT	-0.0	2 474.0	2 474.0	13.2	-0.0	2 122.1	2 122.1	13.2
<b>Total</b>	<b>5 691.5</b>	<b>13 029.4</b>	<b>18 721.0</b>	<b>100.0</b>	<b>4 882.1</b>	<b>11 176.4</b>	<b>16 058.5</b>	<b>100.0</b>

**Tableau 4:** Répartition des financements par composante et par financier

	(Euros '000)												Local (Excl. Taxes)	Duties & Taxes	
	IFAD_DON		IFAD_PRET		Fonds Norvegien		BENEF		GOVT		Total				
	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%			
<b>A. RENFORCEMENT DE L'AGRICULTURE FAMILIALE DURABLE</b>															
1. Aménagement structurants et productifs résilients aux risques climatiques	1 542.8	27.3	1 542.8	27.3	1 676.5	29.7	89.6	1.6	792.7	14.0	5 644.3	35.1	1 985.0	2 866.7	792.7
2. Renforcement des capacités technico-économiques des exploitations familiales	751.3	29.1	751.3	29.1	761.2	29.5	-	-	313.8	12.2	2 577.7	16.1	793.8	1 470.1	313.8
3. Résilience des Populations vulnérables	149.1	23.5	149.1	23.5	257.2	40.5	-	-	80.0	12.6	635.4	4.0	166.6	388.7	80.0
<b>Subtotal RENFORCEMENT DE L'AGRICULTURE FAMILIALE DURABLE</b>	<b>2 443.2</b>	<b>27.6</b>	<b>2 443.2</b>	<b>27.6</b>	<b>2 694.9</b>	<b>30.4</b>	<b>89.6</b>	<b>1.0</b>	<b>1 186.4</b>	<b>13.4</b>	<b>8 857.4</b>	<b>55.2</b>	<b>2 945.4</b>	<b>4 725.5</b>	<b>1 186.4</b>
<b>B. ACCES AUX MARCHES</b>															
1. Aménagements structurants d'accès aux marchés	1 008.1	43.7	1 008.1	43.7	-	-	-	-	291.0	12.6	2 307.3	14.4	864.9	1 151.3	291.0
2. Appuis aux microentreprises rurales	508.5	44.9	508.5	44.9	-	-	33.1	2.9	82.9	7.3	1 133.0	7.1	391.3	658.7	82.9
3. Intégration régionale des échanges	225.1	45.7	225.1	45.7	-	-	-	-	42.7	8.7	493.0	3.1	203.8	246.5	42.7
<b>Subtotal ACCES AUX MARCHES</b>	<b>1 741.8</b>	<b>44.3</b>	<b>1 741.8</b>	<b>44.3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>33.1</b>	<b>0.8</b>	<b>416.6</b>	<b>10.6</b>	<b>3 933.2</b>	<b>24.5</b>	<b>1 460.1</b>	<b>2 056.5</b>	<b>416.6</b>
<b>C. COORDINATION, SUIVI EVALUATION ET GESTION DES SAVOIR</b>															
1. Suivi, Evaluation et Gestion des Savoirs	445.8	42.6	445.8	42.6	-	-	-	-	154.2	14.7	1 045.8	6.5	190.4	701.3	154.2
2. Coordination et Gestion	730.3	32.9	730.3	32.9	396.6	17.8	-	-	364.9	16.4	2 222.1	13.8	286.3	1 570.9	364.9
<b>Subtotal COORDINATION, SUIVI EVALUATION ET GESTION DES SAVOIR</b>	<b>1 176.1</b>	<b>36.0</b>	<b>1 176.1</b>	<b>36.0</b>	<b>396.6</b>	<b>12.1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>519.1</b>	<b>15.9</b>	<b>3 267.9</b>	<b>20.3</b>	<b>476.6</b>	<b>2 272.2</b>	<b>519.1</b>
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>5 361.1</b>	<b>33.4</b>	<b>5 361.1</b>	<b>33.4</b>	<b>3 091.5</b>	<b>19.3</b>	<b>122.6</b>	<b>0.8</b>	<b>2 122.1</b>	<b>13.2</b>	<b>16 058.5</b>	<b>100.0</b>	<b>4 882.1</b>	<b>9 054.3</b>	<b>2 122.1</b>

#### IV. TABLEAUX RÉCAPITULATIFS DES COÛTS

**Tableau 5: Coûts par catégorie de dépenses et par an – y compris les imprévus**

ProDAF DIFFA  
Expenditure Accounts by Years -- Totals Including Contingencies

(USD '000) EURO '000

	Totals Including Contingencies						Totals Including Contingencies						Total	
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2018	2019	2020	2021	2022	2023		
<b>I. Investment Costs</b>														
A. TRAVAUX	2 144.0	671.0	881.1	770.3	-	-	4 466.4	1 839.1	575.6	755.8	660.7	-	-	3 831.2
B. VEHICLES	193.7	-	-	106.0	-	-	299.7	166.2	-	-	90.9	-	-	257.1
C. EQUIPEMENTS & MATERIELS	225.1	-	-	80.8	-	-	305.9	193.1	-	-	69.3	-	-	262.4
D. FORMATIONS	100.9	438.8	425.7	380.6	369.4	110.9	1 826.2	86.6	376.4	365.2	326.5	316.8	95.1	1 566.5
E. CONSULTATIONS	1 199.1	304.3	367.1	280.7	115.0	72.7	2 338.9	1 028.6	261.1	314.9	240.8	98.6	62.3	2 006.3
F. BIENS & SERVICES & INTRANTS	2 106.1	1 209.6	1 262.7	747.8	486.8	88.3	5 901.3	1 806.6	1 037.6	1 083.1	641.4	417.6	75.8	5 062.1
G. DONS & SUBVENTIONS	146.8	219.9	244.8	248.0	234.3	-	1 093.7	126.0	188.6	210.0	212.7	200.9	-	938.2
H. NON ALLOUE	250.0	-	-	-	-	-	250.0	214.4	-	-	-	-	-	214.4
<b>Total Investment Costs</b>	<b>6 365.8</b>	<b>2 843.6</b>	<b>3 181.4</b>	<b>2 614.1</b>	<b>1 205.4</b>	<b>271.9</b>	<b>16 482.2</b>	<b>5 460.4</b>	<b>2 439.2</b>	<b>2 729.0</b>	<b>2 242.3</b>	<b>1 034.0</b>	<b>233.2</b>	<b>14 138.1</b>
<b>II. Recurrent Costs</b>														
A. SALAIRES & INDEMNITES	308.5	295.1	303.9	313.0	322.4	248.8	1 791.8	264.7	253.1	260.7	268.5	276.6	213.4	1 537.0
B. COÛTS DE FONCTIONNEMENT	112.5	70.4	72.3	74.2	76.2	41.5	447.0	96.5	60.4	62.0	63.6	65.4	35.6	383.4
<b>Total Recurrent Costs</b>	<b>421.0</b>	<b>365.5</b>	<b>376.2</b>	<b>387.2</b>	<b>398.6</b>	<b>290.3</b>	<b>2 238.8</b>	<b>361.1</b>	<b>313.5</b>	<b>322.7</b>	<b>332.2</b>	<b>341.9</b>	<b>249.0</b>	<b>1 920.4</b>
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>6 786.8</b>	<b>3 209.1</b>	<b>3 557.6</b>	<b>3 001.4</b>	<b>1 604.0</b>	<b>562.2</b>	<b>18 721.0</b>	<b>5 821.6</b>	<b>2 752.7</b>	<b>3 051.7</b>	<b>2 574.5</b>	<b>1 375.9</b>	<b>482.2</b>	<b>16 058.5</b>

**Tableau 6: Coûts par catégorie de dépenses et source de financement**

(Euro '000)

	IFAD DON		IFAD PRÊT		Fonds Norvégien		BENEF		GOVT		TOTAL		For. Exch.	Local (Excl. Taxes)	Duties & Taxes
	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%	Amount	%			
1. TRAVAUX	1 208.5	31.5	1 208.5	31.5	823.4	21.5	-	-	590.8	15.4	3 831.2	23.9	1 537.7	1 702.7	590.8
2. VEHICLES	74.8	29.1	74.8	29.1	40.7	15.8	-	-	66.8	26.0	257.1	1.6	101.1	89.1	66.8
3. EQUIPEMENTS & MATERIELS	92.7	35.4	92.7	35.4	8.7	3.3	-	-	68.2	26.0	262.4	1.6	106.1	88.1	68.2
4. FORMATIONS	715.4	45.7	715.4	45.7	-	-	-	-	135.7	8.7	1 566.5	9.8	765.2	665.6	135.7
5. CONSULTATIONS	452.5	22.6	452.5	22.6	776.1	38.7	-	-	325.2	16.2	2 006.3	12.5	25.8	1 655.2	325.2
6. BIENS & SERVICES & INTRANTS	1 669.5	33.0	1 669.5	33.0	1 095.4	21.6	89.6	1.8	538.1	10.6	5 062.1	31.5	1 950.7	2 573.2	538.1
7. DONS & SUBVENTIONS	409.2	43.6	409.2	43.6	-	-	33.1	3.5	86.7	9.2	938.2	5.8	291.5	559.9	86.7
8. SALAIRES & INDEMNITES	593.3	38.6	593.3	38.6	101.9	6.6	-	-	248.4	16.2	1 537.0	9.6	-	1 288.6	248.4
9. COÛTS DE FONCTIONNEMENT	145.2	37.9	145.2	37.9	30.9	8.1	-	-	62.1	16.2	383.4	2.4	104.0	217.3	62.1
10. NON ALLOUE	-	-	-	-	214.4	100.0	-	-	-	-	214.4	1.3	-	214.4	-
<b>Total PROJECT COSTS</b>	<b>5 361.1</b>	<b>33.4</b>	<b>5 361.1</b>	<b>33.4</b>	<b>3 091.5</b>	<b>19.3</b>	<b>122.6</b>	<b>0.8</b>	<b>2 122.1</b>	<b>13.2</b>	<b>16 058.5</b>	<b>100.0</b>	<b>4 882.1</b>	<b>9 054.3</b>	<b>2 122.1</b>

## V. TABLEAUX DES COÛTS DÉTAILLÉS PAR COMPOSANTE

Unit	Quantities						Unit Cost (FCFA '000)	Base Cost (FCFA '000)							
	2018	2019	2020	2021	2022	2023		Total	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total
<b>I. Investment Costs</b>															
<b>A. Sous composante 1.1. Aménagement structurants et productifs résilient aux risques climatiques</b>															
<b>1. Ouvrages de CES/DRS et fixation de dunes</b>															
Travaux de fixation mécanique et biologique (ensemencement et plantation) des dunes y compris faucardage FIDA															
Ha	-	300	350	-	-	-	650	208,696	-	62 608.8	73 043.6	-	-	-	135 652.4
Ha	-	100	100	-	-	-	200	300	-	30 000.0	30 000.0	-	-	-	60 000.0
ha	375	-	-	-	-	-	375	300	112 500.0	-	-	-	-	-	112 500.0
ha	225	-	-	-	-	-	225	300	67 500.0	-	-	-	-	-	67 500.0
m	-	12 500	12 500	-	-	-	25 000	0,5	-	6 250.0	6 250.0	-	-	-	12 500.0
Ha	-	750	750	-	-	-	1 500	50	-	37 500.0	37 500.0	-	-	-	75 000.0
contrat	-	1	1	-	-	-	2	15,240	-	15 240.0	15 240.0	-	-	-	30 480.0
contrat	-	2	2	-	-	-	4	250	-	500.0	500.0	-	-	-	1 000.0
lot	-	2	2	-	-	-	4	500	-	1 000.0	1 000.0	-	-	-	2 000.0
Convention	-	1	1	-	-	-	2	5,000	-	5 000.0	5 000.0	-	-	-	10 000.0
Convention	-	1	1	-	-	-	2	4,050	-	4 050.0	4 050.0	-	-	-	8 100.0
Conv	-	1	1	-	-	-	2	1,500	-	1 500.0	1 500.0	-	-	-	3 000.0
<b>Subtotal Ouvrages de CES/DRS et fixation de dunes</b>									180 000.0	163 648.8	174 083.6	-	-	-	517 732.4
<b>2. Hydraulique Pastorale</b>															
nb	-	3	6	4	-	-	13	10,000	-	30 000.0	60 000.0	40 000.0	-	-	130 000.0
nb	-	2	4	4	-	-	10	30,000	-	60 000.0	120 000.0	120 000.0	-	-	300 000.0
Conv	-	1	1	1	-	-	3	35,000	-	35 000.0	35 000.0	35 000.0	-	-	105 000.0
contrat	-	5	10	8	-	-	23	217,391	-	1 087.0	2 173.9	1 739.1	-	-	5 000.0
Conv	-	1	1	1	-	-	3	1,304,346	-	1 304.3	1 304.3	1 304.3	-	-	3 913.0
<b>Subtotal Hydraulique Pastorale</b>									-	127 391.3	218 478.3	198 043.5	-	-	543 913.0
<b>3. Infrastructures et équipements d'irrigation</b>															
Ha	50	-	-	-	-	-	50	2,500	125 000.0	-	-	-	-	-	125 000.0
ha	-	75	75	50	-	-	200	2,000	-	150 000.0	150 000.0	100 000.0	-	-	400 000.0
infrastr	5	-	-	-	-	-	5	100,070	500 350.0	-	-	-	-	-	500 350.0
ha	140	-	-	-	-	-	140	2,153,7	301 518.0	-	-	-	-	-	301 518.0
CEP	56	-	-	-	-	-	56	1,810	101 360.0	-	-	-	-	-	101 360.0
Conv	-	1	1	1	1	-	4	30,175	-	30 175.0	30 175.0	30 175.0	30 175.0	-	120 700.0
ff	-	1	1	1	1	-	4	39,130	-	39 130.0	39 130.0	39 130.0	39 130.0	-	156 520.0
ff	-	1	1	1	1	-	4	39,130	-	39 130.0	39 130.0	39 130.0	39 130.0	-	156 520.0
<b>Subtotal Infrastructures et équipements d'irrigation</b>									1 028 228.0	258 435.0	258 435.0	208 435.0	108 435.0	-	1 861 968.0
<b>Subtotal Sous composante 1.1. Aménagement structurants et productifs résilient aux risques climatiques</b>									1 208 228.0	549 475.1	650 996.9	406 478.5	108 435.0	-	2 923 613.4

République du Niger  
Programme de développement de l'agriculture familiale dans la région de Diffa (ProDAF Diffa)  
Rapport de conception détaillée  
Appendice 3: Coût et financement du programme

**B. Sous composante 1.2. Renforcement des capacités technico-économiques des exploitations familiales**

<b>1. Adaptation agriculture pluviale et irriguée au changement climatique</b>																
Ciblage des bénéficiaires ( ingénierie sociale)	Conv	-	3	3	3	3	-	12	15.000	-	45 000.0	45 000.0	45 000.0	45 000.0	-	180 000.0
Supervision et assurance qualité	conv STD	-	1	1	1	1	-	4	10.000	-	10 000.0	10 000.0	10 000.0	10 000.0	-	40 000.0
Diffusion de Kits intrants agricoles	kit	-	100	100	100	100	-	400	75	-	7 500.0	7 500.0	7 500.0	7 500.0	-	30 000.0
Diffusion de Kits équipements agricoles	kit équip	-	30	30	30	30	-	120	300	-	9 000.0	9 000.0	9 000.0	9 000.0	-	36 000.0
Mise en place de dispositif de multiplication de semences	nbre	-	10	10	10	10	-	40	500	-	5 000.0	5 000.0	5 000.0	5 000.0	-	20 000.0
Mise en place de CEP_Culture pluviale	CEP_CP	-	15	15	15	15	15	75	500	-	7 500.0	7 500.0	7 500.0	7 500.0	7 500.0	37 500.0
Mise en place de CEP_Cultures irriguées	CEP_CI	-	15	15	15	15	15	75	500	-	7 500.0	7 500.0	7 500.0	7 500.0	7 500.0	37 500.0
Mise en place de CEP_Agriculture de conservation	CEP_AC	-	50	50	50	50	-	200	500	-	25 000.0	25 000.0	25 000.0	25 000.0	-	100 000.0
Formations et recyclages	session	-	3	3	3	3	3	15	2.000	-	6 000.0	6 000.0	6 000.0	6 000.0	6 000.0	30 000.0
Journées portes ouvertes	nbre	-	15	15	15	15	-	60	150	-	2 250.0	2 250.0	2 250.0	2 250.0	-	9 000.0
<b>Subtotal Adaptation agriculture pluviale et irriguée au changement climatique</b>										-	124 750.0	124 750.0	124 750.0	124 750.0	21 000.0	520 000.0
<b>2. Amélioration de l'élevage Pastoral et sédentaires</b>																
<b>a. Dispositif d'A/C, auxiliaires vétérinaires, DIPE existants et nouveaux</b>																
Mise en place de case de santé vétérinaire	case de santé	1	1	-	-	-	-	2	10.000	10 000.0	10 000.0	-	-	-	-	20 000.0
Intervention annuelle Vaccination ND	nbre	1	1	1	1	1	-	5	10.000	10 000.0	10 000.0	10 000.0	10 000.0	10 000.0	-	50 000.0
Mise en place de Parcs de Vaccination	parc	-	4	4	4	-	-	12	7.000	-	28 000.0	28 000.0	28 000.0	-	84 000.0	
<b>Subtotal Dispositif d'A/C, auxiliaires vétérinaires, DIPE existants et nouveaux</b>										20 000.0	48 000.0	38 000.0	38 000.0	10 000.0	-	154 000.0
<b>b. Dispositif DIPE</b>																
Dotation en intrants DIPE sur financement FIDA	lot	-	10	10	-	-	-	20	1.850	-	18 500.0	18 500.0	-	-	-	37 000.0
Dotation en intrants DIPE sur financement Norvégien	lot	150	-	-	-	-	-	150	1.690	253 500.0	-	-	-	-	-	253 500.0
Appui aux AUE	AUE	2	-	-	-	-	-	2	130.000	260 000.0	-	-	-	-	-	260 000.0
<b>Subtotal Dispositif DIPE</b>										513 500.0	18 500.0	18 500.0	-	-	-	550 500.0
<b>c. Modules</b>																
Ciblage et distribution de kits caprins ( FIDA)	kit	-	500	500	-	-	-	1 000	3.535	-	1 767.5	1 767.5	-	-	-	3 535.0
Dotation de Kits caprin ( FIDA)	kit	-	500	500	-	-	-	1 000	56,25	-	28 125.0	28 125.0	-	-	-	56 250.0
Ciblage et distribution de kits anesse ( FIDA))	kit	-	155	155	-	-	-	310	3.535	-	547.9	547.9	-	-	-	1 095.9
Dotation de Kits ânesses ( FIDA)	kit	-	155	155	-	-	-	310	70	-	10 850.0	10 850.0	-	-	-	21 700.0
Ciblage et distribution de kits fromage ( FIDA)	kit	-	100	100	-	-	-	200	3.535	-	353.5	353.5	-	-	-	707.0
Dotation de Kits Fromage ( FIDA)	kit	-	100	100	-	-	-	200	50	-	5 000.0	5 000.0	-	-	-	10 000.0
Formation Kits Fromage ( FIDA)	session	-	2	2	-	-	-	4	2.279,595	-	4 559.2	4 559.2	-	-	-	9 118.4
unité de séchage de fromage ( test)	unité	-	4	-	-	-	-	4	500	-	2 000.0	-	-	-	-	2 000.0
Suivi technique DREL ( FIDA)	conv	-	1	1	1	1	-	4	8.820	-	8 820.0	8 820.0	8 820.0	8 820.0	-	35 280.0
Supervision technique et sociale de kit (association locale) ( Fonds FIDA))	conv	-	1	1	1	-	-	3	5.812,5	-	5 812.5	5 812.5	-	-	-	17 437.5
<b>Subtotal Modules</b>										-	67 835.6	65 835.6	14 632.5	8 820.0	-	157 123.7
<b>Subtotal Amélioration de l'élevage Pastoral et sédentaires</b>										533 500.0	134 335.6	122 335.6	52 632.5	18 820.0	-	861 623.7
<b>Subtotal Sous composante 1.2. Renforcement des capacités technico-économiques des exploitations familiales</b>										533 500.0	259 085.6	247 085.6	177 382.5	143 570.0	21 000.0	1 381 623.7

République du Niger  
Programme de développement de l'agriculture familiale dans la région de Diffa (ProDAF Diffa)  
Rapport de conception détaillée  
Appendice 3: Coût et financement du programme

**C. Sous composante 1.3. Résilience des populations vulnérables**

**1. Volet Activités préparatoires pour les Réfugiés, déplacés et Retournés**

Information et sensibilisation sur le ProDAF	etude	1	-	-	-	-	-	1	15.000	15 000.0	-	-	-	-	-	15 000.0
Appui à l'élaboration des plans de développement	plan	8	-	-	-	-	-	8	12.500	100 000.0	-	-	-	-	-	100 000.0
Etudes techniques	etude	5	-	-	-	-	-	5	10.000	50 000.0	-	-	-	-	-	50 000.0
Appui à l'élaboration du manuel de mise en oeuvre et des mesures de mitigation	etude	1	-	-	-	-	-	1	10.000	10 000.0	-	-	-	-	-	10 000.0

**Subtotal Volet Activités préparatoires pour les Réfugiés, déplacés et Retournés**

175 000.0 - - - - -

**2. Volet Leadership féminin et sécurité alimentaire**

**a. Renforcement des capacités des acteurs**

Alphabetisation ( FIDA )/g	campagne	-	20	20	20	10	-	70	862,069	-	17 241.4	17 241.4	17 241.4	8 620.7	-	60 344.8
Formation en transformation des produits agricoles ( FIDA )/h	Session	-	1	1	1	1	-	4	1.431,034	-	1 431.0	1 431.0	1 431.0	1 431.0	-	5 724.1
Activités génératrices de revenus ( FIDA )	kit	-	40	40	40	40	-	160	215,513	-	8 620.5	8 620.5	8 620.5	8 620.5	-	34 482.1
Formation et équipement des personnes relais ( FIDA )/i	Session	-	3	-	-	-	-	3	1.034,483	-	3 103.4	-	-	-	-	3 103.4

**Subtotal Renforcement des capacités des acteurs**

- 30 396.4 27 292.9 27 292.9 18 672.2 - 103 654.5

**b. Mise en place des activités LFSN (hors alphabétisation)**

Ressources humaines du prestataire ( FIDA )/j	forfait	-	1	1	1	1	-	4	8.793,103	-	8 793.1	8 793.1	8 793.1	8 793.1	-	35 172.4
Fonctionnement véhicules et bureau du prestataire /k	forfait	-	1	1	1	1	-	4	4.310,345	-	4 310.3	4 310.3	4 310.3	4 310.3	-	17 241.4
Formation/recyclage des animateurs villageois et bureaux MMD ( FIDA )/l	Session	-	1	-	1	-	-	2	1.724,138	-	1 724.1	-	1 724.1	-	-	3 448.3
Tenue espaces de dialogue avec les élus locaux ( FIDA )/m	Session	-	-	1	1	-	1	3	1.724,138	-	-	1 724.1	1 724.1	-	1 724.1	5 172.4
Appui à la mise en place de kits élevage ( FIDA )	kit	-	1	1	-	-	-	2	1.465,517	-	1 465.5	1 465.5	-	-	-	2 931.0
Animation des foyers d'animation et de réhabilitation nutritionnelle ( FARN) FIDA /n	ff	-	1	1	1	1	-	4	344,828	-	344.8	344.8	344.8	344.8	-	1 379.3
Voyage d'étude au profit des représentantes des réseaux MMD/o	voy et	-	1	-	-	-	-	1	1.465,517	-	1 465.5	-	-	-	-	1 465.5

**Subtotal Mise en place des activités LFSN (hors alphabétisation)**

- 18 103.4 16 637.9 16 896.6 13 448.3 1 724.1 66 810.3

**Subtotal Volet Leadership féminin et sécurité alimentaire**

- 48 499.8 43 930.9 44 189.5 32 120.5 1 724.1 170 464.8

**Subtotal Sous composante 1.3. Résilience des populations vulnérables**

175 000.0 48 499.8 43 930.9 44 189.5 32 120.5 1 724.1 345 464.8

**Total** 1 916 728.0 857 060.5 942 013.3 628 050.5 284 125.5 22 724.1 4 650 702.0

la pour une bande passante de 75 m sur 200 km)

lb 5 vélos par COGES + 2 téléphones

lc kits de matériel+ clôture en fil barbelés

ld kits de matériel+ clôture en fil barbelé

le Appui aux AUE

lf Appui aux COFO

lg 2x 6 mois x 25 apprenants

lh le CU couvre les frais de formation et l'équipement de 20 femmes

li 30 par sessions

lj un chef de projet, trois superviseurs, un comptable et un agent de SE pris en charge à 50 %

lk Contribution du ProDAF à la location du véhicule moto au carburant et fourniture pour les activités de création/redynamisation des groupement MMD

ll Ateliers de formation des animateurs et des femmes du bureaux des groupement et appui à la planification

lm Ateliers de formation des animateurs et des femmes du bureaux des groupement et appui à la planification

ln Ateliers de formation des animateurs et des femmes du bureaux des groupement et appui à la planification

lo voyage d'étude dans les anciennes zones du PRODAF

République du Niger  
 Programme de développement de l'agriculture familiale dans la région de Diffa (ProDAF Diffa)  
 Rapport de conception détaillée  
 Appendice 3: Coût et financement du programme

Unit	Quantities							Unit Cost (FCFA '000)	Base Cost (FCFA '000)							
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total		2018	2019	2020	2021	2022	2023	Total	
<b>I. Investment Costs</b>																
<b>A. Sous composante 2.1. Aménagements structurants d'accès durable au marché</b>																
<b>1. Construction d'infrastructures de commercialisation</b>																
Marché et comptoirs de commercialisation ( proivrons, céréales et bétail)	nbre	1	-	-	-	-	-	1	418.800	418 800.0	-	-	-	-	-	418 800.0
Mise en place de centre de collecte satellites ( proivrons, céréales et bétail)	nbre	-	1	1	1	-	-	3	125.000	-	125 000.0	125 000.0	125 000.0	-	-	375 000.0
Suivi et controle des travaux par un BET	contrat	-	1	1	1	-	-	3	38.250,87	-	38 250.9	38 250.9	38 250.9	-	-	114 752.6
Supervision/contrôle CRC STD et autorités	Conv	-	1	1	1	-	-	3	1.304,348	-	1 304.3	1 304.3	1 304.3	-	-	3 913.0
<b>Subtotal Construction d'infrastructures de commercialisation</b>										<b>418 800.0</b>	<b>164 555.2</b>	<b>164 555.2</b>	<b>164 555.2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>912 465.7</b>
<b>2. Renforcement des structures de gestion des infrastructures économiques</b>																
<b>a. Animation des Hadin Gwiwa</b>																
Convention avec les CRA	ff	1	1	1	1	1	-	5	26.087	26 087.0	26 087.0	26 087.0	26 087.0	26 087.0	-	130 435.0
<b>b. Gestion des centres de collecte</b>																
Convention avec les Fédérations/unions des OP	ff	1	1	1	1	1	-	5	26.087	26 087.0	26 087.0	26 087.0	26 087.0	26 087.0	-	130 435.0
<b>Subtotal Renforcement des structures de gestion des infrastructures économiques</b>										<b>52 174.0</b>	<b>52 174.0</b>	<b>52 174.0</b>	<b>52 174.0</b>	<b>52 174.0</b>	<b>-</b>	<b>260 870.0</b>
<b>Subtotal Sous composante 2.1. Aménagements structurants d'accès durable au marché</b>										<b>470 974.0</b>	<b>216 729.2</b>	<b>216 729.2</b>	<b>216 729.2</b>	<b>52 174.0</b>	<b>-</b>	<b>1 173 335.7</b>
<b>B. Sous composante 2.2 Appui au micro-entreprenariat rural</b>																
<b>1. Mise en oeuvre par le prestataire</b>																
Véhicule animateurs	ff	2	2	1	-	-	-	5	2.155,172	4 310.3	4 310.3	2 155.2	-	-	-	10 775.9
Fonctionnement Véhicule animateurs	ff	2	2	1	-	-	-	5	1.413,793	2 827.6	2 827.6	1 413.8	-	-	-	7 069.0
Animateurs	per/mois	24	48	60	48	48	18	246	431,034	10 344.8	20 689.6	25 862.0	20 689.6	20 689.6	7 758.6	106 034.4
Ressources humaines du prestataire	per/mois	12	12	12	12	6	1	55	452,586	5 431.0	5 431.0	5 431.0	5 431.0	2 715.5	452.6	24 892.2
Fonctionnement Véhicule et bureau prestataire	ff	1	1	1	1	1	-	5	2.586,207	2 586.2	2 586.2	2 586.2	2 586.2	2 586.2	-	12 931.0
<b>Subtotal Mise en oeuvre par le prestataire</b>										<b>25 500.0</b>	<b>35 844.8</b>	<b>37 448.2</b>	<b>28 706.9</b>	<b>25 991.4</b>	<b>8 211.2</b>	<b>161 702.5</b>
<b>2. Appui aux Micro entreprises</b>																
Financement des promoteurs (individuels ou groupe)	kit	40	80	100	100	80	-	400	431,034	17 241.4	34 482.7	43 103.4	43 103.4	34 482.7	-	172 413.6
<b>3. Promotion de l'emplois des jeunes</b>																
Formation et équipement des groupement des jeunes irrigants /a	kit	10	10	10	10	10	-	50	2.586,207	25 862.1	25 862.1	25 862.1	25 862.1	25 862.1	-	129 310.4
Formation professionnelle et équipement des jeunes pour AGR/b	kit	80	80	80	80	80	-	400	344,828	27 586.2	27 586.2	27 586.2	27 586.2	27 586.2	-	137 931.2
<b>Subtotal Promotion de l'emplois des jeunes</b>										<b>53 448.3</b>	<b>53 448.3</b>	<b>53 448.3</b>	<b>53 448.3</b>	<b>53 448.3</b>	<b>-</b>	<b>267 241.6</b>
<b>Subtotal Sous composante 2.2 Appui au micro-entreprenariat rural</b>										<b>96 189.7</b>	<b>123 775.8</b>	<b>134 000.0</b>	<b>125 258.6</b>	<b>113 922.4</b>	<b>8 211.2</b>	<b>601 357.6</b>





République du Niger  
 Programme de développement de l'agriculture familiale dans la région de Diffa (ProDAF Diffa)  
 Rapport de conception détaillée  
 Appendice 3: Coût et financement du programme

C. Sous composante 2.3. Intégration régionale des échanges

1. Suivi régulier de flux transfrontaliers

Etude de base sur les flux transfrontaliers des produits agropastoraux	etude	1	-	-	-	-	-	1	7.000	7 000,0	-	-	-	-	-	-	7 000,0	14,0	-	-	-	-	-	-	14,0	7 318,2	-	-	-	-	-	-	7 318,2
Mise en place et animation du dispositif de suivi des flux	appui	1	1	1	1	1	1	1	6.000	6 000,0	6 000,0	6 000,0	6 000,0	6 000,0	6 000,0	6 000,0	36 000,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	72,0	6 272,7	6 460,9	6 654,7	6 854,3	7 060,0	7 271,8	40 574,4	
<b>Subtotal Suivi régulier de flux transfrontaliers</b>										<b>13 000,0</b>	<b>6 000,0</b>	<b>6 000,0</b>	<b>6 000,0</b>	<b>6 000,0</b>	<b>6 000,0</b>	<b>6 000,0</b>	<b>43 000,0</b>	<b>26,0</b>	<b>12,0</b>	<b>12,0</b>	<b>12,0</b>	<b>12,0</b>	<b>12,0</b>	<b>12,0</b>	<b>86,0</b>	<b>13 590,9</b>	<b>6 460,9</b>	<b>6 654,7</b>	<b>6 854,3</b>	<b>7 060,0</b>	<b>7 271,8</b>	<b>47 892,5</b>	

2. Suivi régulier des tracasseries routières

Etude de base sur la situation des tracasseries routières	etude	1	-	-	-	-	-	1	5.000	5 000,0	-	-	-	-	-	-	5 000,0	10,0	-	-	-	-	-	-	10,0	5 227,3	-	-	-	-	-	5 227,3
Mise en place et animation du dispositif de suivi des tracasseries	appui	1	1	1	1	1	1	1	3.000	3 000,0	3 000,0	3 000,0	3 000,0	3 000,0	3 000,0	18 000,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	36,0	3 113,6	3 191,6	3 271,6	3 353,8	3 438,0	3 524,5	19 893,1
<b>Subtotal Suivi régulier des tracasseries routières</b>										<b>8 000,0</b>	<b>3 000,0</b>	<b>3 000,0</b>	<b>3 000,0</b>	<b>3 000,0</b>	<b>3 000,0</b>	<b>23 000,0</b>	<b>16,0</b>	<b>6,0</b>	<b>6,0</b>	<b>6,0</b>	<b>6,0</b>	<b>6,0</b>	<b>6,0</b>	<b>6,0</b>	<b>46,0</b>	<b>8 340,8</b>	<b>3 191,6</b>	<b>3 271,6</b>	<b>3 353,8</b>	<b>3 438,0</b>	<b>3 524,5</b>	<b>25 120,4</b>

3. Renforcement des capacités des acteurs

Assistance technique internationale	AT	1	1	-	-	-	-	2	5.000	5 000,0	5 000,0	-	-	-	-	-	10 000,0	10,0	10,0	-	-	-	-	-	20,0	5 155,0	5 260,9	-	-	-	-	10 415,9
Ateliers, formations thématiques et voyage d'étude	fi	1	1	1	1	1	1	1	15.000	15 000,0	15 000,0	15 000,0	15 000,0	15 000,0	15 000,0	90 000,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	180,0	15 546,1	15 920,9	16 305,1	16 698,9	17 102,7	17 516,6	99 090,3
<b>Subtotal Renforcement des capacités des acteurs</b>										<b>20 000,0</b>	<b>20 000,0</b>	<b>15 000,0</b>	<b>15 000,0</b>	<b>15 000,0</b>	<b>15 000,0</b>	<b>100 000,0</b>	<b>40,0</b>	<b>40,0</b>	<b>30,0</b>	<b>30,0</b>	<b>30,0</b>	<b>30,0</b>	<b>30,0</b>	<b>30,0</b>	<b>200,0</b>	<b>20 701,1</b>	<b>21 181,8</b>	<b>16 305,1</b>	<b>16 698,9</b>	<b>17 102,7</b>	<b>17 516,6</b>	<b>109 506,2</b>

4. Renforcement du dialogue politique et institutionnel

Mise en place et animation des cellules Techniques locales(CTL) et du comité nationales de suivi des corridors	appui	2	1	1	1	1	1	1	9.000	18 000,0	9 000,0	9 000,0	9 000,0	9 000,0	9 000,0	63 000,0	36,0	18,0	18,0	18,0	18,0	18,0	18,0	18,0	126,0	18 681,4	9 574,7	9 814,9	10 061,3	10 314,1	10 573,6	68 020,1
Organisation des rencontres transfrontalières entre le NIGER et le NIGERIA	atelier	-	1	1	-	1	1	1	8.000	-	8 000,0	8 000,0	-	8 000,0	8 000,0	32 000,0	-	16,0	16,0	-	16,0	16,0	16,0	16,0	64,0	-	8 510,9	8 724,3	-	9 168,1	9 398,7	35 802,1
<b>Subtotal Renforcement du dialogue politique et institutionnel</b>										<b>18 000,0</b>	<b>17 000,0</b>	<b>17 000,0</b>	<b>9 000,0</b>	<b>17 000,0</b>	<b>17 000,0</b>	<b>95 000,0</b>	<b>36,0</b>	<b>34,0</b>	<b>34,0</b>	<b>18,0</b>	<b>34,0</b>	<b>34,0</b>	<b>34,0</b>	<b>34,0</b>	<b>190,0</b>	<b>18 681,4</b>	<b>18 065,6</b>	<b>18 539,2</b>	<b>10 061,3</b>	<b>19 482,3</b>	<b>19 972,3</b>	<b>104 822,2</b>

Subtotal Sous composante 2.3. Intégration régionale des échanges

<b>Total</b>										<b>626 163,7</b>	<b>386 505,0</b>	<b>391 729,2</b>	<b>374 987,8</b>	<b>207 096,4</b>	<b>49 211,2</b>	<b>2 035 693,3</b>	<b>1 252,3</b>	<b>773,0</b>	<b>783,5</b>	<b>750,0</b>	<b>414,2</b>	<b>98,4</b>	<b>4 071,4</b>	<b>693 638,7</b>	<b>425 384,4</b>	<b>442 360,1</b>	<b>435 195,0</b>	<b>238 176,8</b>	<b>57 932,1</b>	<b>2 292 687,2</b>
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	-----------------	--------------------	----------------	--------------	--------------	--------------	--------------	-------------	----------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	-----------------	--------------------

la 1 kit pour 8 jeunes  
 la 1 kit individuel

République du Niger  
Programme de développement de l'agriculture familiale dans la région de Diffa (ProDAF Diffa)  
Rapport de conception détaillée  
Appendice 3: Coût et financement du programme

Unit	Quantities						Total	Unit Cost (FCFA '000)	Base Cost (FCFA '000)						Total	
	2018	2019	2020	2021	2022	2023			2018	2019	2020	2021	2022	2023		
<b>I. Investment Costs</b>																
<b>A. Sous composante 3.1.Suivi_Evaluation et Gestion des Savoirs</b>																
<b>1. Suivi-Evaluation des activités et impacts du programme</b>																
<b>a. Enquêtes et études</b>																
Enquête d'impact SYGRI /a	Nombre	1	-	1	-	-	1	3	10,000	10 000.0	-	10 000.0	-	-	10 000.0	30 000.0
Enquête complémentaire d'évaluation Effets/Impacts /b	Nombre	1	-	1	-	1	-	3	7,500	7 500.0	-	7 500.0	-	7 500.0	-	22 500.0
Etudes de cas thématiques /c	Nombre	2	2	2	2	2	-	10	1,600	3 200.0	3 200.0	3 200.0	3 200.0	3 200.0	-	16 000.0
<b>Subtotal Enquêtes et études</b>										20 700.0	3 200.0	20 700.0	3 200.0	10 700.0	10 000.0	68 500.0
<b>b. Ateliers et missions annuels</b>																
Ateliers d'appropriation, harmonisation et capitalisation /d	Nombre	1	-	1	-	-	-	2	1,600	1 600.0	-	1 600.0	-	-	-	3 200.0
Ateliers bilan annuels et planification participative /e	Nombre	1	1	1	1	1	1	6	1,600	1 600.0	1 600.0	1 600.0	1 600.0	1 600.0	1 600.0	9 600.0
Mission de revue à miparcours /f	Nombre	-	-	1	-	-	-	1	10,666.7	-	-	10 666.7	-	-	-	10 666.7
Mission d'achèvement des projets et du programme	Nombre	-	-	-	-	-	1	1	12,000	-	-	-	-	-	12 000.0	12 000.0
<b>Subtotal Ateliers et missions annuels</b>										3 200.0	1 600.0	13 866.7	1 600.0	1 600.0	13 600.0	35 466.7
<b>c. Dispositifs de S&amp;E participatif</b>																
Dispositif de ciblage villageois /g	Forfait	1	1	1	1	1	1	6	7,200	7 200.0	7 200.0	7 200.0	7 200.0	7 200.0	7 200.0	43 200.0
Dispositif d'analyse économique et financière/exploitation agricole	Forfait	1	0.55	0.55	1	0.55	0.55	4.2	7,500	7 500.0	4 125.0	4 125.0	7 500.0	4 125.0	4 125.0	31 500.0
Dispositif d'analyse économique et financière/Marchés	Forfait	1	0.55	0.55	1	0.55	0.55	4.2	7,000	7 000.0	3 850.0	3 850.0	7 000.0	3 850.0	3 850.0	29 400.0
<b>Subtotal Dispositifs de S&amp;E participatif</b>										21 700.0	15 175.0	15 175.0	21 700.0	15 175.0	15 175.0	104 100.0
<b>Subtotal Suivi-Evaluation des activités et impacts du programme</b>										45 600.0	19 975.0	49 741.7	26 500.0	27 475.0	38 775.0	208 066.7
<b>2. Communication et Gestion des savoirs</b>																
Conception, production, multiplication de supports d'info-com/h	Forfait	1	1	1	1	1	1	6	4,000	4 000.0	4 000.0	4 000.0	4 000.0	4 000.0	4 000.0	24 000.0
Mise en place et opérationnalisation d'une plate forme d'échange d'informations environnementales	Plateforme	1	1	1	1	-	-	4	916,7	916,7	916,7	916,7	916,7	-	-	3 666,8
<b>Subtotal Communication et Gestion des savoirs</b>										4 916,7	4 916,7	4 916,7	4 916,7	4 000,0	4 000,0	27 666,8
<b>3. Formations en S/E des acteurs et formation technique des cadres S&amp;E/Gds</b>																
Formations en S/E des acteurs et formation technique des cadres S&E/Gds	Forfait	1	1	-	-	-	-	2	8,000	8 000.0	8 000.0	-	-	-	-	16 000.0
<b>4. Equipements et matériels</b>																
<b>a. Véhicules Pick-up double cabine</b>																
Véhicules Pick-up double cabine	Nombre	1	-	-	1	-	-	2	23,750	23 750.0	-	-	23 750.0	-	-	47 500.0
<b>b. Equipements et mobilier de bureau</b>																
Equipement de bureau /i	lot	1	-	-	-	-	-	1	4,000	4 000.0	-	-	-	-	-	4 000.0
Equipement audio-visuel /j	lot	1	-	-	-	-	-	1	2,000	2 000.0	-	-	-	-	-	2 000.0
Equipement/logiciel informatique pour les enquêtes /k	lot	1	-	-	-	-	-	1	1,000	1 000.0	-	-	-	-	-	1 000.0
Acquisition de GPS pour opérateurs régionaux	Nombre	24	-	-	-	-	-	24	350	8 400.0	-	-	-	-	-	8 400.0
<b>Subtotal Equipements et mobilier de bureau</b>										15 400.0	-	-	-	-	-	15 400.0
<b>Subtotal Equipements et matériels</b>										39 150.0	-	-	23 750.0	-	-	62 900.0
<b>Subtotal Sous composante 3.1.Suivi_Evaluation et Gestion des Savoirs</b>										97 666.7	32 891.7	54 658.4	55 166.7	31 475.0	42 775.0	314 633.5

République du Niger  
Programme de développement de l'agriculture familiale dans la région de Diffa (ProDAF Diffa)  
Rapport de conception détaillée  
Appendice 3: Coût et financement du programme

**B. Sous composante 3.2 Coordination et Gestion**

**1. URGP**

**a. Réhabilitation des sièges et locaux**

Réhabilitation des sièges et locaux

Nombre	1	-	-	-	-	-	1	10.000	10 000.0	-	-	-	-	-	10 000.0
--------	---	---	---	---	---	---	---	--------	----------	---	---	---	---	---	----------

**b. Véhicules et motos**

Véhicule de terrain

Nombre	1	-	-	1	-	-	2	23.750	23 750.0	-	-	23 750.0	-	-	47 500.0
--------	---	---	---	---	---	---	---	--------	----------	---	---	----------	---	---	----------

Véhicule berline

Nombre	1	-	-	-	-	-	1	15.000	15 000.0	-	-	-	-	-	15 000.0
--------	---	---	---	---	---	---	---	--------	----------	---	---	---	---	---	----------

Acquisition d'un véhicule sur Fonds norvégien

Veh	1	-	-	-	-	-	1	30.875	30 875.0	-	-	-	-	-	30 875.0
-----	---	---	---	---	---	---	---	--------	----------	---	---	---	---	---	----------

Moto DT

Nombre	10	-	-	10	-	-	20	3.000	30 000.0	-	-	30 000.0	-	-	60 000.0
--------	----	---	---	----	---	---	----	-------	----------	---	---	----------	---	---	----------

**Subtotal Véhicules et motos**

									99 625.0	-	-	53 750.0	-	-	153 375.0
--	--	--	--	--	--	--	--	--	----------	---	---	----------	---	---	-----------

**c. Matériels et Mobiliers de bureau**

Mobilier de bureau et équipements

Forfait	1	-	-	-	-	-	1	18.000	18 000.0	-	-	-	-	-	18 000.0
---------	---	---	---	---	---	---	---	--------	----------	---	---	---	---	---	----------

Ordinateurs

Nombre	5	-	-	-	-	-	5	800	4 000.0	-	-	-	-	-	4 000.0
--------	---	---	---	---	---	---	---	-----	---------	---	---	---	---	---	---------

Laptops

Nombre	5	-	-	5	-	-	10	700	3 500.0	-	-	3 500.0	-	-	7 000.0
--------	---	---	---	---	---	---	----	-----	---------	---	---	---------	---	---	---------

Grande Photocopieuse Multi fonctions Pool

Unité	1	-	-	-	-	-	1	5.000	5 000.0	-	-	-	-	-	5 000.0
-------	---	---	---	---	---	---	---	-------	---------	---	---	---	---	---	---------

Groupe électrogène

Unité	1	-	-	-	-	-	1	20.000	20 000.0	-	-	-	-	-	20 000.0
-------	---	---	---	---	---	---	---	--------	----------	---	---	---	---	---	----------

Scanner

Unité	1	-	-	-	-	-	1	400	400.0	-	-	-	-	-	400.0
-------	---	---	---	---	---	---	---	-----	-------	---	---	---	---	---	-------

Vidéo Projecteur

Unité	1	-	-	1	-	-	2	400	400.0	-	-	400.0	-	-	800.0
-------	---	---	---	---	---	---	---	-----	-------	---	---	-------	---	---	-------

Kit Vidéo photo numérique

Unité	2	-	-	2	-	-	4	400	800.0	-	-	800.0	-	-	1 600.0
-------	---	---	---	---	---	---	---	-----	-------	---	---	-------	---	---	---------

Grande Imprimante

Unité	1	-	-	1	-	-	2	1.500	1 500.0	-	-	1 500.0	-	-	3 000.0
-------	---	---	---	---	---	---	---	-------	---------	---	---	---------	---	---	---------

Onduleurs

Unité	10	-	-	-	-	-	10	175	1 750.0	-	-	-	-	-	1 750.0
-------	----	---	---	---	---	---	----	-----	---------	---	---	---	---	---	---------

Téléphone mobile

Unité	16	-	-	-	-	-	16	75	1 200.0	-	-	-	-	-	1 200.0
-------	----	---	---	---	---	---	----	----	---------	---	---	---	---	---	---------

Acquisition d'équipement divers sur fonds Norvégien

lot	1	-	-	-	-	-	1	6.575	6 575.0	-	-	-	-	-	6 575.0
-----	---	---	---	---	---	---	---	-------	---------	---	---	---	---	---	---------

**Subtotal Matériels et Mobiliers de bureau**

									63 125.0	-	-	6 200.0	-	-	69 325.0
--	--	--	--	--	--	--	--	--	----------	---	---	---------	---	---	----------

**d. Formation et Ateliers**

Ateliers régionaux en gestion financière

Forfait	1	-	-	1	-	-	2	5.000	5 000.0	-	-	5 000.0	-	-	10 000.0
---------	---	---	---	---	---	---	---	-------	---------	---	---	---------	---	---	----------

Séminaires/Renforcement de capacités du personnel /I

Forfait	1	1	1	-	-	-	3	17.500	17 500.0	17 500.0	17 500.0	-	-	-	52 500.0
---------	---	---	---	---	---	---	---	--------	----------	----------	----------	---	---	---	----------

**Subtotal Formation et Ateliers**

									22 500.0	17 500.0	17 500.0	5 000.0	-	-	62 500.0
--	--	--	--	--	--	--	--	--	----------	----------	----------	---------	---	---	----------

**Subtotal URGP**

									195 250.0	17 500.0	17 500.0	64 950.0	-	-	295 200.0
--	--	--	--	--	--	--	--	--	-----------	----------	----------	----------	---	---	-----------

**2. NON ALLOUE**

Non alloué

ff	1	-	-	-	-	-	1	125.000	125 000.0	-	-	-	-	-	125 000.0
----	---	---	---	---	---	---	---	---------	-----------	---	---	---	---	---	-----------

**Subtotal Sous composante 3.2 Coordination et Gestion**

									320 250.0	17 500.0	17 500.0	64 950.0	-	-	420 200.0
--	--	--	--	--	--	--	--	--	-----------	----------	----------	----------	---	---	-----------

**Total Investment Costs**

									417 916.7	50 391.7	72 158.4	120 116.7	31 475.0	42 775.0	734 833.5
--	--	--	--	--	--	--	--	--	-----------	----------	----------	-----------	----------	----------	-----------

République du Niger  
Programme de développement de l'agriculture familiale dans la région de Diffa (ProDAF Diffa)  
Rapport de conception détaillée  
Appendice 3: Coût et financement du programme

II. Recurrent Costs																
A. Sous composante 3.1. Suivi_Evaluation et Gestion des connaissances																
1. Salaire Responsable S&E	Personne/mois	-	12	12	12	12	12	60	1.100	-	13 200.0	13 200.0	13 200.0	13 200.0	13 200.0	66 000.0
2. Salaire Assistant S&E	Personne/mois	12	12	12	12	12	6	66	600	7 200.0	7 200.0	7 200.0	7 200.0	7 200.0	3 600.0	39 600.0
3. Salaire Chauffeur	Personne/mois	12	12	12	12	12	6	66	234.6	2 815.2	2 815.2	2 815.2	2 815.2	2 815.2	1 407.6	15 483.6
4. Frais de mission /m	Personne/jour	200	200	200	200	200	100	1 100	35	7 000.0	7 000.0	7 000.0	7 000.0	7 000.0	3 500.0	38 500.0
5. Fonctionnement Véhicule	Véhicule	12	12	12	12	12	6	66	1 050	12 600.0	12 600.0	12 600.0	12 600.0	12 600.0	6 300.0	69 300.0
6. Assurance véhicule	contrat	1	1	1	1	1	1	6	500	500.0	500.0	500.0	500.0	500.0	500.0	3 000.0
7. Assurance maladie	contrat	3	3	3	3	3	2	17	60	180.0	180.0	180.0	180.0	180.0	120.0	1 020.0
<b>Subtotal Sous composante 3.1. Suivi_Evaluation et Gestion des connaissances</b>										<b>30 295.2</b>	<b>43 495.2</b>	<b>43 495.2</b>	<b>43 495.2</b>	<b>43 495.2</b>	<b>28 627.6</b>	<b>232 903.6</b>
B. Sous composante 3.2 Coordination et Gestion																
1. UGP																
a. Salaires																
Coordinateur de l'URGP	Personne/mois	-	12	12	12	12	12	60	1 544.5	-	18 534.0	18 534.0	18 534.0	18 534.0	18 534.0	92 670.0
Responsable Administratif et Financier	Personne/mois	-	12	12	12	12	12	60	1 394.5	-	16 734.0	16 734.0	16 734.0	16 734.0	16 734.0	83 670.0
Responsable Passation des marchés	Personne/mois	12	12	12	12	12	6	66	1 244.5	14 934.0	14 934.0	14 934.0	14 934.0	14 934.0	7 467.0	82 137.0
Comptable	Personne/mois	12	12	12	12	12	12	72	944.5	11 334.0	11 334.0	11 334.0	11 334.0	11 334.0	11 334.0	68 004.0
Assistant Comptable	Personne/mois	12	12	12	12	12	6	66	694.5	8 334.0	8 334.0	8 334.0	8 334.0	8 334.0	4 167.0	45 837.0
Assistant Administratif	Personne/mois	12	12	12	12	12	6	66	694.5	8 334.0	8 334.0	8 334.0	8 334.0	8 334.0	4 167.0	45 837.0
Secrétaire	Personne/mois	-	12	12	12	12	6	54	269.52	-	3 234.2	3 234.2	3 234.2	3 234.2	1 617.1	14 554.1
Chauffeurs /n	Personne/mois	24	36	36	36	36	18	186	234.6	5 630.4	8 445.6	8 445.6	8 445.6	8 445.6	4 222.8	43 635.6
Gardiens	Personne/mois	-	24	24	24	24	24	120	176.4	-	4 233.6	4 233.6	4 233.6	4 233.6	4 233.6	21 168.0
Planton	Personne/mois	12	12	12	12	12	6	66	199.68	2 396.2	2 396.2	2 396.2	2 396.2	2 396.2	1 198.1	13 178.9
Agents d'entretien	Personne/mois	24	24	24	24	24	24	144	176.4	4 233.6	4 233.6	4 233.6	4 233.6	4 233.6	4 233.6	25 401.6
<b>Subtotal Salaires</b>										<b>55 196.2</b>	<b>100 747.2</b>	<b>100 747.2</b>	<b>100 747.2</b>	<b>100 747.2</b>	<b>77 908.2</b>	<b>536 093.2</b>
b. Missions de terrain																
Frais de missions cadres /o	Personne/jour	110	110	110	110	110	55	605	35	3 850.0	3 850.0	3 850.0	3 850.0	3 850.0	1 925.0	21 175.0
Frais de missions chauffeurs	Personne/jour	110	110	110	110	110	55	605	20	2 200.0	2 200.0	2 200.0	2 200.0	2 200.0	1 100.0	12 100.0
<b>Subtotal Missions de terrain</b>										<b>6 050.0</b>	<b>6 050.0</b>	<b>6 050.0</b>	<b>6 050.0</b>	<b>6 050.0</b>	<b>3 025.0</b>	<b>33 275.0</b>
c. Fonctionnement véhicules																
d. Assurance véhicule	Véhicule	3	3	3	3	3	1	16	2 000	6 000.0	6 000.0	6 000.0	6 000.0	6 000.0	2 000.0	32 000.0
	contrat	3	3	3	3	3	3	18	500	1 500.0	1 500.0	1 500.0	1 500.0	1 500.0	1 500.0	9 000.0
e. Entretien et fonctionnement bureau																
Entretien bureau/locaux	ff	12	12	12	12	12	12	72	200	2 400.0	2 400.0	2 400.0	2 400.0	2 400.0	2 400.0	14 400.0
Fourniture bureau et consommables	par mois	12	12	12	12	12	6	66	200	2 400.0	2 400.0	2 400.0	2 400.0	2 400.0	1 200.0	13 200.0
Consommation Téléph , internet, eau et électricité	par mois	12	12	12	12	12	6	66	500	6 000.0	6 000.0	6 000.0	6 000.0	6 000.0	3 000.0	33 000.0
<b>Subtotal Entretien et fonctionnement bureau</b>										<b>10 800.0</b>	<b>10 800.0</b>	<b>10 800.0</b>	<b>10 800.0</b>	<b>10 800.0</b>	<b>6 600.0</b>	<b>60 600.0</b>
f. Assurance maladie																
	par an et par pers	14	14	14	14	14	3	73	60	840.0	840.0	840.0	840.0	840.0	180.0	4 380.0
<b>Subtotal UGP</b>										<b>80 386.2</b>	<b>125 937.2</b>	<b>125 937.2</b>	<b>125 937.2</b>	<b>125 937.2</b>	<b>91 213.2</b>	<b>675 348.2</b>
2. Appui Norvégien au fonctionnement du ProDAF																
Prise en charge du personnel clé	contrat	36	-	-	-	-	-	36	1 535	55 260.0	-	-	-	-	-	55 260.0
Personnel d'appui	48	-	-	-	-	-	-	48	292.5	14 040.0	-	-	-	-	-	14 040.0
Contribution au fonctionnement du Prodaf	ff	12	-	-	-	-	-	12	1 725	20 700.0	-	-	-	-	-	20 700.0
<b>Subtotal Appui Norvégien au fonctionnement du ProDAF</b>										<b>90 000.0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>90 000.0</b>
<b>Subtotal Sous composante 3.2 Coordination et Gestion</b>										<b>170 386.2</b>	<b>125 937.2</b>	<b>125 937.2</b>	<b>125 937.2</b>	<b>125 937.2</b>	<b>91 213.2</b>	<b>765 348.2</b>
Total Recurrent Costs																
<b>Total</b>										<b>618 681.4</b>	<b>169 432.4</b>	<b>169 432.4</b>	<b>169 432.4</b>	<b>169 432.4</b>	<b>119 840.8</b>	<b>998 251.8</b>
										<b>618 598.1</b>	<b>219 824.1</b>	<b>241 590.8</b>	<b>289 549.1</b>	<b>200 907.4</b>	<b>162 615.8</b>	<b>1 733 065.3</b>

- \a Situation de référence, à tiers-parcours et achèvement selon la méthodologie proposée par le FIDA.
- \b Situation de référence du PRODAAF, à répéter à mi parcours et à l'achèvement.
- \c Etudes de cas sur des thématiques spécifiques telles que: l'efficacité et la durabilité des Hadin Gw i w a, des GIE, SARL, OP, centres de collecte,
- \d Pendant 4 jours au niveau régional et 2 jours au niveau inter-régional. Il regroupe les équipes du programme, un/deux représentant(s) des parties prenantes
- \e Pendant 2 jours (niveau régional et inter-régional) réalisé en fin d'année par l'URGP et les représentants des opérateurs et bénéficiaires pour le suivi
- \f Frais de mission pour la participation de représentants du Gouvernement, de consultants nationaux, voire internationaux.
- \g Dispositif mis en place dans le cadre du PASADEM et PPI Ruw anmu élagit à la zone PRODAAF.
- \h Supports en langue ou en Français, pour la sensibilisation, l'information, la vulgarisation agricole ou publicité, à destination des groupes cibles, par exemple:  
(dépliants, films vidéo, messages radio, posters illustrés, manuels techniques)
- \i Equipement des nouveaux assistants S&E
- \j Renouvellement équipement déjà disponible: appareil photo numérique, caméra numérique, écran portable, rétro-projecteur, générateur portable, GPS, matériel pour les visites de terrain et restituer les résultats des enquêtes/études au niveau communautaire
- \k Tablette et/ou laptop + software pour la saisie et le traitement informatisé des questionnaires
- \l Personnel administratif et financier, Contrôleur interne, Passation marché
- \m 10 jours par mois pendant 10 mois pour le RSE et le chauffeur
- \n 3 Véhicules
- \o En moyenne, 5 jours de mission par mois par cadre pour 2 cadres sur 11 mois

## Appendice 4: Analyse économique et financière du ProDAF Diffa

### INTRODUCTION

1. L'objectif de cette appendice est d'analyser la relation entre les ressources utilisées (coûts du programme) et les impacts (bénéfices) du point de vue des « bénéficiaires » (exploitations agricoles et marchés) participant au programme (analyse financière), et au niveau de l'économie nationale dans son ensemble (analyse économique). L'analyse financière au niveau des ménages ruraux bénéficiaires vise à fournir des éléments d'appréciation de l'impact des activités cofinancées par le programme sur les revenus. L'examen des comptes d'exploitation et de résultats sur les activités de production agricole et de commercialisation en année de croisière permet d'évaluer l'impact des activités du programme sur l'amélioration de ces revenus. Pour sa part, l'analyse économique du programme vise l'évaluation de l'efficacité de l'utilisation des ressources au niveau de la société.

2. **Bénéficiaires et objectif de développement.** Un total de 20 000 ménages ruraux, soit 140 000 personnes, bénéficieront des activités du programme dans la zone de Diffa. A travers les deux composantes techniques (« Agriculture Familiale Durable » et « Accès aux Marchés ») et une approche territoriale par « Pôles de Développement Economique » (PDE) intégrant bassins versants, bassins de production, centres de collecte et marchés de demi-gros, les activités d'appui aux AGR, l'appui aux réfugiés, déplacés etc. Les bénéficiaires du programme augmenteront durablement la productivité de leurs activités, leur résilience aux risques climatiques et leur insertion à l'économie de marché à travers l'accès aux marchés locaux et urbains.

### ANALYSE FINANCIERE

#### Remarques préliminaires

3. **Données produites par les projets en cours.** Des données technico-financières de la mission de conception initiale du ProDAF/Tahoua-Maradi et Zinder, du RECA sur les systèmes de production, les budgets de cultures pluviales et irriguées, comptes d'exploitation en élevage ainsi que les données collectées par le ProDAF en cours ont été prise en compte pour la réalisation de la présente analyse économique et financière.

#### Activités de production agricole

4. **Systèmes de production et typologie des ménages.** Dans les régions agro-pastorales de Diffa et sur la base, des conclusions des experts de la mission, il a été retenu que les bénéficiaires du ProDAF seront appuyés dans le sens du développement des productions suivantes: (i) le mil, le sorgho et le niébé, en culture pluviale et; (ii) le poivron, l'oignon et riz en culture irriguée.

5. **La rentabilité financière des activités agricoles** est considérée sur la base: (i) des budgets de cultures pluviales (mil, sorgho, niébé), (ii) des budgets de cultures irriguées (oignons, poivrons et riz). Les budgets de culture développés dans le cadre du PASADEM et Ruwanmu, qui ont servi de base pour l'analyse, ont été revus et mis à jour par la mission de conception. Ces budgets permettent d'estimer les accroissements de revenus dus aux appuis du programme (pratiques améliorées et des aménagements hydro agricoles). Les calculs permettent également d'analyser l'impact financier du programme sur les producteurs ciblés, ainsi que d'évaluer la capacité des exploitants à financer les charges additionnelles d'exploitation (par exemple dues à l'augmentation de l'utilisation d'intrants et la demande additionnelle en main d'œuvre) par les seuls revenus de ces productions.

6. **Prix financiers.** Au Niger, les prix des produits agro-pastoraux sont librement déterminés par le marché, selon la loi de l'offre et de la demande:

- **Produits agricoles:** les prix des produits agricoles correspondent à ceux qui sont payés aux producteurs pour les produits au départ de l'exploitation. Ces prix ont été obtenus lors de discussions avec les différents acteurs pendant les visites sur le terrain lors de la conception;
- **Intrants agricoles:** les prix des intrants agricoles pris en compte sont les prix effectivement payés par le producteur (prix subventionné par l'Etat à 13 500 FCFA pour un sac d'engrais/NPK de 50kg);
- **Main d'œuvre:** les petites exploitations agricoles ont recours à la main d'œuvre familiale et salariée (surtout pour les productions irriguées). Dans le cadre de cette analyse, la main d'œuvre familiale a été valorisée dans les budgets financiers de culture.

7. **Rendements de cultures.** Pour les cultures pluviales, l'introduction d'itinéraires techniques améliorés, au travers des champs écoles paysans (CEP) et de l'appui-conseil, combinant:(i) l'utilisation de semences sélectionnées, (ii) l'intégration raisonnée de l'engrais minéral avec la fumure organique et, (iii) l'utilisation de produits phytosanitaires, engendreront des augmentations de rendements tels que présentés dans le tableau 1. Pour le scénario « sans projet », les estimations de rendements des cultures sont basées sur les données de la conception initiales et sur les données du RECA en ce qui concerne la culture du poivron et du riz.

8. **En lien avec le cadre logique du programme,** le tableau 1 donne les hypothèses d'accroissement des rendements retenues par la mission pour calculer les bénéfices du projet. Les pourcentages d'accroissement des rendements des cultures seront essentiellement dus à la facilitation d'approvisionnement en engrais et semences de variétés améliorées et aux conseils agricoles de qualité.

**Tableau 1:** Hypothèses d'accroissement de rendements pour les principales spéculations

Cultures	Moyenne des rendements obtenus sans projet (Kg/ha)	Taux augmentation (Kg/ha)	Moyennes des rendements envisagées avec projet (Kg/ha)
Oignon	1 800	30%	2 340,00
Mil	385	25%	481,25
Sorgo	305	30%	396,50
Niébé	450	20%	562,50

9. La rentabilité financière des activités agricoles a été évaluée sur la base: (i) des budgets de cultures pluviales (mil, sorgho, niébé), (ii) des budgets de cultures irriguées (oignons, poivron et riz) et, (iii) du système de production (systèmes pluviaux et irrigués). Dans le cas des cultures pluviales, les TRI, les VAN et le ratio bénéfice-coûts se situent respectivement autour de (i) TRI de 43,9% VAN estimée à 40 314 FCFA et un ratio bénéfice-coût de 1,5 pour le mil; (ii) TRI de 12,4% ,une VAN estimée à 2035 FCFA et un ratio bénéfice-coût de 1,04 pour le sorgho et; (iii) TRI de 54,8%, une VAN estimée à 73 110 F CFA et un ratio bénéfice-coût de 1,2 pour le niébé.

10. **Budgets pour les cultures pluviales et maraichères.** Sur la base des données PASADEM/Ruwanmu, des fiches technico-économiques ont été développées dans les scénarii « sans projet » et « avec projet » (en année de « croisière ») pour estimer le bénéfice additionnel attendu par les bénéficiaires.

- Le produit brut est la valeur de la production totale à l'hectare valorisée au prix au producteur en vigueur dans les zones de production en 2017;
- les charges d'exploitation correspondent aux dépenses effectuées par l'exploitant pour l'acquisition des intrants (semences, engrais, produits phytosanitaires) et le fonctionnement des équipements d'irrigation pour le maraîchage. Les amortissements n'ont pas été pris en



compte dans les budgets de culture. La main d'œuvre familiale et salariée a été considérée dans les charges d'exploitation;

- la marge brute(ou revenu brut) d'exploitation est calculée à partir de la valeur de la production (le produit brut) moins les charges d'exploitation.

**Tableau 2:** Résumé des principaux résultats financiers par spéculation en cultures irriguées

Modèle de production	Total investissement ('000 FCFA)	Marge nette avec projet (CFA)	Situation avant-projet (vente de force de travail)	MB additionnelle par Ha
Oignon	3 740	1 988 891	60 000	1 928 891
Poivron	3 740	721 697	60 000	661 697
RIZ	3 740	799 003	60 000	739 003

Hypothèse - situation avant-projet: Les bénéficiaires vendaient leur force de travail pour 30 jours par an à raison de 2000 FCFA par jour

11. Dans le cas des cultures irriguées le TRI est 49,6% pour l'oignon avec une VAN de 4,5 millions de F CFA et un ratio bénéfice cout de 1,5. Pour les autres cultures irriguées, les marges additionnelles sont respectivement de 661 697 F CFA et 739 000 F CFA pour le poivron et le riz.

12. **Élevage caprin.** Le petit élevage (petits ruminants) sera promu par le ProDAF Diffa sous forme d'activités génératrices de revenus au profit des groupes de femme de manière à permettre une plus grande contribution du sous-secteur à l'atteinte de la sécurité alimentaire. Un taux de rentabilité interne financier (TRI) et une valeur actuelle nette (VAN) ont également été calculés afin de mesurer la rentabilité des micro- projets d'élevage. Le modèle se base sur l'élevage d'un groupe de 8 chèvres suitées données à 4 femmes (2 femelles suitées/femme et 1 bouc pour 4 femmes). Les résultats obtenus sont assez intéressants car donne un TRI 43,7% et une VAN (FCFA) de 642 214 FCFA et un ratio bénéfice cout de 1,3.

13. Pour les **modèles de micro entreprise** les marges brutes suivantes, présentées dans le tableau ci-dessous, ont été calculé par le PASADEM.

**Tableau 3:** Analyse financière de micro-projets

Rubriques	Unité	Elevage caprin	Aviculture familiale (Poulet)	Aviculture familial (Pintade)	Collecte et commercialisation de volaille	Collecte et commercialisation de Niébé
Investissements	FCFA	1 625 000	7 000	7 500	0	0
Charges totales	FCFA	77 000	32 700	25 200	171600	222 250
Total recettes	FCFA	2 735 000	97 450	237 600	2028000	600 000
<b>Marge brute</b>	<b>FCFA</b>	<b>1 033 000</b>	<b>57 750</b>	<b>204 900</b>	<b>1 856 400</b>	<b>377 750</b>

14. Ces résultats montrent que le producteur pourra faire face aux charges supplémentaires requises pour la mise en œuvre des itinéraires techniques améliorés et dégager un revenu additionnel, et ainsi subvenir à d'autres dépenses courantes.

### Commercialisation

15. **Source de données.** Il s'agit essentiellement les données actualisées de la mission de conception du ProDAF Tahoua, Zinder et Maradi qui a élaboré des comptes d'exploitation financiers des différentes parties prenantes du PDE (producteurs, collecteurs, manutentionnaires, commerçants/ demi-grossistes, collectivités, structures de gestion de marché). Les prix des produits agricoles (prix au producteur, prix collecteur et prix demi-grossiste) ont été extraits du SIM d'AccSA-Afrique Verte et considèrent les fluctuations saisonnières entre la récolte et la période de « soudure ». Les volumes échangés sur le marché dans les scénarii « avec » et « sans » projet ont été évalués sur la base du

nombre de camions, petits véhicules et charrettes chargés et déchargés. La présente analyse met ainsi en évidence la rentabilité financière attendue de marchés.

16. **Bénéfices.** Les principaux bénéfices des comptoirs maraîchers et marchés de demi-gros sont: (i) de concentrer les productions et les producteurs/commerçants dans un même espace physique de négociations pour augmenter les transactions commerciales (augmentation des volumes vendus et réduction des coûts de transaction au sein des chaînes d'approvisionnement), (ii) d'améliorer la qualité des productions et d'assurer un ajout de valeur (i.e. tri, séchage, conditionnement), (iii) d'assurer un déchargement, reconditionnement et chargement plus « fluide » des productions agricoles, (iv) de gérer de façon transparente la collecte des taxes par les collectivités locales (mairies) et, (v) d'assurer la sécurité et l'hygiène sur le marché.

17. **Hypothèses.** Au niveau de chaque marché « type » ciblé par l'analyse, et au niveau des différents intervenants du marché, une évaluation des recettes (taxes perçues dans le cas des mairies, produits additionnels vendus dans le cas des grossistes) et des dépenses (frais de transport, charges variables et fixes d'exploitation, taxes) a été menée dans les situations « avec » et « sans investissement » (voir tableau détaillé en annexe) par la mission de conception initiale du ProDAF. Dans le scénario « avec investissement », le calcul des marges nettes a été réalisé sur la base: (i) d'une hypothèse d'augmentation des volumes vendus/ transactions sur les marchés de 30% (selon les marchés et les estimations des différents Hadin Gwiwa), (ii) d'une augmentation progressive du volume des transactions (25% de l'optimum en année 1, 50% en année 2, 75% en année 3 et 100% en année 4).

18. **Résultats.** Le bénéfice additionnel dégagé par toutes les parties prenantes, auquel ont été soustraits les coûts d'investissements du programme (ingénierie sociale et civile), ont permis le calcul d'un flux de trésorerie annuel. Pour chaque marché, un TRI et une VAN, basés sur l'évolution du flux de trésorerie, ont été calculés sur une période de 20 ans, pour les marchés « types » étudiés. Les résultats sont présentés dans le tableau suivant:

**Tableau 4:** Tableau récapitulatif des principaux marchés étudiés

Produits échangés	Investissements (USD) <sup>31</sup>	TRI	Hypothèses de simulation*
Mil, niébé, sorgho, riz	2,2 millions	14,2%	+30% des volumes échangés
Productions maraîchères (oignon, poivrons)	0,6 million	48,0%	+30% volumes échangés

\* Hypothèses de simulation en lien avec le cadre logique du ProDAF Tahoua, Zinder et Maradi  
 Source: DCP ProDAF Tahoua, Zinder et Maradi

19. **Interprétation des résultats.** Sur la base d'hypothèses prudentes d'augmentation des transactions (+30% des volumes échangés), les résultats suggèrent une rentabilité financière satisfaisante pour les différents « types » d'investissements, avec des TRI compris entre 14,2% et 48%.

## ANALYSE ECONOMIQUE

20. L'analyse économique du ProDAF se pose du point de vue de l'intérêt national et porte sur le programme entier afin de calculer la rentabilité globale des investissements affectés aux infrastructures rurales et à l'amélioration durable de la production agricole et animale. Tous les coûts du programme ont été pris en compte dans l'analyse économique.

<sup>31</sup> Les investissements correspondent à ceux de l'ingénierie sociale (appui aux partenaires de mise en œuvre) et civile (infrastructures).

21. L'analyse économique a été effectuée sur la base du calcul du cash-flow additionnel en considérant la situation sans programme et la situation avec programme sur une période de 20 ans. Les flux des biens et services consommés par le programme, présentés en quantités physiques et en coûts financiers dans le budget, ont été convertis en coûts économiques (avec, lorsque possible, l'algorithme du COSTAB<sup>32</sup>). Les comptes d'exploitation financiers ont également été transformés en comptes d'exploitation économiques en utilisant des facteurs de conversion

22. Les externalités positives du programme sur la collectivité, telles que les services environnementaux (mesures d'atténuation au changement climatique) issus des activités de gestion durable des terres (GDT), comme la Régénération Naturelle Assistée (RNA), la récupération des terres dégradées ou encore la production agro-écologique durable, ont été valorisées dans l'analyse économique avec le logiciel « Ex-Ante Carbon-Balance Analysis Tool » (EX-ACT, développé par la FAO<sup>33</sup>) permettant l'élaboration de bilans carbone. Les effets issus de la réhabilitation des pistes rurales (bien publics) ont également été valorisés dans l'analyse économique.

23. Les effets des travaux d'ingénierie sociale menés avec les *Hadin Gwiwa* pour la structuration et la gestion des marchés, ont été comptabilisés dans l'analyse économique des marchés. Certains bénéfiques plus « intangibles », tels que le renforcement et le développement des capacités institutionnelles, n'ont en revanche pas été directement valorisés dans l'analyse économique en raison de la difficulté à les quantifier en termes monétaires. Ces derniers sont néanmoins des effets positifs qui contribueront au bon déroulement du ProDAF.

### Hypothèses et méthode de calcul du TRIE et de la VAN du programme

24. **Hypothèses de base.** L'analyse économique du programme et de ses activités est basée sur les postulats suivants:

L'analyse porte sur une période de 20 ans;

Un taux d'actualisation (« discount rate ») de 10% a été utilisé afin de refléter le coût d'opportunité du capital au Niger (même hypothèse qu'à la conception initiale);

L'analyse a été faite en prix constants en utilisant le taux de change de 500 FCFA pour 1 USD;

Les bénéfices économiques ont été exprimés en valeurs constantes de juin 2017. Ils valorisent les productions additionnelles des petits exploitants suivant les modèles financiers (convertis en modèles économiques);

Pour les cultures en système pluvial, il est retenue un taux d'adoption de 60% en moyenne;

Pour le maraîchage, il a été supposé que la totalité de la superficie cultivable a été mise en culture (soit 80% de la superficie brute aménagée);

Enfin pour les MER un taux de survie de 75% é été observé.

25. **Portée de l'analyse économique du programme.** L'analyse économique porte sur les effets des investissements financés par: (i) l'allocation du FIDA pour 10,72 millions d'Euros (USD 12,5 millions), (ii) les investissements de la Coopération Norvégienne pour 3,09 millions d'Euros (USD 3,604 millions) (iii) le Gouvernement pour 2.12 millions d'Euros (USD 2,474 millions) et (iv) les bénéficiaires pour 0,12 millions d'Euros (USD 0,143 million).

26. **Shadow costing.** Sur la base des hypothèses de l'AFE du PASADEM et du Ruwanmu, des prix de parité à l'exportation et à l'importation ont été calculés pour l'oignon<sup>34</sup> et l'urée (voir séquence de calculs en annexe), en utilisant les prix frontières *Free on Board* (FOB) de l'oignon (bien exporté) et le prix *Cost Insurance Freight* (CIF) de l'urée (bien importé). Afin de respecter la parité des pouvoirs

---

<sup>32</sup> Le budget des activités financées par la Coopération italienne a été préparé sur Excel.

<sup>33</sup> Conjointement développé par trois Divisions de la FAO (ancienne Division de l'appui à l'élaboration des Politiques et Programmes de Développement [TCS], Division du Centre d'Investissement [TCI] et Division de l'Economie du Développement Agricole [ESA]).

<sup>34</sup> **Principal produit considéré comme bien échangeable et pour lequel des données sont disponibles.** Les produits maraîchers sont hautement périssables et ne font pas l'objet de transactions internationales. Le mil, le sorgho et le Niébé sont à la fois autoconsommés et échangés sur les marchés locaux. Pour ces produits, il fut estimé que les prix du marché intérieur reflètent les prix économiques (**même hypothèse que pour le PASADEM et le Ruwanmu**).

d'achat, et en utilisant les données d'études filières de la FAO au Mali et au Burkina Faso<sup>35</sup>, une surévaluation de 20% du taux de change entre le FCFA et l'USD a été considérée pour estimer le prix de référence des devises étrangères au Niger. Les coefficients de conversion des prix financiers aux prix économiques ainsi obtenus pour ces biens échangeables sont respectivement de 1,06 pour l'oignon et 0,9 pour l'urée. Le coefficient pour l'urée a ensuite été appliqué à tous les engrais et produits phytosanitaires, les informations sur l'urée étant meilleures que celles des autres intrants<sup>36</sup>. Un coefficient de conversion de 0,75 a été appliqué au coût de la main d'œuvre qui est sous-employée. En utilisant ces facteurs de conversion, les budgets de culture élaborés dans l'analyse financière ont été transformés en budgets économiques.

27. Ainsi, les bénéfices additionnels totaux du ProDAF Diffa tiennent compte des flux de bénéfices économiques liés aux activités: (i) de production agricole en systèmes pluviaux et irrigués, (ii) de réhabilitation des marchés de demi-gros/ comptoirs, (iv) de construction/ réhabilitation des pistes et enfin, et (iv) de dissémination des pratiques d'adaptation au changement climatique, permettant une réduction des GES. Aux bénéfices additionnels ont été soustraits les coûts économiques du programme projet, tels que générés par le COSTAB.

28. **Méthode de calcul des coûts économiques du programme.** Les coûts économiques n'ont pas tenu compte des transferts (droits de douanes, taxes) et les effets liés à l'inflation (l'analyse économique se réalise en termes constants). Les coûts financiers des biens et services échangeables consommés par le programme ont ensuite été convertis en coûts économiques via l'algorithme du COSTAB, en utilisant un '*shadow exchange rate factor*' estimé à 1.2<sup>37</sup>.

### Résultats de base, analyse de sensibilité et de risques<sup>38</sup>

29. **Scénario de base.** Compte tenu des hypothèses précédentes, le TRI économique global du ProDAF est de 21,6% et la VAN du flux de trésorerie nette économique générée par le projet, à un coût d'opportunité du capital de 10% serait de 11,15 millions d'Euros (13 millions USD). Ce résultat est très satisfaisant étant donné que certains bénéfices n'ont pu être pris en considération dans l'analyse économique.

30. **Analyse de sensibilité.** Une analyse de sensibilité a ensuite été réalisée afin de tester la variation du TRIE dans l'hypothèse d'une augmentation et diminution des bénéfices et des coûts. Il en ressort que le TRIE est sensible à une augmentation/baisse des bénéfices et des coûts, comme l'indique le tableau suivant:

Scénario	TRIE	VAN en USD	VAN en Euros
Scénario de base	21,60%	13 millions	11,15 millions
Augmentation des bénéfices de 10%	23,60%	16 millions	13,72 millions
Diminution des bénéfices de 10%	19,50%	10 millions	8,58 millions
Augmentation des coûts de 10%	19,60%	12 millions	10,29 millions
Diminution des coûts de 10%	24,00%	15 millions	12,87 millions

<sup>35</sup> Balié J., Diakaté L., Barreiro-Hurlé J., Mas Aparisi A., 2013. Analyse des incitations et pénalisation pour le riz au Burkina Faso et au Mali. Série de notes techniques, SPAAA, FAO, Rome.

<sup>36</sup> Hypothèse faite dans de nombreuses AFE de projets financés par le FIDA.

<sup>37</sup>  $Shadow\ Exchange\ Rate\ Factor = Shadow\ Exchange\ Rate / Official\ Exchange\ Rate$  (soit  $SERF = 600/500 = 1.2$ ).

<sup>38</sup> EX-ACT n'étant pas compatible avec @RISK, l'analyse des risques n'a pas pris en compte les variables incertaines liées aux impacts environnementaux du projet.

## Appendice 5: Respect des politiques du FIDA

Politiques	Adhésion aux politiques du FIDA
Cadre stratégique du FIDA 2016-2025	Le ProDAF Diffa est aligné au cadre stratégique du FIDA 2016-2025 axé sur la transformation inclusive et durable du monde rural. ProDAF Diffa contribuera à la réalisation des 3 objectifs stratégiques du FIDA: (i) renforcer les capacités productives des populations rurales; (ii) accroître les avantages que les populations rurales tirent de leur intégration au marché; et (iii) renforcer la viabilité environnementale et accroître la résilience au changement climatique des populations rurales. Le projet s'inscrit également dans les objectifs du Mécanisme pour les réfugiés, les migrants, les déplacements forcés et la stabilité rurale (FARMS) développé par le FIDA et ses partenaires pour aider les personnes déplacées à devenir plus autonomes et renforcer la résilience des communautés d'accueil.
COSOP-AR 2013-2018 revu en 2016 et prolongé jusqu'en 2021	Le ProDAF Diffa est aligné sur l'objectif global du COSOP qui est de "contribuer à assurer durablement la sécurité alimentaire des ménages ruraux et à renforcer leurs capacités de résilience". Plus précisément, le ProDAF Diffa concourt à l'atteinte des trois objectifs stratégiques du COSOP: (i) les productions des petits producteurs agropastoraux sont accrues durablement (composante 1 du Projet); (ii) les activités de post-production et la commercialisation des productions des petits producteurs agropastoraux organisés sont améliorées (composante 2 du Projet); et (iii) le capital social est renforcé, pour améliorer la durabilité des institutions locales et des activités productives et commerciales (AS 7 et AS 11 des composantes 1 et 2).
Stratégie de ciblage du FIDA	La stratégie de ciblage du projet se conforme à la politique de ciblage du FIDA, qui repose sur un ciblage géographique, un ciblage direct et un auto-ciblage. Le ProDAF Diffa s'engage auprès des ruraux pauvres, des femmes et des jeunes - bénéficiaires privilégiés qui se trouvent au cœur des interventions du FIDA et plus particulièrement dans le cas du contexte de Diffa dans la prise en cause des populations réfugiées, déplacées et retournées souhaitant s'investir dans l'agriculture familiale. Les appuis que le projet va apporter ont considéré les profils diversifiés des groupes cibles, notamment par une analyse de genre (sexe, âge) et une analyse des moyens d'existence (niveau de richesse). Le projet veillera également à ce que cet aspect soit bien pris en compte lors du suivi de l'atteinte des résultats et l'évaluation des impacts du projet (avec des données désagrégées par genre, âge et origine).
Intégration des petits producteurs et du secteur privé dans les filières agricoles	L'approche par pôle de développement économique adoptée par ProDAF Diffa est axée sur la continuité territoriale des interventions afin d'assurer les synergies escomptées, et repose sur une analyse de l'existant en matière d'investissements structurants. L'approche PDE tient compte de l'ensemble des parties prenantes (outre les ruraux pauvres, jeunes et femmes et populations réfugiées, déplacées et retournées qui constituent le principal groupe cible du FIDA) et de leurs interactions. Le marché de demi-gros est considéré comme étant l'élément moteur, et les activités reposent sur une amélioration des flux de transactions en volume, tirant par la demande le volume de production supplémentaire. Le ProDAF Diffa incite l'intégration du secteur privé pour promouvoir l'émergence de partenariats public-privé permettant la gestion d'infrastructures à caractère économique et dans lesquels les rôles et les responsabilités des parties sont bien définis, et les risques et bénéfices sont partagés ainsi que dans la promotion de micro-entreprises rurales dans et autour des marchés de demi-gros et des centres de collecte.
Stratégie de changement climatique	Aligné avec la stratégie de changement climatique du FIDA (2010), en particulier avec les objectifs suivants (i) appuyer les approches innovantes pour aider les petits producteurs, femmes et hommes, à mieux résister au changement climatique; (ii) aider les petits exploitants à tirer parti des mesures d'incitation et des financements disponibles pour en atténuer les effets; et (iii) instaurer une concertation plus cohérente sur le changement climatique, le développement rural, l'agriculture et la sécurité alimentaire.
Gestion des ressources naturelles et de l'environnement	Aligné avec la politique de gestion des ressources naturelles et de l'environnement du FIDA (2011), en particulier avec l'objectif d'intégrer la gestion durable des biens naturels dans les activités du FIDA et de ses partenaires et les principes fondamentaux suivants: (i) action en faveur des chaînes de valeur afin de soutenir la croissance verte (principe 5); et (ii) promouvoir un développement rural judicieux sous l'angle de la lutte contre les changements climatiques (principe 3)
Politique de finance rurale du FIDA	Le ProDAF Diffa proposera des mécanismes et activités qui sont alignés sur la stratégie nationale (FISAN) adapté aux conditions particulières de la zone d'intervention (absence des IF du crédit rural pour cause de gros impayés liés à l'insécurité depuis 2015). Il s'agit notamment: (i) de la politique du FIDA en matière de finance rurale (FIDA, 2009); (ii) des outils décisionnels du FIDA en matière de finance rurale (FIDA, 2010); (iii) de la note technique sur le financement à coûts partagés (FIDA-FAO, 2012). Le projet cherchera à s'aligner avec les pratiques des autres acteurs du développement dans la zone dans le cadre du FISAN.



## Appendice 6: Note d'évaluation Environnementale et sociale

1. Le présent document vise la mise en place de bases conceptuelles et des éléments techniques nécessaires à l'intégration cohérente des activités du Programme d'Appui à l'Agriculture Familiale au Niger (ProDAF) extension de Diffa. Il vise à étayer les éléments déjà disponibles dans la note SECAP du Document Conceptuel de Projet du ProDAF en s'intéressant particulièrement aux conditions locales, socio-environnementales de la région de Diffa et plus particulièrement des départements de Goudoumaria, Mainé Soroa et Diffa.

### A. Caractéristiques du paysage et questions principales (sociales, environnementales et climatiques)

#### Contexte socio-culturel

2. Dans la région de Diffa, l'étude ENISED 2015 indique que les taux de malnutrition aigüe globale et sévère sont respectivement de 17,1% et 3% tandis que ceux de la malnutrition chronique globale et sévère sont de 49,5% et 26,5%. Toutefois, la région de Diffa est considérée comme l'une des plus riches du pays, car elle se situe à la deuxième place après la région de Niamey. Par contre la perception de l'insécurité est plus forte à Diffa que dans les autres régions du pays du fait des actions du groupe terroriste Boko Haram, qui exacerbe la pauvreté des populations affectées.

#### Réfugiés et déplacés

3. La zone d'intervention du Projet est touchée depuis 2015 par les activités criminelles du groupe Boko Haram, entraînant des pertes en vie humaines et l'augmentation du nombre de déplacés et de réfugiés à 400 000 dans la région du Lac Tchad et à 250 000 selon l'UNHCR dans la seule région de Diffa. Selon les statistiques gouvernementales, en octobre 2017, on note 252 305 personnes réfugiées et déplacées dans la région de Diffa dont 108 470 réfugiés nigériens, 129 015 personnes déplacées et 14 820 personnes retournées.<sup>39</sup> Ils sont majoritairement localisés le long de la route nationale n°1.

4. Début mars 2017, le Président de la République du Niger, a affirmé que Boko Haram était « en train d'être affaibli » par la coalition des armées régionales (Cameroun, Nigeria, Niger et Tchad). Des mesures ont été prises dès 2015 pour limiter le développement de ce groupe: (i) fermeture des marchés pour éviter les reventes de bétail volé; (ii) mise en place d'un couvre-feu et d'une interdiction de l'usage de motos; (iii) gestion de bons d'achats pour le contrôle de la vente de carburant et d'engrais.

5. Aujourd'hui des stratégies ont été actées au regard de l'évolution du contexte sécuritaire par (i) la proposition d'une amnistie pour les repentis de Boko Haram; (ii) la réouverture progressive des marchés et; (iii) l'allègement des couvre-feux.<sup>40,41</sup>

6. Dans ce contexte particulier, les aspects d'accès à la terre seront pris en compte en consultation avec toutes les parties prenantes et en collaboration avec les commissions foncières et le Code Rural.

---

<sup>39</sup> UNHCR - UN High Commissioner for Refugees: UNHCR pledges aid to thousands displaced in Lake Chad Basin, 21 December 2016.

<sup>40</sup> Le monde Afrique - Niger : « La victoire sur Boko Haram ne sera pas que militaire ».

<sup>41</sup> Un nouvel affrontement, le 9 avril 2017 à Gueskerou, a fait près de 57 morts dans les rangs de Boko Haram et une dizaine de blessés légers du côté de l'armée. « Niger : une cinquantaine de djihadistes de Boko Haram tués dans des combats avec l'armée » - Jeune Afrique AFP – 10 avril 2017.

## Ressources naturelles et leur gestion

### Relief<sup>42</sup>

7. Le Niger est un pays enclavé de l'Afrique de l'Ouest qui s'étend sur 1 267 000 km<sup>2</sup>. Il partage ses frontières avec l'Algérie et la Libye au nord, le Tchad à l'est, le Nigéria et le Bénin au sud, et le Burkina Faso et le Mali à l'ouest. La frontière la plus proche de la mer est à plus de 600 km du golfe de Guinée. Les trois quarts du pays sont constitués d'un désert chaud et sont situés dans la zone septentrionale du pays. Les terres cultivables représentent 16.5 millions ha dont seulement 4.5 millions étaient exploitées en 2012.

8. Le relief de la région de Diffa est modelé et est caractérisé par les influences lacustres et alluviales au sud et éoliennes au nord. Il est composé des dunes de sable (Tal, Manga et Kadzel), de cuvettes (Mandaran) et d'escarpements rocheux dans le nord. En général, la presque totalité des sols est pauvre. Les meilleurs sols à fertilité moyenne sont localisés dans les cuvettes de Mainé-Soroa, de Goudoumaria, le long de la Koumadougou Yobé et dans le lit du Lac Tchad.

9. La végétation est caractérisée de façon générale par une faible densité, une croissance lente et des régénérations naturelles faibles sauf dans le bassin du Lac Tchad, le long de Koumadougou Yobé et dans les vallées mortes et cuvettes oasiennes.<sup>43</sup>

### Occupation des sols

10. Les dunes de sable rencontrées dans les départements de Mainé Soroa, Goudoumaria, N'Gourti, Nord Diffa et Nord N'Guigmi occupent 59,62% des unités d'occupation des sols, suivies de la steppe herbeuse qui occupe 32,45%, le Lac Tchad avec 2,33%, les cultures pluviales 2,30%. Les cuvettes oasiennes (1,43%), la steppe arborée à *Accacia sp* (1,40%) et la Koumadougou Yobé (0,46%) ont vu leurs superficies fortement réduites par l'ensablement.

### Agroécologie

11. Les interventions du Programme seront localisées sur deux zones macro-écologiques:

- (a) **La Koumadougou Yobé** est un cours d'eau semi-permanent qui prend sa source au Nigéria, et se jette dans le lac Tchad. La zone autour de la rivière est caractérisée par des méandres et des sols hydromorphes favorables aux cultures de contre-saison. La nappe phréatique se trouve à une profondeur moyenne de 10 mètres favorisant l'irrigation. La végétation est caractérisée par des forêts galeries composées de plusieurs espèces et des doumeraies naturelles. Le potentiel halieutique de la Koumadougou Yobé a connu une forte surexploitation, qui couplé avec l'intensification des cultures irriguées dans la zone de frayère de poisson et l'ensablement, a profondément modifié les biotypes. L'agriculture dans la Koumadougou est caractérisée par le poivron, la principale culture de rente de la zone. Ainsi, le poivron de par sa production qui est loin d'être négligeable, constitue une source de revenus fondamentale pour la région. Les écosystèmes présents dans cette zone dépendent strictement des écoulements de la Koumadougou et ils sont menacés par la dégradation des berges de la rivière.
- (b) **Les cuvettes de Mainé Soroa.** C'est un système dunaire avec des sols bruns-rouges et des vertisols de fertilité moyenne à bonne dans les cuvettes humides qui se trouvent au Sud-Est du département de Gouré (Région de Zinder) et au sud-ouest de Mainé-Soroa (Région de Diffa). Dans les dépressions interdunaires la nappe phréatique a une profondeur moyenne de son niveau statique de 0,5 m. Ces cuvettes constituent de véritables enclaves forestières, et sont cultivées en maraîchage avec irrigation et en arboriculture fruitière. Ce système est particulièrement fragilisé à cause de la salinisation

---

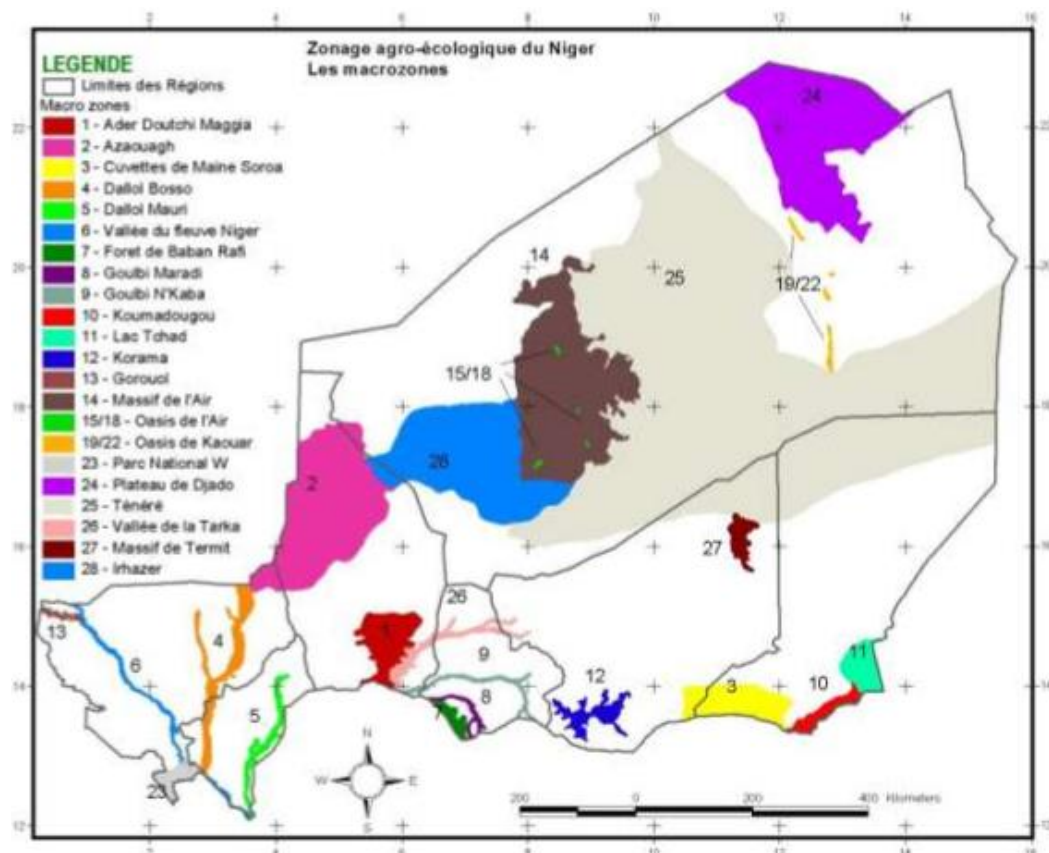
<sup>42</sup> Le zonage Agro-écologique du Niger – RECA - Comité Interministériel de Pilotage de la Stratégie de Développement Rural Secrétariat Exécutif – 2004.

<sup>43</sup> <http://www.regiondiffa.com/presentation-de-region-de-diffa/>



des sols, de la baisse des nappes et de l'ensablement. Des actions de protection des cuvettes et des terres agricoles contre l'ensablement sont déjà pratiquées (travaux de fixation des dunes), par certains projets (PAC III, PACRC, PGRC-DU) et partenaires techniques (FAO, PAM).

### Zonage agro-écologique du Niger - Macrozones



### Ressources en eau de surface

12. Dans la région de Diffa, les ressources en eau de surface sont caractérisées par:

- (a) Le Lac Tchad qui couvre une superficie d'environ 2 000 km<sup>2</sup> dont 2% seulement en territoire nigérien et ne fait plus que des incursions sporadiques depuis 1984. Il a été sujet au cours de ces dernières décennies à l'assèchement d'une superficie en eau d'environ 300 000 ha, soit 97% de la superficie des pêcheries de la partie nigérienne du bassin conventionnel du lac Tchad;
- (b) La Koumadougou Yobé (cours d'eau semi-permanent) qui charrie en moyenne 500 millions de m<sup>3</sup> d'eau par an. C'est une rivière dégressive qui perd une grande partie de ses eaux par infiltration, épandage et évaporation, principalement dans son cours nigérien. La cuvette de Mamouri est le débouché de la Koumadougou sur le lac Tchad. Il fait face aux problématiques de: (i) surexploitation du potentiel halieutique; (ii) d'érosion des berges et d'ensablement de son lit;
- (c) Les mares éparses identifiées sont au nombre de 120 dont 103 temporaires et 17 semi permanentes toutes alimentées par la Koumadougou et les eaux de pluie. Elles ont un faible niveau de remplissage et souffrent d'ensablement croissant ces dernières années.

## Ressources en eau souterraines

13. La région de Diffa renferme d'importantes ressources en eau souterraine localisées dans deux principales entités hydrogéologiques: (i) la nappe phréatique du Manga ou nappe du quaternaire, d'une superficie estimée à 150 000 km<sup>2</sup>; et (ii) la nappe du Pliocène est artésienne, localement jaillissante et d'une grande extension dans la région.

## Ressources forestières

14. Dans la bande sud du Niger, on distingue plusieurs types de formations forestières: (i) formations forestières des plateaux; (ii) forêts de bas-fonds inondables; (iii) formations forestières des plaines sableuses; (iv) parcs agroforestiers; (v) plantations forestières; (vi) Gommerais. Les effets conjugués des sécheresses et des actions anthropiques (pressions des éleveurs et utilisation du bois de chauffe) entraînent une dégradation avancée de maigres ressources forestières (déboisement d'environ 200 000 ha/an).

15. Dans le Bassin oriental, à l'extrême est du Niger, de Gouré à Diffa, les formations forestières sont fonction des différentes zones agro-écologiques. En effet, dans la région de Diffa, les forêts naturelles sont constituées des peuplements de forêts galeries et marécageuses, le long de la Komadougou et dans le bassin du Lac des formations claires sèches dans la partie Nord et dans l'Ouest de la région et d'importantes gommerais (*Acacia senegal*) dont la production est principalement de gomme arabique. Le potentiel de production estimé est de l'ordre de 500 à 1 750 tonnes par an selon que la production est intensifiée ou non par saignée. La superficie totale est estimée à 200 000 ha de peuplements naturels, soit 15 millions de pieds dont près de la moitié (98 000 ha) est constituée de forêts domaniales de l'Etat.

## Biodiversité

16. Le Niger dispose d'une grande diversité en matière de faune. Au stade actuel, 3.200 espèces animales dont 168 espèces de mammifères, 512 espèces d'oiseaux, 150 espèces de reptiles et amphibiens et 112 espèces de poissons, ont été dénombrées. Il est à signaler que le Niger constitue aussi un pôle important de mouvements migratoires des espèces aviaires. Il abrite à l'état naturel des espèces menacées ou en voie de disparition telles que: l'addax (*Addax nasomaculatus*) et la girafe peralta (*Giraffa camelopardalis peralta*).

17. Les mares de la zone d'intervention présentent également un très fort intérêt biologique car elles accueillent des espèces migratrices rares. Des zones humides sont présentes dans les trois départements de la zone du Projet, et le Lac Tchad, adjacent à la zone d'intervention, est défini en site RAMSAR.

## Systemes de production

18. **Culture irriguée.** La région de Diffa dispose d'importantes potentialités en matière de cultures irriguées et de décrue avec une superficie exploitable de 265 000 ha dont 69% dans le lit du lac Tchad, 28% le long de la KomadougouYobé et 3% dans les cuvettes oasiennes de Maine Soroa et Goudoumaria. Au cours de la campagne maraichère 2015-2016, le Réseau des Chambres d'Agriculture (RECA) a entrepris une étude sur le conseil de gestion à l'exploitation agricole pour la culture du poivron. Les résultats de cette étude montrent que (i) la surface cultivée en poivron varie de 0,39 à 5 ha avec une moyenne de 1,14 ha, (ii) le rendement moyen par ha du premier quartile (les 25% meilleurs producteurs) est de 1,862 kg/ha de poivron sec contre 1,250 kg/ha en moyenne, (iii) les charges d'exploitation du premier quintile sont de 952.000 F.CFA par ha (hors frais de récolte) avec 38% pour la main d'œuvre, 30% pour les dépenses d'exhaure (irrigation), 23% pour les engrais et 6 à 8% pour les pesticides. Cela traduit globalement une rentabilité économique des principales exploitations agricoles irriguées dans la région. L'implication du Gouverneur en 2016 dans la distribution de bon d'achat de carburant et d'engrais permet à la fois de s'assurer de la lutte contre les groupes criminels tout en relançant les activités économiques liées à la culture de poivron.

**19. Élevage.** La région de Diffa dispose en 2016 d'un cheptel estimé à plus de 3 750 686 têtes toutes espèces confondues correspondant à 1 636 916 UBT soit 9,90% du cheptel national. Les productions animales contribuent pour près de 55% à la constitution du Produit Annuel Brut de la région se plaçant au premier rang des recettes totales d'exportation des produits agro-sylvo-pastoraux. Cependant, le sous-secteur de l'élevage fait face à des contraintes liées au déficit fourrager chronique de la région de Diffa (10 années sur 12 sont déficitaires), le mauvais maillage des points d'eau qui ne permet pas une exploitation rationnelle des pâturages qui sont de plus en plus colonisés par les espèces envahissantes non appréciées et la faible organisation des producteurs dans le domaine de la commercialisation des animaux et de leurs produits.

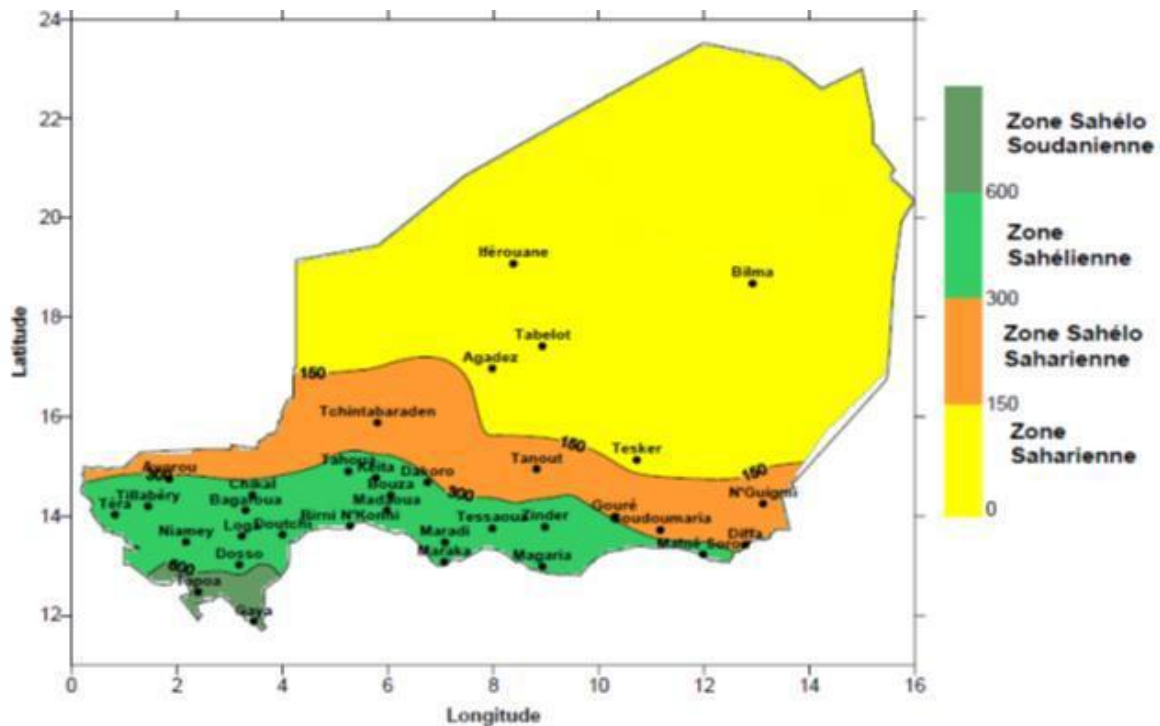
**20. Secteur Agricole.** Le développement du sous-secteur de l'agriculture est limité au niveau des cultures sous pluie par la faiblesse de la pluviométrie couplée à la pauvreté des sols dunaires et la pression parasitaire et au niveau des cultures irriguées par la faible capacité financière des exploitants, l'absence de crédit adapté et de système efficace d'approvisionnement en intrants et de commercialisation des produits agricoles.

**21. Ressources halieutiques.** Le lac Tchad, la Komadougou Yobé et les systèmes de mares, constituent l'essentiel du potentiel halieutique de la région de Diffa. Malgré, les contraintes naturelles dont le phénomène d'ensablement qui menace son développement économique et social, la région offre des potentialités à ne pas négliger, notamment les ressources halieutiques qu'exploite une multitude de communautés de pêcheurs. En effet, la pêche constitue l'une des activités les plus importantes pour les populations rurales: les produits de la pêche sont tributaires en grande partie des variations saisonnières des plaines alluviales, mais avec la remontée des eaux dans la partie nigérienne en 1998, l'exercice de la pêche et la commercialisation des produits halieutiques sont redevenus des activités florissantes.

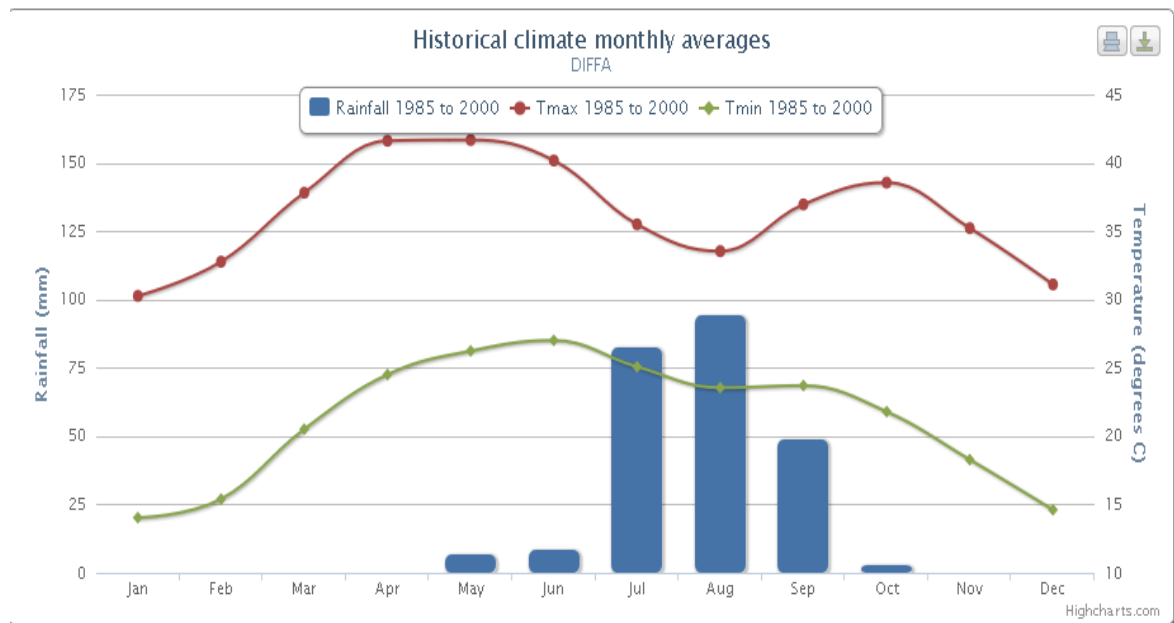
## **Climat**

**22.** Au Niger, le climat est de type sahélien, caractérisé par une longue saison sèche de huit à dix mois (d'octobre à mai), une courte saison des pluies qui dure trois ou quatre mois (juin à septembre) et une importante variation du nombre de jours de pluie du nord au sud, où la pluviométrie annuelle est comprise entre moins de 100 mm et 700-800 mm, divisant ainsi le pays en quatre zones climatiques: (i) la zone saharienne (77% du territoire national), avec des précipitations inférieures à 100 mm/an, où la température avoisine en moyenne les 35°C et le climat est désertique; (ii) la zone sahélo-saharienne (12% du territoire national), avec des précipitations annuelles comprises entre 100 et 300 mm, où le climat est subdésertique et propice à l'élevage transhumant; (iii) la zone sahélienne (10% du territoire national), qui reçoit des précipitations comprises entre 300 et 600 mm et est propice à l'agropastoralisme; et (iv) la zone sahélo-soudanienne (environ 1% du territoire national), qui reçoit plus de 600 mm/an et est adaptée à la production agricole et animale. La carte ci-après présente le zonage agro-écologique des régions du Niger.

### Zonage agro écologique du Niger



23. Le climat dans la région de Diffa, est de type sahélien au sud et saharo-sahélien au nord. Il se caractérise par une courte saison humide et une longue saison sèche avec une pluviométrie variable du sud vers le nord de 400 mm à 20 mm. La moyenne annuelle de pluie (1952-1996) est de 296 mm à Diffa, 398 mm à Mainé-soroa et 223 mm à N’Guigmi. Une importante baisse de la pluviométrie est observée à partir des années 1970.



## Tendances et caractéristiques des saisons des pluies<sup>44</sup>

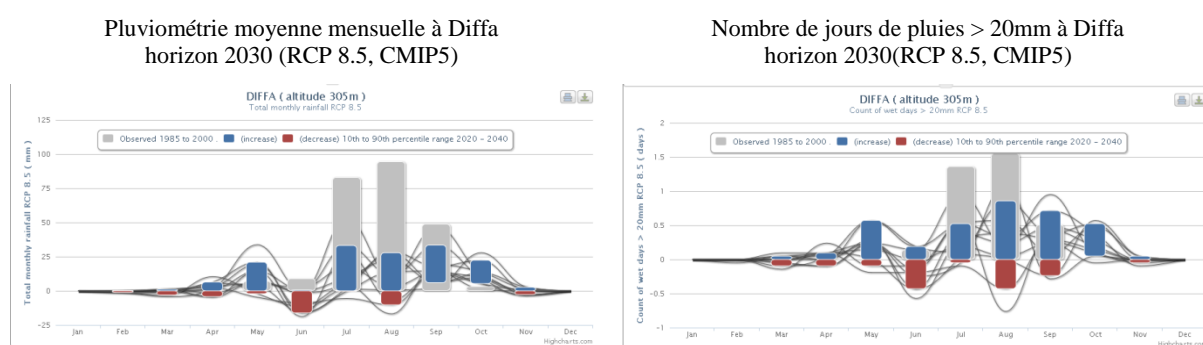
24. Une analyse des données pluviométriques recueillies entre 1961 et 2001, indique une tendance à la baisse des précipitations. Une tendance à la diminution des températures minimum et maximum a été observée entre 1961 et 1986 et s'est inversée sur la période 1986-2001, où l'on a relevé une hausse des températures.

### Projections climatiques

25. Dans le pays, les précipitations annuelles moyennes devraient augmenter de 8% d'ici les années 2020-2039 par rapport à la période 1980-1999. Ce chiffre cache des disparités saisonnières significatives, les précipitations de septembre à novembre devant augmenter de 29%, alors que les précipitations de mars à mai devraient diminuer de 7%. La température annuelle moyenne devrait augmenter de 2°C entre la période 1980-1999 et la période 2020-2039. Une hausse relativement importante des températures qui pourrait atteindre 2,9°C est attendue au cours de la saison des pluies (août) d'ici 2025.<sup>45</sup>

26. Diverses études menées dans le cadre des Communications Nationales sur le changement climatique au Niger mentionnent: (i) l'accroissement de la variabilité des précipitations aussi bien dans l'espace que dans le temps; (ii) une tendance à la hausse des températures, notamment à partir de 1996; (iii) l'accroissement de la fréquence et de l'intensité des risques climatiques extrêmes (sécheresses, inondations, vents violents, tempêtes de sable et de poussières, ennemis des cultures); (iv) l'ensablement des cours d'eau (Vallée du Fleuve Niger, Lac Tchad) et des cuvettes oasiennes; (v) les pertes en cas de sécheresse estimées à plus de 70 Millions USD au Niger<sup>46</sup>; (vi) les dommages dont les coûts occasionnés par les inondations des années 2000 sur les secteurs clés de l'économie ont été estimés à 18 Millions USD<sup>47</sup>.

27. Dans le département de Diffa et à l'horizon 2030, la pluviométrie mensuelle augmentera pour les mois de Juillet à Octobre. L'augmentation du nombre de jours de pluies de plus de 20 mm met en évidence le renforcement des événements extrêmes tels que les inondations. La moyenne des jours des pluies de 5 mm pour tous les mois de la saison des pluies augmentera d'environ 15%.



Les températures diurnes et nocturnes augmenteront de manière moindre à l'estimation nationale avec une augmentation respective des moyennes de 1°C et de 1.5°C.<sup>48</sup>

<sup>44</sup> UNDP AAP – Niger - 2015

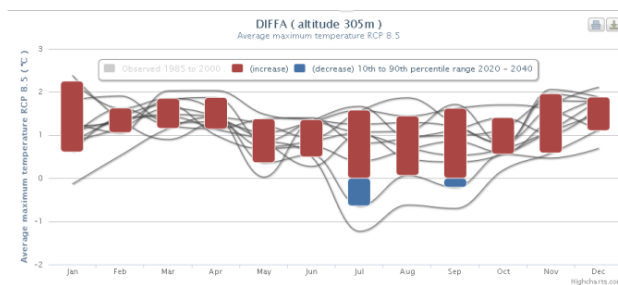
<sup>45</sup> UNDP AAP – Niger - 2015

<sup>46</sup> World Bank, Climate risk assessment, Niger, 2012

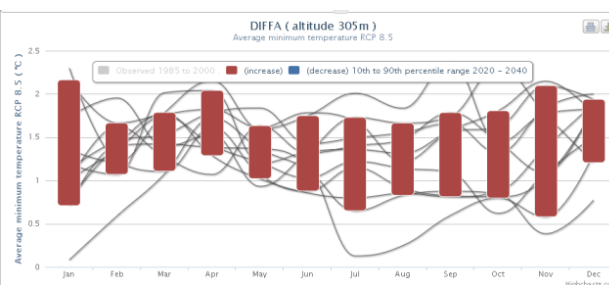
<sup>47</sup> DPCS; OCHA 2009

<sup>48</sup> Climate Information Platform (CIP - Université du Cap)

Température moyennes maximales à Diffa horizon 2030  
 (RCP8.5 – CMIP5)



Températures moyennes minimales à Diffa horizon 2030  
 (RCP8.5 – CMIP5)



## Enjeux clés

28. Les questions clés sont les suivantes:

- maitrise de la pression sur les milieux biophysiques pour diminuer les problématiques locales majeures: érosion des sols et des berges; ensablement et modification du régime hydrologique des écoulements de surface; diminution du couvert végétal et déforestation; diminution des ressources en biodiversité et préservation des ressources halieutiques. Les systèmes d'exploitation sont également insuffisamment adaptés aux conditions agro-écologiques;
- changements climatiques: manque de connaissances et/ou d'anticipation des changements climatiques dans les activités agricoles et d'actions d'adaptation coordonnées, viables et inscrites dans le temps, besoin de diffusion de bonnes pratiques d'adaptation, intrants et matériels mieux adaptés aux évolutions du climat;
- prise de conscience des enjeux environnementaux et climatiques par les populations rurales: sensibilité et connaissances insuffisantes des risques environnementaux et climatiques et des bonnes pratiques pour minimiser les risques et l'utilisation abusive des ressources du milieu naturel;
- identifier et promouvoir des microentreprises rurales (MER) économiques viables, des segments aval et amont de la production pour donner des perspectives d'avenir aux jeunes ruraux: mise en place de financement, d'appui-conseil technico-économique, d'opportunités d'emplois et d'incitations pour investir dans les activités et métiers agropastoraux, agro-forestiers et ruraux.

## A. Impacts/risques environnementaux et sociaux potentiels du Projet

### Impacts potentiels clés

#### Les impacts sociaux possibles

29. **La santé humaine.** La mauvaise manipulation (équipements de protection, quantités apportées, etc.) des produits phytosanitaires et de fertilisants qui seront distribués dans le cadre du Projet peut provoquer de sérieux effets négatifs sur la santé des utilisateurs. Par ailleurs, la présence de zones à eau stagnante sur les parcelles ou à proximité, est une source potentielle d'appariation et/ou développement de maladies hydriques (paludisme, bilharziose, dysenterie, etc.). Bien que le risque soit limité pour la petite irrigation privée, les retenues des seuils ou des mini-barrages fournissent un habitat propice au développement des vecteurs des maladies hydriques.

30. **La propriété foncière.** La construction d'infrastructures, particulièrement les sites d'ouvrages de mobilisation et/ou de collecte d'eau, peut empiéter sur la propriété foncière de certains ménages. Ce risque sera néanmoins géré par l'application des mesures de compensation, et ce, conformément, à la loi n2008-37 du 10 juillet 2008 modifiant et complétant la loi n61-37 du 24 novembre 1961

réglementant l'expropriation pour cause d'utilité publique et l'occupation temporaire. Les aménagements hydro agricoles (zones irriguées, retenues diverses) peuvent générer des conflits fonciers dans la mesure où ils vont donner du jour au lendemain une très forte valeur à des surfaces. Ces investissements nécessiteront donc une clarification préalable des statuts fonciers afin d'éviter les conflits ou les rentes. L'appui des COFO sera donc indispensable afin de clarifier ces questions dès les phases d'identification des sites aménagés.

**31. Les conflits avec l'élevage.** L'aménagement de surfaces irriguées pose la question des rapports avec l'élevage sur les aspects d'accès à l'eau (cas des mares et du fleuve), de la disponibilité fourragère et de la protection des cultures. Les modalités d'accès à l'eau du bétail doivent être clarifiées lors du choix des sites pour éviter les conflits d'usages et les impacts de divagation des animaux sur les zones de culture irriguée.

**32.** L'accès aux ressources en eau et aux surfaces aménagées par le projet ne pourra être garanti pour l'ensemble des habitants des zones cibles. La priorisation des actions ou l'usage des investissements du projet pour les ménages les plus vulnérables, devra donc être expliquée clairement afin d'éviter de générer des tensions sociales dans les zones d'intervention.

### **Les impacts environnementaux possibles**

**33. Les ressources hydriques.** Une baisse du niveau des nappes phréatiques est constatée depuis plusieurs années au Niger avec un rechargement plus limité. Parmi les causes possibles de cette diminution, on peut citer les récents déficits pluviométriques observés au Niger couplés avec la dégradation des sols (ensablement, etc.) et l'aménagement en amont de cours d'eau au Nigéria voisin réduisant l'alimentation des principaux goulbis. L'effet de la petite irrigation, à travers l'intensification du pompage des eaux de surface et des nappes alluviales (aménagements de périmètres avec des motopompes) doit être pris en considération dans l'évaluation prospective des disponibilités en eau futures (équation taux de prélèvement/taux de recharge). Le développement de l'usage d'intrants et de produits phytosanitaires dans les zones aménagées pour l'irrigation peut avoir un effet délétère sur la qualité des eaux. Enfin, le développement de la RNA va améliorer la rétention d'eau sur la parcelle et réduire les ruissellements en aval des eaux de surface.

**34. Le couvert végétal.** La construction de nouvelles pistes est susceptible d'entraîner la disparition des espèces forestières et l'occupation définitive des superficies agricoles sur le linéaire des pistes et de leurs bas-côtés. La mise en valeur de terres pour l'irrigation peut conduire d'une part à un déboisement/débroussaillage et d'autre part à la surexploitation du bois pour la construction de haies mortes installées autour des parcelles. Les activités de fixation des dunes pourront avoir un impact significatif sur les formations arbustives de la zone si les clayonnages sont réalisés avec des matériaux locaux (*Leptadania pirotecnica*). La diminution du couvert végétal peut provoquer une moindre diversité de l'habitat, une augmentation du taux d'érosion hydrique et éolien, l'épuisement des sols, une surcharge sur les parcours pastoraux et une régression des ressources phyto-génétiques. Enfin, la recapitalisation en petits ruminants rétablira également une forte pression animale sur les ressources fourragères.

**35. Les sols.** Dans le cadre des interventions liés à la petite irrigation, les sols peuvent être touchés de la façon suivante: (i) l'érosion hydrique ou éolienne avec perte de la couche superficielle la plus fertile ainsi que l'ensablement des terres du fait du déboisement et de l'insuffisance du couvert végétal à proximité des parcelles irriguées; (ii) la salinisation; (iii) la contamination par une mauvaise utilisation de pesticides; (iv) la perte de fertilité liée à l'intensification de la production dans un contexte de disparition de la jachère et de restitutions insuffisantes (apports de matière organique insuffisants).

**36. Les écosystèmes.** L'utilisation de l'eau des mares, de la Koumadougou et du lac Tchad pour l'irrigation est susceptible d'entraîner la modification de l'écosystème, et par conséquent avoir des répercussions négatives en termes de réduction de certaines espèces de la faune et la flore et même accentuer le phénomène d'ensablement. Le ruissellement des intrants et produits phytosanitaires avec

l'intensification des activités maraîchères, est une source de pollution des mares et cours d'eau se trouvant à proximité des points d'eau.

**37. Émissions de gaz à effet de serre.** L'appui du ProDAF Diffa, en termes de mise en valeur des cuvettes, va consister entre autres, à la donation en motopompes thermiques dont la mise en service va entraîner une émission de gaz à effet de serre, avec comme source d'énergie le combustible fossile (carburant). Cette émission de gaz à effet de serre, va contribuer à la pollution atmosphérique. En effet, la combustion d'un litre d'essence émet 2,7 kg<sup>49</sup> de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère. De plus, la facilitation du trafic routier via la construction des pistes rurales, est aussi une autre source supplémentaire d'émissions carbone.

### Risques climatiques

**38.** Les risques liés à la variabilité et au changement climatique sont perceptibles dans la région de Diffa et se matérialisent par l'imprévisibilité des saisons de pluie, ce qui se traduit par l'avènement de périodes plus ou moins longues de sécheresse, des fluctuations importantes du niveau d'écoulement de la Komadougou Yobé et du niveau de la nappe phréatique dans les cuvettes entraînant certaines années des inondations ou des sécheresses profondes des bassins de production. Les impacts potentiels pourront être liés à la perte des cultures sur pied et à la destruction des installations.

**39.** Les risques climatiques sont liés d'une part aux évolutions des températures et de la pluviométrie favorisant le développement des maladies et ravageurs.

**Tableau 1:** synthèse des impacts socio-environnementaux négatifs potentiels et mesures d'atténuation (Réf ProDAF)

Activité du ProDAF	Impacts négatifs potentiels	Mesures d'atténuation	Risque socio-environnemental
Traitement anti-érosif des bassins versants	Modification et/ou dénaturation des paysages des sites de prélèvement des pierres	Pas de remédiation directe apportée par le projet	Faible
RNA	Baisse des écoulements dans le système hydrographique de surface en aval	La baisse des ruissellements de surface aura également des effets positifs en termes de lutte contre l'érosion et de maintien de la fertilité des parcelles  Cet effet sera compensé par le gain économique, social et environnemental procuré par la RNA sur les parcelles gérées	Faible
	Hausse différentielle de la charge pastorale Conflit foncier ex ante ou ex post	Le ProDAF prévoit une amélioration des parcours pastoraux Le ProDAF Diffa travaillera ex ante avec les COFO et n'interviendra que dans des zones où le statut foncier est clarifié et l'usage consensuel suivant principe du consentement libre, préalable et informé de l'ensemble des parties prenantes.	Faible Modéré
	Conflit sur l'usage de l'eau entre agriculture et élevage	Le ProDAF Diffa travaillera ex ante avec les parties prenantes, les services techniques et les COFO pour établir des règles d'accès et d'usage consensuelles pour chaque aménagement	Modéré
	Compétition conflictuelle pour l'accès aux zones aménagées	Le ProDAF Diffa sensibilisera les populations aux objectifs du programme et explicitera les critères et les modalités de sélection qui seront transparentes	Modéré
	Création d'habitats pour des vecteurs de maladies	Pas de solution directe à portée du projet	Modéré
Petite irrigation (périmètre hydroagricole ou via eaux de	Déboisement des terres pour aménagement hydro-agricole et puis érosion	Les bénéficiaires des périmètres bénéficieront de formations sur la lutte contre l'érosion dans le cadre des champs écoles maraichers	Faible

<sup>49</sup> <http://www.moteurnature.com/actu/consommation-emission-CO2.php>



Activité du ProDAF	Impacts négatifs potentiels	Mesures d'atténuation	Risque socio-environnemental
Surfaces à proximité des mares)	Abaissement de la nappe	Le ProDAF Diffa appuie la diffusion de modèles d'irrigation efficaces (système californien). Les AUE seront formées à la gestion économe des eaux. Un suivi piézométrique et une estimation du prélèvement seront effectués et intégré au système de suivi environnemental du ProDAF Diffa	Modéré
	Rejet de gaz à effet de serre par les motopompes	Le ProDAF Diffa appuie la diffusion de modèles d'irrigation efficaces (volumes à pomper réduits)	Faible
	Ensablement ou pollution des mares	Les actions entreprises autour des mares couplent des modèles durables de maraichages couplés à des actions de restauration des berges. Des mesures de l'ensablement et d'analyse physico-chimique des nappes seront effectuées	Modéré
	Compétition conflictuelle pour l'accès aux zones aménagées	Le ProDAF Diffa sensibilisera les populations aux objectifs du programme et explicitera les critères et les modalités de sélection qui seront transparentes	Modéré
	Insécurité foncière des zones aménagées	Le ProDAF Diffa travaillera ex ante avec le Code Rural et n'interviendra que dans des zones où le statut foncier est clarifié et l'usage consensuel et conforme au principe du consentement libre, préalable et informé de l'ensemble des parties prenantes	Modéré
Fixation des dunes	Débroussaillage de zones pour fournir le matériau pour les clayons	La disponibilité de matériaux exploitables de manière durable sera un des critères de choix des sites. Les bénéficiaires seront sensibilisés aux modalités de gestion durable de gestion des gisements de branchage  Les alternatives économiquement soutenables (filets, éverites) seront examinées lors de l'identification des zones à traiter	Modéré
Recapitalisation en petits ruminants	Augmentation de la pression sur les ressources fourragères et agricoles	Les activités du ProDAF Diffa prévoient l'amélioration d'aires de pâture et la réhabilitation de terre pour la production de paille. Le ProDAF étendra l'usage du Sida cordifolia en incorporation dans les mix de fourrage sec	Modéré
	Compétition conflictuelle pour l'accès aux zones aménagées	Le ProDAF Diffa sensibilisera les populations aux objectifs du programme et explicitera les critères et les modalités de sélection qui seront transparentes en dupliquant les expériences réussies du ProDAF	Modéré
Construction de pistes rurales	Défrichement et perte de terres agricoles	A l'échelle macro le ProDAF Diffa va augmenter la productivité des terres agricoles	Modéré
	Préemption sur les zones d'installation des nouvelles pistes	Ce risque est très important, il doit être rigoureusement analysé avant la mise en œuvre de tout investissement sur ce volet. Le projet se conformera aux dispositions compensatoires en vigueur au Niger comme mesure d'atténuation et en suivant les principes du consentement libre, préalable et informé de l'ensemble des parties prenantes	Fort
Distribution d'intrants agricoles dans les CEP pour le Maraichage et les cultures pluviales	Pollution des eaux et terres par les pesticides et fertilisants	Les formations des champs-écoles paysans axées sur l'usage raisonné des intrants dans une logique environnementale et sanitaire comme économique  L'enrichissement des sols en matières organique améliorera la rétention en eau à la parcelle ainsi que des intrants solubles	Modéré
Coordination du Projet	Emission de gaz à effet de serre pour les déplacements des équipes du ProDAF Diffa	Des activités du ProDAF vont séquestrer du carbone (RNA, récupération de terre) et réduiront l'impact net	Faible

## **Adaptation au changement climatique**

40. Le Projet prendra en compte les problèmes liés aux changements climatiques en proposant diverses mesures d'adaptation en fonction de la problématique des sites d'intervention. Ces mesures sont directement liées aux composantes du Projet « protection des bassins de productions » et « renforcement des capacités des exploitations agro-sylvo-pastorales et halieutiques ». Les principales activités d'adaptation seront:

- (a) les mesures de gestion durable des eaux et du sol (CES/DRS, fixation des dunes et lutte contre les plantes envahissantes) et des techniques de RNA permettent un meilleur captage et une meilleure infiltration des eaux pluviales, la réduction des phénomènes d'érosions hydriques et éoliennes;
- (b) la diffusion des connaissances concernant les variétés plus résistantes à la sécheresse, leur protection et leur fertilisation, va permettre de limiter le risque de pertes de récolte lors de mauvaises années pluviométriques;
- (c) la diffusion de connaissance concernant l'irrigation va permettre d'améliorer un meilleur contrôle de l'eau pour les cultures irriguées en bordure de la Koumagoudou et sécuriser la production;
- (d) la diversification des activités rurales par la promotion des micro-entreprises rurales (MER) des segments aval et amont de la production va permettre d'améliorer la productivité et augmenter la valeur ajoutée.

### **B. Catégorie environnementale et sociale**

41. Les activités qui seront réalisées (aménagement des cuvettes, des espaces pastoraux, fixation des dunes autour des cuvettes, appui en intrants agricoles, ...) dans le cadre du ProDAF Diffa auront des impacts environnementaux et sociaux de faible ampleur, réversibles et facilement atténuables. De surcroît, les sites spécifiques des sous-projets et des activités ne sont pas encore identifiés, mais concernent des surfaces réduites. En effet, les activités sont des mises à l'échelle d'actions menées par le ProDAF, le PASADEM et le PPI Ruwanmu dont les conséquences socio-environnementales négatives ont été évaluées minimales, très localisées et atténuables. Ainsi, les caractéristiques du ProDAF Diffa correspondent à un projet de catégorie B conformément à la procédure d'évaluation environnementale et sociale du FIDA.

42. Le ProDAF Diffa peut être provisoirement classé en **catégorie environnementale B**.

### **C. Catégorie de risques climatiques**

43. Les éléments clés suivants sont pris en compte pour le classement climatique:

- (a) les projections climatiques locales prévoient une augmentation de la pluviométrie lors de la saison des pluies, matérialisée notamment par un renforcement des événements extrêmes, tels que les inondations;
- (b) le Projet prévoit de mener des activités d'aménagement de sous-bassins versants permettant la réhabilitation des sols, de lutter contre la dégradation des ressources naturelles, de diminuer l'érosion des sols et les phénomènes d'ensablement et de mieux gérer leur utilisation en réduisant les risques liés à la perturbation des régimes pluviométriques.

44. Les points ci-dessus montrent que les objectifs et composantes du Projet prennent en compte le traitement des effets des changements climatiques. Toutefois, la zone du projet étant sahélienne, le renforcement des événements extrêmes peuvent impacter les activités du Projet. Ceci nous amène à proposer un classement de **risque climatique ELEVE**.

## **D. Recommandations pour la conception et la mise en œuvre du Projet**

### **Mesures d'atténuation**

45. La mission de formulation déterminera les mesures d'atténuation adéquates pour la conception et la mise en œuvre du Projet selon les activités retenues et les contextes locaux relevés.

### **Ciblage des bénéficiaires**

46. Les interventions toucheront les populations exploitant les cuvettes oasiennes et la partie Ouest de la vallée de la Komadougou Yobé avec les zones dunaires agro pastorales dont l'ensemble se retrouve dans les trois communes contiguës de Goudoumaria, MainéSoroa et Chetimari, des départements de Mainé Soroa et Goudoumaria.

47. Les interventions du projet sont éligibles aux groupes cibles englobant (i) les ménages très vulnérables affectés par les menaces liées à la sécurité (BOKO HARAM) ou celles des changements climatiques, (ii) les ménages d'agro-pasteurs vulnérables mais sollicitant un appui technique et financier pour consolider et diversifier les productions agro-pastorales de leurs exploitations familiales, (iii) les jeunes et les femmes qui sollicitent un accompagnement technique et financier pour lancer des micro-entreprises rurales positionnées dans les segments amont et aval de la production.

48. La mission de formulation permettra d'apprécier la considération du contexte social complexe en raison de la forte proportion de déplacés et de réfugiés dans les trois départements. Les hypothèses et dynamiques futures de relocalisation des déplacés, ainsi que leur impact sur le ciblage des bénéficiaires seront également évaluées.

### **Analyse des alternatives**

49. Une forte proportion de producteurs maraîchers est actuellement tombée en désuétude dans les trois départements en raison du contexte sécuritaire actuel et passé et de leur déplacement. L'alternative de non-Projet aurait un impact social direct sur les ex-producteurs maraîchers en n'étant pas présent durant cette période de relocalisation et de redémarrage d'activité maraîchère et entrepreneuriale.

50. L'alternative de non-Projet ne permettrait pas de bénéficier des nombreux impacts socio-environnementaux des activités notamment: (i) augmentation de la résilience des populations aux changements climatiques; (ii) amélioration de la gestion des ressources naturelles et des caractéristiques qualitatives de celles-ci; (iii) diminution de la vulnérabilité à l'érosion des sols et de l'ensablement des cuvettes et rivières.

### **Analyse institutionnelle**

#### **Cadre institutionnel**

51. **Cadre juridique national.** Le cadre législatif et réglementaire sur la gestion de l'environnement et des ressources naturelles est régi par un ensemble de textes dont les principaux sont:

- (a) Cadre législatif: (i) la Constitution du 25 novembre 2010; (ii) l'ordonnance n°93-015 du 2 mars 1993 fixant les principes d'orientation du Code Rural; (iii) l'ordonnance n°97-001 du 10 janvier 1997 portant institutionnalisation des études d'impacts sur l'environnement; (iv) la loi n°98-07 du 29 avril 1998 fixant le régime de la chasse et de la protection de la faune sauvage; (v) la loi n°98-042 du 07 décembre 1998, portant Régime de la Pêche; (vi) la loi n°98-56 du 29 décembre 1998 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement; (viii) l'ordonnance n°2010-09 du 1 avril 2010 portant

Code de l'eau; (ix) la loi n°2004-040 du 8 juin 2004 portant régime forestier au Niger; (x) la loi n°2001-32 du 31 décembre 2001, portant orientation de la Politique d'Aménagement du Territoire;

- (b) Cadre réglementaire: (i) le Décret N° 97-368/PRN/MHE du 2 octobre 1997 déterminant les modalités d'application de l'Ordonnance n°93-014 du 2 mars 1993 portant Régime de l'Eau; (ii) le Décret N°97-006/PRN/MAG/E du 10 janvier 1997 portant réglementation de la mise en valeur des ressources naturelles rurales; (iii) Décret N°2000-397/PRN/ME/LCD du 20 octobre 2000 portant sur la procédure administrative d'évaluation et d'examen des impacts sur l'Environnement; (iv) Décret n°2000-398/PRN/ME/LCD du 20 octobre 2000 déterminant la liste des activités, travaux et documents de planification assujettis aux études d'impacts sur l'Environnement; (v) l'arrêté n°00099/MESU/DD/SG/BÉEEI/DL du 5 août 2015.

52. Le Code Rural constitue le principal cadre légal de référence en matière de gestion des ressources naturelles. Il fixe le cadre d'orientation de la politique foncière de l'État. Il définit les règles d'accès aux ressources naturelles par les moyens de droit (droit d'usage, droit d'accès, de prélèvement, de gestion, droits de contrôle) et leur origine (hérités, acquis par défrichement, par emprunt, par achat, par affectation familiale, coutumière ou par l'État "concession"). Les instruments de sa mise en œuvre sont les commissions foncières départementales (COFODEP), communales (COFOCOM) et de base (COFOB) ayant pour mission principale la sécurisation foncière et la prévention des conflits.

53. Le Code de l'Eau définit le cadre pour la gestion, la planification et le financement de l'eau, le droit de propriété et d'usage ainsi que son cadre institutionnel. Il reconnaît à chaque citoyen le droit fondamental d'accès à l'eau (article 4), et l'article 6 stipule que l'eau est un bien écologique, social et économique dont la préservation est d'intérêt général et dont l'utilisation sous quelque forme que ce soit, exige de chacun qu'il contribue à l'effort de la collectivité et/ou de l'État, pour en assurer la conservation et la protection. Tandis que les articles 43 et 45 de la même ordonnance soumettent à autorisation, déclaration ou concession d'utilisation de l'eau du cas au cas, les aménagements hydrauliques, et d'une manière générale, les installations, les ouvrages, les travaux et les activités réalisées par toute personne physique ou morale, publique ou privée. Il inclut les dispositions relatives à l'établissement et au fonctionnement d'Associations des Usagers de l'Eau (AUE). Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Eau, le Niger a élaboré un Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE) qui définit le cadre national de gestion appropriée des ressources en eau.

54. **Engagements internationaux.** Les politiques et stratégies nationales en matière d'environnement trouvent leur fondement dans les conventions post-Rio de Janeiro (Convention -cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Convention -cadre des Nations Unies sur la diversité biologique et Convention Internationale sur la lutte contre la Désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou par la désertification particulièrement en Afrique) et divers traités internationaux signés et ratifiés par le Niger comme la Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitat des oiseaux d'eau dite "Convention Ramsar" ratifiée par le Niger le 30 août 1987.

55. **Alignement avec la Stratégie Régionale.** Pour le cas spécifique de la région de Diffa, le PDR 2016-2020 représente l'unique cadre de référence, en matière de développement économique et social de la région sur cette période. Son objectif global est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la région de Diffa en valorisant les ressources naturelles et en développant les secteurs socio-économiques.

56. Le Plan de développement Régional (PDR) de Diffa a été structuré à travers cinq axes stratégiques correspondent aux effets généraux attendus des investissements et des mesures à prendre. Il s'agit de (i) la préservation, augmentation et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutique, (ii) le renforcement de la résilience des communautés face aux changements climatiques,

crises et catastrophes naturelles, (iii) l'amélioration des indicateurs sociaux de base et réduction des disparités intra régionales, (iv) la création d'un cadre propice au développement de l'environnement économique de la Région et (v) la promotion de la bonne gouvernance et la citoyenneté.

**57. Alignement avec les Stratégies, Plan et Initiatives Nationales.** Les interventions envisagées dans le cadre du ProDAF Diffa sont parfaitement alignées aux axes d'intervention du plan d'action 2016-2020 de l'initiative 3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens » notamment les axes (i) la maîtrise de l'eau pour les productions agro sylvo pastorales et halieutiques; (ii) la promotion des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques et les chaînes de valeur et (iii) la gestion intégrée et durable des ressources naturelles et la protection de l'environnement.

**58.** Le Projet s'aligne également sur les Plans et Stratégies mise en place: (i) le Plan national de l'environnement pour un développement durable (PNEDD), adopté en 2000; (ii) le Programme d'action national de lutte contre la désertification et de gestion des ressources naturelles (PAN/LCD/GRN); (iii) le Programme d'action national pour l'adaptation aux changements climatiques (PANA) adopté en 2006; (iv) la Politique nationale en matière de changements climatiques (PNCC)<sup>50</sup>; (v) le Plan d'action pour la gestion des risques agricoles au Niger (PAGRA) 2014-2023; (vi) les Programmes de « changement et variabilité climatiques », de « gestion de la Diversité Biologique »; d'« eau et développement durable ».

**59. Alignement avec la Contribution prévue déterminée au plan national (CPDN).** Le projet est en parfaite harmonie avec les principaux objectifs nationaux de la CPDN: (i) assurer la sécurité alimentaire (ii) lutter contre la pauvreté (iii) promouvoir la gestion rationnelle des ressources naturelles, une stratégie de développement sobre en carbone et la croissance verte; (iv) renforcer la résilience des populations et des écosystèmes agro-sylvo-pastoraux.

## **Suivi et évaluation**

**60.** Le dispositif de suivi-évaluation et de capitalisation du Projet mis en place, reposera sur:(i) le suivi-évaluation du processus portant sur les modalités de mise en œuvre des activités du Projet ainsi que (ii) le suivi-évaluation des produits, des effets et des impacts du Projet basé sur des critères et indicateurs pertinents. Le suivi-évaluation sera mis en œuvre en accordance avec les méthodologies et les outils établis au sein du ProDAF.

## **Informations complémentaires pour compléter le ciblage**

**61.** Afin de bien cibler les populations réfugiées / déplacées / retournées, les activités seront menées en concertation avec les autres intervenants dans ce secteur (UNHCR, PAM, ONG) qui ont participé à la mission de formulation.

## **Compte rendu des consultations avec les bénéficiaires, la société civile, le grand public**

**62.** La mission de formulation a pu rencontrer les bénéficiaires sur des zones sécurisées. Toutefois, les restrictions sécuritaires ont limitées ces sorties et la mission a pu rencontrer les parties prenantes en atelier à Diffa sous la présidence du Gouverneur de la région. A cette occasion, une présentation succincte du Projet a pu être faite par le Chef de Mission.

---

<sup>50</sup> Avant-Projet de document de politique nationale en matière de changements climatiques (PNLCC) 2012

### Annexe 1: Questions servant à guider les choix dans l'examen critique du risque climatique

Question	Oui	Non	Complément d'explication à la réponse "Oui"
Est-ce que le groupe cible du Projet dépend de ressources naturelles sensibles au climat (cultures sensibles à la sécheresse, cultures pluviales, espèces halieutiques migratrices, etc.) ?	X		Les cultures irriguées dépendent de la disponibilité en eau. En raison du manque de système d'exhaure, les populations sont dépendantes des ressources en eaux superficielles
Est-ce que la zone du Projet a fait l'objet de phénomènes météorologiques extrêmes dans le passé (tels que les inondations, sécheresse, tempêtes tropicales, vagues de chaleur) ?	X		Inondations fréquentes en raison des crues de la Komagoudou (2013)
Les changements de température, les précipitations ou les conditions météorologiques extrêmes pourraient-elles affecter l'impact du Projet, sa durabilité ou son coût pendant son cycle de vie ?	X		Perte partielle/totale de récolte par sécheresse ou inondation. Les cultures irriguées sont majoritairement situées en bordure de la Komagoudou
Est-ce que la variabilité du climat pourrait affecter la productivité agricole dans le cadre du Projet (cultures/élevage/pêche) ou l'incidence des ravageurs et des maladies ?	X		L'augmentation de la pluviométrie et des températures vont favoriser la pression parasitaire, le renforcement des capacités des acteurs-bénéficiaires est mise en place en conséquence
Est-ce que les aléas climatiques pourraient avoir un impact négatif sur des étapes clé des chaînes de valeur identifiées dans le Projet (de la production à la mise en marché) ?	X		Rupture de flux suite à de mauvaises récoltes Enclavement de zone en raison des inondations et difficulté de mise sur le marché
Est-ce que le Projet a un potentiel pour intégrer des mesures de résilience climatique sans des coûts supplémentaires importants (Exemple: application de normes de construction améliorées, extension des programmes de renforcement de capacités, intégration politique des enjeux liés aux risques climatiques) ?	X		Mise en œuvre d'un ensemble de techniques de gestion des ressources naturelles (fixations des dunes, RNA, valorisation de kits d'irrigations économes en eau, renforcement des compétences...)
Le Projet pourrait-il bénéficier d'une analyse des risques climatiques et de la vulnérabilité plus détaillée pour mieux identifier les populations rurales les plus vulnérables, améliorer le ciblage et identifier des mesures complémentaires d'investissement pour gérer les risques climatiques ?		X	Les populations les plus vulnérables socio-économiquement sont certainement les mêmes que celles vulnérables en premier au changement climatique

## Annexe 2: Plan de Gestion Environnementale et Sociale

Paramètres	Activité	Indicateur de performance	Baseline	Responsabilité du Monitoring	Moyen de Monitoring
<u>Social:</u> Conflits des usagers en zones aménagées– zone de relocalisation des déplacés	Suivi du nombre de conflits	Nombre de conflits	Rapport annuel	Projet	Visite de monitoring / Analyse documentaire
<u>Social:</u> Relocalisation des déplacés et accès à la propriété	Suivi du nombre de relocalisation / nombre de déplacés retrouvant ou accédant à la propriété	Nombre de relocalisation Nombre de titre foncier	Rapport annuel	Projet	Visite de monitoring / Analyse documentaire
<u>Social:</u> Evolution des maladies et ravageurs	Suivi des pertes liées aux ravageurs et maladies	Quantité de perte agricoles / avicoles	Rapport annuel	Projet	Visite de monitoring
<u>Environnement:</u> Utilisation de pesticides	Suivi de l'utilisation raisonnée des pesticides	Quantité, nature et utilisation des pesticides	Rapport annuel	Projet	Visite de monitoring
<u>Environnement:</u> Evolution de la nappe phréatique	Suivi de la nappe phréatique	Niveau et Paramètres physico-chimiques	Rapport annuel	Projet / Services de l'Hydraulique	Analyse documentaire / Relevés
<u>Environnement:</u> Ressources forestière	Suivi de la ressource	Indicateur de couvert végétal	Rapport d'activité	Projet	Analyse documentaire
<u>Environnement:</u> Ressource halieutique	Suivi de la ressource par l'intermédiaire du suivi de son exploitation	Production des pêcheries	Rapport annuel	Projet	Visite de monitoring / Analyse documentaire

### **Annexe 3: Termes de Référence en vue de l'élaboration d'un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) du Programme de Développement de l'Agriculture Familiale (ProDAF) - Diffa**

## **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE**

### **I.1. Contexte de l'étude**

La Région de Diffa renferme d'importantes ressources en eau souterraine qui sont valorisables à travers plusieurs activités de production agro-sylvo-pastorales et halieutiques à condition d'agir de manière optimale sur les autres facteurs limitant la production et la commercialisation des produits agricoles. Le Plan de Développement Régional de Diffa (2016-2020) insiste sur i) la préservation, augmentation et diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutique et ii) le renforcement de la résilience des communautés face aux changements climatiques, aux crises et aux catastrophes naturelles. Les orientations des politiques nationales à l'horizon 2051 mentionnent une ambition de multiplier par trois la contribution des cultures irriguées au bilan céréalier national. Cette orientation stratégique concerne également la Région de Diffa en améliorant l'offre en facteurs de production (ouvrage de captage d'eau, moyen d'exhaure), en services de conseils agricoles technico-économiques, en service de financement et en création des conditions de stockage, de transformation et d'accès au marché pour les produits issus des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques.

L'objectif global du ProDAF - Diffa reste identique à celui du Programme de Développement de l'Agriculture Familiale ProDAF dans les régions de Tahoua, Maradi et Zinder pour lequel il constitue une extension. Il s'agit de contribuer à assurer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les capacités de résilience des ménages ruraux dans la région de Diffa.

L'objectif de développement est d'augmenter durablement les revenus des exploitations agricoles familiales, leur adaptation au changement climatique, leur accès aux marchés et assurer l'insertion socio-économique des populations réfugiées et déplacées dans leurs communautés d'accueil.

Trois effets contribuent à l'atteinte de l'objectif de développement: i) le renforcement de l'agriculture familiale durable; et ii) l'amélioration de l'accès aux marchés des exploitations agricoles familiales et iii) la facilitation de l'insertion socio-économique des populations réfugiées et déplacées dans leur zones d'accueil et la création des conditions de facilitation de leur retour.

Le ProDAF Diffa organisera ses interventions autour des actions clés suivantes dans les 5 PDE retenus:

(i) *développement des marchés de demi-gros existants* (produits maraîchers-poivrons, bétail, céréales) et des centres de collectes associés aux maisons des paysans, visant à réduire les coûts de transactions à l'intérieur de corridors commerciaux Niger-Nigéria contournant les Etats de Borno et de Yobe (via Zinder);

(ii) *aménagement en petite irrigation* des zones intermédiaires proches de la Route Nationale N°1(RN1) ayant des potentialités d'irrigation (zone relais avec les zones irriguées sud) et les cuvettes à grosses capacités de production ayant des débouchés rémunérateurs avec une négociation de l'utilisation du foncier entre les chefs traditionnels (dépositaires du foncier communautaire) et l'Association des Usagers de l'Eau (AUE) émergente fixant la charte d'utilisation des investissements en petite irrigation;

(iii) *augmentation de la productivité des cultures pluviales et irriguées* dans les zones approvisionnant les marchés de demi-gros avec introduction de cultures fourragères dans les assolements pour répondre aux forts besoins fourragers;

(iv) *protection des cuvettes* d'intervention par la fixation des dunes alentours, et des infrastructures économiques réalisés;

---

<sup>51</sup> i) La Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI-Niger 2035); ii) le Plan de Développement Economique et Social 2017-2021; iii) le Plan d'action 2016-2020 de l'i3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens » et iv) la stratégie de petite irrigation au Niger (SPIN)



(v) *amélioration des parcours et des points d'eau pastoraux* des zones nord du PDE pastoral afin de retarder la transhumance tout en assurant que subsiste une zone tampon entre zones pastorales et agricoles;

(vi) *prise en considération par l'ingénierie sociale*, des groupes de réfugiés/déplacés/retournés afin qu'ils soient ciblés par toutes les activités du Programme pour s'impliquer dans les activités économiques locales aux côtés des autres bénéficiaires afin d'éviter des effets de stigmatisation liée à une différenciation de traitement.

## **I.2. Justification de l'étude**

Les sites spécifiques des activités ne sont pas encore identifiés de manière précise, mais concernent des surfaces réduites. Les types d'activités sont à l'échelle d'actions menées par les projets PASADEM et le PPI Ruwanmu et ProDAF mis en œuvre sur financement FIDA au Niger et dans les régions voisines et dont les conséquences socio-environnementales négatives ont été évaluées minimales et très localisées.

Le ProDAF extension Diffa peut donc être provisoirement classé en catégorie environnementale B et nécessite un cadre de gestion environnemental et social. Dans pareille situation, où certaines informations ne sont pas encore disponibles, le CGES permet de mieux orienter les actions mesures d'atténuation de potentiels risques pendant la mise en œuvre du projet.

## **II. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE L'ETUDE**

### **II.1. Objectifs de l'étude**

La réalisation de la présente étude a pour objectif d'élaborer le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) qui permettra au ProDAF Diffa d'avoir un certificat de conformité environnemental délivré par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable avant le démarrage des activités sur le terrain.

L'étude devra donc aborder le mécanisme de tri pour les impacts environnementaux et sociaux des investissements et activités inconnues avant l'évaluation du projet. Cette évaluation consiste à évaluer les risques que peut présenter le projet, à identifier les moyens d'améliorer la sélection du projet, sa localisation, sa planification, son exécution en proposant des procédures, des critères et des mécanismes destinés à éviter, minimiser, atténuer ou compenser ses effets négatifs sur l'environnement et le milieu humain. Il convient de préciser qu'elle n'exclut pas l'élaboration des études plus détaillées (EIES-, PGES). Par conséquent le CGES est nécessaire pour sélectionner et gérer les impacts environnementaux et sociaux potentiels dudit projet et pour évaluer et gérer stratégiquement son impact environnemental et social global.

Les objectifs du CGES sont:

- i) de caractériser l'environnement initial des zones d'intervention du ProDAF Diffa;
- ii) d'analyser le cadre légal et réglementaire de gestion environnementale au regard de la législation nationale et de la procédure d'évaluation environnementale et sociale du FIDA;
- iii) d'établir un mécanisme pour déterminer et évaluer les impacts environnementaux et sociaux potentiels des investissements et activités à financer dans le projet;
- iv) de définir les mesures de bonification et d'atténuation ainsi que les mesures institutionnelles à prendre durant la mise en œuvre du projet pour soit éliminer les impacts environnementaux et sociaux adverses soit les porter à des niveaux acceptables;
- v) de préciser les rôles et responsabilités des différentes entités impliquées dans la mise en œuvre de ces mesures;
- vi) d'élaborer un plan de surveillance environnementale et de suivi, et définir les modalités de suivi et d'évaluation;
- vii) d'évaluer les besoins de renforcement des capacités;
- viii) mesurer les impacts potentiels des réalisations des infrastructures et investissement du projet;

- ix) Vérifier pour s'assurer que les approches et composantes du projet sont cohérentes avec les réalités écologiques, sociales, économiques et culturelles des zones d'intervention du projet et les budgets proposés à cet effet sont réalistes.

## **II.2. Résultats attendus**

L'étude devra permettre d'avoir un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) dans lequel i) l'environnement initial des zones d'intervention du ProDAF Diffa, est pré-caractérisé, ii) le cadre légal et réglementaire de gestion environnementale, est analysé, iii) les différents types d'impacts potentiels associés aux interventions du ProDAF Diffa, sont identifiés, iv) les mesures d'atténuation et/ou de compensation sont définies et leurs coûts de mise en œuvre, sont chiffrés, v) les rôles et responsabilités des différentes entités impliquées dans la mise en œuvre de ces mesures sont précisés, vi) un plan de surveillance environnementale et de suivi, est élaboré, les modalités de suivi et d'évaluation sont précisées, vii) les besoins de renforcement des capacités, sont détaillés et chiffrés (coûts) et viii) une procédure d'analyse et de tri, est définie afin de déterminer pour chaque activité proposée.

L'étude proposera en fonction des risques potentiels identifiés le cadre de Politique de Réinstallation des Populations (CPRP) et le Plan de Gestion des Pestes et Pesticides le PGPP

Les documents finaux seront diffusés au NIGER et auprès du FIDA. A cet effet, la CNAT du ProDAF sur la base du rapport validé des consultants préparera dix (10) copies en français incluant un résumé analytique en anglais et toute la documentation pouvant permettre une bonne compréhension et une version électronique en format Word et PDF pour la demande du certificat de conformité environnementale et sociale

## **III. MISSION DES CONSULTANTS**

Le FIDA avec la cellule nationale d'assistance technique du ProDAF, recruteront trois consultants dont un consultant international individuel spécialisé dans l'élaboration de cadre de gestion environnementale et sociale (CGES), un consultant national individuel qui se chargera des aspects liés aux politiques de réinstallation des populations (s'il y a lieu) et un consultant national chargé du plan de gestion des pestes et pesticides (PGPP).

Sur la base de la documentation existante, des visites de terrain, des rencontres avec les principaux acteurs concernés, des recommandations issues de la mission de formulation, les consultants individuels exécuteront les tâches ci-après:

### **III.1. Consultant International spécialiste de l'élaboration de CGES**

Le consultant international, chef de mission sera responsable de la coordination technique de l'étude. Il devra décrire de manière générale les caractéristiques environnementales et sociales des zones cibles, pour ensuite identifier, évaluer et mesurer l'ampleur des impacts positifs et négatifs potentiels directs et indirects et les risques environnementaux et sociaux dans les zones d'intervention du ProDAF Diffa. Ceci concerne notamment la phase des travaux et la phase d'exploitation (mise en valeur).

Cette évaluation et description préliminaire des impacts types positifs et négatifs des activités que le ProDAF Diffa pourrait financer (en attendant d'obtenir des informations précises sur les lieux d'implantation physique des infrastructures) portera entre autres sur:

- Les milieux biophysique, socioéconomique et culturel. Ces risques incluent l'impact sur la faune et la flore, la santé et la sécurité des populations, le risque de salinisation/alcalinisation des sols, risque de pollution ou de détérioration de la qualité de l'eau et des sols, risque d'abaissement de la nappe; etc. Dans le cadre des mesures d'atténuation, le consultant devrait évaluer l'éventualité de mesures compensatoires des impacts sur la biodiversité et les écosystèmes, si de telles mesures semblent justifiées pour minimiser les impacts des activités du projet sur les ressources environnementales;

- Le consultant proposera ensuite des approches et mesures d'ordre institutionnel, technique et technologique pour éviter, atténuer ou minimiser ces impacts;
- Le consultant devra analyser les impacts du projet sur les conditions de vie des communautés locales et des populations réfugiées et déplacées, et proposer des mesures d'atténuation. Il doit aussi analyser tous les autres impacts environnementaux et sociaux causés par le projet et proposer des actions de mitigation (comment diminuer le risque des conflits sociaux, etc.);
- Les effets cumulatifs des activités du ProDAF Diffa ajoutés à d'autres actions/opérations précédentes, présentes et futures des partenaires (PAM, FAO, ...) sur les milieux naturel, socioéconomique et culturel dans les mêmes zones d'intervention;
- Proposer en annexe une check-list des impacts types rencontrés et des mesures correctives appropriées pour éviter ou atténuer ces impacts. Le Consultant présentera en annexe un tableau des impacts types et leurs mesures d'atténuation idoines. Ces impacts devront cependant être résumés et présentés dans le corps du rapport;
- Développer un cadre de programme de suivi-évaluation, de préférence participatif afin de préserver toute sa dimension communautaire en spécifiant les indicateurs environnementaux et sociaux types pour leur suivi-évaluation, ainsi que la méthodologie de leur mise en œuvre (donnée de référence, fréquence des collectes, responsabilités, etc.). Le programme de suivi-évaluation participatif devrait en outre, comporter un plan spécifique de surveillance environnementale et sociale participative pour davantage s'assurer du contrôle efficace et effectif des questions environnementales et sociales mises en exergue dans le CGES;
- Décrire le mécanisme et les arrangements institutionnels de mise en œuvre du CGES en clarifiant les rôles et responsabilités de toutes les parties prenantes (au niveau national et régional) impliquées dans sa mise en œuvre;
- Décrire le processus, le mécanisme et les circonstances dans lesquelles les évaluations environnementales et sociales spécifiques (application de mesures simples, évaluation limitée ou approfondie) se déroulent pour chacune des infrastructures proposées. En d'autres termes, le CGES devra donc inclure une procédure d'analyse et de tri qui déterminera, pour chaque activité proposée (i) quelles directives opérationnelles du FIDA pourraient être applicables et (ii) quels niveaux et types d'analyses environnementales sont requises (par exemple une ÉIES complète (ÉIES) contenant un plan de gestion environnementale (PGES), un PGES seulement, ou une simple application de mesures. Le CGES définira également le contenu typique de chaque type d'instrument (ÉIES, PGES) et décrira les modalités de sa préparation, revue, approbation, et suivi de la mise en œuvre. Il s'agit, en particulier: de la prise de décision pour la conduite d'une étude d'impact environnemental et social complète (EIES) pour chaque activité dès lors que sa nature et le site physique ont été définis, l'élaboration et l'approbation des TdRs et des EIES pour ces infrastructures envisagées, de même que la mise en œuvre et le suivi de leur PGES (Plan de Gestion Environnementale et Sociale);
- identifier les besoins institutionnels requis pour la mise en œuvre des recommandations du CGES, ce qui passera par une évaluation du pouvoir et du potentiel des institutions à différents niveaux ainsi que leurs capacités à gérer et suivre l'exécution du CGES;
- Développer un plan des consultations publiques, impliquant toutes les parties prenantes du ProDAF Diffa, y compris les principaux bénéficiaires et personnes directement affectées. Ce plan de consultations publiques, est à inclure en annexe dans le rapport du CGES;
- Préparer un budget récapitulatif et détaillé de toutes les actions et activités proposées dans le CGES;

- fixer les conditions requises en matière d'assistance technique apportée aux communautés locales, aux prestataires de service et aux institutions du secteur public et privé pour appuyer leurs contributions respectives à la mise en œuvre du CGES.

### **III.2. Consultant national spécialistes des aspects réinstallation des populations**

Le consultant national devrait:

- collecter toutes les données et informations nécessaires à l'atteinte des résultats ci-dessus;
- discuter avec les services spécialisés (justice, code rural, etc) dans les domaines liés à la politique de réinstallation/relocalisation des populations affectées dans les zones cibles du ProDAF Diffa;
- clarifier les procédures et modalités institutionnelles pour le respect des dispositions et réglementations nationales;
- indiquer le processus d'identification des personnes affectées par l'acquisition des terres, les pertes de biens ou d'accès aux ressources et d'estimation de leurs pertes potentielles, la fourniture de compensations et la restauration des conditions de vie.

### **III.3. Consultant national spécialiste de la gestion des pestes et pesticides**

Le consultant national devrait:

- collecter toutes les données et informations nécessaires à l'atteinte des résultats ci-dessus;
- discuter avec les services de protection des végétaux et les services de santé publique spécialisés dans les luttes antiparasitaires, à propos notamment des produits utilisés et des expériences d'intoxications accidentelle, aigue, subaigüe et chronique connues dans les zones cibles du ProDAF Diffa;
- analyser le cadre institutionnel, la législation et les pratiques de gestion connues;
- identifier les mesures d'évitement et /ou d'atténuation à mettre en œuvre au regard de la législation nationale sur la gestion des pesticides, et des directives du Comité Sahélien sur l'usage des pesticides;
- proposer une stratégie de lutte intégrée contre les principales pestes agricoles;
- Proposer un plan de sensibilisation des usagers/bénéficiaires des produits phytopharmaceutiques notamment l'utilisation des emballages et la gestion des stocks périmés;
- Proposer une liste restreinte et pertinente d'indicateurs clés à suivre pendant la durée du ProDAF Diffa pour la détection des risques d'intoxication chronique et des résidus de pesticides dans les produits agricoles;
- apprécier l'exposition de la population et de l'environnement aux pesticides;
- évaluer les impacts sur la santé de la population et sur les écosystèmes;
- inventorier les différentes phytopathologies liées à la diversification des cultures et l'utilisation des biocides;
- décrire et justifier les risques de pollution possible de l'environnement;
- élaborera le plan de lutte antiparasitaire et de gestion des pesticides avec les responsabilités institutionnelles, le programme de renforcement de capacités des acteurs, la surveillance écologique, le suivi évaluation du PGPP et le budget des actions prévues.

Le Consultant devra aussi se mettre en rapport avec le gouvernement (Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, Ministère de l'Environnement du Développement Durable à travers la Direction Générale de l'Environnement et le BEEEI) et les communautés locales, en vue de formuler des solutions et des recommandations pour une étude appropriée, claire, simple et facile à utiliser.

## **IV. ORGANISATION ET METHOLOGIE DE L'ETUDE**

### **IV.1 Méthodologie de l'étude**

L'étude sera conduite selon les orientations suivantes:

- Etudes documentaires;
- Collecte de données auprès des acteurs nationaux et régionaux impliqués lors de la formulation du Projet;
- visites des sites ciblés et consultations avec les populations bénéficiaires;
- Rencontre avec les autorités administratives, communales et coutumières ainsi que les différents partenaires techniques.

Par conséquent, il est à noter que le consultant effectuera une mission de terrain au niveau des zones cibles pour consulter les services techniques régionaux et les populations bénéficiaires.

### **IV.2. Organisation de l'étude**

Pour mener à bien la présente étude, les consultants travailleront en étroite collaboration avec les structures concernées, notamment la Cellule Nationale d'assistance Technique (CNAT) du ProDAF, le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (DGA, DGPV, DG de l'ONAHA, DGGR) et le Bureau d'Evaluation Environnementale et des Etudes d'Impacts (BEEEI).

Sur le terrain, le consultant échangera avec les différents acteurs (autorités administratives, communales et coutumières, services techniques régionaux, PAM, FAO, ONG et populations). Il effectuera une collecte de données socio-économiques et biophysiques pour permettre une évaluation optimale des impacts du projet sur l'environnement biophysique et humain. Les bénéficiaires du projet seront également consultés au cours de cette visite dans le but d'échanger sur les impacts potentiels (positifs et/ou négatifs).

### **IV.3. Durée et déroulement de l'étude**

L'étude sera conduite sous la supervision globale de la Cellule Nationale d'assistance Technique (CNAT) du ProDAF. Le temps de travail estimé est de 40 homme/jour pour chaque consultant le consultant international 20 homme/jour pour le consultant national chargé de l'élaboration du CPRP et 30 homme/jour pour le consultant national chargé de l'élaboration du PGPP. Les consultants consacreront dix (10) jours pour les consultations publiques et les investigations sur le terrain (à Diffa).

Le format de l'étude devra être conforme au format des CGES du FIDA en prenant le soin de développer les aspects spécifiques conformes à la réglementation nationale. Le travail devra faire l'objet d'une restitution publique, puis donner lieu à un rapport détaillé, incluant l'analyse des risques et impacts, les mesures à mettre en œuvre et leurs coûts à intégrer dans la future opération, ainsi que le cadre institutionnel de suivi des recommandations et de mise en œuvre des mesures d'atténuation.

En principe la finalisation des rapports et leur diffusion au Niger et dans le système d'information du FIDA, doivent être terminées en fin décembre 2017.

Le format de l'étude devra être conforme au format des CGES du FIDA et prendra en compte les aspects spécifiques exigés par la réglementation nationale nigérienne. Le travail devra faire l'objet d'une restitution publique, puis donner lieu à un rapport détaillé, incluant l'analyse des risques et impacts, les mesures à mettre en œuvre et leurs coûts à intégrer dans la future opération, ainsi que le cadre institutionnel de suivi des recommandations et de mise en œuvre des mesures d'atténuation.

En principe la finalisation des rapports et leur diffusion au Niger et dans le système d'information du FIDA, doivent être terminées en fin décembre 2017.

#### **IV.4. Atelier de validation**

Vu l'importance de la prise en compte des questions environnementales et sociales pendant la mise en œuvre des activités du ProDAF Diffa, un atelier de validation du rapport de l'étude qui réunira toutes les parties prenantes, sera organisé sous la conduite du BEEEI. Les frais d'organisation de l'atelier sont à la charge du commanditaire de l'étude. L'animation de l'atelier sera assurée par les Consultants. Après réception des commentaires et observations du Ministère en charge de l'Environnement et du FIDA, les Consultants produiront la version définitive des trois documents (CGES, CPRP, PGPP) qui seront soumis aux autorités compétentes pour la délivrance du certificat de conformité environnementale et au FIDA pour prise en compte dans l'instruction du ProDAF-Diffa.

#### **IV.5. Responsabilités de la CENAT**

La Cellule Nationale d'assistance Technique (CENAT) du ProDAF agira en tant que Maître d'Ouvrage de l'opération. Elle aura pour tâches essentielles de:

- mettre à la disposition du Consultant toutes les informations et moyen humains (personnes ressources) susceptibles de l'aider dans l'accomplissement de sa mission et établir la liaison avec les acteurs concernés par la mise en œuvre du ProDAF Diffa (notamment les Ministères techniques, les services techniques régionaux de Diffa, les autorités administratives, communales et coutumières ainsi que les autres partenaires techniques, FAO, PAM et ONG intervenants dans la région de Diffa);
- veiller à la réalisation des prestations dans le respect des normes, des textes en vigueur et des règles de l'art;
- liquider et acheminer dans les circuits administratifs de paiement, les factures des prestations des Consultants selon les termes des Contrats.

### **V. CONTENU ET PLAN DU DOCUMENT**

Les rapports du CGES, CPRP et PGPP doivent être autant que possible concis. Ils ne traiteront que des impacts environnementaux et sociaux significatifs. Ils se concentreront sur les résultats, les conclusions et les recommandations pour de futures actions, à la lumière des données rassemblées ou d'autres références utilisées au cours de l'étude. Les éventuels détails seront développés en annexe de chaque rapport. Les consultants fourniront chacun un rapport provisoire à la Cellule Nationale d'assistance Technique (CNAT) du ProDAF, sur support numérique. La CNAT se chargera de la multiplication en et diffusion des rapports. Ils devront intégrer par la suite, les commentaires et suggestions des parties prenantes. Les rapports seront rédigés en français et suivant les Termes de référence établis et structurés suivant les sommaires indiqués en annexe du présent document.

### **VI. PROFIL DES CONSULTANTS**

#### **1. Profil du consultant international Chef de mission**

Le consultant international devra:

- Avoir au moins un diplôme universitaire de niveau BAC+5 au minimum avec une spécialisation en gestion de l'environnement et disposer d'une expérience avérée d'au moins 10 ans dans la conduite des évaluations environnementales et ayant conduit des travaux similaires;
- Avoir une connaissance approfondies des écosystèmes et des bassins de production des zones sahéliennes;
- Avoir une bonne maîtrise des exigences opérationnelles et procédurales du FIDA en matière d'évaluation environnementales. Avoir une connaissance des politiques environnementale et sociale du FIDA et de leur application dans les projets d'investissements, est fortement désirable;
- connaître les risques environnementaux liés aux domaines clés d'intervention du ProDAF, et maîtriser les politiques Nigériennes en matière de protection de l'environnement.

## **2. Profil du consultant national chargé du CPRP**

Le consultant devra être un Sociologue/ Anthropologue (BAC + 5 minimum) ayant au minimum dix (10) années d'expérience dans l'identification, l'élaboration d'un CPR, la définition des mesures d'atténuation, le suivi et l'évaluation des aspects sociaux associés avec l'approche demande des communautés, la préparation d'analyses des impacts sociaux, et l'élaboration de plan de formation pour le renforcement des capacités sur le plan social. Il devra avoir conduit au moins deux (02) études de cadre de politique de recasement des populations dans un pays d'Afrique subsaharienne.

## **3. Profil du consultant national chargé du PGPP**

Le consultant national devra être un agronome spécialiste en protection des végétaux, de niveau BAC+5 au moins, avec une expérience avérée d'au moins 10 ans dans la gestion des pestes et pesticides. Il devra présenter des références dans l'élaboration du PGPP. Il devra également posséder une bonne maîtrise des procédures du FIDA et de la réglementation du Niger en matière d'études sur les pestes et pesticides.

En outre, le consultant devra disposer d'une connaissance des normes et réglementations sur les pesticides dans la région de la CEDEAO. Une connaissance des risques liés à l'utilisation des pestes et pesticides dans les domaines clés d'intervention du ProDAF Diffa (petite irrigation, intensification agricole, élevage, transformation agricole) est souhaitable. Par ailleurs, une connaissance/pratique de la lutte biologique et/ou de la lutte étagée ciblée (LEC) serait un atout.

## **VII. METHODE DE SELECTION**

La sélection du consultant international sera faite à travers une comparaison des CV des consultants compétents identifiés dans la base de données du FIDA.

## **ANNEXE: SOMMAIRE DES RAPPORTS**

Le document final se construit selon le format FIDA des CGES comme indiqué ci-dessous.

- Résumé
- Introduction
- Description du projet proposé
- Cadre politique et juridique de l'évaluation environnementale au Niger
- Description du cadre environnemental
- Impacts environnementaux significatifs
- Impacts sociaux significatifs
- Analyse des alternatives
- Critères de sélection et formulaires
- Plan de gestion environnementale et sociale
- Plan de suivi environnemental et social
- Renforcement des capacités et formation à la gestion environnementale et sociale
- (1) Références
- (2) Annexes
  - *Formulaire d'évaluation environnementale et sociale*
  - *Lignes directrices environnementales et sociales pour les entrepreneurs*
  - *Liste de contrôle des impacts environnementaux et sociaux des travaux de construction*
  - *Stratégie de développement social*





## **Appendice 7: Programme de travail et budget des 18 premiers mois**

### **I. INTRODUCTION**

Le Niger a sollicité et obtenu de ses partenaires techniques et financiers sous le leadership du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), le financement du Programme de Développement de l'Agriculture Familiale (ProDAF). La mise en œuvre du ProDAF s'inscrit dans le Programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP 2013 - 2021) et du Plan d'Action 2016 - 2020 de l'initiative 3N «les Nigériens Nourrissent les Nigériens» dont l'objectif global est de «Contribuer à mettre durablement les populations nigériennes à l'abri de la faim et de la malnutrition et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus».

De 2015 à 2017, les actions du ProDAF sont concentrées dans les régions de Tahoua, Maradi et Zinder conformément à la zone géographique définie dans le cadre du COSOP avant l'évaluation des résultats à la mi-parcours intervenue en 2016. Dans les conclusions et mesures convenues entre le Gouvernement du Niger et le FIDA dans le rapport d'évaluation des résultats du COSOP, les deux parties ont convenu de la prolongation de la durée du COSOP jusqu' à 2021 ainsi que de l'extension de la zone géographique à la région de Diffa.

C'est sur la base de ces principales conclusions que le Gouvernement du Niger a sollicité le concours du FIDA l'extension du Programme de Développement de l'Agriculture Familiale (ProDAF) dans la région de Diffa et son financement sur le reliquat de l'allocation budgétaire 2016-2018 du FIDA de 12,5 millions d'USD.

Afin d'assurer la qualité de la conception finale, de la préparation à la mise en œuvre et du démarrage rapide des activités de développement du ProDAF-Diffa, le FIDA a reçu un Don de 32 000 000 NOK (environ 4 millions de USD) du gouvernement de la Norvège comme cofinancement aux investissements prévus de 12,5 millions de USD du FIDA. Cette proposition de subvention permettra au FIDA de préparer une réponse immédiate avec des résultats immédiats sur le terrain. La subvention appuiera donc une «initiative pilote» d'investissement de développement ciblant les réfugiés, les retournés et les personnes déplacées, leurs populations d'accueil et traitera des réponses de développement régional dans la région du Lac Tchad et des initiatives similaires dans la région du Sahel. Elle renforcera la reconnaissance et la visibilité du FIDA et de ses partenaires dans la région et renforcera la collaboration et la coordination du FIDA avec les partenaires gouvernementaux, humanitaires et de développement, conformément au cadre de la Nouvelle Façon de Travailler.

Les autorités Nigériennes envisagent ainsi une transposition des acquis des projets antérieurs et ceux en cours dans la région de Diffa qui est contiguë à la zone actuelle de concentration des actions du FIDA. L'objectif de développement du ProDAF-Diffa est d'augmenter durablement les revenus des exploitations agricoles familiales, leur adaptation au changement climatique, leur accès aux marchés et d'assurer l'insertion socio-économique des populations réfugiées, déplacées dans les communautés d'accueil. Trois effets contribuent à l'atteinte de l'objectif de développement: i) le renforcement de l'agriculture familiale durable; ii) l'amélioration de l'accès aux marchés des exploitations agricoles familiales et iii) la facilitation de l'insertion socio-économique des populations réfugiées et déplacées dans leur zones d'accueil et la création des conditions de facilitation de leur retour.

Le ProDAF-Diffa va porter ses interventions dans la zone des cuvettes oasiennes, les parties ouest et centre de la vallée de la Komadougou, la zone agropastorale centre et la partie pastorale nord-ouest de la région. Les réalisations se concentreront autour des cinq pôles de développement économique (PDE) et des activités et produits issus de l'agriculture irriguée et pluviale et de l'élevage.

Au plan thématique, le programme ciblera les activités de production agropastorales et les métiers connexes en aval et en amont des filières retenues.

L'approche d'intervention du ProDAF-Diffa insistera sur les aspects suivants:

- L'approche « pôle de développement économique » (PDE) qui représente une grande innovation se caractérisant par une concentration des investissements structurants dans un territoire donné à travers une articulation entre ingénierie civile et ingénierie sociale dans le but d'obtenir des effets et impacts tangibles.
- L'approche d'intervention centrée sur le faire faire. A cet effet, la mise en œuvre du ProDAF-Diffa passe nécessairement par la contractualisation avec plusieurs catégories de partenaires dont les opérateurs chargés d'apporter aux bénéficiaires des appuis conseils et les prestataires privés (entreprises et cabinets) chargés de réaliser les infrastructures.
- Synergie avec les autres projets/programme. Le ProDAF-Diffa interviendra en étroite synergie d'actions avec les programmes et projets particulièrement le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) avec qui le ProDAF est en synergie sur le financement et la mise en œuvre des actions de CES/DRS avec une répartition des rôles notamment la prise en charge des travaux mécaniques par le PAM et la mise en valeur par le ProDAF. D'autres partenaires comme le UNHCR et la FAO sont aussi des partenaires du FIDA dans les réponses conjointes aux stratégies d'appui au développement de l'Agriculture et aux aspects concernant les populations de réfugiés, retournés et déplacés.

## **Quelques principes de base pour l'élaboration du PTBA 2018**

En général, trois (3) grands principes guident l'élaboration du PTBA du ProDAF Diffa. Il s'agit de:

- L'alignement aux politiques et priorités nationales;
- Le recentrage de la planification des cibles physiques et des coûts financiers sur les documents de référence notamment les Accord de financement y afférents, la note conceptuelle sur le financement Norvégien et le DCP de conception du ProDAF Diffa;
- Alignement sur les lignes budgétaires du ProDAF à Maradi, Tahoua et Zinder et leur imputation au niveau des catégories des dépenses.

## **II. GENERALITES SUR LE ProDAF-DIFFA**

### **Objectifs du ProDAF-Diffa**

L'objectif global du Programme est adapté de celui du ProDAF des régions de Tahoua, Maradi et Zinder, dont il constitue une extension. Il vise à contribuer à assurer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les capacités de résilience des ménages ruraux de la Région de Diffa.

L'objectif de développement est d'augmenter durablement les revenus des exploitations agricoles familiales, leur adaptation au changement climatique, leur accès aux marchés et d'assurer l'insertion socio-économique des populations réfugiées, déplacées dans les communautés d'accueil.

Trois effets contribuent à l'atteinte de l'objectif de développement: i) le renforcement de l'agriculture familiale durable; et ii) l'amélioration de l'accès aux marchés des exploitations agricoles familiales et iii) la facilitation de l'insertion socio-économique des populations réfugiées et déplacées dans leur zones d'accueil et la création des conditions de facilitation de leur retour.

### **Résultats attendus du ProDAF-Diffa**

Deux principaux effets sont escomptés par le ProDAF-Extension Diffa: (i) L'émergence des exploitations agricoles familiales durables qui permet aux ménages ruraux de diversifier leurs productions, d'augmenter leurs rendements et leurs capacités d'adaptation aux chocs externes, notamment climatiques; (ii) les producteurs ruraux valorisent mieux leurs surplus de production agro-sylvo-pastorale en les commercialisant sur des marchés qui approvisionnent les centres de consommation nationaux et les marchés transfrontaliers.

## Résultats attendus pour les dix-huit premiers mois

Le présent PTBA de 18 mois sera essentiellement consacrée non seulement à la mise en œuvre des actions de démarrage des opérations de développement basée sur l'utilisation des fonds Norvégiens mais aussi à la mise en œuvre des activités prévues au titre de l'année 2018 et une partie de 2019 sur fonds FIDA. Ainsi, il s'agira pour le don norvégien de:

- (i) Assurer la préparation du ProDAF-Diffa en mettant en place les modalités nécessaires pour le ciblage et la pleine participation des bénéficiaires, ainsi que l'évaluation de leurs besoins et compétences, et en fixant les conditions préalables à l'intégration socio-économique des réfugiés, déplacés et rapatriés dans leurs communautés d'accueil pour mener des activités productives jusqu'à ce qu'ils puissent retourner dans leurs lieux d'origine;
- (ii) Réaliser des investissements pilotes et de démarrage rapide en matière de développement à travers la création d'actifs productifs et le soutien aux productions agricole et animale.

Pour les fonds FIDA, il s'agit de entre autres de réaliser les différentes études d'inventaires des zones des productions agropastorales, des ouvrages hydrauliques ainsi que des études techniques (APS, APD et DAO) des infrastructures socio-économiques; d'améliorer la production agropastorale à travers l'aménagement des superficies en petite irrigation, les DIPE et la reconstitution sociale de cheptel et la santé animale; renforcer la résilience des groupes vulnérables et les capacités des producteurs dans la gestion des ressources naturelles ainsi que de promouvoir les activités commerciales des populations.

## Principes d'intervention

La mise en œuvre du ProDAF-Diffa reposera sur des principes du ProDAF tel que mis en œuvre dans les trois autres régions de Maradi, Tahoua et Zinder tout en tenant compte du contexte spécifique lié à la forte proportion de population réfugiées, déplacées et retournées parmi les bénéficiaires. Ainsi, le ProDAF-Diffa interviendra: (i) au sein de pôles de développement économique (PDE) définis par une continuité territoriale entre des marchés de demi-gros inclus dans des corridors commerciaux régionaux et leurs centres de collectes satellites commercialisant les spéculations de bassins de productions, eux-mêmes intégrés dans des sous-bassins versants; (ii) sur un PDE pastoral afin de retarder la transhumance avec l'amélioration des parcours et des points d'eau pastoraux des zones non contiguës aux zones pastorales pour s'assurer que subsiste une zone tampon entre zones pastorales et agricoles; (iii) en prenant en considération par l'ingénierie sociale, les groupes de réfugiés / déplacés / retournés afin qu'ils soient ciblés par toutes les activités du Programme pour s'impliquer dans les activités économiques locales aux côtés des autres bénéficiaires.

## Composantes du projet

Le ProDAF-Extension Diffa est organisé selon l'architecture du ProDAF en deux composantes techniques dont les activités sont adaptées au contexte de la région et une composante de gestion.

**Composante 1:** Renforcement de l'agriculture familiale durable, vise l'augmentation durable de la productivité des exploitations agricoles familiales. Cette composante repose sur 7 activités structurantes (AS) dont la mise en œuvre au sein des pôles développement permet des synergies: *AS1:* Aménagement de bassins versants pour 3 000 ha dont 400 ha en ouvrages de CES/DRS et 1 100 ha en fixation des dunes et 1 500 ha (soit 200 km linéaire) en réhabilitation de couloirs pastoraux; *AS2b:* Promotion du sous-secteur de l'hydraulique pastorale par la réhabilitation et construction de 17 points d'eau pastoraux; *AS3:* Aménagement des bassins de production en cultures irriguées pour 360 ha dont 50 ha en cuvettes oasiennes, 57 ha en réhabilitation de deux périmètres hydro-agricoles existants l'aménagement de 5 blocs d'environ 50 ha en zone inter-dunaire; *AS4:* l'amélioration des capacités techniques agricoles (semences améliorées, champs école paysan); *AS6:* l'amélioration de l'élevage

pastoral et sédentaire; AS7: l'appui à la société civile organisée en milieu rural (SCOR) pour qu'elle joue un rôle dans la Gestion de la ressource eau (AUE) et du foncier (Commissions foncières en lien avec le Code rural); AS8: Résilience des populations vulnérables (i) les activités préparatoires aux actions impliquant les réfugiés / déplacés / retournés; et (ii) le leadership féminin et la sécurité nutritionnelle.

**Composante 2:** Accès aux marchés vise quant à elle l'amélioration de l'accès aux marchés pour les **exploitations** agricoles familiales par la réhabilitation des infrastructures économiques (marché de demi-gros ou centre de collecte) associées aux maisons du paysan. Cette composante repose sur 4 activités structurantes (AS) dont la mise en œuvre au sein des pôles développement permet des synergies: AS9: Réhabilitation / construction d'un marché de demi-gros et de 4 centres de collecte, associées aux Maisons du Paysan, pour l'amélioration de la commercialisation des produits agricoles; AS11: L'appui au dispositif de gestion autonome des infrastructures économiques (ingénierie sociale) réhabilitées/construites pour en assurer la durabilité; AS12: l'appui aux micro-entreprises rurales et à l'emploi des jeunes. Ce volet financera la formation professionnelle et l'équipement des jeunes (dont 30% de jeunes femmes) en activités agricoles, connexes à l'agriculture ou non-agricoles; AS13: l'Intégration Régionale des Échanges qui facilitera les flux de commercialisation des produits agricoles (produits maraichers, bétails) actuels et induits par l'action du Programme entre la région de Diffa et le Nigéria le long des corridors identifiés.

**La Composante 3** est consacrée à la coordination et gestion du Projet, suivi-évaluation et gestion des savoirs. Son fonctionnement sera régi par les arrangements définis dans le cadre du ProDAF actuellement mis en œuvre dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder, et se réfèrera aux manuels et supports de mise en œuvre développés à cet effet.

### **III. FINANCEMENT DU ProDAF DIFFA**

Le ProDAF Diffa est financé à travers deux sources de Financement qui sont le Fonds Norvégien et les Fonds FIDA (Dons et Prêts). Les activités au titre du premier semestre du présent PTBA seront exclusivement sous financement du Fonds Norvégien pendant que les fonds FIDA interviendront au deuxième semestre de l'année, A partir de septembre 2018, une révision du PTBA sera effectuée en vue de les prendre en compte et décliner en détails les réalisations au titre de ces fonds FIDA.

#### **Le fond Norvégien**

Le FIDA a mis en place la Facilité pour les Réfugiés, les Migrants et le Déplacement Forcé et la Stabilité Rurale (FARMS) pour mobiliser les ressources financières pouvant servir de co-financement à ses investissements de Projets et financer les activités qui soutiennent le bien-être des communautés résidentes et des personnes déplacées dans les terres d'accueil ainsi que les retournés et les autres restés sur place dans les endroits affectés par les déplacements.

Dans le cadre de cette facilité du FIDA, l'Agence Norvégienne de Développement et de Coopération a décidé d'apporter une contribution financière au financement du ProDAF - Extension Diffa afin de compléter les activités prévues sur fonds FIDA et faciliter l'intégration socio-économique des retournés, réfugiés et populations déplacées ainsi que les communautés d'accueil, soutenant ainsi les besoins à la fois des déplacés et des populations résidentes. Le fonds Norvégien d'un montant de NOK 32 000 000 estimé à 3 604 074 USD contribuerait ainsi à soutenir les efforts de l'Etat nigérien à faire face aux besoins des populations affectées par l'insécurité dans le bassin du Lac Tchad. L'intégralité des fonds de la Norvège sera exécutée en 2018.

## **Les Fonds FIDA**

Une partie du financement du ProDAF – Extension Diffa proviendra des ressources du FIDA à travers la mobilisation du reliquat de l'allocation PBA 2016-2018 pour un montant de 12,5 millions d'USD sur une période de 5 ans. L'accord entre le Gouvernement du Niger et le FIDA sur ce financement est en cours de préparation sur la base du DCP global dont la formulation est à son processus final. En 2018, l'utilisation de ces fonds est prévue pour le deuxième semestre de l'année.

## **Contribution de l'Etat et des bénéficiaires**

L'Etat apportera sa contribution au financement du ProDAF – Extension Diffa à travers un renoncement aux droits de taxes et exonérations liés aux travaux et des biens et services faisant l'objet d'acquisition. Une contribution des bénéficiaires sera aussi sollicitée dans le cadre du financement des MER. Les montants de la contribution de l'Etat et des Bénéficiaires à la mise en œuvre du Projet sont respectivement de 1 125 300 000 FCFA et de 72 350 000 FCFA.

## **IV. ACTIVITES PREVUES AU COURS DES DIX-HUIT PREMIERS MOIS**

### **4.1. Activités sur financement Don Norvégien**

Le don norvégien finance trois types d'activités:

- (i) les activités préparatoires de la conception et mise en œuvre du ProDAF-Diffa pour lesquelles 5 études thématiques initiales, 8 plans de développement communautaire participatifs, plusieurs campagnes de sensibilisation-information et des appuis au dispositif de gestion administrative et financière sont prévues;
- (ii) les activités d'appui au développement pour renforcer une agriculture familiale durable à travers la réalisation des ouvrages de fixation des dunes et d'hydraulique pastorale, des aménagements agricoles dans les cuvettes, le renforcement des capacités des producteurs, la reconstitution sociale de cheptel et la structuration des producteurs pour une meilleure gestion des ressources en eau et foncière;
- (iii) les activités relatives à la gestion du projet où le don participe à la prise en charge du personnel de l'URGP et à l'acquisition des matériels, équipements et mobiliers nécessaires au bon fonctionnement de l'URGP ProDAF-Diffa.

### **4.2. Activités sur financement FIDA**

**Les activités prévues sur fonds FIDA se résument**

- (i) au renforcement de l'agriculture familiale durable à travers les études techniques et thématiques; la réalisation des aménagements et réhabilitations des ouvrages; la distribution des kits animaux et l'amélioration de la résilience des populations vulnérables,
- (ii) à l'amélioration des activités commerciales des populations à travers l'étude APS, APD et DAO des infrastructures économiques; la promotion des activités commerciales (MER et AGR) ainsi que le renforcement des capacités des acteurs commerciaux ruraux et l'appui aux échanges commerciaux transfrontaliers.

## V. PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL 2018

### 5.1. Synthèse du PTBA globale de 18 mois

Le PTBA globale de dix-huit premiers mois s'élève à Trois milliards neuf cents trente-un millions huit cents quatre-vingt-dix-neuf milles trois cents soixante-dix francs (3 931 899 370 F CFA). La répartition par composante et par source de financement est indiquée dans le tableau de synthèse ci-dessous.

Tableau 1: Synthèse financière globale du PTBA par composante et par source de financement

Composantes	Source de financement				Montant Total
	Fonds FIDA	Don Norvégien	Contribution Bénéficiaires	Contribution Etat	
Composante 1	865 934 208	1 560 900 000	10 652 000	487 497 242	2 924 983 450
Composante 2	337 043 600	-	17 500 000	69 408 720	416 452 320
Composante 3	349 313 600	241 150 000	-	-	590 463 600
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 552 291 408</b>	<b>1 802 050 000</b>	<b>28 152 000</b>	<b>556 905 962</b>	<b>3 931 899 370</b>

### 5.2. Détails des prévisions physiques et financières globales du PTBA par composante

Les prévisions physiques et financières des activités prévues dans le présent PTBA sont présentées ci-dessous par composantes:

#### 5.2.1. Composante 1: Renforcement de l'agriculture familiale durable

Sur le plan physique, la mise en œuvre des activités de la composante 1 au titre du présent PTBA permettra la livraison ou l'obtention des produits consignés dans les tableaux ci-dessous selon les activités structurantes.

#### AS1: Aménagement de bassins versants

##### a) Objectifs opérationnels:

- Fixer 600 ha des dunes en mouvement autour des cuvettes oasiennes;
- Recruter et contractualiser avec des cabinet/bureau pour les études d'inventaire des zones des cuvettes et inter dunaires propice au développement des cultures irriguées et celle d'APS, APD et DAO pour l'aménagement des couloirs de passage.

##### b) Modalités de mise en œuvre

Les activités d'aménagement des bassins versants seront réalisées sous forme de « Cash for Work/Asset » sur des sites communautaires dont le statut foncier aura été clarifié au préalable. Les travaux seront conduits à travers l'extension à la région de Diffa de partenariat avec le PAM.

La supervision et le contrôle qualité des activités seront assurés par les services techniques et le ProDAF. L'Assistante technique nationale CC/GRN chargé des questions environnementales de la CENAT appuiera l'URGP ProDAF-Diffa dans la conduite des activités liées à cette activité structurante.

Les cabinets seront recrutés conformément aux procédures de passation des marchés en vigueur.

**c) Coûts de l'activité: 201 240 000 F CFA dont 21 240 000 F CFA sur FIDA et 180 000 000 F CFA sur Don Norvégien**

**Tableau 2: Cibles physiques et financières de l'AS1**

Sous activités	Unités	Quantité	Coût unitaire	Total
Inventaire des sites de cuvettes et zones inter dunaires	Contrat	1	15 240 000	15 240 000
Étude et DAO pour la délimitation des couloirs de passage	Contrat	1	6 000 000	6 000 000
Travaux de fixation des dunes	Ha	600	260 000	156 000 000
Convention ONG prestataire	Convention	1	11 000 000	11 000 000
Convention IMF prestataire	Convention	1	7 000 000	7 000 000
Supervision et contrôle des travaux de lutte contre l'ensablement (STD)	Supervision	1	3 500 000	3 500 000
Assistance technique	Appui	1	2 500 000	2 500 000
<b>TOTAL</b>				<b>201 240 000</b>

**AS2b: Promotion du sous-secteur de l'hydraulique pastorale**

**a) Objectifs opérationnels**

- Recruter et contractualiser avec des cabinets/bureaux pour la réalisation des études relatives à l'inventaire et diagnostic pour la réhabilitation et le fonçage des points d'eau pastoraux et à l'APS, APD et DAO pour la réalisation des stations de pompage;
- Réhabiliter 3 puits pastoraux;
- Réaliser 6 stations de pompage;
- Mettre en place 9 COGES des ouvrages hydrauliques.

**b) Modalités de mise en œuvre**

Le processus de recrutement de cabinet pour la réalisation des études requiert les étapes ci-après:

- Confirmation des sites;
- Dossier de manifestation d'intérêt pour le recrutement du bureau d'étude;
- Recrutement et contractualisation du bureau d'étude spécialisé;
- Conduite de l'étude.

Ces études permettront d'élaborer les APS, APD et DAO pour la sélection des entreprises d'exécution. Pour partager et internaliser les résultats des études avec l'ensemble des acteurs, des ateliers seront organisés.

L'exécution des travaux de réhabilitation et réalisation des ouvrages hydrauliques se fera à travers la contractualisation avec des entreprises sélectionnées sur la base des appels d'offres ouverts ou restreints selon l'importance des travaux à effectuer.

Le contrôle des travaux se fera aussi à travers la contractualisation avec le/les cabinets/ bureaux d'études spécialisés sous la supervision de l'URGP et les STD. Des opérateurs seront mis à contribution pour l'ingénierie sociale autour des sites.

**c) Coûts de l'activité: 552 826 183 F CFA dont 72 826 183 F CFA sur FIDA et 480 000 000 F CFA sur Don Norvégien**

**Tableau 3: Cibles physiques et financières de l'AS2b**

Sous activités	Unités	Quantité	Coût unitaire	Total
Inventaire des points d'eau pastoraux et Etude diagnostic pour la réhabilitation et création des points d'eau pastoraux	Contrat	1	33 913 000	33 913 000
Travaux de réhabilitation des points d'eau existants	Nbre	3	8 695 700	26 087 100
Supervision contrôle CRC STD et autorité	Conv	1	652 150	652 150
Etude APS, APD et DAO pour construction de 6 stations de pompage	Station de pompage	1	20 000 000	20 000 000
Travaux de construction de 6 stations de pompage	Station de pompage	6	70 000 000	420 000 000
Suivi et contrôle des travaux de construction et de réhabilitation	Suivi et contrôle	1	29 521 733	29 521 733
Mise en place de COGES	Session	9	405 800	3 652 200
Dotation de COGES	Kit	6	1 000 000	6 000 000
Formation de COGES	Session	1	5 000 000	5 000 000
Assistance technique	Appui	1	8 000 000	8 000 000
<b>TOTAL</b>				<b>552 826 183</b>

**AS3: Aménagement des bassins de production en cultures irriguées**

**a) Objectifs opérationnels**

- Recruter et contractualiser avec des cabinets/bureaux pour la réalisation des études techniques et le contrôle des travaux physiques au niveau des cuvettes oasiennes et zones inter dunaires;
- Aménager 200 ha en cultures irriguées dans les cuvettes et les zones inter dunaires;

**b) Modalités de mise en œuvre**

- Le processus de recrutement des cabinets/bureaux d'études pour la réalisation des études requiert les étapes ci-après:
- Confirmation des sites;
- Dossier de manifestation d'intérêt pour le recrutement du bureau d'étude;
- Recrutement et contractualisation du bureau d'étude spécialisé;
- Conduite de l'étude.



Ces études permettront d'élaborer les APS, APD et DAO pour la sélection des entreprises d'exécution. Pour partager et internaliser les résultats des études avec l'ensemble des acteurs, des ateliers seront organisés.

Dans les cuvettes et zones inter dunaires, l'activité sera mise en œuvre à travers l'aménagement et la mise en valeur de 200 ha à travers le financement des dossiers des microprojets soumis par les exploitants sous l'encadrement des opérateurs recrutés à cet effet. L'aménagement consiste à la réalisation des ouvrages de captage, la pose des réseaux californiens, la distribution des GMP. Quant à la mise en valeur, elle consiste à la dotation des promoteurs kits intrants (engrais, semences, produits phytosanitaires, etc.).

Toutes les acquisitions seront faites par l'URGP conformément aux procédures de passations de marchés les plus appropriées avec l'appui des services techniques.

Cette activité sera mise en œuvre à travers les GSC/ONG en collaboration avec les STD, les communes, les producteurs et l'URGP ProDAF-Diffa. Les étapes de mise en œuvre sont:

- Information sensibilisation des bénéficiaires;
- Enregistrement des demandes et collectes des données;
- Elaboration des DMP;
- Organisation des CDAP pour l'analyse des DMP après approbation des Mairies;
- Validation des DMP par le projet;
- Financement et acquisition des travaux et équipements;
- Appui à la mise en valeur (intrants agricoles);
- Supervision des travaux par les STD et autorités administratives et coutumières.

La CENAT apportera des appuis nécessaires pour la bonne mise en œuvre de ces activités.

**c) Coûts de l'activité: 621 020 000 F CFA dont 361 868 000 F CFA sur FIDA; 248 500 000 F CFA sur Don Norvégien et 10 652 000 F CFA sur la contrepartie des bénéficiaires.**

**Tableau 4: Cibles physiques et financières de l'AS3**

Sous activités	Unités	Quantité	Coût unitaire	Total
Etude de caractérisation et de priorisation des cuvettes oasiennes et zone inter dunaires	contrat	1	16 978 300	16 978 300
Etude technique détaillée et DAO pour les réalisations en zones oasiennes	contrat	1	21 304 300	21 304 300
Etude de caractérisation et de priorisation des zones inter dunaires	contrat	1	100 000 000	100 000 000
Etude technique détaillée et DAO pour les réalisations en zones inter dunaires	contrat	1	79 891 300	79 891 300
Réalisation des travaux en zones inter dunaires	ha	50	2 130 400	106 520 000
Etude APS, APD, DAO AHA des périmètres ONAHA	contrat	1	47 826 100	47 826 100
Ciblage des exploitations pour la PI	Exploitants	1	5 000 000	5 000 000
Elaboration des dossiers	Etude	1	10 000 000	10 000 000

Sous activités	Unités	Quantité	Coût unitaire	Total
Réalisation des travaux en zone des cuvettes oasiennes	forage	300	160 000	48 000 000
Réseau californien	ml	30000	2 600	78 000 000
Acquisition des intrants	Kit/ha	150	151 000	22 650 000
Acquisition équipements	GMP	300	175 000	52 500 000
Suivi et contrôle des travaux et mise en valeur	Convention	1	15 000 000	15 000 000
Supervision et contrôle des STD	Convention	1	12 000 000	12 000 000
Assistance technique	Appui	1	5 350 000	5 350 000
<b>TOTAL</b>				<b>621 020 000</b>

#### AS4: Amélioration des capacités techniques agricoles

##### a) Objectifs opérationnels

- Organiser 1 sessions de formation/recyclage sur diverses thématiques au profit des au profit de formateurs CEP;
- Organiser 2 voyages d'études locaux au profit de producteurs;
- Mettre en place et opérationnaliser 80 CEP dont 60 sur les cultures pluviales et 20 autres en cultures irriguées au profit de 2400 producteurs dont au moins 30% de femmes et 30% de jeunes et 40% des réfugiés, retournés et déplacés internes.

##### b) Modalités de mise en œuvre

La mise en œuvre de cette activité se fera à travers une convention de partenariat qui sera signée entre l'URGP et les opérateurs spécialisés dans l'encadrement et l'appui-conseil aux producteurs. Les CEP seront conduits sous l'encadrement des agents des opérateurs partenaires.

Le processus de mise en œuvre suivra les étapes suivantes:

- Conventions/protocole de travail avec la DRA et les opérateurs de mise en œuvre;
- Formation des prestataires en techniques de mise en place et d'animation des CEP/CEPM;
- Information sensibilisation des acteurs;
- Identification des apprenants CEPM et choix des sites;
- Mise en place du dispositif sur le terrain;
- Animation, supervision et rapportage;
- Evaluation des résultats et dépôt de rapport d'activité.

La Direction Régionale de l'Agriculture (DRA-Diffa) assurera la supervision technique et l'assurance qualité des opérations dans le cadre d'un protocole d'accord de collaboration qui sera signé à cet effet.

La CENAT apportera des appuis nécessaires pour la bonne conduite des sous activités liées à cette activité structurante à travers l'Assistant Technique National Agronome chargé des questions de production agricole.

**c) Coûts de l'activité: 160 400 000 F CFA dont 68 000 000 F CFA sur FIDA et 92 400 000 F CFA sur Don Norvégien**

**Tableau 5: Cibles physiques et financières de l'AS4**

Sous activités	Unités	Quantité	Coût unitaire	Total
Mise en place de CEP Culture pluviale	CEP	60	1 040 000	62 400 000
Mise en place de CEP Cultures irriguées	CEP maraichers	20	800 000	16 000 000
Formation et recyclage	session	1	3 000 000	3 000 000
Voyage d'étude	Voyage	2	4 000 000	8 000 000
Equipements et logistiques	Lot	3	20 000 000	60 000 000
Elaboration des manuels CEP/CEPM	Manuel	1	1 000 000	1 000 000
Supervision CEPM	Suivi	1	2 500 000	2 500 000
Supervision CEP	Suivi	1	5 000 000	5 000 000
Assistance technique	Appui	1	2 500 000	2 500 000
<b>TOTAL</b>				<b>160 400 000</b>

**AS6: Amélioration de l'élevage pastoral et sédentaire**

**a) Objectifs opérationnels**

- Mettre en place 1 nouveau SVPP et renforcer les capacités des anciens;
- Mettre en place 1 case de santé vétérinaire;
- Mettre en place 5 parcs de vaccination;
- Distribuer 1455 kits animaux dont 1300 kits caprins et 155 asins;
- Mettre en place et animer 50 DIPE au profit de 1500 agropasteurs;
- Mettre en place 100 kits fromage au profit des agropasteurs;
- Organiser 1 session de formation au profit des bénéficiaires des kits fromage.

**b) Modalités de mise en œuvre**

Pour la mise en œuvre de cette activité structurante, l'URGP signera des conventions de partenariat avec les SVPP pour la conduite des activités au niveau des PDE. Cette activité sera accompagnée par les Directions Régionales d'Élevage (DREL) à travers un protocole d'accord de collaboration pour prendre en charge les missions de supervision pour le contrôle qualité.

La mise en place des cases de santé vétérinaire et des parcs de vaccination tiendra compte du des infrastructures existantes et de leur maillage. Cette étape sera exécutée avec l'appui de DREL.

Les bénéficiaires de kits fromage seront identifiés parmi ceux des kits caprins.

Les principales étapes pour la mise en place et l'animation des DIPE sont:

- Identification des sites et des stagiaires;
- Protocole de travail avec la Direction Régionale de l'Élevage;
- Contrats/convention avec les SVPP;
- Information/sensibilisation et sélection des bénéficiaires;
- Conduite d'ateliers villageois d'autodiagnostic et de planification des activités;

- Mise en place du dispositif sur le terrain;
- Evaluation des résultats et dépôt de rapport d'activité DIPE;

Pour la mise en place et le suivi des kits animaux, les étapes sont les suivantes:

- Protocole de travail avec la Direction Régionale de l'Elevage;
- Contrats/convention avec les SVPP;
- Ciblage des bénéficiaires kits caprins et asins;
- Acquisition, mise en place et suivi des kits.

La CENAT apportera des appuis nécessaires pour la bonne conduite des sous activités liées à cette activité structurante à travers l'Assistant Technique national vétérinaire chargé des questions de petit élevage et aviculture.

**c) Coûts de l'activité: 408 280 025 F CFA dont 213 280 025 F CFA sur FIDA et 195 000 000 F CFA sur Don Norvégien**

**Tableau 6: Cibles physiques et financières de l'AS6**

Sous activités	Unités	Quantité	Coût unitaire	Total
Mise en place de nouveau SVPP	guide	1	58 000 000	58 000 000
Renforcement SVPP Diffa	guide	1	20 000 000	20 000 000
Mise en place de case de santé vétérinaire	case de santé	1	10 000 000	10 000 000
Intervention annuelle Vaccination	Nbre	1	8 224 000	8 224 000
Mise en place de Parcs de Vaccination	parc	5	7 000 000	35 000 000
Dotation en intrants DIPE	lot	50	1 426 000	71 300 000
Dotation de Kits caprin	kit	1300	113 942	148 125 000
Dotation de Kits ânesses	kit	155	70 000	10 850 000
Dotation de Kits Fromage	kit	100	50 000	5 000 000
Formation Kits Fromage	session	1	2 279 600	2 279 600
Suivi technique DREL	Convention	1	15 820 000	15 820 000
Supervision technique et sociale de kit (association locale)	Convention	1	5 812 500	5 812 500
Convention avec opérateur spécialisé	Convention	1	12 668 925	12 668 925
Assistance technique	Appui	1	5 200 000	5 200 000
<b>TOTAL</b>				<b>408 280 025</b>

**AS7: Appui SCOR pour le Gestion de la ressource eau (AUE) et foncier (Code rural)**

**a) Objectifs opérationnels**

- Mettre en place et animer des Associations des Usagers de l'Eau (AUE) pour une meilleure des ressources en eau;
- Assister et accompagner les Commissions Foncières;
- Organiser un forum régional sur la gestion durable des ressources naturelles partagées;
- Organiser 2 voyages d'études dans les régions d'intervention du ProDAF;

- Organiser 4 ateliers de sensibilisation et information des différents acteurs sur la gestion durable de l'eau.

**b) Modalités de mise en œuvre**

Cette activité sera mise en œuvre à travers la signature des conventions de partenariats avec la CRA. Ces conventions définiront entre autres les objectifs visés, les résultats attendus, les activités convenues et les budgets.

**c) Coûts de l'activité: 278 260 000 F CFA dont 78 260 000 F CFA sur FIDA et 200 000 000 F CFA sur Don Norvégien**

**Tableau 7: Cibles physiques et financières de l'AS7**

Sous activités	Unités	Quantité	Coût unitaire	Total
Convention avec les CRA (Mise en place et animation AUE)	ff	1	89 130 000	89 130 000
Convention avec les CRA (Assistance aux COFO)	ff	1	39 130 000	39 130 000
Formation des AUE	Session	1	15 000 000	15 000 000
Dotations des AUE	Lot	10	3 000 000	30 000 000
Information et sensibilisation sur la gestion durable des ressources en eau et foncières	Atelier	4	10 000 000	40 000 000
Organisation d'un forum régional sur la gestion durable des ressources naturelles partagées	Forum	1	30 000 000	30 000 000
Voyage d'étude sur les AUE	Voyage	2	12 500 000	25 000 000
Assistance technique	Appui	1	10 000 000	10 000 000
<b>TOTAL</b>				<b>278 260 000</b>

**AS8: Résilience des populations vulnérables**

Cette AS vise le renforcement des capacités de résiliences des groupes vulnérables. Elle est axée sur les activités impliquant les réfugiés/déplacés/retournés; et sur l'accompagnement des femmes dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux. Les livrables sont présentés dans le tableau ci-dessous.

**a) Objectifs opérationnels**

- Mettre en place et animer 10 centres d'alphabétisation aux profits des femmes et des jeunes;
- Animer 1 Foyers d'Animation et de Réhabilitation Nutritionnelle FARN;
- Appuyer la mise en place de 40 AGR;
- Organiser plusieurs sessions de formation au profit des femmes et des relais et animateurs villageois;
- Organiser 1 voyage d'étude au profit des membres des groupements MMD;
- Conduire 5 études thématiques;
- Elaborer 8 plans de développement communautaire participatifs;
- Concevoir et diffuser des lots de supports d'info-communication.

**b) Modalités de mise en œuvre**

La mise en œuvre de cette activité se fera avec l'appui d'opérateur spécialisé dans les questions de leadership féminin et d'autonomisation économique des femmes et de service technique de l'Éducation (supervision alpha) avec lesquels des conventions seront signées.

Les études seront réalisées par des cabinets/consultants recrutés conformément aux procédures de passation des marchés en vigueur.

La CENAT apportera des appuis nécessaires pour la bonne conduite des sous activités liées à cette activité structurante' à travers l'Assistant Technique National Sociologue.

**c) Coûts de l'activité: 215 460 000 F CFA dont 50 460 000 F CFA sur FIDA et 165 000 000 F CFA sur Don Norvégien**

**Tableau 8: Cibles physiques et financières de l'AS8**

Sous activités	Unités	Quantité	Coût unitaire	Total
Alphabétisation	campagne	10	1 000 000	10 000 000
Formation en transformation des produits agricoles	Session	1	1 660 000	1 660 000
Activités génératrices de revenus	kit	40	250 000	10 000 000
Formation et équipement des personnes relais	Session	4	1 200 000	4 800 000
Formation des opérateurs sur la stratégie du ProDAF	Session	1	1 000 000	1 000 000
Ressources humaines du prestataire	forfait	1	10 200 000	10 200 000
Fonctionnement véhicules et bureau du prestataire	forfait	1	5 000 000	5 000 000
Formation/recyclage des animateurs villageois et bureaux MMD	Session	1	2 000 000	2 000 000
Tenue espaces de dialogue avec les élus locaux	Session	1	2 000 000	2 000 000
Appui à la mise en place de kits élevage	kit	1	1 700 000	1 700 000
Animation des foyers d'animation et de réhabilitation nutritionnelle (FARN)	ff	1	400 000	400 000
Voyage d'étude au profit des représentantes des réseaux MMD	voyage étude	1	1 700 000	1 700 000
Emission radiodiffusion	Emission radio	1	5 000 000	5 000 000
Conception des supports de communication (dépliants, etc.)	Support	1	5 000 000	5 000 000
Assemblée villageoise	AGV	1	5 000 000	5 000 000
Elaboration des Plans de développement communautaire	PDCP	8	12 500 000	100 000 000
Etude sur la chaîne de valeur des cultures maraîchères (poivron vert et autres)	Etude	1	10 000 000	10 000 000
Etude sur la chaîne de valeur de palmiers dattiers	Etude	1	10 000 000	10 000 000

Sous activités	Unités	Quantité	Coût unitaire	Total
Etude sur la chaîne de valeur des produits de la pêche	Etude	1	10 000 000	10 000 000
Etude technique sur les modèles d'irrigation	Etude	1	10 000 000	10 000 000
Etude technique sur les sources d'énergie alternatives (exhaure et usage domestique)	Etude	1	10 000 000	10 000 000
<b>TOTAL</b>				<b>215 460 000</b>

## 5.2.2. Composante 2: Accès aux marchés

Pour la composante 2 qui est relative aux infrastructures de commercialisation des produits agro sylvo-pastoraux et aux échanges commerciaux, il est attendu les produits mentionnés dans les tableaux ci-dessous: cette composante est déclinée en quatre (4) AS:

### AS9: Développement de la commercialisation

#### a) Objectifs opérationnels

- Recruter et contractualiser avec des cabinets/bureaux pour les études techniques de réalisations de centre de collecte et le suivi des travaux;
- Construire 1 centre de collecte satellite;

#### b) Modalités de mise en œuvre

Les activités seront conduites travers la contractualisation de l'exécution avec des cabinets d'études et/ou du suivi /contrôle ainsi que des entreprises pour la réalisation des travaux. Tous les acteurs (les STD, autorités locales, cadres de concertation/ Hadin Gwiwa) seront associés au processus de l'ingénierie sociale y afférente et de suivi et supervision des travaux.

#### c) Coûts de l'activité: 60 869 600 F CFA sur FIDA

Tableau 9: Cibles physiques et financières de l'AS9

Sous activités	Unités	Quantité	Coût unitaire	Total
Etude APS, APD, DAO pour les infrastructures économiques	contrat	1	60 869 600	60 869 600
<b>TOTAL</b>				<b>60 869 600</b>

## AS11: Gestion des infrastructures économiques

### a) Objectifs opérationnels

- Mettre en place et animer des cadres de concertation Hadin Gwiwa (HG) autour des infrastructures commerciales pour une meilleure des ressources en eau;
- Mettre en place et accompagner les structures de gestion des infrastructures de centres de collecte.

### Modalités de mise en œuvre

Une convention de collaboration sera signée avec la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) et les fédérations des OP respectivement pour l'animation des cadres de concertation "Hadin Gwiwa" et la mise en place et le renforcement des structures de gestion des infrastructures des centres de collecte.

Les acteurs économiques du PDE, la collectivité et les autorités administratives et coutumières seront pleinement impliqués dans tout le processus.

### b) Coûts de l'activité: 52 174 000 F CFA sur FIDA

Tableau 10: Cibles physiques et financières de l'AS11

Sous activités	Unités	Quantité	Coût unitaire	Total
Convention avec les CRA (Animation Hadin Gwiwa)	ff	1	26 087 000	26 087 000
Convention avec les Fédérations/unions des OP (Gestion centres de collecte)	ff	1	26 087 000	26 087 000
<b>TOTAL</b>				<b>52 174 000</b>

## AS12: Micro-entreprises rurales et emploi des jeunes

### a) Objectifs opérationnels

- Promouvoir le développement de 100 micro-entreprises rurales (MER) agricoles et non agricoles;
- Promouvoir 150 activités d'activités génératrices de revenus (AGR) des jeunes.

### b) Modalités de mise en œuvre

Cette activité sera exécutée par l'URGP. Le choix des bénéficiaires sera fait sur la base des conditions de maîtrise de l'activité à travers un plan d'affaire ou une expression de besoin économiquement viable. Les MER seront financés au profit des populations locales, des réfugiés, retournés et déplacés. La moitié des bénéficiaires sera des jeunes.

Le financement des MER se fera sur la base d'une subvention à hauteur de 90% et un apport personnel de 10%. Par contre les AGR sont subventionnées à 100% et finance la formation professionnelle et l'équipement des jeunes (dont 30% de jeunes femmes) en activités agricoles, connexes à l'agriculture ou non-agricoles.



**c) Coûts de l'activité: 175 000 000 F CFA dont 157 500 000 F CFA sur FIDA et 17 500 000 F CFA sur la contrepartie des bénéficiaires**

**Tableau 11: Cibles physiques et financières de l'AS12**

Sous activités	Unités	Quantité	Coût unitaire	Total
Appui aux MER	MER	100	100 000 000	100 000 000
Appui aux AGR des jeunes (y compris formation professionnelle)	AGR	150	75 000 000	75 000 000
<b>TOTAL</b>				<b>175 000 000</b>

**AS13: Accès aux Marchés et Intégration Régionale des Echanges**

**a) Objectifs opérationnels**

- Conduire 2 études de base de flux des produits agropastoraux et de situation des tracasseries routières;
- Mettre en place et animer 2 dispositifs de suivi de flux et des tracasseries;
- Mettre en place et animer 2 cellules techniques locales.

**b) Modalités de mise en œuvre**

La mise en œuvre de cette activité s'intègre dans la dynamique d'amélioration de la fluidité des échanges entre le Niger et le Nigéria déjà engagée en collaboration avec différents partenaires opérationnels et stratégiques (CILSS, CMNNC et CCIN). A cet effet, l'URGP s'appuiera sur les actions déjà engagés et qui ont abouti à: i) une meilleure connaissance du fonctionnement des échanges transfrontaliers des produits agropastoraux, ii) une réduction des entraves commerciales et la libre circulation des produits agropastoraux, iii) un renforcement des capacités des acteurs et des relations commerciales, et iv) un renforcement du dialogue politique et institutionnel.

**c) Coûts de l'activité: 59 000 000 F CFA sur FIDA**

**Tableau 12: Cibles physiques et financières de l'AS13**

Sous activités	Unités	Quantité	Coût unitaire	Total
Etude de base sur les flux transfrontaliers des produits agropastoraux	étude	1	7 000 000	7 000 000
Mise en place et animation du dispositif de suivi des flux	appui	1	6 000 000	6 000 000
Etude de base sur la situation des tracasseries routières	étude	1	5 000 000	5 000 000
Mise en place et animation du dispositif de suivi des tracasseries	appui	1	3 000 000	3 000 000
Assistance technique internationale	AT	1	5 000 000	5 000 000
Ateliers, formations thématiques et voyage d'étude	ff	1	15 000 000	15 000 000
Mise en place et animation des cellules Techniques locales(CTL) et du comité nationales de suivi des corridors	appui	2	9 000 000	18 000 000
<b>TOTAL</b>				<b>59 000 000</b>

### 5.2.3. Composante 3: Gestion et coordination du programme, suivi évaluation et gestion des savoirs

#### (i) 5.2.3.1. Volet: Suivi-Evaluation et gestion de savoirs

#### Enquêtes et études

##### a) Objectifs opérationnels

Conduire 1 enquête SYGRI pour avoir une base d'appréciation des effets et impacts du programme.

##### b) Modalités de mise en œuvre

L'étude sera conduite à travers la contractualisation avec un consultant spécialiste avec l'appui du Programme.

##### c) Coûts de l'activité: 7 000 000 F CFA sur FIDA

Tableau 13: Cibles physiques et financières des enquêtes et études

Sous activités	Unités	Quantité	Coût unitaire	Total
Enquête d'impact SYGRI	Nombre	1	7 000 000	7 000 000
<b>TOTAL</b>				<b>7 000 000</b>

#### Ateliers et missions annuels

##### a) Objectifs opérationnels

Organiser 4 ateliers d'appropriation et 6 de bilan et planification participative.

##### b) Modalités de mise en œuvre

La mise en œuvre de ce paquet d'activités de communication, de coordination se fera de façon participative avec les partenaires de mise en œuvre.

##### c) Coûts de l'activité: 105 100 000 F CFA dont 9 600 000 F CFA sur FIDA et 95 500 000 F CFA sur Don Norvégien

Tableau 14: Cibles physiques et financières des ateliers

Sous activités	Unités	Quantité	Coût unitaire	Total
Ateliers d'appropriation, harmonisation et capitalisation	Nombre	4	17 575 000	70 300 000
Ateliers bilan annuels et planification participative	Nombre	6	5 800 000	34 800 000
<b>TOTAL</b>				<b>105 100 000</b>

## Dispositifs de S&E participatif

### a) Objectifs opérationnels

Mettre en place le dispositif de ciblage villageois.

### b) Coûts de l'activité: 2 610 000 F CFA sur FIDA

Tableau 15: Cibles physiques et financières de dispositifs de S&E participatif

Sous activités	Unités	Quantité	Coût unitaire	Total
Dispositif de ciblage villageois	Forfait	2	1 305 000	2 610 000
<b>TOTAL</b>				<b>2 610 000</b>

## Communication et Gestion des savoirs

### a) Objectifs opérationnels

- Concevoir des supports de communication, information et sensibilisation des acteurs;
- Mettre en place et opérationnaliser une plateforme d'échange d'informations environnementales.

### b) Coûts de l'activité: 2 610 000 F CFA sur FIDA

Tableau 16: Cibles physiques et financières de communication et gestion des savoirs

Sous activités	Unités	Quantité	Coût unitaire	Total
Conception, production, multiplication de supports d'info-com	Forfait	1	1 740 000	1 740 000
Mise en place et opérationnalisation d'une plateforme d'échange d'informations environnementales	Plateforme	1	870 000	870 000
<b>TOTAL</b>				<b>2 610 000</b>

## Formations en S/E des acteurs et formation technique des cadres S&E/Gds

### a) Objectifs opérationnels

Organiser 2 sessions de formations en suivi évaluation au profit des acteurs et cadres S&E/Gds.

**b) Coûts de l'activité: 2 800 000 F CFA sur FIDA**

**Tableau 17: Cibles physiques et financières de formation en S&E**

Sous activités	Unités	Quantité	Coût unitaire	Total
Formations en S/E des acteurs et formation technique des cadres S&E/Gds	Forfait	2	1 400 000	2 800 000
<b>TOTAL</b>				<b>2 800 000</b>

**Equipements et mobilier de bureau**

**a) Objectifs opérationnels**

Acquérir les équipements et mobilier de bureau pour l'équipe S&E

**b) Modalités de mise en œuvre**

L'acquisition des équipements et mobiliers de bureau se fera conformément aux procédures de passation de marché en vigueur.

**c) Coûts de l'activité: 7 100 000 F CFA sur FIDA**

**Tableau 18: Cibles physiques et financières d'équipements et mobiliers de bureau**

Sous activités	Unités	Quantité	Coût unitaire	Total
Equipement de bureau	lot	1	2 000 000	2 000 000
Equipement audio-visuel	lot	1	1 000 000	1 000 000
Equipement/logiciel informatique pour les enquêtes	lot	1	2 000 000	2 000 000
Acquisition de GPS pour opérateurs régionaux	Nombre	6	350 000	2 100 000
<b>TOTAL</b>				<b>7 100 000</b>

**(ii) 5.2.3.2. Volet: Gestion administrative et fiduciaire**

**Réhabilitation des sièges et locaux**

**a) Objectifs opérationnels**

Réhabiliter et aménager le siège de l'URGP du ProDAF-Diffa;

**b) Modalités de mise en œuvre**

Les travaux d'aménagement et réhabilitation se feront conformément aux procédures de passation de marché en vigueur.

**c) Coûts de l'activité: 19 500 000 F CFA dont 7 000 000 F CFA sur FIDA et 12 500 000 F CFA sur Don Norvégien**

**Tableau 19: Cibles physiques et financières de Réhabilitation des sièges et locaux**

Sous activités	Unités	Quantité	Coût unitaire	Total
Réhabilitation des sièges et locaux	Nombre	1	19 500 000	19 500 000
<b>TOTAL</b>				<b>19 500 000</b>

**Véhicules et motos**

**a) Objectifs opérationnels**

Acquérir 4 véhicules et une moto pour l'équipe de l'URGP du ProDAF-Diffa pour les déplacements.

**b) Modalités de mise en œuvre**

L'acquisition des véhicules et moto DT se fera conformément aux procédures de passation des marchés du ProDAF.

**c) Coûts de l'activité: 81 800 000 F CFA dont 58 050 000 F CFA sur FIDA et 23 750 000 F CFA sur Don Norvégien**

**Tableau 20: Cibles physiques et financières d'acquisition des véhicules et motos**

Sous activités	Unités	Quantité	Coût unitaire	Total
Véhicule de terrain	Nombre	4	19 700 000	78 800 000
Moto DT	Nombre	1	3 000 000	3 000 000
<b>TOTAL</b>				<b>81 800 000</b>

## Matériels et Mobiliers de bureau

### a) Objectifs opérationnels

Acquérir les matériels et mobiliers de bureau pour assurer le fonctionnement du service.

### b) Modalités de mise en œuvre

La mise en œuvre de cette activité se fera conformément aux procédures administratives et de passation des marchés du ProDAF.

### c) Coûts de l'activité: 41 550 000 F CFA dont 26 550 000 F CFA sur FIDA et 15 000 000 F CFA sur Don Norvégien

Tableau 21: Cibles physiques et financières de matériels et mobiliers de bureau

Sous activités	Unités	Quantité	Coût unitaire	Total
Mobilier de bureau et équipements	Forfait	1	22 500 000	22 500 000
Ordinateurs	Nombre	5	750 000	3 750 000
Laptops	Nombre	5	500 000	2 500 000
Grande Photocopieuse Multifonctions Pool	Unité	1	2 500 000	2 500 000
Groupe électrogène	Unité	1	5 000 000	5 000 000
Scanner	Unité	1	400 000	400 000
Vidéo Projecteur	Unité	1	400 000	400 000
Kit Vidéo photo numérique	Unité	1	400 000	400 000
Grande Imprimante	Unité	1	1 500 000	1 500 000
Onduleurs	Unité	10	180 000	1 800 000
Téléphone mobile	Unité	16	50 000	800 000
<b>TOTAL</b>				<b>41 550 000</b>

## Formation et Ateliers

### a) Objectifs opérationnels

- Organiser des ateliers en gestion financière à l'intention de service SAF;
- Renforcer les capacités du personnel de l'URGP.

### b) Coûts de l'activité: 21 500 000 F CFA dont 6 500 000 F CFA sur FIDA et 15 000 000 F CFA sur Don Norvégien

Tableau 22: Cibles physiques et financières de Formation et ateliers

Sous activités	Unités	Quantité	Coût unitaire	Total
Ateliers régionaux en gestion financière	Forfait	1	16 500 000	16 500 000
Séminaires/Renforcement de capacités du personnel	Forfait	1	5 000 000	5 000 000
<b>TOTAL</b>				<b>21 500 000</b>

## Salaires du personnel de l'URGP ProDAF-Diffa

### a) Objectifs opérationnels

Assurer la prise en charge des frais liés au salaire du personnel de l'URGP.

### b) Coûts de l'activité: 230 543 600 F CFA dont 175 343 600 F CFA sur FIDA et 55 200 000 F CFA sur Don Norvégien

Tableau 23: Cibles physiques et financières de Salaires

Sous activités	Unités	Quantité	Coût unitaire	Total
Salaires des cadres	Personne/mois	18	10 417 000	187 506 000
Salaires du personnel d'appui	Personne/mois	18	2 113 200	38 037 600
Frais de recrutement et transport du personnel	ff	1	5 000 000	5 000 000
<b>TOTAL</b>				<b>230 543 600</b>

## Missions de terrain

### a) Objectifs opérationnels

Assurer la prise en charge des frais de mission des agents sur le terrain

### b) Coûts de l'activité: 20 750 000 F CFA dont 13 050 000 F CFA sur FIDA et 7 700 000 F CFA sur Don Norvégien

Tableau 24: Cibles physiques et financières des Missions de terrain

Sous activités	Unités	Quantité	Coût unitaire	Total
Frais de missions cadres et chauffeurs	Personne/jour	377	55 000	20 750 000
<b>TOTAL</b>				<b>20 750 000</b>

## Fonctionnement véhicules

### a) Objectifs opérationnels

Assurer le fonctionnement courant des véhicules.

### b) Coûts de l'activité: 10 000 000 F CFA dont 8 000 000 F CFA sur FIDA et 2 000 000 F CFA sur Don Norvégien

**Tableau 25: Cibles physiques et financières de Fonctionnement des véhicules**

Sous activités	Unités	Quantité	Coût unitaire	Total
Fonctionnement des véhicules	Véhicule	4	2 000 000	8 000 000
Assurance véhicule	Contrat	4	500 000	2 000 000
<b>TOTAL</b>				<b>10 000 000</b>

## Entretien et fonctionnement bureau

### a) Objectifs opérationnels

Acheter périodiquement des fournitures et consommables de bureau conformément aux procédures afin d'assurer le fonctionnement du service.

### b) Coûts de l'activité: 25 600 000 F CFA dont 15 300 000 F CFA sur FIDA et 10 300 000 F CFA sur Don Norvégien

**Tableau 26: Cibles physiques et financières Entretien et fonctionnement de bureau**

Sous activités	Unités	Quantité	Coût unitaire	Total
Entretien bureau/locaux	Forfait	18	100 000	1 800 000
Fourniture bureau et consommables	Forfait	18	544 444	9 800 000
Consommation Téléphone, internet, eau et électricité	Forfait	18	777 778	14 000 000
<b>TOTAL</b>				<b>25 600 000</b>



## Assurance maladie

### a) Objectifs opérationnels

Signer une convention avec une compagnie d'assurance maladie

### b) Coûts de l'activité: 12 000 000 F CFA dont 7 800 000 F CFA sur FIDA et 4 200 000 F CFA sur Don Norvégien

Tableau 27: Cibles physiques et financières Assurance maladie

Sous activités	Indicateurs	Quantité	C.U	Montant
Assurance maladie	contrat	20	600 000	12 000 000
<b>TOTAL</b>				<b>12 000 000</b>

## 5.3. Synthèse des prévisions financières globales du PTBA de 18 mois

### 5.3.1. Synthèse des prévisions financières globales du PTBA de 18 mois par composante

La synthèse des prévisions financières globales (y compris les contributions de l'Etat et des bénéficiaires) par composante montre que la composante Accès aux marchés, a le taux le plus faible (11%) dû principalement au fait que le gros des activités des travaux physiques interviendra plus tard après les différentes études techniques. La composante 3 relative à la gestion et coordination du programme, suivi-évaluation et gestion des savoirs est à 15%.

Tableau 28: Synthèse des prévisions financières par composante

Composantes	Montant				
		FIDA	Don Norvégien	Etat	Bénéficiaires
<b>Composante 1:</b> Renforcement de l'agriculture familiale durable	2 924 983 450	865 934 208	1 560 900 000	487 497 242	10 652 000
<b>Composante 2:</b> Accès aux marchés	416 452 320	329 543 600	-	69 408 720	17 500 000
<b>Composante 3:</b> Gestion et coordination du programme, suivi évaluation et gestion des savoirs	590 463 600	349 313 600	241 150 000	-	-
<b>Total général</b>	<b>3 931 899 370</b>	<b>1 544 791 408</b>	<b>1 802 050 000</b>	<b>556 905 962</b>	<b>28 152 000</b>

### 5.3.2. Synthèse des prévisions financières globales du PTBA de 18 mois par catégories

Les synthèses des prévisions financières globales par catégories des dépenses et par sources de financement sont présentées ci-dessous. Ces synthèses ne concernent que les fonds FIDA et le Don norvégien.

*(iii) 5.3.2.1. Synthèse des prévisions financières par catégories des dépenses sur fonds FIDA*

La synthèse des prévisions financières par catégories sur fonds FIDA est présentée dans le tableau ci-dessous. Il en ressort que les prévisions du PTBA représentent 18% du montant total alloué sur la durée du projet.

**Tableau 29: Synthèse des prévisions financières par catégories des dépenses sur fonds FIDA**

Catégories des dépenses	Montant alloué (F CFA)	Prévisions PTBA (F CFA)
1. TRAVAUX	1 781 491 100	78 087 100
2. EQUIPEMENTS & MATERIELS	225 477 800	96 650 000
3. FORMATIONS	871 588 500	145 999 600
4. CONSULTATIONS	1 150 960 500	420 865 458
5. BIENS & SERVICES & INTRANTS	2 703 017 300	359 445 650
6. DONS & SUBVENTIONS	520 475 200	169 200 000
7. SALAIRES & INDEMNITES	811 333 900	188 393 600
8. VEHICULE	130 639 300	55 050 000
9. FONCTIONNEMENT	180 704 300	31 100 000
<b>Total général</b>	<b>8 375 687 900</b>	<b>1 544 791 408</b>

*(iv) 5.3.2.2. Synthèse des prévisions financières par catégories des dépenses sur Don norvégien*

La synthèse des prévisions financières par catégories des dépenses sur Don norvégien est présentée dans le tableau ci-après. On note des dépassements sur certaines catégories dus à la programmation des activités sur le fonds non alloué et à l'affectation des montants aux catégories des dépenses.

**Tableau 30: Synthèse des prévisions financières par catégories des dépenses sur Don norvégien**

Catégories de dépenses	Montant alloué (F CFA)	Prévisions PTBA (F CFA)	Observations
I. Travaux	480 000 000	480 500 000	Il y a eu d'affectation du montant non alloué à toutes ces catégories ce qui explique le dépassement des montants alloués à celles-ci
II. Équipement et Matériel	28 750 000	38 750 000	
III. Consultations	452 400 000	495 750 000	
IV. Biens, Services et Intrants	638 487 000	710 330 000	
V. Salaires et indemnités	59 400 000	59 400 000	
VI. Coûts de fonctionnement	18 000 000	17 300 000	Les dépenses sur cette catégorie n'atteignent pas l'allocation
Non Alloué	125 000 000	0	
<b>Total</b>	<b>1 802 037 000</b>	<b>1 802 030 000</b>	

### Annexe 1: Détails du PTBA sur dix-huit premiers mois

Activités structurantes/Volet d'intervention et sous activités	Unités	Quantité	Total	Fonds FIDA	Don Norvégien	Etat	Bénéficiaires	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4	Trim 1	Trim 2
<b>Composante 1: Renforcement de l'agriculture familiale durable</b>													
<b>AS1: Aménagement de bassins versants</b>			<b>201 240 000</b>	<b>21 240 000</b>	<b>180 000 000</b>								
Inventaire des sites de cuvettes et zones inter dunaires	contrat	1	15 240 000	15 240 000									
Etude et DAO pour la délimitation des couloirs de passage	contrat	1	6 000 000	6 000 000									
<b>AS2b: Promotion du sous-secteur de l'hydraulique pastorale</b>			<b>552 826 183</b>	<b>72 826 183</b>	<b>480 000 000</b>								
Inventaire des points d'eau pastoraux et Etude diagnostic pour la réhabilitation et création des points d'eau pastoraux	contrat	1	33 913 000	33 913 000									
Travaux de réhabilitation des points d'eau existants	Nbre	3	26 087 100	26 087 100									
Supervision contrôle CRC STD et autorité	Conv	1	652 150	652 150									
Suivi et contrôle des travaux de construction et de réhabilitation des ouvrages hydrauliques	Suivi et contrôle	1	29 521 733	11 521 733	18 000 000								
Mise en place de COGES	Session	9	3 652 200	652 200	3 000 000								
<b>AS3: Aménagement des bassins de production en cultures irriguées</b>			<b>621 020 000</b>	<b>361 868 000</b>	<b>248 500 000</b>		<b>10 652 000</b>						
Etude de caractérisation et de priorisation des cuvettes oasiennes et zone inter dunaires	contrat	1	16 978 300	16 978 300									
Etude technique détaillée et DAO pour les réalisations en zones oasiennes	contrat	1	21 304 300	21 304 300									
Etude de caractérisation et de priorisation des zones inter dunaires	contrat	1	100 000 000	100 000 000									

Activités structurantes/Volet d'intervention et sous activités	Unités	Quantité	Total	Fonds FIDA	Don Norvégien	Etat	Bénéficiaires	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4	Trim 1	Trim 2
Etude technique détaillée et DAO pour les réalisations en zones inter dunaires	contrat	1	79 891 300	79 891 300									
Réalisation des travaux en zones inter dunaires	ha	50	106 520 000	95 868 000			10 652 000						
Etude APS, APD, DAO AHA des périmètres ONAHA	contrat	1	47 826 100	47 826 100									
<b>AS4: Amélioration des capacités techniques agricoles</b>			<b>160 400 000</b>	<b>68 000 000</b>	<b>92 400 000</b>								
Voyage d'étude	voy	2	8 000 000	8 000 000									
Equipements et logistiques	lot	3	60 000 000	60 000 000									
<b>AS6: Amélioration de l'élevage pastoral et sédentaire</b>			<b>408 280 025</b>	<b>213 280 025</b>	<b>195 000 000</b>								
Mise en place de nouveau SVPP	guide	1	58 000 000	58 000 000									
Renforcement SVPP Diffa	guide	1	20 000 000	20 000 000									
Mise en place de case de santé vétérinaire	case de santé	1	10 000 000	10 000 000									
Intervention annuelle Vaccination	nbre	1	8 224 000	8 224 000									
Mise en place de Parcs de Vaccination	parc	5	35 000 000	35 000 000									
Dotation en intrants DIPE	lot	50	71 300 000	18 500 000	52 800 000								
Dotation de Kits caprin	kit	1300	148 125 000	28 125 000	120 000 000								
Dotation de Kits ânesses	kit	155	10 850 000	10 850 000									
Dotation de Kits Fromage	kit	100	5 000 000	5 000 000									
Formation Kits Fromage	session	1	2 279 600	2 279 600									
Suivi technique DREL	conv	1	15 820 000	8 820 000	7 000 000								
Supervision technique et sociale de kit (association locale)	conv	1	5 812 500	5 812 500									
Convention avec opérateur spécialisé	Convention	1	12 668 925	2 668 925	10 000 000								
Assistance technique	Appui	1	5 200 000		5 200 000								

Activités structurantes/Volet d'intervention et sous activités	Unités	Quantité	Total	Fonds FIDA	Don Norvégien	Etat	Bénéficiaires	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4	Trim 1	Trim 2
<b>AS7: Appui SCOR pour le Gestion de la ressource eau (AUE) et foncier (Code rural)</b>			<b>278 260 000</b>	<b>78 260 000</b>	<b>200 000 000</b>								
Convention avec les CRA (Mise en place et animation AUE)	ff	1	89 130 000	39 130 000	50 000 000								
Convention avec les CRA (Assistance aux COFO)	ff	1	39 130 000	39 130 000									
<b>AS8: Résilience des populations vulnérables</b>			<b>215 460 000</b>	<b>50 460 000</b>	<b>165 000 000</b>								
<b>A. Volet Leadership féminin et sécurité alimentaire</b>													
<b>Renforcement des capacités des acteurs</b>			<b>26 460 000</b>	<b>26 460 000</b>									
Alphabétisation	campagne	10	10 000 000	10 000 000									
Formation en transformation des produits agricoles	Session	1	1 660 000	1 660 000									
Activités génératrices de revenus	kit	40	10 000 000	10 000 000									
Formation et équipement des personnes relais	Session	4	4 800 000	4 800 000									
<b>Mise en place des activités LFSN (hors alphabétisation)</b>			<b>24 000 000</b>	<b>24 000 000</b>									
Formation des opérateurs sur la stratégie du ProDAF	Session	1	1 000 000	1 000 000									
Ressources humaines du prestataire	forfait	1	10 200 000	10 200 000									
Fonctionnement véhicules et bureau du prestataire	forfait	1	5 000 000	5 000 000									
Formation/recyclage des animateurs villageois et bureaux MMD	Session	1	2 000 000	2 000 000									
Tenue espaces de dialogue avec les élus locaux	Session	1	2 000 000	2 000 000									
Appui à la mise en place de kits élevage	kit	1	1 700 000	1 700 000									
Animation des foyers d'animation et de réhabilitation nutritionnelle (FARN)	ff	1	400 000	400 000									
Voyage d'étude au profit des représentantes des réseaux MMD	voyage étude	1	1 700 000	1 700 000									
<b>B. Volet Activités préparatoires pour les Réfugiés, déplacés et Retournés</b>													

Activités structurantes/Volet d'intervention et sous activités	Unités	Quantité	Total	Fonds FIDA	Don Norvégien	Etat	Bénéficiaires	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4	Trim 1	Trim 2
<b>Information sensibilisation des groupes cibles</b>			<b>15 000 000</b>		<b>15 000 000</b>								
<b>TOTAL COMPOSANTE 1</b>			<b>2 437 486 208</b>	<b>865 934 208</b>	<b>1 560 900 000</b>	<b>487 497 242</b>	<b>10 652 000</b>						
<b>Composante 2: Accès aux marchés</b>													
<b>AS9: Développement de la commercialisation</b>			<b>60 869 600</b>	<b>60 869 600</b>									
Etude APS, APD, DAO pour les infrastructures économiques	contrat	1	60 869 600	60 869 600									
<b>AS11: Gestion des infrastructures économiques</b>			<b>52 174 000</b>	<b>52 174 000</b>									
Convention avec les CRA (Animation Hadin Gwiwa)	ff	1	26 087 000	26 087 000									
Convention avec les Fédérations/unions des OP (Gestion centres de collecte)	ff	1	26 087 000	26 087 000									
<b>AS12: Micro-entreprises rurales et emploi des jeunes</b>			<b>175 000 000</b>	<b>157 500 000</b>			<b>17 500 000</b>						
Appui aux MER	ff	100	100 000 000	90 000 000			10 000 000						
Appui aux AGR des jeunes (y compris formation professionnelle)	ff	150	75 000 000	67 500 000			7 500 000						
<b>AS13: Accès aux Marchés et Intégration Régionale des Echanges</b>			<b>59 000 000</b>	<b>59 000 000</b>									
Etude de base sur les flux transfrontaliers des produits agropastoraux	étude	1	7 000 000	7 000 000									
Mise en place et animation du dispositif de suivi des flux	appui	1	6 000 000	6 000 000									
Etude de base sur la situation des tracasseries routières	étude	1	5 000 000	5 000 000									
Mise en place et animation du dispositif de suivi des tracasseries	appui	1	3 000 000	3 000 000									
Assistance technique internationale	AT	1	5 000 000	5 000 000									
Ateliers, formations thématiques et voyage d'étude	ff	1	15 000 000	15 000 000									
Mise en place et animation des cellules Techniques locales(CTL) et du comité nationales de suivi des corridors	appui	2	18 000 000	18 000 000									

Activités structurantes/Volet d'intervention et sous activités	Unités	Quantité	Total	Fonds FIDA	Don Norvégien	Etat	Bénéficiaires	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4	Trim 1	Trim 2
<b>TOTAL COMPOSANTE 2</b>			<b>347 043 600</b>	<b>329 543 600</b>		<b>69 408 720</b>	<b>17 500 000</b>						
<b>C – Gestion du Projet</b>													
<b>Volet Coordination et gestion</b>			<b>463 243 600</b>	<b>317 593 600</b>	<b>145 630 000</b>								
<b>Réhabilitation des sièges et locaux</b>			<b>19 500 000</b>	<b>7 000 000</b>	<b>12 500 000</b>								
Réhabilitation des sièges et locaux	Nombre	1	19 500 000	7 000 000	12 500 000								
<b>Véhicules et motos</b>			<b>81 800 000</b>	<b>58 050 000</b>	<b>23 730 000</b>								
Véhicule de terrain (achat)	Nombre	4	78 800 000	55 050 000	23 730 000								
Moto DT (achat)	Nombre	1	3 000 000	3 000 000									
<b>Matériels et Mobiliers de bureau</b>			<b>41 550 000</b>	<b>26 550 000</b>	<b>15 000 000</b>								
Mobilier de bureau et équipements	Forfait	1	22 500 000	7 500 000	15 000 000								
Ordinateurs	Nombre	5	3 750 000	3 750 000									
Laptops	Nombre	5	2 500 000	2 500 000									
Grande Photocopieuse Multifonctions Pool	Unité	1	2 500 000	2 500 000									
Groupe électrogène	Unité	1	5 000 000	5 000 000									
Scanner	Unité	1	400 000	400 000									
Vidéo Projecteur	Unité	1	400 000	400 000									
Kit Vidéo photo numérique	Unité	1	400 000	400 000									
Grande Imprimante	Unité	1	1 500 000	1 500 000									
Onduleurs	Unité	10	1 800 000	1 800 000									
Téléphone mobile	Unité	16	800 000	800 000									
<b>Formations et ateliers</b>			<b>21 500 000</b>	<b>6 500 000</b>	<b>15 000 000</b>								
Ateliers régionaux en gestion financière	Forfait	1	16 500 000	1 500 000	15 000 000								
Séminaires/Renforcement de capacités du personnel	Forfait	1	5 000 000	5 000 000									
<b>Salaires</b>			<b>230 543 600</b>	<b>175 343 600</b>	<b>55 200 000</b>								
Salaires des cadres	Personne/mois	18	187 506 000	145 706 000	41 800 000								
Salaires du personnel d'appui	Personne/mois	18	38 037 600	29 637 600	8 400 000								

Activités structurantes/Volet d'intervention et sous activités	Unités	Quantité	Total	Fonds FIDA	Don Norvégien	Etat	Bénéficiaires	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4	Trim 1	Trim 2
	s												
Frais de recrutement et de transport du personnel	ff	1	5 000 000		5 000 000								
<b>Mission terrain</b>			<b>20 750 000</b>	<b>13 050 000</b>	<b>7 700 000</b>								
Frais de missions cadres et chauffeurs	Personne /jour	377	20 750 000	13 050 000	7 700 000								
<b>Fonctionnement véhicules</b>			<b>10 000 000</b>	<b>8 000 000</b>	<b>2 000 000</b>								
Fonctionnement véhicules	Véhicule	4	8 000 000	6 000 000	2 000 000								
Assurance véhicule	contrat	4	2 000 000	2 000 000									
<b>Entretien et fonctionnement bureau</b>			<b>25 600 000</b>	<b>15 300 000</b>	<b>10 300 000</b>								
Entretien bureau/locaux	Forfait	18	1 800 000	1 800 000									
Fourniture bureau et consommables	Forfait	18	9 800 000	4 500 000	5 300 000								
Consommation Téléphone, internet, eau et électricité	Forfait	18	14 000 000	9 000 000	5 000 000								
<b>Assurance maladie</b>			<b>12 000 000</b>	<b>7 800 000</b>	<b>4 200 000</b>								
Assurance maladie	contrat	20	12 000 000	7 800 000	4 200 000								
<b>Volet Suivi-évaluation et gestion des savoirs</b>			<b>127 220 000</b>	<b>31 720 000</b>	<b>95 500 000</b>								
<b>Enquête SYGRI</b>			<b>7 000 000</b>	<b>7 000 000</b>									
Enquête SYGRI	Nombre	1	7 000 000	7 000 000									
<b>Ateliers et missions annuels</b>			<b>105 100 000</b>	<b>9 600 000</b>	<b>95 500 000</b>								
Ateliers d'appropriation, harmonisation et capitalisation	Nombre	4	70 300 000	4 800 000	65 500 000								
Ateliers bilan annuels et planification participative	Nombre	6	34 800 000	4 800 000	30 000 000								
<b>Dispositifs de S&amp;E participatif</b>			<b>2 610 000</b>	<b>2 610 000</b>									
Dispositif de ciblage villageois	Forfait	2	2 610 000	2 610 000									
<b>Communication et Gestion des savoirs</b>			<b>2 610 000</b>	<b>2 610 000</b>									
Conception, production, multiplication de supports d'info-com	Forfait	1	1 740 000	1 740 000									



Activités structurantes/Volet d'intervention et sous activités	Unités	Quantité	Total	Fonds FIDA	Don Norvégien	Etat	Bénéficiaires	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4	Trim 1	Trim 2
Mise en place et opérationnalisation d'une plateforme d'échange d'informations environnementales	Plateforme	1	870 000	870 000									
<b>Formations en S/E des acteurs et formation technique des cadres S&amp;E/Gds</b>			<b>2 800 000</b>	<b>2 800 000</b>									
Formations en S/E des acteurs et formation technique des cadres S&E/Gds	Forfait	2	2 800 000	2 800 000									
<b>Equipements et mobilier de bureau</b>			<b>7 100 000</b>	<b>7 100 000</b>									
Equipement de bureau	lot	1	2 000 000	2 000 000									
Equipement audio-visuel	lot	1	1 000 000	1 000 000									
Equipement/logiciel informatique pour les enquêtes	lot	1	2 000 000	2 000 000									
Acquisition de GPS pour opérateurs régionaux	Nombre	6	2 100 000	2 100 000									
<b>TOTAL COMPOSANTE 3</b>			<b>590 463 600</b>	<b>349 313 600</b>	<b>241 130 000</b>								
<b>TOTAL des Composantes</b>			<b>3 374 993 408</b>	<b>1 544 791 408</b>	<b>1 802 030 000</b>	<b>556 905 962</b>	<b>28 152 000</b>						
<b>Composante 1 (%)</b>			<b>2 924 983 450</b>										
<b>Composante 2 (%)</b>			<b>416 452 320</b>										
<b>Composante 3 (%)</b>			<b>590 463 600</b>										
<b>TOTAL GENERAL (FIDA+ Don Norvégien + Etat+ Bénéficiaires)</b>			<b>3 931 899 370</b>										



**ANNEXE 2: Plan de passation des marchés (voir fichier séparé)**